RBG9792

Library

of the

University of Toronto

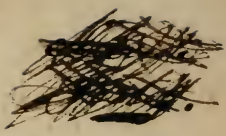

CONTES
PHILOSOPHIQUES
ET MORAUX.

Par M. de la Dixmerie.

Nouvelle Édition, corrigée & augmentée.

TOME TROISIÉME.

A LONDRES;

Et se trouve à Paris,

Chez Delalain, Libraire, rue St. Jacques.

M. DCC. LXIX.

TABLE
DES CONTES

Contenus dans le troisiéme Volume.

Charles Martel, Anecdote Françoise, pag. 1

Le Sage honteux de l'être, Conte, 49

Les Lamies, Conte Gaulois, 119

Héraclite et Démocrite, Voyageurs, Conte, 152

L'Amour tel qu'il est, Conte tiré du Grec, 188

Méluzine, Conte, 227

Tous deux se trompoient, Conte, 252

Le Danger des Epreuves, Conte. 298

Fin de la Table.

CONTES

CONTES
PHILOSOPHIQUES.

CHARLES MARTEL,

ANECDOTE FRANÇOISE.

CHARLES MARTEL, Duc des François,* fut le premier Capitaine de son siécle; & Eudes, Duc d'Aquitaine, en fut le second. Il est rare qu'on pardonne à un rival ce degré de supériorité. Eudes croyoit n'être encore que l'émule de Charles, & déja il étoit son ennemi.

* Personne n'ignore qu'on nommoit ainsi la seconde personne de l'État sous les Rois de la premiere & de la seconde Race. Ces Ducs avoient une puissance plus réelle que celle des Rois mêmes.

Bientôt même il eût voulu que chacun de ſes ſujets partageât ſa haine. C'eſt ce qu'il exigeoit, ſur-tout de ſa famille ; mais Barſine, ſa fille unique, ne put s'y réſoudre. Elle avoit vu Charles à la Cour de ſon pere, & tout en lui avoit frappé ſes regards & ſon ame. Il n'étoit point encore dans l'âge où l'on peut déployer les talens du Général, mais il avoit déja toutes les qualités qu'une Belle exige dans un Amant. Barſine n'en exigeoit pas d'autres. On préſume bien toutefois que Martel ne ceſſa point de lui plaire, lorſque deux ou trois années de plus eurent fait de lui un héros.

Il eut à combattre des adverſaires dignes de lui, mais il en triompha. Toute la France le reconnut pour maître, quoiqu'il n'eût pas le titre de Roi. Il s'en réſerva ſeulement la puiſſance. Il ſçut même encore l'augmenter. L'Allemagne devint pour lui un nouveau champ de lauriers. Il remit ſous le joug les peuples qui s'étoient révoltés, en dompta d'autres qui n'avoient encore pu être ſoumis. Tels furent en particulier les Saxons, nation des plus féroces, & preſque réduite au ſeul inſtinct. Le vainqueur ſéjourna quel-

que temps sur les bords de l'Elbe : il n'épargna rien pour adoucir les mœurs de ce peuple. Il défendit, sur-tout, ces sacrifices barbares où l'on immoloit à Wodan des victimes humaines. On promit, en murmurant, d'obéir.

Quelques jours après on avertit Charles Martel que les Saxons préparoient un de ces sacrifices à leur Dieu, pour essayer de se le rendre favorable contre lui, & qu'ils n'en doutoient pas, vu l'importance de la victime. Le Héros François accourt au lieu indiqué, suivi d'un nombre suffisant de troupes. Il arrive, dissipe cette foule impie, & apperçoit auprès d'un autel une jeune fille vêtue de blanc & couronnée de fleurs. Un vieillard forcené l'avoit saisie d'une main, & de l'autre levoit la hache pour lui abattre la tête. Arrête, barbare ! lui cria le Chef des François ; arrête ! ou crains de succéder toi-même à la victime. Cette menace eût été vaine, si celui qui la prononçoit n'eût en même temps retenu le bras du Prêtre. Celui-ci en parut très-affligé. Il atteſta son Dieu qu'il n'avoit manqué ni de courage

ni de zèle, mais qu'il eſpéroit mieux réuſſir une autre fois.

Charles, de ſon côté, l'aſſura qu'il n'en feroit rien. Il délia en même temps les mains à la jeune victime, qui juſqu'alors avoit regardé fort indifféremment tout ce qui s'étoit paſſé. Elle fixa un peu plus attentivement ſon libérateur. Lui-même la regardoit avec admiration, avec tranſport. Il ne concevoit pas comment rien de ſi beau pouvoit exiſter dans un climat ſi ſauvage. C'étoient effectivement toutes les grâces de la beauté, unies à tout l'éclat d'une extrême jeuneſſe. Quoi! barbare, diſoit Charles Martel au Prêtre de Wodan; quoi! tu pouvois te réſoudre à immoler cet objet divin?

Hélas! répondit triſtement le Druide, vous le voyez, la victime étoit bien choiſie. C'eſt à coup ſûr la plus belle de nos Saxonnes, & c'eſt en même temps un rejetton de nos premiers Souverains. Jamais tête auſſi illuſtre n'eſt encore tombée ſous nos coups, & je mourrai de regret qu'un tel honneur m'ait été ravi.

Le Duc des François, pour toute réponſe,

fit enfermer ce vieux fanatique ; & quant à la jeune Saxonne, il voulut être lui-même son gardien ; mais il daigna être un gardien respectueux. Isberge (c'est le nom de cette jeune Beauté) fut servie avec tous les soins, tous les égards dûs à sa naissance. Elle y parut sensible, mais cette sensibilité avoit un double motif : Isberge faisoit cas de ces soins pour eux-mêmes, & encore plus, parce que c'étoit Charles qui les lui faisoit rendre.

Isberge, quoique née du sang des Souverains, n'étoit gueres plus éclairée que ses compatriotes, mais elle n'avoit rien de leur férocité. Son ignorance ne nuisoit point à ses charmes. Elle étoit née douce, ingénue, sensible. Ses discours partoient de l'ame, & l'affectoient dans autrui. On éprouvoit tous les sentimens qu'elle vouloit faire naître, & souvent même sans qu'elle le voulût. C'étoit une fleur née dans un sol aride & sauvage ; mais qui, secondée de quelques soins, eût bientôt pu effacer les fleurs du parterre le plus brillant.

Elle regardoit Charles comme son libérateur, & il en coûtoit peu à son ame pour

être reconnoiſſante. Elle eût regretté de lui devoir moins. Le Héros François, qui n'avoit pu d'abord la voir ſans une ſurpriſe mêlée d'intérêt, ſentoit de jour en jour cet intérêt s'accroître. Barſine cependant régnoit encore ſur ſon ame, & y régnoit impérieuſement. Elle s'en étoit emparée la premiere. On ſçait qu'en amour cet avantage n'eſt pas toujours chimérique. En un mot, le ſouvenir de Barſine ne pouvoit encore être balancé par la préſence d'Isberge.

Le Conquérant fut même tenté de ne point l'enlever à ſa patrie. Il ne vouloit point que Barſine eût lieu d'être ni inquiete, ni jalouſe. On voit que les François d'alors différoient en quelques points de ceux d'aujourd'hui. Ce qui, dans ce tems-là, pouvoit être un obſtacle, dans le nôtre ſeroit un moyen. Toutefois Charles ne vouloit pas qu'en reſtant parmi ſes compatriotes, Isberge eût rien à redouter d'eux, & ſur-tout que la hache infernale pût jamais être levée ſur elle. Peut-être auſſi ne vouloit-il que l'éprouver pour ſçavoir quel parti lui-même devoit prendre.

J'ai déja dit que la jeune Saxonne étoit

ingénue. Elle en fit preuve dans cette occaſion. Ses diſcours pourroient ſembler aujourd'hui fort étranges, même ſur les bords de l'Elbe ; mais on y parloit alors comme l'on penſoit : on n'étoit point aſſez bien élevé pour dire à propos ce qu'on ne penſoit pas.

Belle Isberge, lui diſoit Martel, je vais bientôt quitter ces lieux ; je vais me ſéparer de vous pour jamais. Ces mots firent pâlir la jeune Saxonne : elle ne déguiſa point la douleur qu'ils lui cauſoient. Des larmes coulerent de ſes beaux yeux. Que vous ai-je fait, s'écria-t-elle, pour me fuir ? Je ſens, moi, que je ne voudrois jamais vous quitter. Pourquoi me haïſſez-vous ?

Moi, vous haïr ! s'écria le Vainqueur très-ému, croyez-vous que cela ſoit en mon pouvoir ? Je ne redoute au contraire que de vous trop aimer.

Eh ! pourquoi ? lui demanda naïvement Isberge.

Ce *pourquoi* embarraſſa le Héros. Il ajouta néanmoins : c'eſt parce que je crains que vous ne m'aimiez pas toujours.

Eſt-ce qu'on ceſſe d'aimer quand on aime une fois ? demanda encore Isberge.

Eſt-ce qu'on aime toujours parmi vous ? reprit Charles. Je n'en ſçais rien, ajouta la belle Saxonne, mais je ſoupçonne qu'on s'aime ſans ſe le dire, & ſans ſe le demander.

CHARLES MARTEL.

Mais pour me ſuivre, ne regretterez-vous point votre patrie ?

ISBERGE.

Qu'eſt-ce qu'une patrie ? Ne pourrions-nous pas avoir la même vous & moi ?

CH. MARTEL.

Non ; mais vous pourriez habiter la mienne, ou moi la vôtre.

ISBERGE.

Hé bien ! reſtons où nous ſommes, ou allons où vous voudrez.

CH. MARTEL.

Mais ne vaut-il pas mieux vous ſoumettre les lieux qui vous ont vu naître, & les barbares qui ont voulu vous égorger ?

ISBERGE.

A la bonne heure, qu'ils nous ſoient ſoumis.

CH. MARTEL.

Je veux qu'ils n'obéiſſent qu'à vous ſeule. Quel plaiſir n'aurez-vous pas de voir à vos

pieds les cruels qui alloient vous trancher la tête ! Ils trembleront à leur tour ; ils vous craindront.

ISBERGE.

Oh ! je ne veux pas que l'on me craigne ; je veux que l'on m'aime, je veux aimer.

CH. MARTEL.

Il pourra ſe trouver parmi les Grands de la Nation, ou même parmi les petits, quelqu'un qui réuſſiſſe à vous plaire.

ISBERGE.

(*avec vivacité.*)

Non, perſonne ne ſe trouvera. . . . ; En prononçant ces derniers mots, elle regarda le Héros François avec des yeux qui en diſoient beaucoup plus que ſes paroles. Il en fut ému. Les cœurs auſteres, c'eſt-à-dire, ceux qui n'ont ordinairement ni foibleſſe ni vertus, ſeront ſurpris de voir le redoutable Martel deſcendre juqu'à ces menus détails. Les grands cœurs, c'eſt-à-dire, ceux qui joignent beaucoup de vertus à beaucoup de foibleſſes, ne s'étonneront de rien, & ajouteront même au dialogue. Ce fut auſſi ce que fit Charles, & il ne l'interrompit que pour aller fondre ſur une

troupe de Saxons, qui marchoient en armes pour le surprendre. Il les tailla en piéces, prit des mesures contre toute autre surprise, & revint paisiblement dire à Isberge : *ce n'est rien.* Il avoit eu le plaisir de voir couler ses larmes à son départ, il eut la douceur de les voir tarir subitement à son retour.

Presque en même temps il apprit que le Duc d'Aquitaine étoit entré en France à la tête d'une armée. Il eut regret d'avoir pour ennemi le pere de sa Maîtresse ; mais enfin, quel parti prendre ? Charles prit celui d'aimer encore la fille qu'il ne pouvoit oublier, & de battre le pere aussi-tôt, & aussi-bien bien qu'il le pourroit.

Il prit donc soin d'assurer ses conquêtes, & marcha pour arrêter celles de cet ennemi. Isberge eut la satisfaction de le suivre. Incertain de ce qui se passoit dans l'ame de Barsine, il craignoit qu'elle n'eût changé à son égard, comme son pere. Ainsi, à l'un il opposoit une armée, & vouloit pouvoir opposer à l'autre une rivale.

Il n'y avoit alors nulle correspondance réglée, même entre les Nations les plus voisines. Eudes croyoit encore Charles Martel

au fond de la Germanie, & déja il étoit en France avec toute ſon armée. Il mit en délibération s'il feroit exhorter le Duc d'Aquitaine à ſe retirer volontairement chez lui, ou s'il feroit de ſon mieux pour l'y contraindre. Ce dernier parti étoit, plus que le premier, dans les mœurs du temps, & dans le caractere du Héros François. Il s'y arrêta. Si Barſine m'aime, diſoit-il, elle ne me haïra pas pour avoir gagné une bataille de plus, fût-ce même contre ſon pere. En conſéquence, il vint fondre ſur les Aquitains, qui s'attendoient peu à combattre, & qui ne combattirent point. Eudes, qui eût en vain combattu ſeul, s'enfuit comme les autres, & abandonna au vainqueur ſon camp, ſon bagage, & une foule de priſonniers. Parmi ce nombre étoit Barſine, ſa fille. On préſume bien que cette capture ne fut pas celle dont notre Héros ſe trouva le moins flatté.

Barſine étoit encore plus fiere que ſenſible. Elle ſe propoſa d'humilier ſon amant victorieux : elle crut devoir ainſi venger ſon pere de ſa défaite. Un des premiers ſoins de Charles Martel, fut de faire rendre

à cette Princeſſe les plus grands honneurs, & d'y joindre ſon hommage particulier. Elle reçut le tout avec une hauteur & un dédain révoltant ; mais Charles n'en parut qu'affligé. Cet homme, ſi redoutable à la tête d'une armée, étoit, aux pieds d'une femme qu'il aimoit, l'eſclave le plus ſoumis. Ce contraſte n'eſt point ſans exemple ; &, ſans doute, ces exemples ſeront de tous les ſiécles. Il faut pourtant le dire, Charles n'étoit l'eſclave de l'amour qu'autant que la gloire ne l'appelloit point ailleurs ; & la gloire le laiſſoit peu repoſer. C'étoit-là ſon premier tyran ; mais celui-ci, une fois ſatisfait, il retomboit au pouvoir de l'autre.

Il n'épargna rien pour adoucir l'aigreur de Barſine, en même temps qu'il diſpoſoit tout pour aller à la pourſuite de ſon pere. L'altiere Princeſſe n'ignoroit pas ces diſpoſitions. Elle redoubla de rigueurs envers celui qui les ordonnoit. Un autre motif l'animoit encore. Elle n'ignoroit plus l'aventure d'Isberge, & que cette belle Saxonne avoit ſuivi ſon libérateur. Elle regardoit cette ombre de concurrence comme une extrême injure. Oſez-vous encore me bra-

ver, disoit-elle au Prince François, un jour qu'il réitéroit ses hommages ? Quel peut être votre espoir & votre but ? De retrouver en vous ce que je n'ai pas dû perdre, lui répondit-il. Qu'ai-je fait pour mériter votre haine? Qu'avez-vous fait, reprit-elle, pour mériter mon amour ? Examinez bien les lieux où je suis, & les projets que vous méditez. Vous êtes, Madame, lui répliqua Martel, vous êtes au milieu de la France, où l'ambition d'un pere vous a conduite. J'aimerois mieux que l'amour vous y eût appellée & reçue; mais souffrez qu'il répare ce que la guerre vous y fit éprouver de fâcheux. . . . La guerre, interrompit Barsine, a fait de nous deux ennemis. Peut-être il en coûte à mon cœur ; mais il est des bornes qu'il faut respecter. Vous-même, comment osez-vous parler de tendresse à la fille, lorsque vous menacez les Etats du pere ?

Madame, reprit le Duc des François, rien n'est plus simple. C'est ici l'amant qui vous parle, & c'est le Chef d'une Nation illustre qui va marcher contre le Duc d'Aquitaine. Cette Nation n'a pas dû être impunément bravée. Le Duc, votre pere,

croiroit s'avilir en réparant de lui-même cette injure. Le sort des armes nous mettra d'accord ; mais cet accord ne peut-il dès-à-présent subsister entre votre cœur & le mien ?

Non, barbare ! s'écria Barsine, il ne peut plus y avoir de relation entre nous : l'ennemi de mon pere m'aura toujours pour ennemie.

Encore une fois, Madame, reprit Charles Martel, daignez ne pas confondre ce qui doit être séparé. Je ne fus jamais l'ennemi du Prince votre pere ; mais je suis Duc des François. Je vais même vous donner une preuve excessive de mon dévouement à vos volontés. Devenez aujourd'hui médiatrice entre les deux Nations ; c'est-à-dire, engagez le Prince votre pere à demander la paix, & je vous jure qu'elle lui sera dès l'instant même accordée.

Quel orgueil ! s'écria de nouveau l'altiere Princesse. Eh ! de quel droit oserai-je donner des conseils à mon pere ? Je respecte jusqu'à ses fautes, s'il en peut commettre. Je fais plus ; j'exige que l'amant, qui dit m'aimer, approuve & imite ce respect.

Ces derniers mots firent frémir celui à qui ils étoient adreſſés. Il ſe croyoit flétri même de les avoir entendus. L'indignation, le courroux éclatoient dans ſes yeux. Cependant ces mêmes yeux trouvoient encore Barſine adorable. Peut-être même cette fierté, qu'elle déployoit, devenoit-elle pour lui un nouvel appât, tant le cœur humain eſt ſuſceptible de contradictions. Celui de Charles étoit déchiré, mais le Héros ne put ſe démentir. Il combattit de nouveau les réſolutions de la Princeſſe, ne put les vaincre, & finit par l'aſſurer qu'il l'aimeroit, la reſpecteroit toujours; mais que dès le jour ſuivant il alloit marcher contre le Duc d'Aquitaine.

Barſine lui répondit, en l'aſſurant pour jamais de ſon averſion. Elle ajouta, avec un dédain forcé, qu'il s'en conſoleroit ſans doute aiſément avec la petite Sauvage des bords de l'Elbe. Madame, reprit Charles, qui jugea n'avoir plus rien à ménager, cette petite Sauvage des bords de l'Elbe pourroit figurer ſur ceux de la Seine, & même de la Garonne. Elle eſt, d'ailleurs, née Princeſſe, & malgré ce titre, elle daigne ſçavoir aimer,

A ces mots il sortit, & affecta de sortir avec aisance, mais au fond il étoit désespéré.

Il se rendit chez la tendre Isberge, qui le reçut avec les yeux de l'amour & de la joie. Il n'en recevoit jamais d'autre accueil. Qu'Isberge est digne d'être aimée! disoit-il en lui-même, & que je suis injuste; mais, hélas, que j'en suis bien puni! La jeune Saxonne vit aisément que Charles étoit affligé, & sa propre joie disparut aussi-tôt. Elle voulut connoître ce qui attristoit son libérateur; car elle n'osoit encore le regarder comme son amant. Il éluda long-temps ses questions; mais elles devinrent si pressantes, qu'il cessa enfin de dissimuler. Charmante Isberge, lui dit-il, comment vous apprendre que vous avez une rivale, & que ses rigueurs sont la source du chagrin que j'éprouve?

Ses rigueurs! s'écria Isberge: elle ne vous aime donc pas?

Je n'ai que trop sujet de le croire, lui répondit Martel.

Eh! mais, reprit Isberge, il me semble que c'est elle qu'on doit plaindre.

Hélas! point du tout, repliqua l'amant de Barsine, je suis le seul malheureux. C'est

peu de ne pas m'aimer, l'ingrate me hait!... N'en croyez rien, interrompit vivement Isberge, cela eſt impoſſible.

Adorable Isberge! cela n'eſt que trop vrai; elle-même a eu le ſoin de m'en inſtruire; peut-être même y contribuez-vous ſans le vouloir.

Moi! s'écria Isberge avec douleur, moi, contribuer à ce qu'on vous haïſſe!... Vous n'en êtes point coupable, interrompit Charles; & d'ailleurs ce n'eſt ſans doute qu'un prétexte imaginé par l'inconſtance.

Ah! ne me cachez rien, diſoit la jeune Saxonne en pleurant, je veux connoître tout le mal que j'ai eu le malheur de vous cauſer.

Mais, charmante Isberge, repliquoit l'affligé Martel, mon cœur ne vous accuſe de rien; il s'accuſe plutôt lui-même envers vous.

N'importe, votre cœur gémit, vous êtes affligé, & peut-être j'en ſuis la cauſe. Non, je ne puis ſoutenir cette idée! Je vais détromper ma rivale; je veux qu'elle ceſſe de vous haïr, duſſiez-vous n'aimer qu'elle.

Ce diſcours & ce projet de la jeune Saxonne paroitront ſans doute extrêmement

bisarres aux François & aux Françoises de nos jours. Il est bon d'avertir qu'ils le parurent même dès le temps de Charles Martel. Ce Héros les combattit de son mieux ; mais enfin, il crut devoir céder : il desira même cette singuliere entrevue, & voici comment il raisonnoit : Isberge, disoit-il, est très-propre à rendre jalouse la plus belle des rivales ; or, la jalousie, loin d'éloigner de nous une femme, l'en rapproche pour l'ordinaire. D'un autre côté, si Barsine s'en éloigne de plus en plus, il est du moins à propos qu'elle puisse apprécier le cœur qui me vengera du sien.

Peut-être ce raisonnement n'est-il pas moins bisarre que le projet d'Isberge. C'est ce que je ne prétends point décider. J'avertis, de plus, que je ne crois point à l'héroïsme exempt de foiblesses. Un grand homme, qui se refuseroit la consolation d'être quelquefois petit, seroit, à coup sûr, le plus malheureux de tous les hommes.

Un point très-embarassant, étoit de ménager un tête-à-tête entre les deux rivales. Isberge le sollicita, & alloit être refusée. Heureusement la Princesse d'Aquitaine espéra

s'amuſer beaucoup des ridicules & de la ruſticité d'une Princeſſe du Nord.

Isberge parut, & cette eſpérance diminua; mais Barſine ſe garda bien de le témoigner. Il n'y eut aucun cérémonial obſervé dans cette entrevue. Isberge, à cet égard, n'exigeoit rien, & ſa rivale n'eût rien accordé. Les premiers complimens furent même très-courts de part & d'autre. La jeune Saxonne trouva Barſine parfaitement belle, & le lui dit avec candeur. Elle-même étoit bien digne qu'on lui rendît la pareille, mais Barſine y étoit peu diſpoſée. Elle eut recours à l'ironie, cette figure cruelle, inventée, ſans doute, par la premiere femme qui ſe vit forcée d'en louer une autre. C'eſt donc là, diſoit Barſine, la tête que Charles Martel a dérobée à Wodan? C'eût été vraiment dommage de l'abattre; elle vous ſied très-bien, & je ne doute pas que vous ne ſoyez très-reconnoiſſante du ſervice que le Héros François vous a rendu. Oh! je vous le proteſte, reprit la jeune Saxonne; je ſuis charmée de vivre, puiſque Charles Martel eſt la cauſe que je vis. Sans doute, repliqua Barſine, que lui-même eſt bien réſolu de ne vivre

que pour vous ? Hélas ! non, reprit ingénument Isberge.

BARSINE.

Quoi ? Il ne vous a pas dit mille fois : je vous aime.

ISBERGE.

Pas même une seule.

BARSINE.

Pour vous, il eſt bien réel que vous l'aimez ?

ISBERGE.

Je ne ſais pas bien ce qu'on appelle aimer parmi vous ; mais voici, moi, ce que j'éprouve. Je ne ſonge qu'à Charles Martel, quand je ne le vois pas ; & quand je le vois, je n'apperçois que lui. Eſt-il gai, j'ai de la joie : s'il eſt triſte, je pleure. J'entends de toutes parts chanter ſes louanges, & je crois que ce ſont les miennes. Je voudrois voir tous les hommes à ſes pieds ; je voudrois le voir aimé de toutes les femmes. . . . . .

BARSINE (*avec ſurpriſe.*).

De toutes les femmes ?

ISBERGE.

Oui, de toutes, & cela leur ſera bien aiſé. . . . . Il m'a pourtant dit que vous le haïſſiez.

BARSINE, *vivement.*

Il vous l'a dit?

ISBERGE.

Oh! c'eſt ce que je ne puis croire; mais il le croit lui, & s'en afflige : ne voulez-vous pas le détromper?

BARSINE.

Vous-même, voulez-vous que je le détrompe?

ISBERGE (*avec vivacité.*)

Sans doute! & je vais. . . . .

BARSINE.

Arrêtez! . . . . Il ne ſe trompe point; je ſuis obligée de le haïr.

ISBERGE.

Vous n'en ferez rien, vous l'aimerez.

BARSINE.

Mais quel peut être votre but? Si ma haine attriſte votre amant, c'eſt qu'au moins il deſire que je partage ſon amour. Voulez-vous donc qu'il vous préfere une rivale?

ISBERGE.

Je veux qu'il ne ſoit plus affligé.

L'étonnement de Barſine augmentoit à chaque réponſe de la jeune Saxonne: une telle conduite n'avoit, ſelon elle, nulle vraiſemblance, & n'en aura gueres plus pour tout ce qu'on nomme parmi nous une femme *éduquée*. Mais il faut ſe rappeller qu'Isberge en ſçavoit beaucoup moins: elle ne dirigeoit point ſon cœur; c'étoit ſon cœur qui la dirigeoit. D'ailleurs, il n'eſt pas phyſiquement impoſſible qu'une femme qui aime ne ceſſe quelquefois de ſe préférer à ſon amant. Ces exemples, je l'avoue, ſont aſſez rares, & dès-lors paroîtront toujours ſinguliers. Barſine en jugea ainſi. Elle ne crut point à la ſincérité d'Isberge; elle crut même que ſa démarche avoit pour but de la braver. Son orgueil la fortifioit dans ce ſoupçon, parce qu'il parloit en elle plus que tout autre ſentiment. Elle reprit donc le ton de l'ironie & de l'aigreur. En vérité, diſoit-elle à Isberge, il y a de l'héroïſme dans votre conduite! peut-être auſſi n'y a-t-il que de la préſomption. Vous vous croyez ſûre de votre conquête; mais apprenez qu'un ſeul

de mes regards peut ramener à mes pieds l'invincible Martel. Hé bien! accordez-lui ce regard, s'écria vivement Isberge.

Apprenez, poursuivit Barsine, encore plus irritée, apprenez qu'on peut être passable sur les bords de l'Elbe, & l'être fort peu sur ceux de la Seine: apprenez que je vous trouve l'air gauche & le maintien trop uni, d'assez beaux yeux, mais qui ne disent rien; une bouche assez bien faite, mais qui ne sourit ni ne s'exprime jamais avec finesse; un air d'ingénuité rustique; en un mot, je ne vois rien en vous qui puisse vraiment vous faire aimer.

Il faut bien que cela soit, repliqua ingénument Isberge, puisque je ne puis me faire aimer de Charles Martel.

C'en est trop, s'écria Barsine, toujours plus persuadée qu'Isberge la railloit & la bravoit; il est temps de mettre fin à ce dialogue. Je pénètre le vrai sens de vos discours; mais quand même ils seroient sinceres, ils ne changeroient rien à ma disposition. J'en suis bien fâchée, reprit Isberge, & Charles Martel sera encore plus affligé que moi.

Alors Barsine se leva, plutôt pour con-

gédier la jeune Saxonne que pour lui faire honneur. A propos, lui dit-elle d'un ton dédaigneux, on m'a dit que vous étiez Princeſſe. Je vous jure que cela m'étonne! Eh! pourquoi? lui demanda Isberge.... C'eſt qu'une Princeſſe ſe reſpecte. Qu'appellez-vous ſe reſpecter? C'eſt de peſer un peu plus ſes diſcours & ſes démarches que vous ne le faites. On ne dit point à une femme, Princeſſe ou autre, qu'on aime un homme, quel qu'il ſoit: on lui dit encore moins qu'il eſt aimé. Cet aveu n'appartient qu'à nos villageoiſes.... Eſt-ce qu'il n'y a que vos villageoiſes qui aiment? interrompit Isberge: chez nous le rang de Princeſſe ne nous en diſpenſe pas; nous vivons, nous agiſſons comme les autres femmes; les autres femmes nous parlent comme je viens de vous parler. Notre rang de Princeſſe n'en impoſe point aux hommes: le moindre d'entre eux ſe croit notre égal, & on nous éleve, pour ainſi dire, à le croire. Mes aïeux étoient ſouverains: quelle préférence l'honneur d'en deſcendre m'a-t-il valu? Celle de laiſſer ma tête ſur l'autel de Wodan, ſi le grand, le généreux Charles Martel.... Je ſçais, je ſçais tout

tout, interrompit de nouveau Barſine, & je vous exhorte à porter auprès du grand, du généreux Martel, les expreſſions de votre reconnoiſſance; elles ſeront mieux placées qu'ici. A ces mots, elle tourna la tête, & il fallut qu'Isberge s'éloignât, bien confuſe & bien chagrine d'avoir échoué dans ſa démarche.

Celui qui en étoit l'objet ne parut point ſurpris de ce peu de réuſſite; il l'avoit prévu. Cependant il avoit peine à prendre ſon parti. Le croirez-vous, aimable Isberge, diſoit-il? C'eſt l'orgueil, le ſeul orgueil, qui fait agir & parler ainſi la Princeſſe d'Aquitaine. Peut-être n'eſt-elle pas inſenſible; mais il l'oblige de le paroître. Telle eſt la maniere dont on éleve parmi nous un ſexe que la nature avoit fait naître pour nous conſoler, & qui ſemble n'avoir pour but que de nous aſſujettir. Je ne ſçais quelle décence, mal entendue, le force à nous enviſager comme autant d'ennemis, à nous déguiſer tout ce qu'il penſe, tout ce qu'il deſire. Qu'en réſulte-t-il? Ce qu'il eſt naturel d'en attendre. Lorſque la défenſe ne ſubſiſte plus, l'habitude exiſte encore. On diſſimule avec l'époux, comme on a fait avec

l'amant. Souvent même la dissimulation change d'objet, & n'en est que plus facile à soutenir. Ainsi raisonnoit Charles Martel au fort de son dépit. Du reste, il se piquoit plutôt d'être grand Capitaine que grand Moraliste ; mais aux yeux d'Isberge, il parut l'un & l'autre. Elle s'applaudit de son extrême franchise, & en conclut qu'on étoit mieux élevé sur les bords de l'Elbe que sur ceux de la Seine.

Durant cet intervalle, Barsine reçut un exprès du Duc son pere. Eudes l'exhortoit à faire usage du pouvoir qu'elle avoit sur l'ame du vainqueur, pour obtenir qu'il la renvoyât. Il l'autorisoit à y joindre l'offre d'une forte rançon. Barsine fit inviter Charles, non à lui donner audience, mais à se rendre auprès d'elle. Il en fut surpris, & osa presque espérer qu'elle vouloit s'adoucir. On présume bien qu'il ne se fit pas attendre ; mais il fut bientôt détrompé. Seigneur, lui dit Barsine à l'instant même qu'il parut, je suis votre prisonniere, mais ma captivité n'ajoute rien à votre gloire ; vous pouvez même l'accroître, en me donnant à un pere que mon éloignement fait gémir. Ma liberté

peut auſſi vous être utile; déterminez le prix de ma rançon.

Madame, répondit Charles Martel, non moins piqué de ces dernieres paroles, qu'affligé des autres : s'il étoit queſtion de vous racheter, tous les tréſors, tous les Etats du Duc votre pere ne ſuffiroient pas. Il s'agit donc uniquement du ſacrifice que vous exigez de moi? Eh! pourquoi l'exiger? Où ſerez-vous plus libre qu'en ces lieux? N'y ſuis-je pas votre premier captif? Mais tout en parlant ainſi, il étoit déja plus qu'à demi réſolu de ſouſcrire à ce qu'elle vouloit. La premiere raiſon, c'eſt qu'il trouvoit peu d'honneur à la retenir malgré elle; la ſeconde, qu'il la retiendroit en pure perte; la troiſiéme, qu'il y avoit de l'héroïſme à ſe faire lui-même cette violence. Barſine voulut auſſi lui faire entrevoir qu'elle pourroit amener Eudes à des propoſitions de paix raiſonnables. Madame, lui répondit le Duc des François, vos efforts ſeront ſuperflus : le Duc d'Aquitaine m'envie une chimere, une vaine fumée que j'idolâtre encore plus qu'il ne la chérit. Pour qu'il ceſſât de me haïr, il faudroit que lui, ou quelque autre,

parvînt à me battre, & je jure par vos attraits, de tout employer pour n'être battu par perſonne. Ainſi, Madame, lorſque je ſouſcris à votre départ, le ſeul motif qui me détermine eſt de ſouſcrire à ce que vous exigez. Tant de ſoumiſſion ſera-t-elle ſans récompenſe ? Ne regretterez-vous pas du moins celui qui vous perd, & qui ne vous perd que pour ne vous pas déſobéir ?

L'Amant de Barſine croyoit ce raiſonnement ſans replique ; mais Barſine y répliquoit intérieurement. La docilité de Martel lui parut extrême, & elle jugea qu'Isberge en étoit le motif. Elle eût voulu, non pas être refuſée, mais être plus long-temps contredite. Dès-lors, au lieu de ſçavoir gré à Charles du ſacrifice, elle ne put même entiérement diſſimuler ſa jalouſie ; & en quittant le libérateur d'Isberge, elle l'exhorta à bien mettre à profit la reconnoiſſance de celle qui lui devoit le jour.

Ces paroles furent prononcées avec un ton auquel Charles ne ſe méprit pas ; mais il ne l'inquiétoit preſque plus. Il ſe trouvoit flatté que Barſine s'apperçût qu'Isberge étoit reconnoiſſante. Au moins, diſoit-il, ne lui

paroiſſai-je pas être laiſſé au dépourvu, & c'eſt un motif de plus pour me la conſerver. Une femme peut oublier l'amant qu'elle a le plus aimé, qui l'aime le plus; mais elle ne peut vouloir le céder à une rivale.

Toutefois le temps lui prouva qu'il s'étoit trompé. Barſine, arrivée auprès de ſon pere, lui trouva l'ame ulcérée contre ſon vainqueur. Il ne reſpiroit que vengeance, & vouloit même ſe venger dans tous les ſens poſſibles. C'eſt-là ce qui lui avoit fait ſi ardemment ſouhaiter d'avoir ſa fille en ſon pouvoir. Il eut la joie de remarquer en elle beaucoup de refroidiſſement pour le Duc des François. Il augura bien du projet qu'il avoit conçu; projet incroyable, s'il n'étoit confirmé, atteſté par tous les Hiſtoriens du temps : ce fut de faire épouſer ſa fille à Manuzza, jeune Sarraſin, Gouverneur d'une partie de l'Eſpagne, alors entiérement ſoumiſe aux Mahométans d'Afrique. Celui-ci, en faveur de cet étrange hymen, devoit ſecourir Eudes contre Charles Martel, devenu plus ſuſpect, plus odieux au Duc d'Aquitaine que tous les Mahométans de l'Univers.

Manuzza, quoique Sarrasin, étoit aimable, & sçavoit aimer. Il parut tel aux yeux de Barsine. On ne dit point, toutefois, s'il lui parut digne de l'emporter sur Charles Martel; mais on assure qu'elle le trouva extrêmement propre à la venger. Un seul point l'arrêtoit encore : c'étoit la religion de Manuzza. Il promit d'abjurer l'Alcoran, & Barsine jugea cette promesse des plus orthodoxes. Au moins, disoit-elle, en songeant à l'amant qu'elle trahissoit, & par qui elle se croyoit trahie, au moins ne paroîtrai-je pas avoir été quittée la premiere. L'ingrat s'est laissé gagner de vîtesse; peut-être va-t-il s'en applaudir. Il justifiera son choix d'après le mien. Que m'importe, après tout? Je n'ai au fond que suivi son exemple; & elle ajoutoit, en regardant Manuzza : comme je vais être vengée!

Le bruit de cette vengeance bizarre & cruelle, parvint promptement aux oreilles de celui qui en étoit l'objet. Il eut d'abord peine à le croire; mais il n'eut bientôt plus lieu d'en douter. Son étonnement égaloit sa douleur, & il s'y livroit aux yeux même d'Isberge, qui, à son ordinaire, la parta-

geoit. La perfide ! s'écrioit-il ; c'eſt peu de me donner un rival, elle oſe le choiſir parmi les barbares que l'Afrique a vomi dans nos climats ! Elle épouſe un vil Sarraſin, &, ſans doute, elle va bientôt embraſſer juſqu'à ſa Secte, pour mieux lui prouver ſon dévouement. Elle ſera Muſulmane, parce qu'un Muſulman a ſçu lui plaire. Quelle autre preuve lui reſtera-t-il à faire de ſon amour ?

Ces derniers mots rendirent Isberge rêveuſe. Elle ſe rappella que, malgré ſa tendreſſe pour ſon libérateur, elle étoit encore de la Secte de Wodan ; &, dès ce moment, on aſſure qu'elle entrevit toute l'abſurdité de ſon culte.

Elle n'épargnoit rien pour conſoler Martel, qui, de ſon côté, ſentoit moins la perte de Barſine, en voyant Isberge. Il ſongeoit ſur-tout à ſe venger. La marche des troupes avoit été ſuſpendue pour quelque temps ; elle fut hâtée par de nouveaux ordres. Le Duc d'Aquitaine vit l'orage s'avancer, & n'épargna rien pour lui faire tête. Il étoit brave, grand Capitaine, & jaloux de celui qui venoit l'attaquer : c'étoit-là

bien des raiſons pour ſe bien défendre. Un incident, qu'il n'avoit pas prévu, redoubla le danger de ſa ſituation. Abderame, Gouverneur en chef de toutes les Eſpagnes, & à qui Manuzza lui-même étoit ſubordonné; Abderame jugea que l'alliance de ce dernier, avec le Duc d'Aquitaine, étoit contraire aux intérêts des Maures, & il en jugeoit bien. Il réſolut d'en prévenir l'effet. L'expédient qui lui parut le meilleur, fut de tomber avec ſon armée ſur la Province où commandoit Manuzza. Celui-ci ſe défendit de ſon mieux, mais ſi malheureuſement, qu'il ne put même empêcher Barſine de tomber au pouvoir d'Abderame. Le Sarraſin la trouva aſſez belle pour ſéduire le plus ſage des Muſulmans. Toutefois il jura par ſon Prophete, qu'elle ne le ſéduiroit qu'autant qu'il étoit convenable, & il ajouta qu'il verroit bientôt ſi l'Aquitaine produiſoit beaucoup de femmes auſſi belles que Barſine.

C'étoit dire que l'Aquitaine le verroit bientôt lui-même avec ſon armée. Eudes s'y attendoit; & ſon gendre, qui vint ſe réfugier à ſa Cour, le lui confirma. Eudes

vit qu'il étoit perdu, ſi Charles Martel n'étoit pas généreux. Il lui fit demander une treve pour tout le temps qu'il auroit à combattre les Africains. Le Duc des François, quoiqu'irrité, lui accorda ſa demande, & offrit même de marcher à ſon ſecours, ſauf à ſe meſurer entre eux auſſi-tôt que l'ennemi commun ſeroit défait. Mais, ſoit que cette offre devînt ſuſpecte au Duc d'Aquitaine, ſoit qu'il ne voulût partager avec perſonne la gloire de vaincre Abderame, il n'accepta que la treve. Il réunit ſes forces, & s'avança à la rencontre des Sarraſins, qui n'avoient pas ſoupçonné qu'il oſât même les attendre.

Charles Martel regrettoit de le voir combattre ſeul. Ces regrets étoient le fruit de l'émulation & du deſir de délivrer Barſine; car on préſume bien que ſon infidélité n'avoit pas refroidi ſon premier amant. Il ſemble que l'amour ſe nourriſſe des mêmes alimens que la haine. Les perfidies, les injuſtices d'une Maîtreſſe, lui font rarement perdre l'empire qu'elle s'eſt acquis ſur nous : le plus ſouvent même elles l'augmentent. C'eſt en particulier ce qu'éprouvoit le héros de cette hiſtoire. Il avoit de quoi haïr, déteſter,

Barſine ; mais ce qu'il prenoit pour les fureurs de la haine, étoient les fureurs de l'amour.

La tendre Isberge l'aimoit toujours avec le même déſintéreſſement. Elle gémiſſoit, non d'être moins aimée que ſa rivale, mais de ce que ſon amant n'étoit pas heureux. Elle eût deſiré faire ſon bonheur, aux dépens du ſien propre. Charles ſentoit combien elle-même eût mérité d'être heureuſe. Il ne lui parloit jamais ſans s'attendrir. Cependant, ô bizarrerie ! ô foibleſſe injurieuſe ! il lui parloit preſque auſſi ſouvent de Barſine que d'elle-même.

Isberge, au ſurplus, étoit le ſeul témoin de ſes foibleſſes. Hors de-là, il ſembloit n'en avoir aucune ; il oublioit, pour ainſi dire, qu'il en eût. Toutes ſes démarches caractériſoient l'homme d'Etat, le grand Capitaine. Perſuadé qu'Eudes & ſes troupes ſuccomberoient ſous le nombre des ennemis, & que ce torrent s'étendroit juſqu'en France, il ſongeoit à l'arrêter dans ſa courſe. Il vouloit que ce déluge de barbares, loin d'inonder ſa patrie, vînt, au contraire, s'y engloutir.

Ce qu'il avoit d'abord prévu, arriva. Eudes fut vaincu, & se réfugia en France, avec les débris de son armée. Alors Charles Martel mit à l'écart tout ressentiment. Il reçut le Duc d'Aquitaine, comme il eût pu recevoir son ami & son allié. Il lui prodigua les honneurs, fit l'éloge de son courage, qui l'avoit, disoit-il porté trop loin; mais qui seroit bientôt à même de prendre sa revanche : en un mot, il le rassura, le consola de son mieux, & eut la générosité de ne point lui parler de sa fille. Eudes sentoit combien tant de grandeur d'ame l'humilioit; cependant il y parut sensible. Un seul point l'embarrassoit. Manuzza étoit dans son armée : comment cet époux de Barsine pourroit-il s'offrir aux yeux de son rival? C'étoit pour ce dernier une épreuve trop délicate. Aussi, ne put-il consentir à cette entrevue. Il fit dire au Sarrasin qu'il pouvoit bien se résoudre à le secourir, mais non se résoudre à le voir.

Le protéger, étoit déja un effort sublime. Charles Martel ne l'entendoit nommer qu'en frémissant. Il ne se rappelloit qu'avec horreur que Barsine étoit à lui;

il ſongeoit même à rompre des nœuds ſi étranges. Il ſongeoit, ſur-tout, à la retirer des mains d'Abderame; car il craignoit que le barbare ne la reſpectât pas long-temps, ſuppoſé même qu'il l'eût reſpecté juſqu'alors. Ce qu'il éprouvoit ne peut que difficilement s'exprimer. Lui-même auroit eu peine à le définir. Devoit-il s'intéreſſer encore à la femme de Manuzza? Devoit-il s'abaiſſer juſqu'à la lui ravir? Ne devoit-il pas plutôt la mépriſer, la laiſſer en proie aux attaques de ſon farouche vainqueur? Voilà donc, pourſuivoit-il, où l'orgueil a réduit cette altiere Princeſſe! Je l'euſſe adorée, un autre la maîtriſe: j'euſſe été ſon eſclave, un autre eſt devenu ſon tyran. Charles joignoit beaucoup d'autres raiſonnemens à ceux-là. Il en ſentoit toute la force, toute la juſteſſe; mais il finit par deſirer de voir Barſine en ſon pouvoir.

Il n'en témoigna cependant rien à Isberge. Il craignoit de l'affliger, & il ſentoit combien il y auroit d'injuſtice à le faire; mais la jeune Saxonne étoit trop attentive à ſes mouvemens, y prenoit trop d'intérêt, pour ne pas deviner une partie de ce qu'il n'o-

ſoit lui dire. Un mot échappé la mit ſur la voie. Elle queſtionna le Héros juſqu'au point de l'embarraſſer ; & enfin il lui détailla ce qu'il s'étoit bien propoſé de lui taire. Il faut tout dire ; cette confidence attriſta Isberge. Elle croyoit ſa rivale un peu moins à craindre depuis ſa trahiſon ; mais elle reconnut qu'un amant trahi, n'en eſt ſouvent que plus foible. Isberge, de ſon côté, diſſimula ſa douleur, & ne laiſſa éclater que ſon zèle. Seigneur, dit-elle à Charles, je vois que tu ne peux être heureux ſans Barſine, & que je ne puis, moi, rien faire ici pour ton bonheur. Tu m'as dit bien des fois que j'égalois pour le moins Barſine en beauté, propoſe à Abderame de te céder ſa priſonniere, & je m'offre d'aller prendre ſa place. Tu ſeras content, cela me ſuffit.

Isberge pleuroit en parlant de la ſorte ; ce qui n'empêchoit pas que ſa propoſition ne fût ſincere. Charles Martel en étoit perſuadé, & n'en fut que plus attendri. Qu'entends-je ! s'écria-t-il, quel nouveau ſacrifice méditez-vous ? en prévoyez-vous bien toutes les ſuites ? J'ai tout prévu, reprit

Isberge d'un ton ferme ; je n'ai abſolument rien à craindre ; & comme je prévois que je t'aimerai toujours, Abderame n'aura rien à eſpérer. Songez, repliqua le Duc des François, ſongez qu'un Sarraſin ignore auprès d'une femme toute eſpece d'égards & de retenue. Raſſure-toi, je ſçais le moyen d'arrêter ſes violences. Eh ! quel eſt ce moyen, demanda encore Charles Martel ? c'eſt de ſuppoſer qu'il faut de nouveau appaiſer Wodan, ou bien que le premier ſacrifice n'a pas été interrompu. Je vous entends, mais n'eſpérez pas que j'y ſouſcrive. Qui, moi ? conſentir à vous perdre ? Ah ! croyez que loin de vous mon bonheur ſeroit toujours imparfait ; croyez que mon cœur veut être tout à vous, qu'il y ſera. En parlant ainſi, Charles Martel étoit aux genoux d'Isberge, lui preſſoit les mains, & les lui baiſoit avec une ardeur qui appuyoit parfaitement bien ſon diſcours.

Cet entretien eût continué, mais il fut interrompu par l'arrivée d'un exprès d'Abderame. Ce Chef des Sarraſins venoit de recevoir du ſein de l'Afrique une quantité prodigieuſe de nouvelles troupes. Tout ſem-

bloit lui promettre une conquête assurée; mais la renommée & les victoires de Charles Martel, mettoient un frein à ses espérances. Il vouloit entrer avec lui en composition, & l'attaquoit par l'endroit le plus foible. Voici quelle étoit sa lettre, écrite en langue Françoise, & en style Arabe.

ABDERAME, Général des Fidèles, Commandant de toutes les Espagnes, & bientôt Conquérant de toutes les Gâules, à CHARLES MARTEL, Duc des François.

Je vais couvrir de Soldats la terre qui t'a vu naître, & qu'en vain tu voudras défendre. Tu es brave, mais je le suis aussi; & mes troupes surpassent les tiennes en nombre, comme celui des feuilles, dans la plus belle des saisons, l'emporte sur celui des arbres. Ainsi, crois-moi, préviens ta ruine. Remets entre mes mains le traître Manuzza, *& cesse de protéger l'ambitieux Duc d'Aquitaine. Ses Etats sont à moi par droit de conquête. Je consens à borner là celles que je puis faire, si tu exécutes ce que je propose. Je ferai plus, je remettrai en ton pouvoir la jeune* Barsine, *belle comme les Houris du*

Prophete, & qu'on m'a dit être bien chere à ton cœur. Profite du ſeul moyen que je t'offre, de recouvrer ta maîtreſſe, & de conſerver tes Etats.

Cette lettre cauſa à Charles Martel une ſurpriſe mêlée d'indignation. Il eût fait, pour délivrer Barſine d'eſclavage, tous les ſacrifices que pouvoit permettre ſa gloire; mais il frémit du prix qu'on oſoit mettre à cette délivrance. Manuzza étoit ſon rival; mais Manuzza étoit devenu ſon protégé. Eudes l'étoit devenu lui-même. Dès-lors, la deſtinée de l'un & de l'autre ſe trouvoit liée à la ſienne. Il avoit conſtamment refuſé de voir le premier : il crut devoir alors l'aſſurer de vive voix, qu'il n'avoit rien à craindre, ni pour ſes jours, ni pour ſa liberté. C'eſt ce qu'il effectua ſur le champ, quoique ſon averſion pour ſon rival fût toujours la même. Ecoute, lui dit-il, après l'avoir informé des propoſitions d'Abderame, ta préſence ne m'eſt pas devenue plus agréable; mais je viens te confirmer en perſonne, que tu n'as rien à craindre pour la tienne, que ton aſyle eſt ſacré. Manuzza lui répondit qu'il n'avoit aucun ſoupçon à cet égard;

& en effet, le ton de ſa réponſe étoit celui de la confiance. Charles Martel lui en tint vraiment compte. Après quoi il inſtruiſit, en ces termes, Abderame de ſa réſolution :

LE DUC DES FRANÇOIS au Général des Maures.

J'ai lu tes menaces, mais j'en crains peu l'effet. Raſſemble, ſi tu le peux, toutes les forces de l'Afrique, & viens à leur tête fondre ſur ma patrie, tu me verras voler à ta rencontre. Je n'ai beſoin que de petites armées pour en battre de grandes. Il me ſuffit d'une poignée d'hommes pour en diſperſer une multitude. N'eſpere donc pas me voir trahir ceux qui ont imploré ma protection. Mets à prix d'or la rançon de ta priſonniere, & l'or te ſera prodigué. Sinon, reſpecte-la, comme tu le dois, & je te promets les mêmes égards pour ton ſerrail & tes favorites.

On voit qu'il régne un peu de ſuperbe dans cette lettre, & Charles ne l'ignoroit pas ; mais il ſçavoit que la modeſtie eſt en pure perte vis-à-vis des Orientaux. Le ton de la réſerve leur paroît celui de la crainte.

Abderame fut extrêmement ſurpris de la hauteur de cette réponſe. Il ne la trouva, toutefois, ni ridicule, ni fanfaronne. Tant de lauriers moiſſonnés par la main qui venoit de l'écrire, en réaliſoient les expreſſions; elles ſembloient n'avoir rien que de naturel. Cependant le Chef des Sarraſins continue ſa marche, & les deux armées ſe rencontrent dans la vaſte plaine de Tours.

Il n'étoit point rare alors de voir des femmes du premier rang, ſuivre les armées au plus fort de leurs expéditions. Souvent même leur préſence excita les guerriers à tenter & effectuer des prodiges; mais dans uné occaſion où ſoixante mille François avoient à combatre quatre cens mille Sarraſins, il pouvoit ſurvenir, au milieu même de la victoire, des incidens inévitables. Charles, par cette raiſon, exhorta les Dames qui ſe trouvoient dans ſon camp, à s'en éloigner. Quelques-unes y conſentirent, d'autres ne purent s'y réſoudre, & Isberge fut de ce nombre. Elle eût voulu partager tous les périls que ſon amant alloit courir. Il fut témoin de ſes alarmes, & il eut la ſatisfaction de voir qu'elles étoient

extrêmes. Au ſurplus, il ne ſe permit pas d'en jouir long-temps. Le deſir de vaincre ſurmontoit en lui tout autre intérêt. L'amant faiſoit alors place au héros; & il ne ſe rappelloit, dans ces momens, ni la tendreſſe d'Isberge, ni l'infidélité de Barſine.

On ſçait quel fut l'événement de cette fameuſe journée. Les Africains y combattirent avec fureur, & les François avec un courage fait pour tout ſurmonter. Ils moiſſonnoient leurs ennemis comme un feu qui parcourt & dévore une plaine fertile. Abderame tomba ſous les coups de Charles Martel, & l'Hiſtoire nous dit que le champ de bataille fut couvert de trois cens mille Sarraſins.

On s'empara du camp des vaincus, &, comme c'eſt l'uſage de tous les temps, on le pilla; mais le Général François avoit ordonné que les tentes d'Abderame fuſſent épargnées, ainſi que tout ce qu'elles renfermoient. Il en ſortit un jeune Sarraſin, qui ſupplia qu'on le conduisît dans celles de Charles Martel, & ſa demande lui fut accordée. Il en fit une nouvelle, qu'il n'eût pas ſans doute obtenue en Aſie, mais qui

dès-lors ne se refusoit point en France ; ce fut d'être admis à l'audience d'Isberge. Il obtint cette seconde faveur, & bientôt il en exige une troisiéme ; ce fut de rester seul avec la jeune Saxonne. Elle-même en parut d'abord surprise ; mais, ce qui surprit davantage ceux qui étoient présens, à peine le jeune inconnu lui eut dit un mot à l'oreille, qu'elle ordonna qu'on le satisfît.

Cet inconnu étoit Barsine elle-même. Abderame l'avoit fait ainsi déguiser, de même que ses propres femmes, sans doute pour qu'elles échappassent mieux aux regards des François, si l'avantage étoit pour eux. Barsine, à l'ombre de ce déguisement, songeoit à fuir les regards de Charles Martel, & ne doutoit pas qu'Isberge ne lui en procurât volontiers les moyens ; mais Barsine se trompoit. La jeune Saxonne, quoique plus instruite qu'auparavant, avoit conservé sa premiere candeur. Elle sentoit plus vivement l'indifférence de celui qu'elle aimoit, & ne changeoit rien à sa maniere d'aimer, c'est-à-dire, qu'elle préféroit toujours le bonheur de son amant au sien même. Elle en donna, dans cette occasion, une preuve,

qui doit aujourd'hui manquer de vraiſemblance. Non, Madame, diſoit-elle à Barſine, je ne ſerai point complice de votre évaſion. Le Héros qui vous aime en gémiroit, & je veux lui épargner ce chagrin. Ah! plutôt, reprenoit Barſine, épargnez-moi l'humiliation de paroître à ſes yeux! Je ne puis plus, je ne dois plus être à lui. Quels qu'ils ſoient, j'ai formé des nœuds..... Vos nœuds peuvent ſe rompre, lui repliqua la jeune Saxonne; vous en formerez d'autres plus illuſtres. J'en mourrai, ſans doute, ajoutoit Isberge en ſoupirant; mais ſi Charles Martel eſt heureux, je mourrai contente. Alors, malgré les nouvelles inſtances de Barſine, elle ordonna qu'on le fît chercher. Il reparut après avoir, de toutes parts, aſſuré les ſuites de ſa victoire. Il s'étoit auſſi occupé du ſoin de recouvrer la Princeſſe captive. Quelle fut ſa ſurpriſe, de voir Isberge la lui préſenter, & ſur-tout d'apprendre qu'il ne la revoyoit que par elle! Quoi! s'écria-t-il, ne vous laſſerez-vous pas de vous immoler? Quelle ame j'ai méconnue! Que votre cœur eſt bien digne de vos charmes! Vous m'avez conſtamment préféré à vous-même;

je ſerois le plus ingrat de tous les hommes, ſi je ne vous préférois à tout ce qui exiſte; mais c'eſt la tendreſſe qui parle ici encore plus que la reconnoiſſance. Oui, pourſuivit-il, en tombant à ſes genoux, oui je vous jure un amour, une fidélité à toute épreuve! Mon cœur va réparer ſes injuſtices. Vengez-vous de ſa réſiſtance, & jugez de votre empire ſur lui, par ſa docilité.

Qui pourroit exprimer la ſurpriſe & la joie d'Isberge? Elles ne pouvoient être égalées que par l'embarras & la confuſion de Barſine. Elle voyoit aux pieds de ſa rivale ce Héros ſi terrible dans les combats, & qui venoit de mettre le comble à ſa gloire. Pour Isberge, elle n'y voyoit que Charles Martel, & l'amant l'occupoit beaucoup plus que le héros, parce qu'elle avoit plus d'amour que de vanité. Elle ne répondit à ſes diſcours qu'en le relevant; mais il régnoit dans ſes regards, & dans ſa rougeur, une expreſſion facile à interpréter. Charles enfin eut lieu de juger qu'Isberge ſeroit peu vindicative. Pour vous, Madame, dit-il à Barſine, je ne m'oppoſe plus à l'empreſſement que vous avez de me fuir. Vos charmes

n'ont rien perdu de leur éclat ; mais, heureusement pour mon cœur, ils ont perdu de leur pouvoir sur lui. Il a fallu combattre pour vaincre, & il n'y avoit qu'Isberge qui pût me procurer cette victoire.

L'altiere Barsine dévoroit, avec peine, un pareil discours. Sa fierté ne put même encore se démentir. Elle félicita le Duc des François, de l'avoir oubliée si à propos, puisque d'autres nœuds l'enchaînoient loin de lui. Ces nœuds, Madame, reprit Charles Martel, ces nœuds, dont il eût mieux valu ne point parler, sont pour jamais rompus : Manuzza est tombé sous les coups de ses compatriotes.

A cette nouvelle, Barsine resta confondue, pétrifiée, & jugea que l'abandon étoit bien réel. D'autres motifs de regrets se joignirent peut-être encore encore à celui-là. Elle ne fit plus au Héros François qu'une seule demande ; ce fut d'être conduite à Eudes, son pere, & sa demande lui fut accordée sur le champ. Eudes la revit avec une extrême joie, mais au bout de quelque temps il la perdit de nouveau. Elle disparut sans le prévenir, & courut s'enterrer dans

un triſte Monaſtere. Là elle gémit, dit-on, d'avoir été l'épouſe d'un Sarraſin, & peut-être encore plus, de n'être pas celle du vainqueur des Sarraſins.

Quant à Isberge, elle n'eut déſormais nulle occaſion de gémir. Elle fit le bonheur de ſon amant, ſon amant fit le ſien. La gloire l'arracha bien ſouvent de ſes bras; il y fut autant de fois ramené par l'amour. Il ne ceſſa point d'être un héros, & fut toujours un époux tendre. Isberge, de ſon côté, perdit quelque choſe de ſon ignorance aimable; mais elle n'en ſçut jamais aſſez pour aimer moins.

LE SAGE;

LE SAGE, HONTEUX DE L'ÊTRE.

CONTE.

QUE le brillant tourbillon du monde m'excede! s'écrioit Dorval; que ces ſoupés divins m'ennuyent! que je ſuis las d'être cité, recherché, imité! d'afficher des travers que je mépriſe; de parler un jargon que j'entends à peine; de créer de nouvelles modes & de nouveaux mots; enfin; d'être à tout Paris, & de ne pouvoir être à moi! Jamais on ne ſe donna tant de peine pour acquérir le titre d'homme eſtimable, que moi, pour mériter celui de fat. Quittons un rôle qui m'a ſi bien réuſſi. Il m'eſt étranger, & je veux finir par celui qui m'eſt propre.

Ainſi parloit Dorval, l'homme à la mode, mais qui, au fond, rougiſſoit de l'être. Ce diſcours peignoit ſon vrai caractere. Dorval,

parvenu à l'âge de trente ans, en regrettoit douze perdus dans la diſſipation. Il avoit en lui de quoi ſe rectifier ; un eſprit juſte, quoique brillant ; un cœur ſenſible, quoique partagé. Douze ans de travers n'avoient pu anéantir cet heureux naturel, & Dorval n'aſpiroit qu'à ſe montrer tel que la nature l'avoit fait naître.

Une ſeule difficulté l'arrêtoit. Comment changer de rôle ſi ſubitement ? Croira-t-on à cette métamorphoſe ? .... Eh ! que m'importe que l'on croie ou que l'on doute ? ajoutoit Dorval. Je veux déſormais vivre pour moi. On me prêtera, ſans doute, bien des ridicules. J'ai, ſans rien prêter, de quoi prendre ma revanche.

Tout conſidéré, cependant, il crut devoir encore diſſimuler. On n'apperçut aucun changement, ni dans ſa conduite, ni dans ſes diſcours ; mais il étoit difficile que cette contrainte ſubſiſtât long-temps. Dorval épioit l'occaſion de s'en dédommager. Elle ſe préſenta d'elle-même.

Il étoit lié avec le Chevalier de Séricourt, plus jeune que lui de quelques années. Séricourt ſe glorifioit même d'avoir paru

dans le monde ſous ſes auſpices, d'avoir profité de ſes leçons. Il eſt vrai que jamais éleve ne ſaiſit mieux celles de ſon maître. Il eſt vrai auſſi que jamais vocation ne fut moins équivoque. Séricourt étoit, par nature, ce que Dorval n'étoit que par ſyſtême.

Que deviens-tu donc? lui diſoit un jour ce diſciple zélé; on ne te rencontre nulle part, &, ce qui eſt bien moins concevable, on te trouve chez toi. Il ne te manque plus que d'y être un Platon à la main. Sçais-tu qu'il ne me ſera bientôt plus permis de me dire ton éleve?

Qui le croiroit? Dorval fut embarraſſé par ce diſcours. Loin de faire parler la raiſon, il eut recours au perſifflage. Ne puis-je pas, diſoit-il, prendre quelques jours de repos? Le moyen de ſuffire à tout! Les Gens du Palais ont leurs vacances; crois-tu que nous méritions moins d'avoir les nôtres?

Beaucoup mieux, reprit Séricourt; mais que dira la tendre Dorimene, elle qui veut être aimée avec tant d'exactitude? ..... Elle s'accoutumera à l'être, comme tant d'autres..... Et la vive Eliane, qui ne ſçut

jamais attendre ? .... Elle attendra. ... Tu vas perdre, sans retour, la prude Araminte : une prude ne veut point être négligée..... Elle s'y fera. ... Pour la coquette Eglé, que de coups d'œil elle aura prodigués durant ton absence ! .... Elle m'en dédommagera. Il faut pourtant, ajouta Séricourt, quitter dès demain ta solitude. ..... Eh pourquoi dès demain ? .... C'est que je t'ai engagé : je t'ai promis à la Comtesse.... Je n'ignore pas que tu fais les honneurs de sa maison ; mais voudrois-tu aussi m'y installer ? ..... Pourquoi non ? Je t'exhorte à faire de ton mieux, & je m'engage à faire du mien pour te produire..... Avoue, mon cher, qu'il y a là bien du désintéressement, ou de la présomption ? N'êtes-vous pas au mieux l'un avec l'autre, la Comtesse & toi ?.... Je l'ai cru, & elle aussi ; mais nous nous trompions tous deux. C'est une chose merveilleuse que notre embarras mutuel.... ; Toi, embarrassé ?.... Parbleu on le seroit à moins. Que dire à une femme à laquelle on a tout dit, & qui elle-même ne sçauroit que répondre ?... J'entends ; tu me délegues ton embarras ; mais si tu vas redoubler le

ſien ? ... Non, elle te diſtingue. Je t'avouerai même que ce qui l'avoit d'abord prévenue en ma faveur, c'eſt l'honneur que j'ai d'être ton éleve..... Fort bien, diſoit Dorval en lui-même, je vois qu'il faudra maintenir auprès d'elle ma réputation; c'eſt aſſez mal remplir mes projets de retraite. Ce n'eſt pas tout, pourſuivit Sériçourt, il faut nous rendre dès aujourd'hui à ſa campagne. Elle y prépare une fête brillante, & je veux que tu en ſois le héros. .... Une Fête, & pour qui ? .... Pour ſon mari. ..... Quoi ! ſe ſont-ils rapprochés ? .... La bonne plaiſanterie ! Eſt-ce qu'on ſe rapproche ? La Comteſſe, en femme raiſonnable, permet une fois par an à ſon mari de ſe croire quelque choſe dans ſa maiſon. De ſon côté, il eſt aſſez diſcret pour ne point abuſer de cette indulgence.

Dorval oppoſa quelques difficultés à ce départ ſubit ; mais il n'eut point la force d'inſiſter. Veux-tu, diſoit Sériçourt, laiſſer le Comte tête-à-tête avec ſa femme ? Il ſe croiroit en bonne fortune.

Le Château de la Comteſſe n'étoit éloigné de Paris que de huit lieues. Déja Dorval

& Sérícourt en avoient franchi la moitié. Ils voyageoient chacun dans leur voiture, qui l'une & l'autre étoient des plus brillantes. Une voiture d'une autre eſpece, un ſimple char de campagne attelé de deux bœufs, fixa tout-à-coup l'attention des deux voyageurs. On voyoit ſur le char une jeune fille vêtue de blanc, couronnée de fleurs, & d'une beauté ſinguliere. Elle étoit aſſiſe ſur un monceau d'épis nouvellement moiſſonnés. D'une main elle tenoit une faucille ornée galamment, de l'autre, un faiſceau de liens raſſemblés avec des rubans de diverſes couleurs; des gerbes liées comme ce faiſceau, s'élevoient pour elle en forme de trône. Telle, ſans doute, parut Cérès, avant que d'être la mere de Proſerpine, ou telle fut Proſerpine, avant que d'être enlevée à ſa mere.

Autour de ce char s'avançoit gaiement une troupe de jeunes gens des deux ſexes. Le ſon de quelques inſtrumens, la plupart champêtres, égayoit & régloit leur marche. Plus loin on voyoit venir les peres de ces jeunes gens. Tout ce cortége avoit quelque choſe de frappant & de nouveau. Sérícourt

en dérangea un peu l'ordre, tant sa voiture frisa de près le char de la jeune personne. Elle est divine ! s'écria-t-il, avec un ton & un regard qui la déconcerterent ; elle est divine ! Mais il faut troquer ces fleurs contre des diamans, & cette rustique voiture contre un leste vis-à-vis.

La rustique voiture avançoit toujours, ce qui empêcha Sérícourt d'en dire davantage. Quant à Dorval, il avoit ordonné à ses gens de laisser le chemin libre, & de s'arrêter. Il contemploit ce spectacle avec surprise, mais avec encore plus d'intérêt. Il se rappella que c'étoit l'usage, en certains lieux, de terminer ainsi la récolte, & de choisir pour Reine des Moissons la plus jolie fille du village : on ne pouvoit, disoit-il, mieux choisir. Que de trésors, qui n'ont peut-être pour asyle qu'une misérable cabane ! Quel Palais ne pourroient-ils pas embellir ? Ses regards étoient absolument fixés sur cette Reine champêtre ; ils ne firent qu'augmenter son embarras, & cet embarras l'embellissoit encore. Dorval crut même découvrir que ce trouble ne ressembloit point au premier, c'est-à-dire, à celui que le

perſifflage de Séricourt avoit cauſé à la belle Villageoiſe. Cette idée fit ſur lui une impreſſion qui l'étonna ; mais elle n'étonnera point ceux qui ſçavent que dans une Villageoiſe, comme dans une Princeſſe, les droits de la beauté ſont les mêmes. Des yeux qui n'ont rien dit encore, ſont bien éloquens lorſqu'ils eſſayent de parler.

Dorval ne pourſuivit ſa route qu'à regret. Il vit Séricourt occupé à queſtionner un de ceux qui fermoient ce cortége ruſtique. Cet homme étoit un peu mieux vêtu qu'un Villageois ordinaire, mais du reſte il en affectoit la ſimplicité. Que ſignifie, lui demandoit Séricourt, cet appareil ſingulier ? Que la moiſſon eſt finie, répondit l'homme champêtre..... J'ignorois qu'on en célébrât ainſi la clôture..... Bien d'autres que vous l'ignorent. C'eſt un ancien uſage que je fais revivre. Il amuſe cette jeuneſſe, & tout amuſement conſole..... Eſt-ce auſſi pour vous conſoler que cette jolie enfant a été choiſie par vous ? .... Je ne l'ai point choiſie, elle a été élue..... Avoit-elle des concurrentes ? Si cela eſt, il faudra venir ſe pourvoir ici..... L'emplette pourroit bien ne

pas vous satisfaire : nos Villageoises sont si simples ! .... On les forme. Par exemple, je veux que cette jolie enfant, qu'on promene, perde avant six semaines le tic de rougir. .... Je vous réponds qu'elle rougira encore dans six mois. C'est un tic dont j'espere qu'elle ne se défera point. .... Avez-vous quelque intérêt qu'elle le garde ? .... Cela pourroit être. J'ai aussi quelque crédit auprès d'elle. .... Ce crédit-là, mon cher, est un peu sujet à caution ; mais n'importe : ne pourriez-vous pas l'employer en ma faveur ? .... Auprès d'elle ? ... Bien entendu. .... Oui-dà ! la commission a son mérite. Oh ! je vous réponds de m'en acquitter comme je dois ! .... Il me semble, bon homme, que vous plaisantez ? .... Point du tout, je parle aussi sérieusement que vous-même. .... Je vous crois le sens commun, ainsi vous sentez qu'on ne plaisante point un homme de ma sorte. .... Ah, Monsieur ! interrompit le Villageois, n'auriez-vous point le malheur d'être homme de qualité ? .... Sans doute, je le suis. Qu'entendez-vous par ce malheur ? .... Peut-être aussi êtes-vous bien en Cour ? ....

On ne peut y être mieux..... Hélas ! tant pis ! Je gage même que vous faites les délices de la bonne compagnie ?..... Je m'en flatte..... J'en ſuis déſeſpéré pour vous ! .... Je vois auſſi que vous avez dû trouver peu de cruelles ?.... Eſt-ce qu'on en trouve ? Je ne m'en ſuis point encore apperçu..... Monſieur ! fuyez ce malheureux Village, vous en rencontreriez..... Comment ?.... Cette petite Cécile, qui vous paroît ſi jolie.... Hé bien ?... Hé bien ! plus un homme de Cour eſt aimable, plus il l'effraie..... Elle s'apprivoiſera.... J'en doute. On lui a furieuſement gâté l'eſprit à ce ſujet..... C'eſt apparemment quelque ruſtre ?..... C'eſt ſon propre pere..... On commencera par le convertir. La Philoſophie villageoiſe ne tient gueres contre certains argumens..... C'eſt un homme bien opiniâtre, je vous en avertis..... Opiniâtre comme on l'eſt dans ces ſortes d'occaſions..... Celui-là l'eſt dans toutes. Je vais, en deux mots, vous le faire connoître. Il prêche ſans ceſſe à tout le Village qu'on n'eſt heureux que quand on eſt petit, & quand on n'approche point des Grands.

Il dit avoir eu le malheur de les chercher, & enſuite le bonheur de les fuir. Il les fuit encore..... C'eſt apparemment, interrompit Séricourt, quelque miſanthrope ſubalterne?... Point du tout; c'eſt un homme fort gai; &, ce qui eſt encore plus rare, on ne le voit jamais triſte.... Et que fait-il dans ce Village?.... Il fait valoir ſon bien..... Ce bien eſt-il conſidérable?... Non, mais il lui paroît ſuffiſant.... Et Cécile, quelles ſont ſes occupations?..... Celles qu'on donne à une jeune fille, qu'on ne veut pas fatiguer. Ce qui me conſole, reprit Séricourt, c'eſt qu'on a reſpecté la fraîcheur de ſon teint.... Oh! pour cela ſon pere y veille lui-même. Il dit que quand une femme eſt belle, ce qu'elle peut faire de mieux, c'eſt de l'être toujours.... Il a raiſon. Parbleu! je veux l'en remercier... Il n'y a pas de quoi, repliqua l'inconnu en ſouriant. Alors il s'éloigne avec vîteſſe, & Séricourt demeure étonné pour la premiere fois.

Dorval ne put entendre qu'une partie de ce dialogue, mais il devina aiſément le ſurplus. Cet homme, diſoit-il, n'eſt rien

moins qu'un payſan ; c'eſt un rôle qu'il joue, ſoit par ſyſtême, ſoit par caprice. J'aimerois mieux que ce fût par ſyſtême. Je médite moi-même un perſonnage qui pourra ſembler auſſi bizarre que le ſien.

Sérícourt, de ſon côté, avoit ſon projet. Il faudra bien, diſoit-il, apprivoiſer cet homme, ou recourir à d'autres voies pour tirer cet enfant d'eſclavage. Que dis-tu de cette rencontre ? cria-t-il à Dorval, qui le regardoit en riant. Je dis, reprit ce dernier, qu'on peut être belle dans un char traîné par des bœufs, & homme d'eſprit ſous un habit ruſtique. Avoue cependant, reprit Sérícourt, que cet homme d'eſprit a beſoin qu'on le forme. Il veut enterrer cette jeune Cécile dans ſon Village ; elle eſt faite pour quelque choſe de mieux. Je lui deſtine la place de Rhodope.

Il eſt bon d'obſerver que cette Rhodope étoit une courtiſane aux gages de Sérícourt. La comparaiſon déplut à Dorval ; il alloit en démontrer l'injuſtice ; mais Sérícourt avoit pourſuivi ſa route, & ſon rival fut contraint de l'imiter. D'ailleurs, c'étoit ſe déclarer hautement le partiſan de la raiſon,

& le foible de notre Sage étoit de n'oſer le paroître.

L'image de Cécile ne le quittoit cependant pas. On arrive. Ah ! c'eſt Dorval, s'écria la Comteſſe, avant même que celui-ci l'eût apperçue ; c'eſt Dorval, nous ne craignons plus ni l'ennui, ni le pédantiſme, il ſçaura bien leur en impoſer. Ce diſcours embarraſſa Dorval. Hé bien ! diſoit-il en lui-même, ne voilà-t-il pas de nouvelles entraves ? puis-je démentir ici mon premier rôle ? Non, il faut le ſoutenir, mais en continuant de l'apprécier ce qu'il vaut.

En effet, il le ſoutint. Il avoit dans Séricourt un émule qui n'épargnoit rien pour l'effacer, & à qui ce rôle étoit naturel. Croiriez-vous, diſoit-il à la Comteſſe, que le ſérieux gagne Dorval de jour en jour ? C'eſt un homme qui s'enterre chez lui, & il n'a pas fallu moins que votre nom pour l'arracher à ſon boudoir.

Je ſuis, reprit-elle, flattée de la diſtinction, mais il eſt affreux de ſe ſéqueſtrer ainſi ; c'eſt déroger bien ſubitement. Madame, reprit Dorval d'un ton libre, je ſuis ferme dans mes principes ; mais j'avoue que cer-

tains cercles me ſemblent quelquefois ſi ennuyeux.... Quoi! Marquis, vous pourriez vous ennuyer?.... Madame, je n'ai pas le privilége excluſif de ne m'ennuyer jamais. Je l'ai, moi, reprit la Comteſſe, & l'uſage en eſt facile. Premiérement, je m'amuſe de tout. Et moi auſſi, ajouta Séricourt. Mais, Madame, repliqua Dorval, tout n'eſt pas amuſant! Pardonnez-moi, reprit la Comteſſe, tout peut l'être pour nous : cela dépend de notre maniere de voir. Les objets prennent à nos yeux la teinte de notre ame. Si elle eſt triſte, ils ſeront lugubres; ſi elle eſt gaie, tout le noir diſparoîtra. Ne prenons rien au ſérieux, l'ennui ſe gardera de nous approcher. J'ai vu, ajouta Dorval, des gens ſérieux qui ne s'ennuyent point. C'eſt, reprit la Comteſſe, qu'ils s'amuſoient à être graves. Pour vous, Marquis, je crains que Séricourt n'ait dit vrai; vous deviendrez grave ſérieuſement..... Je n'en crois rien; mais enfin, qu'en réſulteroit-il? Un million de brocards. Tant de gens que vous avez perſifflés, déſolés, prendroient leur revanche. On vous redoutoit, on vous bravera : vous ſerez honni, tym-

panisé. On n'attribuera point votre changement au choix volontaire d'un nouveau rôle, mais plutôt à l'incapacité de soutenir celui que vous aviez d'abord pris. . . . . Oh! pour celui-là, Madame, j'ai fait mes preuves.... Il faut les réitérer, Monsieur.... Qu'à cela ne tienne, je suis en fonds. Mais vous, Madame, quelles sont ici vos ressources? La campagne fournit peu. . . . . Beaucoup, Monsieur, au contraire, beaucoup. Ce ne sont pas les mêmes ridicules qu'à Paris; mais enfin, ce sont des ridicules. Par exemple, j'ai pour voisine une Baronne, qui l'est depuis un demi-siécle, & qui ne soupçonne pas de plus beau titre. Elle habite constamment un Château bâti par un de ses ayeux, qui suivoit l'arriere-Ban à la journée des *Eperons*. La forme de ce Château est sacrée pour elle. Jamais elle ne comprendra qu'il puisse y en avoir un sans tourelles & sans pont-levis. Sa garenne & son colombier ont aussi beaucoup de part dans les distinctions qu'elle exige. On ne la verra jamais s'absenter un Dimanche, tant elle est jalouse des droits honorifiques de sa Paroisse. J'espere cependant que nous

pourrons nous en amuſer. D'ailleurs, j'ai des Vaſſaux; je ne leur impoſe pas de pénibles corvées, mais je cherche à lire dans ces ames groſſieres, & j'y lis quelquefois bien des choſes. J'y vois que la nature toute ſimple ne l'eſt point à l'excès. Les plus déliés d'entr'eux ſe jouent des autres : cette regle eſt la même pour tous les hommes. A propos de gens groſſiers, il eſt bon de vous prévenir que ce ſont mes Vaſſaux qui font les honneurs de la fête que je prépare..... Il eſt vrai, interrompit Séricourt, que dans une fête pour un mari, tout doit être ſingulier. Je ſçais, reprit la Comteſſe, combien cela friſe le ridicule; mais j'en cours volontiers les riſques. Peut-on faire moins pour un mari qui veut bien n'en pas exiger davantage? Il eſt délicieux! & depuis que nous ne nous aimons plus, nous ſommes les meilleurs amis du monde.

Je conçois cela, reprit Séricourt; mais puiſque vous nous bornez au ſimple rôle de ſpectateurs, au moins choiſiſſez bien les Actrices. Ah! de mon mieux, repliqua la Comteſſe. Une d'entre elles, & c'eſt la principale, m'a coûté plus d'une démarche,

Je ne doute pas, non plus, que mon mari n'en ſoit très-content.

Elle eſt donc jolie ? demanda Séricourt.... Elle eſt aſſez bien, reprit la Comteſſe. Elle eſt donc pour le moins jolie, diſoit Dorval en lui-même ; & en parlant ainſi, il ſongeoit à Cécile.

Le lendemain, jour fixé pour la fête, le Comte parut chez lui. Meſſieurs, dit-il à Dorval & à Séricourt, vous ſerez témoins d'une complaiſance réciproque. Madame exige que je me laiſſe aujourd'hui glorifier, & elle-même veut bien contribuer à ma gloire. Mais quoi ? tout me paroît bien calme ! Je ſuis déſolée, reprit la Comteſſe ; je voulois vous gratifier d'un Opéra comique à grandes ariettes ; nos Acteurs m'ont manqué. C'eſt dommage, reprit le Comte, il n'eſt point de bonne fête ſans Opéra comique. Mais quel étoit le titre du vôtre ?.... *Le Petit-Maître au Village.* Ce titre promet, reprit Dorval ; il pourroit même en réſulter un dénouement..... Oh bien ! interrompit la Comteſſe, nous nous bornerons au ſpectacle de la nature ; celui-là en vaut bien d'autres.

On prit la route du jardin. Il étoit vaſte, bien orné; &, ce qui eſt encore plus rare, heureuſement varié. On arrive au parterre, au milieu duquel on appercevoit une ſtatue de Flore. Elle tenoit en main un bouquet, & étoit entourée d'autres ſtatues, qui, à l'exception de deux, ſe tenoient toutes par des guirlandes; ce qui formoit un cercle où l'on ne pouvoit pénétrer que par un ſeul endroit. Vous êtes ſurpris, dit la Comteſſe à ſon époux, de voir des ſtatues coloriées. On m'a aſſuré que les plus anciennes, dans la Grece, l'étoient, & qu'on prétend renouveller cet uſage parmi nous. J'ai voulu vous en donner les prémices. Alors, elle le conduiſit elle-même juſqu'auprès de Flore, qui, à l'inſtant, ceſſa de paroître ſtatue, & préſenta au Comte ſon bouquet, avec une grace naïve qui charma les ſpectateurs. Mais Dorval & Séricourt n'étoient gueres moins ſurpris que charmés. Ils retrouvoient, dans cette Flore, la jeune Cérès, qu'ils avoient rencontrée en route; ou, pour mieux dire, Flore & Cérès n'étoient autre choſe que Cécile.

Dès ce moment, les autres parties de la

fête n'intéreſſerent plus ni Dorval, ni Séricourt. Le premier diſſimula de ſon mieux; mais Séricourt ne ſçavoit pas ſe contraindre. Il aborda la prétendue Flore. Quoi toujours Déeſſe? lui dit-il. En vérité ce rôle vous ſied à merveille; mais celui qui vous eſt propre ne vous ſiéroit pas moins. Auſſi vais-je le reprendre, lui répondit Cécile, & je n'en ai jamais ambitionné d'autre. Quoi! la connoiſſiez-vous? lui demanda la Comteſſe. Alors Séricourt lui détailla la rencontre de la veille. Et vous, Dorval, ajouta de nouveau la Comteſſe, l'aviez-vous auſſi remarquée? Il ſeroit plaiſant qu'elle vous eût rendus rivaux!

Dorval fut prêt à répondre d'une maniere qui auroit déplu à celle qui l'interrogeoit. Cependant, il ſe modéra. Il n'oſa même prendre ſur ſoi de répondre ſérieuſement. Le ton léger, le perſifflage, lui ſervirent à déguiſer ce qu'il éprouvoit. Prendre un autre ton, c'étoit ſe mettre en butte à celui-là; & c'étoit à quoi il ne vouloit point encore s'expoſer.

Mais quelle fut ſa douleur & ſa ſurpriſe? Cécile, qui n'avoit fait nulle attention au

propos de Sérícourt, parut attriſtée du ſien. Elle baiſſoit les yeux ; mais il avoit cru y voir du dépit & de la confuſion. Quoi ! diſoit-il à voix baſſe, je l'aime, & j'ai pu me réſoudre à l'humilier ? Eſt-elle faite pour qu'on l'humilie ? Les grâces, dans une femme, ſont des titres de nobleſſe ; & dès-lors, eſt-il une femme plus noble que Cécile ? J'ai, cependant, paru la confondre avec ſes compagnes. Quelle injuſtice ! Peut-être viens-je de me fermer ſon cœur pour jamais. Cette réflexion le mettoit hors de lui-même ; il étoit prêt de tomber aux genoux de Cécile, pour déſavouer & réparer cette injure.

Les divertiſſemens continuoient, & lui fournirent enfin l'occaſion de s'expliquer avec elle ſans être obſervé. Daignez, lui dit-il, oublier à jamais la réponſe qu'il m'a fallu faire à la Comteſſe. Mon ſeul but a été de lui faire prendre le change. L'aveu réel de ce que je reſſens pour vous, ne doit être fait qu'à vous. Je ſaiſis le moment de vous en inſtruire ; je ſaiſirai tous les moyens de vous le prouver. Me le permettez-vous, charmante Cécile ?

Monſieur, lui répondit-elle, d'une voix tremblante, je ſuis fille, & je n'ai rien à vous permettre. Au moins, ajouta Dorval, ne me le défendez pas. Vous êtes ſi fort au-deſſus de moi, reprit Cécile, que je n'ai non plus rien à vous défendre. Mais mon pere eſt tellement prévenu contre les Grands, qu'il ne croira rien de tout ce que vous pourrez dire, & qu'il me défendra de le croire.... Ne l'en croyez pas lui-même; je ſçaurai bien le guérir de cette prévention... Cela eſt impoſſible.... Mais n'a-t-il pas permis que vous vinſſiez chez le Comte?... Nous ſommes ſes Vaſſaux; &, d'ailleurs, Monſieur le Comte eſt le ſeul Grand qu'il eſtime.... Il m'eſtimera auſſi, je vous le proteſte.... Comment ferez-vous?... J'en ai un moyen ſûr; mais conſentez-vous que je l'emploie? Oui, reprit Cécile en s'éloignant, je conſens à tout ce qui peut vous faire eſtimer de mon pere.

Les dernieres paroles de Cécile comblerent de joie Dorval. Il les répétoit avec complaiſance. *Oui, je conſens à tout ce qui peut vous faire eſtimer de mon pere.* L'heureux tour d'expreſſion! diſoit-il: eſt-ce ainſi qu'une

ſimple payſanne s'exprime ? D'ailleurs, le ton avec lequel ces mots ont été prononcés, en dit encore plus. Cécile n'eſt, ni ne peut être une perſonne vulgaire. Un voile, placé à deſſein, nous dérobe ſa naiſſance. Il faut lever ce voile. Mais enfin, s'il arrive que je me ſois trompé, il faudra bien aimer Cécile, telle que le haſard l'aura fait naître.

Quelques éclats de rire le tirerent de ſa rêverie. Ils partoient de Séricourt & de la Comteſſe qui avoient remarqué la fin de ce dialogue, & le ſerieux dans lequel Dorval étoit tombé. C'eſt de l'héroïque, diſoit Séricourt ! ou tout au moins c'eſt le ton de l'égloque. Pour être un parfait berger, il ne lui manquera bientôt plus qu'une houlette. Je veux la lui offrir & l'orner moi-même, diſoit la Comteſſe. Il me paroît avoir lu l'Aſtrée ; il ne manquera pas de me comparer à la Nymphe de Montbriſon, qu'il ſacrifie à ſa Bergere.

Dorval reſta un peu confus. Son premier mouvement fut de répondre avec franchiſe ; mais Cécile n'avoit rien entendu de ces diſcours ; elle s'étoit éloignée : Dorval crut devoir diſſimuler encore. Il oſa même repren-

dre le ton qu'il ſe propoſoit d'abjurer, ou plutôt il n'oſa en prendre d'autre. Madame, dit-il à la Comteſſe, je tiens Céladon pour un modèle fort décrié; je ne me calque point ſur de pareils originaux, & je vous déclare que j'euſſe pris au mot la Nymphe de Montbriſon.

Mais, ajouta la Comteſſe, vous n'euſſiez pas non plus dédaigné la belle Aſtrée? Je ne dédaigne rien de ce qui eſt beau, repliqua Dorval. Paſſe encore pour cela, dit alors Séricourt; il n'eſt pas totalement égaré: on peut le ramener, & c'eſt vous, Madame, que ce ſoin regarde... Moi... Vous-même. S'il devenoit transfuge dans toute la rigueur du mot, avouez que cela vous feroit peu d'honneur.... Je vous jure, Chevalier, que je ne vois point en quoi ma gloire ſeroit compromiſe.... Rien de plus palpable, Madame. Je vois Dorval prêt à démentir toute ſa conduite paſſée. Il nous échappera, & dans quel temps! Lorſqu'un ſeul de vos regards auroit dû le fixer. C'eſt pour vous un triomphe de moins; & ne pas triompher dans certaines circonſtances, c'eſt.... c'eſt être vaincue, n'eſt-ce pas? interrompit la

Comteſſe. Mais qui vous a dit que je vouluſſe vaincre de cette maniere ? D'ailleurs, on ne violente point les gens ; & ſi le Marquis eſt bien réſolu d'embraſſer la réforme, je ne m'oppoſe point à ſa vocation.

Ma vocation n'a point changé, Madame, reprit Dorval, que ce perſiflage embarraſſoit de plus en plus, & qui perſiſtoit à rendre le change ; il vous ſera bien facile d'en juger par vous-même. Oh ! je ne m'oblige à rien, repliqua-t-elle ; & puis n'admirez-vous pas l'eſpece de convention qui nous occupe ? C'eſt dommage que mon mari n'en vienne pas lui-même régler les articles ! Eh Madame, s'écria Séricourt, un mari ne peut-il pas être occupé de la même maniere ? Voyez le vôtre ; il me paroît auſſi avoir plus d'un article à régler. Comment donc ? dit en riant la Comteſſe, il me ſemble en converſation bien ſérieuſe avec Cécile ! Vous verrez que cette charmante Flore va raſſembler autour d'elle plus d'un Zéphire. Je penſe, reprit Séricourt, que le Comte veut juger ſi cette ſtatue s'eſt effectivement animée pour lui. De pareilles ſtatues, ajouta la Comteſſe, s'animent toujours ſans prodige.

Dorval

Dorval ne joignit point ſon mot à toutes ces plaiſanteries. Il trouvoit qu'en effet le Comte parloit à Cécile avec bien du recueillement. Trouverai-je en lui un rival ? diſoit-il en lui-même ; Cécile m'en a parlé comme du ſeul Grand que ſon pere eſtimât : qui ſçait ſi elle ne va pas encore plus loin que ſon pere ! D'un autre côté, les attentions du Comte pouvoient avoir des cauſes différentes ; elles pouvoient ſignifier que Cécile étoit née au-deſſus de l'état qu'elle affichoit, & que le Comte étoit informé de ce myſtere. Cette idée s'accordoit trop avec ſon penchant, pour ne pas lui donner la préférence.

Il reſta huit jours au Château de la Comteſſe ; mais il ne s'y occupa gueres que de Cécile, & des moyens de la mieux connoître. Il chargea de cette recherche un de ſes gens qui avoit toute ſa confiance. Cet homme étoit intelligent. Le moyen qui lui parut le plus ſimple fut de ſe déguiſer, ſon habit de livrée pouvant le rendre ſuſpect. Il s'annonça pour un homme qui vouloit faire certaines emplettes de grains. Ce prétexte le mit à même de queſtionner à ſon

aiſe les habitans du lieu. Il apprit que Dalicourt (c'eſt le nom du pere de Cécile) étoit étranger dans ce canton ; qu'il ne l'habitoit que depuis quelques années ; qu'il y avoit acquis un domaine ſuffiſant pour faire ſubſiſter ſa famille , & que ſon principal amuſement étoit de le cultiver lui-même. A-t-il des enfans ? demanda l'adroit député. Il n'a , lui répondit-on , qu'une fille , mais c'eſt un préſent du Ciel. Nos campagnes n'en offrent gueres de ſemblables. C'eſt la beauté , la douceur même ; il faut encore y ajouter la ſageſſe. Elle eſt tout cela ſans paroître s'en douter. On voit bien qu'elle eſt née au-deſſus de nos filles ; cependant elle va preſque vêtue comme elles , & ſon pere ne va jamais gueres mieux vêtu que nous. Il eſt de tous nos amuſemens , & ſa fille n'en prend non plus qu'avec les nôtres.

Voilà qui eſt ſingulier ! reprit le queſtionneur ; mais ne peut-on ſçavoir enfin qui eſt cet homme ? Voilà tout ce que nous en ſçavons , repliqua le Villageois ; on dit ſeulement que Monſieur le Comte le conſidere , & lui veut du bien..... Monſieur le Comte ne protege-t-il pas encore mieux

ſa fille?.... Ma foi, reprit l'homme de village, s'il la protege, ce n'eſt que de loin; car il ne vient pas ici deux fois par an.

Il étoit facile à l'émiſſaire de s'introduire juſques chez Dalicourt; mais il jugea, avec raiſon, qu'il ne lui en diroit pas plus que ce payſan, ou plutôt, qu'il lui en diroit moins. Il retourna donc auprès de ſon maître, & lui répéta ce qu'il avoit entendu. Ce récit flatta & raſſura Dorval. Il ſongea aux moyens d'effectuer, ſous peu de jours, le projet qu'il avoit formé; projet un peu romaneſque, mais qu'il eſpéroit devoir le conduire à un heureux dénouement.

Le haſard parut encore le favoriſer. La Baronne, dont on a vu ci-devant la Comteſſe tracer un portrait ſatyrique, cette Baronne n'avoit point aſſiſté à la fête; elle étoit malade alors, & ſa maladie n'avoit depuis fait que s'accroître. Elle mourut le jour même que Dorval devoit retourner à Paris. Dès ce moment, il forma le projet d'acheter ce vieux Château, qui touchoit, pour ainſi dire, au Village habité par Cécile.

Heureuſement encore, l'héritier de la Baronne étoit bien moins épris, qu'elle,

des honneurs de la Baronnie. Il ne se rendit point difficile sur les conditions ; & d'ailleurs, Dorval étoit résolu de souscrire à tout. Il se vit enfin Baron, avec plus de joie qu'un Baron Allemand n'en auroit de se voir Prince de l'Empire.

Dorval mit, dans cet arrangement, tout le secret possible. Ni la Comtesse, ni Séricourt n'en furent informés ; & la conduite qu'il se proposoit de tenir, lui persuadoit qu'il pourroit garder long-temps avec eux l'*incognito*. Le voisinage de la Comtesse l'inquiétoit peu ; elle habitoit rarement cette campagne. Le point le plus embarrassant étoit de lui en imposer à Paris, de même qu'à Séricourt, & à tant d'autres. Dorval ne pouvoit encore se résoudre à être authentiquement Philosophe. De plus, il étoit persuadé que cet éclat nuiroit à ses desseins amoureux. Peut-être il avoit raison ; mais dût-il avoir tort, il se seroit toujours conduit de même.

Il prit donc le parti de supposer une affaire qui l'éloignoit pour quelque temps de la Capitale, & il parut dans sa nouvelle Baronnie en simple particulier ; car il ne

lui étoit pas moins essentiel que le pere de Cécile ne le soupçonnât point homme de Cour. Son domestique étoit peu nombreux, son extérieur étoit modeste. Il parut faire peu de cas des droits honorifiques, dont la Baronne avoit été si jalouse. Presque tous furent supprimés; il ne réserva que ceux auxquels il ne pouvoit, sans affectation, renoncer. Il n'y eut plus ni servitudes, ni corvées pour ses Vassaux. Il voulut cependant les connoître tous; mais ce fut pour être utile à ceux qui en avoient besoin. On le vit descendre dans les moindres détails, & pourvoir à tout. Un de ses premiers soins fut aussi de faire abattre les tourelles antiques, & tout ce qui donnoit à son Château un air de fortereſſe. Il trouvoit cette forme des plus ridicules, vû les temps & les lieux; elle répugnoit sur-tout à sa maniere de penser. Je veux, disoit-il à quelques-uns de ses inférieurs, qui l'entouroient, je veux, mes enfans, que tout serve à me rapprocher de vous. Je veux être votre ami plutôt que votre supérieur. Nous nous entr'aiderons; voilà tous les devoirs que je vous impose. Ces bonnes

gens pleuroient de joie en l'écoutant. Ah! lui disoit un vieillard, qui pleuroit comme les autres, si tous les Seigneurs pensoient & agissoient comme vous, on se consoleroit aisément d'être leur Vassal; mais il leur faut des esclaves. Ils croient qu'un homme qui n'a ni château, ni lévriers, n'est pas un homme. Vous ne les imitez pas, & vous y gagnez : chacun de nous vous aime; c'est-là, je crois, la plus belle des récompenses.

Dorval, en ce moment, l'éprouvoit. La satisfaction de ces pauvres gens lui en causoit une absolument nouvelle pour lui. L'amour lui-même n'en avoit plus tout l'honneur. Il avoit d'abord tracé à Dorval ce plan de conduite; mais l'humanité, la grandeur d'ame présidoient à l'exécution. C'étoit déja, pour le nouveau Sage, un plaisir indépendant de ceux que lui promettoit l'amour.

Le nouveau Sage ne renonçoit cependant pas à ces derniers. Il étoit sans cesse occupé de l'image de Cécile, & des moyens de se lier avec Dalicourt. Lui faire une visite, sans nul prétexte apparent, c'étoit s'exposer

à une mauvaiſe réception, ce qui tiroit fort à conſéquence pour l'avenir. D'un autre côté, attendre que Dalicourt vînt de lui-même le viſiter, c'étoit ſe flatter inutilement. Dorval s'arrêta au premier parti; mais il avoit de quoi motiver ſa démarche. En parcourant certains papiers, il reconnut que feue la Baronne étoit en procès avec Dalicourt, de qui le domaine étoit en partie dans ſa dépendance. Dorval, en achetant la terre, avoit auſſi acheté le procès; & ce ne fut pas ce qu'il eſtima le moins dans cette acquiſition. Ce qu'il deſiroit le plus, étoit que Dalicourt eût tort, afin de lui faire le ſacrifice de ſes droits. Il ſe trouva, au contraire, que Dalicourt avoit raiſon; ce qui mortifia beaucoup ſon adverſaire. Quel gré me ſçaura-t-il de ma démarche? diſoit Dorval : il croira que la crainte ſeule d'être condamné me l'a fait faire.... Mais qu'importe, reprenoit-il, elle ſera faite; je verrai du moins Cécile, & c'eſt toujours beaucoup.

Il ne tarda point à ſe rendre chez Dalicourt. La maiſon qu'occupoit ce dernier étoit ſéparée des autres, & avoit un peu

plus d'apparence. Plus Dorval en approchoit, plus il étoit ému ; mais sa surprise égaloit son émotion. Quoi ! disoit-il, cette humble demeure m'en impose ! J'éprouve à son aspect ce que ne me fit jamais éprouver celui des plus superbes palais, celui de tant d'asyles du luxe & de la volupté ! Je pénètre dans ceux-là avec indifférence & sans précaution ; je n'approche de celui-ci qu'avec recueillement, avec respect. Il est donc vrai que l'amour se joue des titres dont se pare l'orgueil ? Il éleve, il abaisse à son gré. On croit être ce qu'il veut qu'on soit ; on voit les objets comme il veut qu'on les apperçoive. Cette maison rustique est à mes yeux plus qu'un palais ; & celle qui l'habite, l'aimable Cécile, a tous les titres que l'apparence lui refuse.

Dorval, en raisonnant ainsi, se trouve à la porte de Dalicourt ; elle étoit ouverte, & personne ne se présenta d'abord pour lui répondre. Il erre dans une cour très-vaste, voit toutes les autres portes fermées, à l'exception de celle du jardin. Il y entre : quelques accens agréables frappent son oreille, c'étoient ceux de la nature même ; l'art n'y

entroit pour rien ; mais ce qui intéreſſoit beaucoup plus Dorval, c'étoit Cécile qui chantoit ; le choix de l'air & des paroles annonçoit une ame doucement affectée. Cécile, en même temps, étoit occupée à cueillir des fruits qu'elle arrangeoit dans un panier. Qu'elle met de grace dans ſes moindres actions, diſoit Dorval ! Il regrettoit de l'interrompre, & n'approchoit qu'en héſitant ; mais cependant il approchoit toujours. Cécile enfin l'apperçut. L'extérieur ſous lequel il paroiſſoit pouvoit le lui faire méconnoître ; Cécile ne le méconnut point. Un cris involontaire, & qui tenoit de la joie, annonça en même tems ſa ſurpriſe. Quoi ! c'eſt vous ? lui dit-elle, d'une voix tremblante ; par quel hazard..... Le hazard, ma chere Cécile, ne me conduit point ici, reprit Dorval ; c'eſt le deſir ſeul de vous y voir ; c'eſt celui de vous prouver que mes ſentimens ſont toujours les mêmes : c'eſt l'amour, oui l'amour, qui ſeul préſide à mes démarches. Mais Monſieur le Marquis, ajouta Cécile.... Point de Marquis, interrompit de nouveau Dorval ; je ſuis devenu Baron pour m'approcher de vous, pour me rendre

plus ſupportable aux yeux de votre pere. Hélas ! reprit Cécile, Baron eſt encore beaucoup : ce n'eſt preſque rien, repliqua Dorval ; une ſeule Paroiſſe, le ſeul Village de ... eſt ſuppoſé former tout mon domaine. Quoi ! s'écria Cécile avec étonnement, ſeriez-vous le nouveau Seigneur de ce Village ? ... Oui, charmante Cécile ! .... Quoi ! c'eſt vous dont chacun chante les louanges & vante la bonté ? Le récit qu'on nous en a fait a charmé mon pere, & m'a touchée, juſqu'à répandre des larmes. O Ciel ! s'écria Dorval, voilà donc le prix attaché à la vertu ? Que cette récompenſe eſt bien digne d'elle ! Mais Cécile, c'eſt à vous qu'en revient tout le mérite..... A moi ! .... A vous ſeule. Mon penchant me portoit à changer de conduite ; mais l'habitude eût vaincu le penchant. L'orgueil parloit encore plus haut que la raiſon. J'ai ſenti, enfin, qu'une claſſe d'hommes dans laquelle vous viviez, méritoit les égards de tous les hommes.

Cécile ſe trouva embaraſſée de répondre, & ce fut ſans doute ce qui lui fit ſe rappeller que ſon pere n'étoit pas loin. Elle en avertit Dorval, qui avoit lui-même oublié le

prétexte de ſa viſite; il en fit part à ſa maîtreſſe, & elle le trouva merveilleux. Mais un fâcheux ſcrupule troubla tout-à-coup la joie de Cécile; devoit-elle en impoſer à ſon pere? Dorval cachoit une partie de ſes titres? devoit-elle ſeconder ſon artifice? Toutes ces raiſons furent expoſées au nouveau Baron, qui les combattit de ſon mieux. Avouez, lui diſoit-il, que la prévention de Dalicourt eſt injuſte; j'eſpere l'en convaincre, & enſuite me faire connoître. Ah! reprit Cécile, vous ne le convaincrez que bien difficilement. Je ſuis ſûr de mon fait, repliqua Dorval. Plût-au Ciel! ajouta Cécile, & jamais ſouhait ne fut plus ſincere.

Dalicourt étoit au fond de ſon verger; il vit venir ſa fille, ſuivie d'un inconnu; car il n'avoit point fixé Dorval à la premiere rencontre; & d'ailleurs l'extrême différence des habits ſuffiſoit ſeule pour le lui faire méconnoître. Dalicourt lui demanda ce qui pouvoit lui mériter ſa viſite? Je viens, Monſieur, reprit Dorval, mettre fin à certaine tracaſſerie que feue Madame la Baronne vous a ſuſcitée. J'ai

acquis ſes droits ; mais je n'eus jamais deſſein de la remplacer dans une injuſtice. Quoi ! Monſieur, reprit Dalicourt, ce qu'on publie à votre avantage eſt donc réel ? Quoi ! vous avez des Vaſſaux, & vous ne les opprimez pas ? Vous avez même l'indulgence d'avouer qu'ils peuvent avoir raiſon ? Je fais plus, reprit Dorval, je conviendrai qu'ils l'ont preſque toujours ; mais convenez vous-même qu'on vous a trop prévenu contre toute eſpece de Seigneurs ? ... Je n'en crois rien ; d'ailleurs, je n'agis que d'après une longue expérience..... Quoi ! vous les placerez tous dans la même claſſe ? ... J'en excepte un, & peut-être ferez vous le ſecond ? ... Je pourrois de mon côté vous en nommer pluſieurs. Oh ! s'il vous plaît, reprit Dalicourt, tenons-nous-en à ces deux-là ! Ce n'eſt pas ſe rendre trop difficile.

Durant ce diſcours Cécile avoit cru devoir s'éloigner ; mais, ſoit deſſein, ſoit haſard, elle paſſoit d'un lieu du verger à l'autre, de maniere qu'elle ſembloit ſe multiplier. C'étoit à chaque inſtant, pour Dorval, un plaiſir tout nouveau. Il la ſui-

voit des yeux avec encore plus d'attention, qu'il n'en mettoit à réfuter Dalicourt. Ce dernier lui proposa de se reposer sous un berceau du jardin; il y joignit l'offre d'une collation champêtre. Tous mes gens sont occupés au-dehors, ajouta Dalicourt; mais il nous reste Cécile, & elle sçait les remplacer au besoin; vous verrez que nous n'en serons pas plus mal servis. Je le crois, reprit Dorval; mais je ne souffrirai point .... Eh! pourquoi? interrompit Dalicourt, est-ce parce qu'elle est un peu jolie? .... Un peu, répliqua vivement Dorval; dites belle, au-delà de toute expression. Comme il vous plaira, ajouta Dalicourt; mais il me semble que cela ne gâte rien. Telle que vous la voyez, elle fera le bonheur de quelque honnête campagnard ..... Elle fera celui de tel homme que ce puisse être, interrompit de nouveau Dorval.... Oh! je veux qu'il habite la campagne, & qu'il soit ce que je suis; rien de plus, rien de moins. Ce discours fit pâlir le nouveau Baron. C'est donc en vain, disoit-il en lui-même, que j'ai renoncé au faste de la Cour &

de la Ville, que je ſuis devenu ſimple Seigneur de Paroiſſe ? On va me trouver encore d'un rang trop élevé. Peut-être auſſi Dalicourt eſt-il au-deſſus du rang qu'il affiche. Différens traits me l'annoncent; mais après tout, rien ne me l'atteſte.

Dalicourt appella ſa fille, qui ne ſe tenoit pas fort éloignée. Voilà, lui dit-il, Monſieur le Baron qui veut bien accepter quelques rafraîchiſſemens; je te charge du ſoin de le bien traiter. Cécile rougit beaucoup; & Dorval n'étoit pas moins ému. C'étoit peu d'avoir vu Cécile, de lui avoir parlé, il alloit être ſervi par elle. Il enviſageoit cette conſolation comme un repas bien délicieux.

Elle fut bientôt ſervie, quoique Cécile parût fort troublée, & que la main lui tremblât. Votre préſence lui en impoſe, diſoit Dalicourt à Dorval; vous êtes, après le Seigneur de ce Village, l'homme le plus diſtingué qu'elle ait vu ici. Dorval, feignant de ne point connoître ce Seigneur, demanda qui il étoit. C'eſt le Comte d'O..... répond Dalicourt.

Mais, reprit Dorval, il a donc auſſi trouvé grace devant vous ? & cette grace s'étend loin ; car le Comte d'O... eſt un très-grand Seigneur. C'eſt ce qu'il ne m'a jamais fait obſerver, ajouta le Philoſophe villageois ; nous vivons en amis, & nous nous voyons aſſez rarement, pour que cela ne tire point trop à conſéquence.

Ils vivent en amis ! diſoit tout bas Dorval. Ces mots venoient à l'appui de ſa conjecture. Il s'aſſit auprès d'une table de pierre, placée & ſcellée au milieu du berceau. Dalicourt en fit autant. Cette ſituation parut ſinguliere à Dorval, tout amoureux qu'il étoit. Il ſongeoit, malgré lui, aux ſarcaſmes qu'elle fourniroit à la Comteſſe & à Sérícourt, s'ils pouvoient en être témoins. Il eſt vrai, pourtant, que Dorval n'eût point fait ces réflexions, ſi Cécile elle-même eût été aſſiſe à cette table ; mais il n'oſoit demander cette faveur à Dalicourt. Ce dernier le prévint. Je vois, lui dit-il, que vous plaignez beaucoup la peine de celle qui vous ſert ; c'eſt une compaſſion dont je vous ſçais bon gré, car on doit ſçavoir gré de tout à ceux qui pourroient ne ſe croire obligés

à rien. Ecoute, Cécile, viens prendre place ici : Monsieur le Baron voudra bien t'y souffrir.

Le Baron n'y étoit que trop disposé. Peu s'en fallut que sa joie n'éclatât jusqu'au point de le trahir. Avec quel empressement il servoit Cécile ! Mais Dalicourt, sans rien soupçonner, le mit encore plus à son aise. Il voulut, au contraire, que ce fût Cécile qui le servît. On présume aisément qu'il trouvoit délicieux tout ce qu'elle lui offroit. Il demanda du fruit. C'étoit le même que Cécile avoit cueilli de sa propre main. Dorval se garda bien d'en enlever la superficie. Mais, lui disoit Dalicourt, votre poire en seroit meilleure si elle étoit pelée. Elle en seroit moins bonne pour moi, reprit Dorval ; & il mangeoit avidement la poire sans la peler.

Ecoute, Cécile, reprit Dalicourt, ne t'accoutume point à vivre avec les Barons. Eh ! pourquoi, demanda celui-ci fort alarmé ? .... C'est qu'elle est destinée à vivre avec ses égaux. .... Ne suis-je pas du nombre ? .... Il y a quelque chose à déduire. Peu s'en faut que nous ne vous devions

un tribut. .... Vous ſçavez ſi j'abuſe de ce prétendu droit envers perſonne ? ... Vous en avez du moins le pouvoir. .... Je ne l'ai que pour l'oublier. ... Il vaudroit mieux encore ne l'avoir pas. .... Votre morale eſt un peu ſévere. Auriez-vous lu certain diſcours de certain Philoſophe ? .... Oui-dà ; j'ai quelquefois tué le tems à lire. Mais de quel diſcours parlez-vous ? .... Ma foi le titre m'échappe. Je me rappelle ſeulement qu'on veut y ramener les hommes à l'heureux état de pure nature, c'eſt-à-dire, à manger de l'herbe, ou leurs ſemblables.... Ah, oui ! le *Diſcours ſur l'inégalité des conditions*, n'eſt-ce-pas ? ..... C'eſt cela même. .... Je l'ai lu autrefois, reprit Dalicourt, & de peur de l'oublier, je n'ai rien voulu lire depuis. .... C'eſt-à-dire, que vous penſez à peu-prés comme l'Auteur ?... Non, c'eſt l'Auteur qui s'eſt trouvé penſer à peu-prés comme moi : bien entendu, pourtant, que je ne veux manger perſonne.

Dorval fut tenté de lui faire un diſcours bien approfondi, bien éloquent, pour lui prouver l'utilité de la ſubordination ; mais il ſongea qu'avec un tel homme, un tel

discours ne prouvoit rien. Travaillons ; disoit-il, à mériter de plus en plus son estime, par des actions louables ; elles prouveront plus que des raisonnemens profonds.

Ainsi, avant que de quitter Dalicourt, il termina entiérement le procés que lui avoit suscité la Baronne. Ce trait d'équité ne gliſſa point sur l'ame de Dalicourt. A l'égard de Cécile ; elle en connoissoit en partie le motif ; mais elle n'en fut que plus sensible à l'effet. Dorval eut lieu de s'en appercevoir ; & jamais découverte, dans tout autre genre, ne causa autant de joie à son Auteur.

Quelques affaires privilégiées exigeoient sa préſence dans Paris. Il y reparut, comme auparavant, avec le même faste, les mêmes prétentions. Le motif de son séjour hors de la Capitale n'avoit point été soupçonné. On le croyoit absent pour visiter ses terres, & faire payer d'avance les Régisseurs, sauf à les en bien dédommager. L'éclat avec lequel il reparut, n'annonçoit nul changement dans son caractere, & lui-même ne vouloit point que ce changement fût annoncé. Le myſtere avoit pour lui des

douceurs, mais une raiſon plus forte le rendoit myſtérieux; il n'oſoit encore ni lever, ni quitter le maſque du ridicule. Enfin, notre Sage de la campagne s'annonçoit de nouveau pour un franc petit-maître dans Paris.

Il y avoit retrouvé la Comteſſe & Séricourt. Ce dernier ne renonçoit pas au deſſein de les unir de ſentimens, ou plutôt d'habitude. Il avoit pour lui-même un autre deſſein, qu'il ſe propoſoit d'effectuer inceſſamment. L'image de Cécile ne le quittoit pas. Ce n'étoit point de l'amour; c'étoit le deſir le plus vif de s'approprier cet objet tout neuf, de le former. Il plaignoit de bonne foi Cécile d'être enterrée dans un Village, & ne ſoupçonnoit pas la moindre injuſtice dans ce qu'il méditoit contre elle.

Dans une de ces converſations vagues, où l'on paſſe, ſans motif & ſans liaiſon, d'un objet à un autre, la Comteſſe parla de Cécile, & de l'impreſſion que ſes champêtres attraits avoient faite ſur trois hommes de Cour & du bel air. Dorval rougit. La Comteſſe ne manqua point d'attribuer ce

mouvement à l'eſpece de honte que devoit lui cauſer ce ſouvenir. Mais Dorval craignoit ſeulement d'avoir été pénétré. Il ne ſe ſentoit point encore aſſez de réſolution pour défendre & juſtifier hautement ſon choix. A propos, ajouta la Comteſſe, vous ſçavez, peut-être, que la vieille Baronne n'eſt plus. J'apprends qu'elle a, pour ſucceſſeur, un homme encore plus ſingulier qu'elle ne fut ridicule. Ce nouveau Baron borne toute ſa ſociété à ſes payſans. Il vit comme eux & avec eux. C'eſt une eſpece de philoſophe; car tout homme inhabile à vivre dans le monde, ſe targue volontiers de ce titre..... Mais, Madame, interrompit Dorval, chacun ne peut-il pas vivre comme bon lui ſemble? Des payſans ſont des hommes..... Cela vous plaît à dire, interrompit à ſon tour la petite maîtreſſe: au moins ne doit-on pas leur donner la préférence ſur ſes égaux & ſes ſupérieurs. Je n'en ſçais rien, Madame, reprit Dorval un peu plus vivement, paſſe encore pour ſes égaux; mais pour les autres, je crois qu'il eſt plus naturel de ſe plaire avec ceux que le haſard nous a ſubordonné. Le

haſard ! s'écria-t-elle ; mais ſçavez-vous, Marquis, que voilà de la philoſophie toute pure ? .... Non, Madame, je crois que c'eſt tout ſimplement de la raiſon..... Eh ! mais, depuis quand raiſonnez-vous ?... Venez, venez, Chevalier, dit-elle à Séricourt, qui s'occupoit fort ſérieuſement à examiner un meuble de fantaiſie ; venez entendre les ſages documens de ce nouveau moraliſte. C'eſt beaucoup s'il ne vous détermine à vivre dans une de vos métairies. Ma foi, mon cher Marquis, dit alors Séricourt, je crois pouvoir tirer ton horoſcope. Tu deviendras, avant qu'il ſoit peu, un franc noble campagnard, dont la ſociété ſe partage entre ſon Magiſter & ſes chiens courans.

Il n'étoit pas difficile à Dorval de répondre ; d'appuyer ſur les avantages de la vie champêtre, ſur l'utilité & les prérogatives de l'agriculture..... Il n'en fit rien, & ce récit n'y perd que peu de choſe.

D'ailleurs, notre Sage ne put encore prendre ſur lui de le paroître entiérement. Il ſe défendit mal, parce qu'il craignoit de trop prouver, en ſe défendant bien. Il

reprit le tont frivole, dont il n'avoit pas encore perdu l'habitude, & ce ton perſuada. On lui fit grace ſur celui qu'il avoit d'abord pris. Cela fut regardé comme une ſaillie de raiſon qui ne tiroit point trop à conſéquence.

Ecoute donc, lui diſoit Séricourt, dans un moment où la Comteſſe s'étoit éloignée; tu négliges furieuſement l'occaſion. A quel propos cette ſubite & longue abſence? J'ai eu la bonté de veiller à tes intérêts. Il eſt bien temps que tu y veilles toi-même.

J'en ſuis fâché, reprit Dorval; mais une autre tournée m'appelle. J'entends, dit alors Séricourt, voilà qui ſent l'aventure, & le myſtere eſt de la partie. Cela vaut encore mieux que de viſiter gravement ſes domaines. Croirois-tu que je veux auſſi dans peu recourir au myſtere.... Tant mieux pour toi! .... Ce mot dit tout. Mais ſatisfais-moi encore ſur une choſe. Te ſouviens-tu de cette petite Cécile? Quelle Cécile? demanda Dorval un peu ému. .... Quoi! tu ne le ſaiſis pas d'abord? Point du tout, reprit Dorval, avec plus de ſang

froid. J'en ſuis comblé ! ajouta Séricourt. Je croyois que ta compaſſion pour elle égaloit au moins la mienne : il n'en eſt rien, je me trouve être plus humain que toi, & je m'en félicite. Explique-toi mieux, repliqua Dorval, en cachant ſon inquiétude..... Eh non ! tout eſt dit. C'eſt à moi de me charger du reſte. J'avois cru le Comte un peu attentif ſur elle ; je lui ſoupçonnois des idées qu'il n'a pas. Un abandon ſi général, ne peut ni ſe tolérer, ni ſe concevoir.

La Comteſſe reparut, & mit fin à ce dialogue. Dorval fut inquiet & rêveur le reſte de la ſoirée. Il annonça ſon départ pour le jour ſuivant ; ce qui parut ſurprendre & piquer la Comteſſe. Elle ne le témoigna que par des railleries ; mais dans certaines femmes la raillerie eſt l'expreſſion même de l'humeur.

Dorval partit en effet, & prit une route oppoſée à celle qu'il avoit deſſein de ſuivre. A peine il eut fait quelques lieues, qu'il ordonna à ceux de ſes gens, qui n'étoient pas du ſecret, de ſe rendre à une de ſes terres peu éloignée, d'y conduire ſa

voiture, & d'y rester jusqu'à nouvel ordre. Ensuite il monte à cheval, & prend lui-même le chemin de sa Baronnie.

Son premier soin fut de rendre visite à Dalicourt, c'est-à-dire, à Cécile. Moins heureux que la premiere fois, il ne la trouva point seule, mais il eut le plaisir de voir qu'elle en avoit du regret. D'un autre côté, il voyoit dans ses yeux une sorte de satisfaction, qui répondoit à la sienne; car Cécile n'avoit point appris à dissimuler, & Dalicourt lui-même ne croyoit point cette partie nécessaire à son éducation. Ah! disoit Dorval, qu'une joie naïve embellit encore la beauté!

C'étoit un jour de fête. Une partie des jeunes filles du Village étoient alors auprès de Cécile, vêtue elle-même à peu-près comme elles. D'autres habitans du lieu étoient avec Dalicourt dans une chambre voisine. Il parut l'instant d'après amené par Cécile. Elle jouit alors d'une satisfaction bien vive & bien pure. A peine Dalicourt eut fait connoître Dorval pour le Seigneur du Village voisin, que tous les cœurs parurent voler vers lui. Les peres

en

en parloient à leurs filles avec reſpect, avec vénération, & leurs filles écoutoient ces louanges avec un intérêt que la préſence de Dorval redoubloit encore. Ces ames, quoique ſimples, trouvoient que dans un homme de trente ans, & fait pour plaire, la bienſéance n'en plaiſoit que davantage.

Mes amis, diſoit Dalicourt à ceux qui l'environnoient, ſi tous les Nobles reſſembloient à celui-ci, ce ſeroit un très-grand malheur que de n'être pas Noble; mais le plus grand nombre ſert à nous conſoler. Ces mots déſignoient aſſez clairement que Dalicourt étoit né dans la roture, & cette réflexion affligea Dorval. Ce n'eſt pas qu'il ne fût aſſez vivement épris de Cécile pour lui pardonner ſa naiſſance, & mettre à l'écart le préjugé reçu; mais, enfin, c'étoit un préjugé de plus à vaincre.

Il n'eut, pour cette fois, aucun entretien particulier avec Cécile, mais leur ſilence en avoit dit beaucoup. Cécile avoit tout entendu, & avoit ſçu ſe faire entendre. Elle avoit même oſé riſquer, au milieu de tous ces témoins, certains regards qu'elle n'eût point haſardé dans un tête-à-tête.

Une jeune fille timide ne devine pas toujours la cauſe de cette contradiction : il eſt même rare qu'elle cherche à la deviner ; mais l'effet n'en eſt pas moins précieux, & Dorval en ſentoit tout le prix. Il s'en retourna plus amoureux que jamais, & pleinement déterminé à ſuivre ſon penchant. On en parlera, diſoit-il ; mais que m'importe ? j'aurai fait la fortune de Cécile, & Cécile fera mon bonheur. J'y trouve pour moi un double avantage.

Il ſongeoit aux moyens de la revoir au plutôt, & il fut ſervi par les circonſtances. La fête du lieu qui formoit ſa Baronnie, approchoit ; elle occaſionnoit, chaque année, certains divertiſſemens qui attiroient toute la jeuneſſe des environs. Le nouveau Seigneur déclara qu'il vouloit rendre ces jeux plus brillans qu'à l'ordinaire. La premiere année de ſa réſidence en fourniſſoit un prétexte plauſible, & ce fut celui qu'il employa. Tout fut diſpoſé avec ſoin. Dorval ſongea en même temps à ne point ſe trahir par une dépenſe trop au-deſſus de ſon nouvel état ; ce qui n'empêcha point que ſa fête ne fût très-digne d'exciter un nombreux

concours. Elle se donnoit sur-tout pour les jeunes gens ; c'étoit l'usage établi ; mais les peres n'en étoient point exclus. Dorval n'osoit pourtant espérer que Dalicourt voulût s'y rendre, & dès-lors pouvoit-il espérer d'y voir Cécile ? Cette incertitude le désoloit. Il s'informa, sans affectation, si Dalicourt & sa fille avoient paru dans les fêtes précédentes. Ni l'un ni l'autre ne s'y étoient montrés. C'étoit néanmoins chez une femme que ces fêtes se donnoient : pouvoit-il se flatter qu'on fît pour lui ce qu'on n'avoit point fait pour elle ? D'un autre côté, risquer une invitation particuliere, c'étoit s'exposer à un refus ; c'étoit peut-être marquer un dessein, & se rendre suspect à Dalicourt. Cet homme ne se conduisoit point comme un autre ; il falloit donc se conduire tout autrement envers lui.

Le jour de la fête arriva, sans que Dorval fût délivré de son incertitude, ou plutôt il n'avoit pas même d'incertitude. Il portoit un habit très-simple, & qui le distinguoit peu du reste de l'assemblée. Elle étoit déja très-nombreuse quand il parut. Les accla-

mations se firent entendre, & Dorval y fut sensible; mais il étoit toujours affligé : cependant il n'épargnoit rien pour exciter la joie chez les autres. Ses regards se promenoient sans s'arrêter; ils cherchoient celle qu'il n'espéroit point appercevoir. Un groupe de jeunes personnes attira son attention. Il s'en approche, & rencontre d'abord des yeux qui cherchoient les siens avec timidité, des yeux qui pénétrerent jusqu'à son ame; c'étoit Cécile, confondue parmi la foule, vêtue comme les autres, mais qui n'avoit de commun avec elles que ses habits. Quoi! c'est vous! lui dit Dorval avec une joie qu'il ne put dissimuler; vous êtes ici, & je l'ignore? vous ne m'instruisez point de votre arrivée?

Ces mots, prononcés à haute voix & en présence des autres jeunes personnes, déconcerterent beaucoup la timide Cécile. Monsieur, lui répondit-elle d'une voix mal assurée, je n'ai pas cru devoir vous interrompre, & mon pere ne me l'eût point permis.... Quoi! votre pere est aussi des nôtres, & lui-même ne daigne pas.....

Où puis-je du moins le rencontrer ? Je vais, reprit Cécile, vous y conduire. C'étoit ce que desiroit Dorval.

Il l'instruisit, en marchant, du motif réel de cette fête, & de celui qui avoit retenu son invitation particuliere. Ah ! lui dit Cécile, vous avez deviné ; mon pere n'y seroit point venu si vous l'eussiez invité d'y venir.... Et vous, charmante Cécile ?..... Moi, je ne pouvois y venir qu'avec mon pere. L'amour m'a donc bien inspiré ! reprit Dorval ? mais quoi ! n'êtes-vous venue ici que par obéissance ? J'ai du moins obéi bien volontiers. Ces mots transporterent notre Sage. Il alloit multiplier ses remerciemens & ses questions, mais Cécile y mit fin, quoiqu'à regret ; elle l'avertit que son pere étoit à portée de l'entendre.

Dalicourt, en ce moment, se trouvoit au milieu d'un grouppe de Villageois à peu-près de son âge. Il étoit lui-même vêtu à peu-près comme eux, & s'amusoit à regarder certains jeux qu'une troupe de jeunes gens venoit de commencer. Dorval, en l'abordant, lui reprocha de garder ainsi l'*incognito*. Vous auriez trop à faire, lui répondit Da-

licourt, ſi tous ceux qui viennent ici vous avertiſſoient de leur arrivée. Je ne ſuis venu qu'avec mes voiſins, & à titre de voiſin.... Ce titre eſt un peu général ; j'aimerois mieux que vous en priſſiez un autre : celui d'ami, par exemple..... Celui-là me coûteroit un peu plus à prendre, & pourroit ne pas ſignifier davantage. Vous êtes Seigneur, & moi je ne ſuis qu'un bon Villageois, Vaſſal de Seigneur. Mon rôle eſt de vous reſpecter, & je vous reſpecte..... Point de reſpect, ſur-tout ; je veux qu'on m'aime.... On n'aime gueres que ſes égaux, & vous êtes Baron ; un Baron pourra ſe dire votre ami. Et puis, c'eſt toujours quelque choſe d'être reſpecté de ſes inférieurs. Je connois quelques Grands qu'on n'aime point, & qu'on ne reſpecte pas davantage. Dorval inſiſta, & ne put rien obtenir de plus.

La danſe fait communément partie d'une fête, & ſur-tout d'une fête villageoiſe. Dorval, quoiqu'affligé de ce qu'il venoit d'entendre, vouloit au moins danſer avec Cécile. Une circonſtance, légere en elle-même, mais qui ne l'étoit pas pour un

amant, adoucit un peu ſa triſteſſe. Il vit que Cécile étoit devenue, en quelque ſorte, Reine de la fête. Ce n'étoit point lui qui avoit préſidé à cet arrangement, c'étoit un mouvement d'équité naturelle. Parmi les jeunes perſonnes que raſſembloient ces jeux, il s'en trouvoit pluſieurs que la nature avoit favoriſées, & qu'il n'étoit point facile de voir avec indifférence; mais elles-mêmes ſentoient combien la nature avoit encore plus fait pour Cécile. On les voyoit l'entourer, la ſuivre, la parer de leurs propres mains. Sa modeſtie, & la grande ſupériorité de ſes charmes, ne lui laiſſoient ni jalouſes, ni rivales.

Son amant jouiſſoit de ſon triomphe. Il y joignit tout ce que cette occaſion & la préſence de Dalicourt lui permettoient d'y ajouter. Cécile danſoit avec une juſteſſe & des grâces qui l'étonnoient. Où donc les a-t-elle puiſées? diſoit Dorval en lui-même. Tout en elle marque une éducation ſoignée; mais d'où lui vient cette éducation?

Il trouva encore une fois le moment de lui parler ſans témoins, c'eſt-à-dire, ſans pouvoir être entendu. Tout m'étonne &

me charme de votre part, lui disoit-il; mais votre pere continue à me désoler. Il ne me pardonne pas même d'être Seigneur d'un Village. Hélas! reprit Cécile, que sera-ce donc, lorsqu'il sçaura tout ce que vous êtes? Ma chere Cécile!.... Monsieur le Marquis!.... Ah! supprimez ce titre!... Il vous restera toujours!... Je n'en veux plus, s'il doit m'éloigner de vous!... Oui, sans doute, il vous en éloignera!..... Monsieur le Marquis, poursuivoit-elle, je sens que mes larmes vont s'échapper! Que dira-t-on, si l'on s'en apperçoit?.... Ah! reprit Dorval, de pareilles larmes me dédommageroient de tout! Que je les voie, ces larmes précieuses.... Mais non; je ne veux point que ma Cécile soit calomniée; je vais même borner cet entretien. Cependant, si la prévention de votre pere continue..... Elle continuera, interrompit Cécile. Elle continuera! reprit tristement Dorval; eh! que deviendrai-je, si cela est? Dois-je y souscrire sans appel?..... Il le faudra bien, ajouta Cécile; & alors les larmes qu'elle s'efforçoit de retenir, coulerent en abondance.

Dorval cede lui-même à ce ſpectacle. Il oublie qu'il peut être apperçu ; il tombe aux genoux de Cécile. Dalicourt, qui alors s'approchoit d'eux, les ſurprend dans cette attitude ; ce qui obligea Dorval à ſe relever avec une extrême viteſſe. Son embarras & la confuſion de Cécile étoient extrêmes. Dalicourt ne parut ni piqué ni ſurpris. Monſieur le Baron, dit-il à Dorval, vous voyez que tout Seigneur agit en Seigneur. Il ne paroît procurer du plaiſir aux autres, que pour mieux aſſurer les ſiens. Je ne vous blâme point de trouver Cécile à votre fantaiſie ; elle pourroit ſatisfaire celle de bien d'autres ; mais trouvez bon que je ne l'expoſe pas plus long-temps à l'honneur que vous lui faites.

Dorval au déſeſpoir, employa, pour ſe juſtifier, toute l'éloquence de la douleur & de la paſſion. Il proteſta à Dalicourt qu'il n'avoit ſur ſa fille que des vues légitimes. Peu m'importe, reprit Dalicourt, je ne veux pas plus de celles-là que des autres. Vous m'avez vu n'oſer accepter le titre d'ami que vous m'offriez ; Le titre de beau-pere me ſiéroit encore moins.

Quoi ! s'écria Dorval, vous exposeriez l'aimable Cécile aux discours qu'un départ si subit peut occasionner ?... Les discours ne sont rien, je ne crains que la réalité.... Mais la calomnie est à craindre.... Je la redoute moins que la médisance. D'ailleurs, chacun est occupé de la fête, & il ne paroît pas qu'on ait vu autre chose : faudra-t-il vous laisser le temps de fournir à toute cette assemblée une occasion de mieux voir ? Encore une fois, Monsieur le Baron, je ne vous en veux pas de trouver Cécile jolie : ne m'en voulez pas de vous trouver dangereux. On peut l'être pour une jeune fille, même en faisant du bien à tout le reste.

Dorval insista vainement. Dalicourt fit entendre à ceux qui le connoissoient qu'une affaire pressante l'obligeoit de quitter la fête avant les autres. On regretta de voir partir Cécile, mais on n'en devina point la cause. Au moins, disoit Dorval à ce pere obstiné, permettez-moi de vous accompagner une partie du chemin qui sépare votre demeure de la mienne. A vous très-permis, reprenoit Dalicourt, vous êtes sur vos terres ! On présume bien que Dorval usa de la permission.

Chemin faisant, il voulut ramener l'entretien sur ce qui venoit de se passer. Il espéroit encore émouvoir Dalicourt, ou vaincre ses préjugés ; mais Dalicourt ne voulut pas même entrer en matiere. Il fit plus, il ordonna à Cécile, qui marchoit devant eux, d'accélérer encore sa marche. Mets-toi, lui disoit-il, hors de la portée de ses discours. Ils sont plus à craindre pour toi que le plomb du chasseur ne l'est pour la colombe. Cécile obéit ; mais il étoit facile de voir que la colombe ne fuyoit qu'à regret le chasseur.

Le jour baissoit, & ils avoient déja fait une partie de la route, lorsqu'une chaise passa auprès d'eux avec beaucoup de vîtesse. Elle étoit suivie de quatre hommes à cheval. Un des quatre approchant de Cécile, dit tout haut : *la voilà* ! Au même instant, deux de ces hommes mettent pied à terre, enlevent Cécile à force de bras, & la jettent dans la chaise qui s'éloigne sur le champ. Dorval, aux premiers cris de Cécile, avoit volé plutôt que couru ; mais il étoit sans armes, ce qui ne l'empêcha point de saisir à la bride le cheval d'un des ravisseurs, & de prescrire au Cavalier de rester-là. Mon ami, lui dit

ce dernier, reſte-là toi-même, & ſois ſage. On ne veut faire aucun mal à cette jeune perſonne; je ne t'en ferai aucun non plus, à moins que tu ne m'y forces.

Que vois-je? qu'entens-je? ah! traître Séricourt, s'écria Dorval; Quoi! tu oſes me ravir ce que j'ai de plus cher? Arrache-moi donc la vie auparavant.

Que diable vois je à mon tour! s'écria le Chevalier, car c'étoit lui-même; eſt-ce toi, Marquis? Que ſignifie cette maſcarade? venois-tu auſſi pour l'enlever?.... Ordonne auparavant qu'on me la ramene, & je t'expliquerai tout. Rien de plus aiſé, reprit Séricourt, & à l'inſtant il fit courir un de ſes Cavaliers après la chaiſe.

Es-tu content, pourſuivit-il, en s'adreſſant toujours à Dorval? Pourquoi m'as-tu caché que tu voulois prendre ſoin de Cécile? Tu m'aurois épargné une démarche que la ſeule compaſſion m'a fait riſquer.

La ſeule compaſſion! s'écria Dalicourt, qui pour quelques inſtans avoit perdu la parole: Quoi! barbare, c'eſt la compaſſion qui vous porte à arracher une fille des bras de ſon pere? Sans doute, reprit Séricourt,

quand ce pere eſt aſſez barbare lui-même pour enfouir un diamant précieux dans la fange. Voilà bien les Grands, diſoit le pere de Cécile ; voilà le fond de leur ame. Pour eux le vice prend les couleurs de la vertu, & le plus noir attentat n'eſt qu'un ſimple amuſement.

Je vous jure, ajouta le Chevalier, que je voulois faire le bien de Cécile, & voilà tout. Mais toi, dit-il à Dorval, quel eſt ton but ? Explique-moi cette énigme, cette biſarre métamorphoſe. Dis-moi enfin, pourquoi l'homme de Paris le plus élégant, ſe trouve ici affublé en coq de village ?

Ces queſtions déſoloient Dorval. Il avoit un peu de confuſion du déguiſement qui y donnoit lieu ; mais ſur-tout il étoit furieux des éclairciſſemens qu'elles forniſſoient à Dalicourt. Quant à ce dernier, il n'en perdoit rien. Cependant il étoit encore plus attentif au retour de la chaiſe qui emmenoit Cécile. A peine elle reparoît, qu'il vole à ſa rencontre. Il eſt ſuivi & bientôt dévancé par Dorval.

Cécile étoit à peine revenue d'un évanouiſſement que la ſurpriſe & la frayeur lui

avoient cauſé ; elle ſe raſſura en voyant ſon pere. Tous deux verſoient des larmes de joie & d'attendriſſement. Viens, lui dit-il en lui tendant les bras ; viens, ma fille, abandonne cette horrible voiture : c'eſt le ſiége du vice & de l'opprobre. Jamais elle ne fut conſtruite pour te recevoir.

Mais Cécile ne faiſoit que de la quitter, quand on en vit une autre s'avancer avec une vîteſſe prodigieuſe. Eſt-ce encore un raviſſeur, s'écria Dalicourt ? Mais non, je reconnois plutôt un appui de l'innocence, & c'eſt le ſeul que je connoiſſe. Je vois approcher le Comte d'O..... Ciel ! s'écria Dorval plus embarraſſé que jamais. Ah ! parbleu, dit le Chevalier en s'avançant vers la voiture, la rencontre eſt unique & tient du roman. Point du tout, Monſieur, lui dit le Comte ; je voulois, & j'eſpérois vous rencontrer : je ſuis charmé de l'avoir fait ſi à propos.

En vérité, Chevalier, dit la Comteſſe qui étoit avec ſon mari, vous êtes un Chevalier à hautes aventures. Il ne vous faut pas moins que des enlevemens. N'avez-vous point eu auſſi d'enchanteurs à combattre ?

N'en doutez pas, Madame, reprit Séricourt : ce pays eſt celui des métamorphoſes. Jettez les yeux ſur ce magicien ; c'eſt lui qui a déconcerté mon entrepriſe.

En parlant ainſi, il montroit Dorval qui eût voulu pouvoir ſe cacher. Ah ! Ciel, dit la Comteſſe, me trompai-je ? Eſt-ce le Marquis ? N'en doutons point..... c'eſt lui-même. Eh ! mon pauvre Dorval, comme vous voilà fait ? Que veut dire cette caricature ?

L'étonnement du Comte égaloit celui de ſa femme, & étoit encore ſurpaſſé par la confuſion de Dorval. Il prit enfin ſon parti. J'avoue, Madame, dit-il à la Comteſſe, que cet ajuſtement doit vous paroître bizarre ; il annonce que je me rapproche de la nature toute ſimple. Je n'en connois le prix que depuis quelque temps ; mais j'ai bien appris à le connoître.

Eh ! qui vous a ſi bien rectifié, demanda la Comteſſe : n'eſt-ce pas Cécile ? Tout juſqu'au coſtume l'annonce.

Je voudrois bien, reprit Dorval, en avoir des preuves plus authentiques. La réſolution de me traveſtir a été motivée par un autre ;

mais toutes deux n'ont rien d'offensant pour l'aimable & vertueuse Cécile.

Voilà qui devient sérieux, dit la Comtesse. Très-sérieux, poursuivit le Chevalier. Trop sérieux, ajouta Dalicourt. M. le Marquis doit prévoir ma réponse. Je ne souffrirai point qu'il s'abaisse jusqu'à ma fille, ni que ma fille s'éleve jusqu'à lui.

Mais, reprit le Comte, la disproportion pourroit être moindre qu'elle ne le paroît. Qu'entens-je! s'écria Dorval, achevez, de grace, tirez-moi d'incertitude. Messieurs, ajouta le Comte, rendons-nous chez Dalicourt.; ce que j'ai à vous dire exige quelques détails secrets, & cette scene publique n'a déja que trop duré.

Dès ce moment Dorval ne s'occupa plus que du secret qui alloit être dévoilé. Cécile, qu'on avoit admise dans la voiture du Comte, s'occupoit comme Dorval. Quant à Dalicourt, loin de marquer nul empressement à cet égard, il doutoit d'avance de ce qu'on alloit lui dire.

Dalicourt avoit repris le ton & la gaieté qui lui étoient propres. Il fit les honneurs de chez lui avec sa franchise ordinaire. Toutes

les généalogies du monde ne me changeroient pas, disoit-il ; & d'ailleurs, je crois peu aux généalogies.

Il faut pourtant, lui dit le Comte, il faut vous résoudre à ne point douter de la vôtre. Vous êtes Noble.... Je suis Noble ?... Oui, vous l'êtes.... Je n'en crois rien.... Je vous le certifie.... Prouvez-le moi.... En croirez-vous mes preuves ?... Nous verrons ensuite.... Eh ! bien, je n'ai pas avec moi vos titres ; mais je déclare qu'ils sont en mon pouvoir. Je déclare, en outre, que nous sommes très-proches parens. Votre mere fut sœur de la mienne ; votre pere fut un Gentilhomme distingué, qui périt en commandant un Vaisseau de haut-bord. Vous êtes le seul fruit de leur union. Cette union étoit secrette, vu la haine qui divisoit les deux familles. Votre pere mourut avant que vous fussiez né. Votre mere perdit le jour en vous le donnant. Une parente qui avoit toute sa confiance, devint pour vous une autre mere. Elle vous fit élever avec soin ; mais elle garda un profond secret sur votre naissance. La crainte de voir éclorre des procès qu'elle ne pourroit voir finir, fut le

principal motif de ſa diſcrétion. Il faut tout dire : votre pere eut plus de conduite & de bravoure que de fortune. Votre mere étoit réduite à ſa légitime, que la Coutume des lieux rendoit fort modique. Enfin, cette parente mourut lorſque vous n'étiez encore âgé que de 12 ans. Elle vous avoit mis ſous la protection d'un oncle maternel, qui ſe garda bien de vous traiter en neveu. C'eſt chez lui que vous avez puiſé votre haine contre les Grands ; j'avoue qu'à cet égard elle eſt fondée. Le reſte ne doit pas être moins préſent à votre mémoire. Vous fites ſur mer quelques voyages qui vous réuſſirent. Vous vous mariâtes à Saint-Domingue. Je ne vous parlerai point des accidens qui renverſerent votre fortune.... Dites plutôt des perſécutions, interrompit Dalicourt ; & ce fut encore un homme en place qui me les fit eſſuyer. Soit, reprit le Comte ; j'acheve en peu de mots. Obligé de repaſſer en France, vous n'y trouvâtes pas un accueil propre à vous conſoler. Pardonnez-moi, interrompit Dalicourt. Je vous y ai trouvé ; (car je ſens qu'il eſt à propos que j'acheve moi-même ce récit.) Vous eûtes pour moi

des égards & des procédés qui m'étonnerent dans un homme de Cour. C'eſt à vos bienfaits que Cécile doit l'éducation qu'elle a reçue ; & lorſque devenu veuf, je quittai la Province où j'étois né, lorſque je vins me fixer dans ce canton, ce fut encore par vos ſoins que j'y trouvai un aſyle, un bien-être & du repos.

Tout cela eſt peu de choſe, reprit le Comte ; parlons de ce qui reſte à faire. Ce qui reſte à faire eſt peu de choſe, repliqua Dalicourt : vous aviez tout prévu ; mes ſouhaits ne s'étendent point au-delà..... Il faut prendre un état plus conforme à votre naiſſance ; car je préſume que vous n'en doutez plus ?... Ma foi, ſi tout autre que vous me l'aſſuroit..... Quoi ! le récit que je vous fais n'eſt-il pas circonſtancié ? Il porte conviction ! s'écria Dorval.... Il pourroit, interrompit Dalicourt, paſſer dans un conte où l'on ſe tire d'intrigue comme on peut ; mais, pour me croire Noble, j'exige d'autres preuves.... Hé bien, lui dit le Comte, vous en aurez. Pour moi, ajouta Dorval, ces preuves me ſuffiſent. Je me ſerois même, en un beſoin, con-

tenté du soupçon. Nul préjugé ne peut tenir contre Cécile, & j'eusse mis à l'écart tout ce qui tendoit à m'éloigner d'elle. Monsieur, poursuivit-il, en s'adressant à Dalicourt, les obstacles que vous m'opposiez ne subsistent plus : daignez consentir à mon bonheur. Ces obstacles, reprit Dalicourt, ne sont pas tous détruits ; il en reste un non moins embarrassant que l'autre. Je suppose Cécile noble ; elle ne sera jamais riche..... Et moi je le suis ! s'écria Dorval ; j'aurai le bonheur inexprimable d'enrichir ce que j'aime ! Peut-on faire un plus digne usage de sa fortune ?

Dalicourt ne se rendit pas encore : il fallut que le Comte joignît ses sollicitations à celles de Dorval. On vit même la Comtesse quitter le ton de l'ironie pour plaider la cause des deux amans. Peu s'en fallut que Séricourt lui-même ne démentît son caractere ; mais il seroit difficile de peindre l'état où se trouvoit Cécile. On voyoit sur son visage la crainte le disputer à l'espoir, l'agitation à la retenue. Son état eût pu toucher un ennemi, & Dalicourt étoit son pere. Il s'approcha d'elle, & la serrant

entre ſes bras : hé bien ! ma chere Cécile ! ma chere enfant ! lui dit-il, réponds avec confiance, avec ſincérité ; crois-tu donc pouvoir être heureuſe avec un Marquis ? Mon pere ! lui répondit Cécile en tremblant, ... & elle n'oſoit en dire davantage. Parle, acheve, reprit Dalicourt .... Mon pere ! ajouta Cécile, je crois pouvoir être heureuſe avec Dorval ! A ces mots, la crainte d'en avoir trop dit, mêlée avec une autre crainte, lui fit, pour ainſi dire, perdre toute connoiſſance. Va, lui dit ſon pere, tu mérites au moins que ton attente ſoit remplie. Je ne veux pas que tu m'accuſes de m'y être oppoſé.

Je ne peindrai ni les tranſports de Dorval, ni la reconnoiſſance de Cécile. Enfin, dit le Comte, nous voici au dénouement. Je pardonne au Chevalier ſon entrepriſe en faveur de ce qui en réſulte. Au moins, reprit ce dernier, dites-moi comment cette entrepriſe eſt venue juſqu'à vous ? Par une voie aſſez oblique, lui dit le Comte. Un de vos confidens, c'eſt-à-dire, un de vos domeſtiques, a confié votre ſecret à l'un des miens, qui a cru qu'un tel ſecret pouvoit

m'intéreſſer. J'ai profité de la découverte ; & vous voyez que j'avois quelque intérêt de vous prévenir. A la bonne heure ! lui dit Séricourt, je me conſole d'avoir été prévenu. Je ne voulois qu'arracher Cécile à l'obſcurité. Mon zèle pourra s'exercer en faveur de quelqu'autre, & j'eſpere qu'on n'en préviendra point l'effet.

Séricourt jugeoit la Comteſſe piquée contre lui ; elle n'étoit irritée que contre elle-même. Son cœur avoit été moins égaré que ſon eſprit. Elle ſentit que Dorval & Cécile alloient être heureux, & elle ſe rappella qu'un pareil bonheur lui avoit été offert. Ne pouvoit-elle donc plus en jouir ? Le Comte étoit aimable, il l'avoit aimée, il pouvoit l'aimer encore, & ces réflexions annonçoient qu'il ſeroit payé de retour. Il le fut en effet. La Comteſſe oublia le perſiflage pour adopter le ſentiment. Dalicourt abjura le ton de la miſanthropie, & Dorval celui de la fatuité. Il aime encore Cécile, qui l'aimera toujours. Il ſe gouverne en *Sage*, & n'eſt plus *honteux de l'être.*

LES LAMIES,

CONTE GAULOIS.

LES Gaulois eurent différentes eſpeces de Dieux, & différentes manieres de les honorer. A *Eſus*, à *Taranis*, à *Teutatès*, &c. on immoloit des victimes humaines; mais les Lamies, Déeſſes qui ſe manifeſtoient ſouvent aux hommes, en exigeoient de plus doux ſacrifices; elles n'obtenoient même, diſoit-on, l'immortalité, qu'en cédant aux deſirs de quelque mortel.

Beaucoup d'entre ceux-ci briguoient l'honneur de la leur procurer; mais, pour cela, il falloit d'abord leur plaire; il falloit des agrémens & de la jeuneſſe. En un mot, le choix que faiſoient dans cette occaſion ces demi-Déïtés, reſſembloit parfaitement à celui que pourroient faire nos femmes de goût.

Sémir, jeune Gaulois, eut en lui tout ce qui pouvoit plaire à ces Déeſſes; mais

Sémir n'étoit qu'ambitieux. La route qui mene aux grandeurs, étoit la ſeule où il prétendoit marcher. Il alloit un jour conſulter l'Oracle de Diane ſur quelques projets de conduite. Une jeune Prêtreſſe parut. Elle avoit tant de charmes, qu'elle fit oublier à Sémir toute ſon ambition. Il ſentit naître en lui d'autres deſirs; ils étoient même beaucoup plus ardens que les premiers : mais ce n'étoit plus à Diane qu'il falloit recourir; Diane y pouvoit moins que ſa Prêtreſſe. Malheureuſement Sémir ne devoit point l'inſtruire de ſa paſſion, ni elle y répondre, quand même elle en auroit été inſtruite. A cela près, on pouvoit conſulter elle & ſes ſemblables ſur toutes les matieres qui ſe conſultent, même ſur celles de l'amour, dès que cet amour ne les regardoit pas. On pouvoit leur dire : j'aime telle ou telle beauté; je voudrois qu'elle m'aimât. On ne pouvoit pas leur dire : je vous aime, je deſire que vous m'aimiez.

Sémir avoit oublié tous les points ſur leſquels il vouloit d'abord conſulter l'Oraclé : il ne ſçavoit comment répondre aux queſtions d'Adella, (c'eſt le nom de la Prêtreſſe)

Prêtreſſe) & cependant il falloit une réponſe. Sémir prit un parti que lui ſuggéra ſa ſituation ; ce fut de raconter ſon avanture, en la déguiſant.

J'allois un jour, dit-il, conſulter l'Oracle de l'Iſle de Sain ; j'y portois une ame remplie de projets ambitieux ; je regardois la fortune comme la Déeſſe la plus digne de nos hommages. En un inſtant je fus détrompé. Une jeune Prêtreſſe s'offrit à mes regards ; on l'eût priſe pour la Déeſſe de la Beauté. A peine elle touchoit à ſon quatriéme luſtre. La blancheur de ſon teint égaloit celle de ſes vêtemens, l'incarnat de la roſe venoit s'y mêler ; un œil à la fois tendre & vif, de la couleur des Cieux, & où l'on voyoit les Cieux ouverts ; des cheveux qui l'emportoient ſur la plus parfaite ébene ; une bouche qui attiroit l'ame de quiconque la regardoit ; une taille.... Dieux ! quelle taille !.... Voyez la vôtre, dit-il à Adella, & vous en aurez l'idée la plus entiere, la plus exacte. Adella rougit ; elle n'avoit même pas attendu juſques-là pour être émue. Le portrait étoit trop reſſemblant pour s'y méprendre ; mais auſſi

l'expédient lui parut trop heureux pour s'en irriter. La Prêtreſſe la plus ſcrupuleuſe en eût uſé comme elle. Quant à Sémir, il pourſuivoit ſon récit. Vous préſumez bien, diſoit-il, en fixant Adella, que je ne dûs point réſiſter à tout ce que je voyois ? Je cédai, comme tout autre eût cédé à ma place. Mais que ne pouvez-vous ſentir quelle contrainte j'éprouvois ! ce qu'il en coûtoit à mon cœur pour cacher ſes mouvemens ! combien je trouvois injuſte & barbare la loi qui m'impoſoit le ſilence ! combien ce ſilence même diſoit alors de choſes !..... Sémir s'arrêta quelques momens, & Adella ne répondit rien ; mais elle regardoit Sémir, & ſes regards annonçoient de l'intention. Hé bien ! ajouta-t-elle avec douceur, que pouvez-vous demander à la Déeſſe dont je deſſers ici les Autels ? Que puis-je moi-même lui demander pour vous ?

Je n'ambitionne pas, reprit vivement Sémir, que Diane me guériſſe de ma paſſion ; je n'en veux point guérir ; je ne puis plus être heureux que par l'amour : mais puis-je eſpérer de l'être jamais ? Voilà ſur quoi je

deſire que vous m'éclairciſſiez. Ne doutez pas que je n'en croie votre Oracle.

Il eſt rare, lui repliqua la jeune Prêtreſſe, en rougiſſant avec grâce; il eſt rare qu'on interroge l'oracle de Diane ſur ces matieres. Il faut, avant de répondre à vos demandes, que je ſçache même ſi j'ai dû les écouter. Alors elle reſta quelque temps rêveuſe, après quoi elle dit à Sémir de ſe retrouver au même lieu le ſixiéme jour de la Lune.

C'étoit un jour très-reſpecté dans toutes les Gaules, & ſur-tout parmi leurs Prêtres. Cette réflexion déſeſpéroit Sémir. Je ſuis perdu, diſoit-il, ſi la Prêtreſſe a la bonne foi de conſulter Diane ſur un point qui ne regarde qu'elle, & où Diane ſera toujours de trop. Il fallut cependant qu'il ſe ſoumît à ce qu'Adella exigeoit.

L'intervalle n'étoit pas long; mais il parut immenſe à Sémir. Chaque jour ſon réveil devançoit l'aurore, & au jour indiqué, lui-même la devança aux portes du Temple. Il y étoit encore ſeul quand elles s'ouvrirent, & il fut le premier que les yeux d'Adella rencontrerent. Elle ne lui reprocha point cet empreſſement. N'avez-vous, lui dit-elle,

rien de plus à demander à la Déeſſe ? ou plutôt ne révoquez-vous point votre demande ? Non, répondit Sémir ; Diane, ſans doute, ne me permettroit pas plus, & mon cœur ne peut ſe réſoudre à moins. Mais, reprit Adella, quel prix attendez-vous d'une pareille conſtance ? Le bonheur d'être conſtant, repliqua Sémir. En eſt-ce un que de l'être ſans eſpoir & ſans but, ajouta encore la Prêtreſſe ? Oui, s'écria le jeune Gaulois ; le plus grand malheur que je puiſſe imaginer, ſeroit de n'aimer plus, ou que mon amour changeât d'objet.

Puiſqu'il eſt ainſi, reprit Adella, écoutez votre Oracle. A ces mots, un enthouſiaſme ſoudain parut ſaiſir la jeune Prêtreſſe. Elle s'émut, ſon coloris redoubla ; toute ſa perſonne étoit vivement agitée. Le jeune Gaulois n'étoit pas plus tranquille : ce moment alloit décider de ſon ſort ; il craignoit d'entendre ſortir de la plus belle bouche du monde l'Oracle le plus effrayant ; voici ce qu'elle proféra :

Ce Temple ne doit être ouvert ni à l'Amour, ni aux Amans. Il eſt d'autres Divinités qui leur ſont plus favorables. Cherchez-les dans la

forêt prochaine, aux bords du lac de Néhémia.

Sémir troublé, jugea qu'il s'agiſſoit des Lamies, & ne crut pas qu'elles puſſent le dédommager de ce qu'il perdoit. Il voulut ſçavoir du moins ſi l'accès du Temple de Diane lui étoit pour jamais interdit? Non, répondit la Prêtreſſe, vous y ſerez admis comme tout autre; mais gardez-vous de conſulter Diane ſur vos deſſeins amoureux. Ne pourrois-je, au moins, ajouta Sémir, conſulter ſur d'autres ſujets ſa Prêtreſſe? Oui, ſans doute, repliqua-t-elle. Je parle de la même, pourſuivit Sémir: & moi auſſi, reprit Adella. Elle fit plus, elle l'inſtruiſit des jours deſtinés à ſes fonctions, chaque Prêtreſſe ayant les ſiens. L'amoureux Gaulois ſe promit bien de n'en pas oublier la date, & fut toujours bien ſervi par ſa mémoire.

Il rêvoit, en s'éloignant, à l'Oracle qu'il venoit de recevoir Tout lui en paroiſſoit défavorable. Qu'ai-je à eſpérer, diſoit-il, des Divinités de cette forêt? Je ſçais qu'elles s'humaniſent aiſément, qu'elles ont moins de rigueur que les Prêtreſſes de Diane; mais je préfere un regard de la ſevere Adella

à toutes les faveurs de ces Divinités trop humaines.

Il garda cette réſolution, & tout le reſte du jour & toute la nuit ſuivante. Le lendemain il peſa de nouveau les paroles de l'Oracle. Elles étoient claires ; elles ne lui laiſſoient que deux partis à prendre, celui d'obéir, ou de ſe réſoudre à ne point changer de ſituation. Tout conſidéré, ce dernier parti l'effraya, &, tout en ſe plaignant, il donna la préférence au premier.

Il s'avança donc vers la Forêt ſacrée : on ne pouvoit y pénétrer, ſans reſſentir quelque émotion. Un jour, qui tenoit de la nuit, n'y laiſſoit appercevoir aucune route ſuivie. La hauteur, l'épaiſſeur des arbres formoit une voûte impénétrable aux rayons du ſoleil. Sémir erra quelque temps au milieu de ces ténebres ; mais il vit qu'inſenſiblement elles s'éclairciſſoient : bientôt même il ſe trouva dans un ſéjour auſſi riant que les avenues en étoient lugubres ; on eût dit que cette forêt ſauvage venoit d'être métamorphoſée en un jardin délicieux : des tapis de gazon, émaillés de fleurs, conduiſoient à différens boſquets iſolés : l'intérieur

de ces bosquets avoit son usage & ses ornemens. Sémir entra dans plusieurs; il vit d'abord quelle en étoit la destination : tout annonçoit l'asyle des plaisirs & du mystere. Dans l'un, il lut ces paroles gravées sur l'écorce d'un hêtre :

C'est ici que Zulmis procura l'immortalité à la Nymphe Elusia.

Dans un autre, il lut ces mots artistement formés par un tissu de fleurs :

Les cœurs de Tella & d'Asor sont enchaînés comme leurs noms.

Dans un troisiéme, il trouva ces vers gravés par un Barde sur une espece d'obélisque.

Que d'autres dans leurs chants consacrent la victoire,
Qui des Héros enflamme les desirs :
Trop long-temps j'ai chanté leur gloire ;
Je ne veux plus chanter que mes plaisirs.
Zilia m'enchaîne auprès d'elle,
Zilia comble tous mes vœux.
Mon amour la rend immortelle ;
Et le sien des mortels me rend le plus heureux.

En un mot, Sémir ne pénétra dans aucun de ces boſquets, ſans y trouver quelques traces d'un amour content & réciproque. La plupart des autres boſquets lui parurent être occupés ; raiſon pour laquelle il n'y pénétra point : il lui étoit d'ailleurs preſcrit de s'approcher du lac Néhémia, qu'il découvroit dans le lointain. Il s'en approche, viſite une partie de ſes bords, & n'apperçoit rien ; mais toujours occupé de ſa Prêtreſſe, il deſiroit peu la rencontre d'une Divinité. Enfin, jettant les yeux ſur un boſquet voiſin du Lac, il voit une inſcription ſuſpendue à l'un des arbriſſeaux. Il s'approche, & lit ces paroles :

Que Sémir attende ici l'apparition & les ordres de Séléna.

Sémir obéit ; il pénetre au ſein de l'aſyle qu'on lui indique, & cherche à y découvrir, comme dans les autres, quelque monument amoureux. Aucun ne s'offrit à ſes regards ; mais ce qu'il y apperçut, & qu'il ne cherchoit pas, furent des mets de différentes eſpeces. Le jeune Gaulois admira juſqu'où les Déeſſes portent la prévoyance. Il vit par le nombre de ces proviſions que

Séléna vouloit, ſans doute, le garder plus d'un jour, & cette réflexion l'affligea. Il ſe craignoit lui-même. Séléna, diſoit-il, doit être belle ; il eſt rare qu'une Déeſſe manque de beauté. Peut-être en a-t-elle moins qu'Adella ; mais Adella eſt abſente, & Séléna doit bientôt paroître ici : j'aurai l'image de l'une dans le cœur, & la perſonne de l'autre ſous les yeux : l'une m'interdit toute eſpérance, l'autre ne vient pas, ſans doute, pour me déſeſpérer : qui me répondra d'une inſenſibilité à toute épreuve ?

Une grande partie du jour ſe paſſa dans des réflexions de cette nature, & cependant Séléna ne paroiſſoit point. Sémir en étoit moins inquiet que ſurpris. Il ne reſtoit que par déférence pour l'Oracle, & trouvoit affreux qu'Adella eût pu ſe réſoudre à lui ſervir d'organe.

Déja l'aſtre du jour avoit fait place à l'aſtre de la nuit, ou pour parler plus ſimplement, déja la Lune avoit remplacé le Soleil, quand Sémir, couché ſur un lit de gazon, entendit remuer quelques feuillages de ſon boſquet. Il leve les yeux, & voit une figure de femme s'avancer vers lui. Il étoit

debout avant qu'elle l'eût joint. Elle l'aborde en silence, le prend par la main, le fait asseoir, se place à côté de lui, & cela sans proférer une parole. Ce fut Sémir qui parla le premier. Déesse, ou qui que vous soyez, lui dit-il, daignez m'instruire de mon sort; l'espoir de le changer m'a seul conduit dans cette forêt: j'y viens d'ailleurs sur la foi d'un Oracle: tout Amant est crédule quand il peut espérer d'être heureux.... Heureux! s'écria celle à qui Sémir parloit, il n'est pas encore ici question de bonheur: vous sçavez à quoi nous réduit notre condition, à quel prix nous devenons immortelles. Je vous jure, par Néhémia, que je n'ai point encore essayé de le devenir; mais je renoncerois à ce privilége plutôt que de précipiter mon choix. Je ne parlois pas de rien précipiter, reprit Sémir, fort étonné qu'une Déesse le devinât si mal, mes vues s'accordent parfaitement avec les vôtres: je ne demande qu'à me montrer tel que je suis. Il est sans doute flatteur d'aider à une Déesse à le devenir entiérement; mais vous l'avouerai-je? poursuivit-il d'un ton mal assuré....? Avouez tout, reprit la Nymphe. Apprenez

donc, ajouta Sémir, apprenez, Déeſſe, qu'une ſimple Mortelle me rend le plus malheureux des hommes. Alors il lui détailla amplement, & les charmes de la jeune Prêtreſſe, & l'amour qu'elle lui inſpira dès la premiere vue; & le détour qu'il prit pour l'en informer, & ſa réponſe, & la douleur que cette réponſe lui cauſa. Repréſentez-vous, pourſuivit-il, un malheureux Amant, à qui un *je vous aime* eſt interdit auprès de celle qu'il adore, & qui peut encore moins attendre d'elle un ſemblable aveu? .... Je vous plains, reprit encore la Nymphe; mais je ne puis me réſoudre à vous flatter: n'attendez rien d'une Prêtreſſe à qui l'amour eſt interdit, & qui plus, eſt entiérement inconnu.

Ciel! s'écria Sémir, que m'apprenez-vous? Ce qu'il faut que vous ſçachiez, pourſuivit Séléna, & ce que l'Oracle de Diane auroit déja dû vous apprendre. A ces mots elle ſe leve, exhorte Sémir à prendre un parti ſage, & paroît vouloir s'éloigner.

Sémir étoit abbattu, conſterné, réſolu même de reſter fidèle à l'inſenſible Adella;

Cependant il apperçut quelque chose de si touchant dans l'air, la taille, & autant que la nuit pouvoit le permettre, dans les traits de Séléna, qu'il en fut ému : il craignit de la voir s'éloigner pour jamais. Belle Nymphe ! lui cria-t-il, ayez pitié d'un misérable Mortel, à qui tout espoir vient d'être enlevé, qui ne peut démêler les sentimens qu'il éprouve, mais qui sent déja que votre perte est un nouveau malheur pour lui. L'abandonnez-vous sans retour ? Prenez sur vous de m'attendre, lui répondit-elle, & vous en jugerez. Elle prononça ces dernieres paroles d'un ton qui valoit bien une promesse.

Le jeune Gaulois obéit au signe qu'elle lui fit de ne point la suivre. Il passa le reste de la nuit dans une agitation qui laissa peu de place au sommeil. A peine le jour paroissoit, qu'il eût voulu pouvoir se rendre au Temple de Diane ; mais quelle route suivre pour y arriver ? L'amour lui suggéra un expédient, ce fut de s'avancer à la rencontre du Soleil ; le Temple étant, à l'égard de la Forêt, situé au levant de cet astre.

Sémir se trouva bien de la découverte, & ce n'est point la premiere que l'amour ait produite.

Sémir, chemin faisant, se proposoit d'exciter la jalousie d'Adella. Il peut se faire, disoit-il, qu'elle n'ait point de ce qu'on nomme véritablement de l'amour; mais à coup sûr elle a de l'amour-propre. Une Belle, fût-ce Diane elle-même, n'en est jamais dépourvue. Hé bien! c'est cet amour-propre qu'il faut aiguillonner au défaut de l'amour que je demande.

Plein de cette idée, & d'une espece de satisfaction qui en étoit la suite, il arrive au Temple. Il demande, il cherche à voir Adella. Elle paroît, & bientôt il perd l'envie de lui parler de tout autre objet que d'elle-même: en vain, disoit-il, voudrois-je lui persuader qu'une autre l'égale en beauté, il ne lui est que trop permis de n'en rien croire.

Jamais il ne l'avoit trouvée si charmante. Ses yeux brilloient d'un air de satisfaction qui acheva de le déconcerter. Il voulut, quoique d'une maniere détournée, entrer dans certaines explications. La Prêtresse

l'arrêta ; elle prit un air sérieux, & qu'elle parut même s'efforcer de rendre sévere. En même temps elle rappella au jeune Gaulois, & l'usage & l'oracle qui s'opposoient à ses discours.

Sémir piqué, répondit que l'Oracle avoit eu déja une partie de son effet. Je vous en félicite, reprit Adella, d'un air enjoué. Cet air contrista encore plus Sémir que tout le sérieux d'auparavant ; mais lui-même s'efforça de prendre le ton gai. Il exalta les charmes de la Nymphe qui lui étoit apparue, appuya sur les détails de cette aventure, & sur les délices que lui en promettoit la suite. En parlant ainsi, il regardoit Adella, & voyoit avec désespoir que tout ce récit ne faisoit qu'accroître sa belle humeur. Je m'apperçois, lui dit-elle enfin, que de nouveaux Oracles vous deviendroient superflus : vous me semblez très-enclin à les prévenir. Il me reste cependant à vous consulter sur un seul point, repliqua Sémir. Très-volontiers ; expliquez-vous, reprit Adella.

SÉMIR.

Il me faut un Oracle sans ambiguité.

ADELLA.

Voyons d'abord ce que doit décider cet Oracle.

SÉMIR.

Il s'agit encore, mais pour la derniere fois, de cette Prêtreſſe qui m'avoit ſubjugué.

ADELLA.

Encore !

SÉMIR.

Pour la derniere fois, vous dis-je.

ADELLA.

L'Oracle a déja décidé la queſtion, & cet Oracle eſt clair, ſans ambiguité.

SÉMIR.

En jugez-vous ainſi ?

ADELLA.

N'en doutez pas, & faites plus, jugez-en ainſi vous-même.

SÉMIR.

Songez qu'à la fin il faudra vous en croire.

ADELLA.

C'eſt ce que je deſire.

SÉMIR.

Encore un mot : vous deſirez, dites-vous très-clairement, que j'en croye le premier Oracle ? C'eſt-à-dire, que je retourne dans la forêt des Nymphes ; que j'y attende une ſeconde apparition de celle qui paroît m'avoir diſtingué de mes ſemblables ; que je mette à profit le bien qu'elle paroît me vouloir.... Vous le deſirez ? .... Il faudra bien s'y réſoudre.

ADELLA, *gaiement.*

C'eſt ce que vous pouvez faire de mieux.

Ce dernier trait mit le comble à l'étonnement de Sémir. Il avoit aſſez d'amour-propre pour s'eſtimer ce qu'il valoit. D'après cela, il ne concevoit point comment une femme, Prêtreſſe ou autre, pouvoit rejetter ſon hommage, & le rejetter avec une telle aiſance. Il s'efforça lui-même d'en mettre beaucoup dans ſes derniers diſcours ; mais il étoit facile à la Prêtreſſe de ne point s'y méprendre.

Sémir la quitta de l'air d'un homme qu'elle ne devoit plus revoir ; & en effet, il étoit réſolu de ne plus reparoître au Temple. Il reprit le chemin de la forêt avec une promptitude égale à ſon dépit. C'en eſt trop, diſoit-il, fuyons l'objet qui nous dédaigne, & courons à celui qui nous cherche. La préférence que Séléna me donne eſt toujours d'un grand prix, quel qu'en ſoit le motif ; & d'ailleurs, il eſt dans l'ordre qu'une Déeſſe faſſe toutes les avances auprès d'un ſimple Mortel.

Il étoit à peu-près nuit, quand la Nymphe reparut aux yeux de Sémir. Soit qu'il fût moins agité, ou plus curieux que la veille, il crut découvrir en elle de nouveaux charmes. Il deſiroit qu'elle pût égaler en beauté l'ingrate Adella ; il deſiroit, ſur-tout, qu'elle pût l'arracher à ſes fers ; mais il ſentoit qu'on n'aime point une Déeſſe comme une ſimple Mortelle ; qu'il y a fort loin de la vénération à l'amour. Il eut lieu de juger que Séléna le ſentoit comme lui. Elle ſongea d'abord à le mettre à ſon aiſe, à le faire paſſer de l'ennuyeux reſpect à l'aimable confiance.

Je vois, lui dit-elle, que vous m'attendiez, puiſque je vous retrouve ici; mais avouez que je ne ſçais pas faire attendre? Déeſſe, reprit Sémir, l'attente pourroit être encore moins longue. N'eſt-ce qu'au ſein des ténébres que je puis jouir de votre préſence? Ils me dérobent une partie de cette faveur. Elle deviendra complette avec le temps, reprit la Nymphe. Dailleurs, où falloit-il vous chercher ce matin? Au Temple de Diane?

Le jeune Gaulois, ſurpris d'être ainſi deviné, reſta muet & confus. La Nymphe indulgente, eut pitié de ſon embarras. Vous êtes, lui dit-elle, ſi mécontent de votre voyage, qu'il y auroit de la barbarie à vous le reprocher. Je fais plus, je vous en permets d'autres.

Nouveau motif d'étonnement & d'embarras pour Sémir. Il eût préféré une défenſe préciſe à cette ample permiſſion. Séléna, diſoit-il, devine les actions, & pénétre juſques dans les penſées. Elle me permet des voyages, parce que, ſans doute, elle en prévoit l'inutilité; peut-être auſſi, parce que le ſuccès lui en eſt indifférent.

Cette idée piquoit ſon amour-propre. Il ne vouloit déja plus être indifférent à Séléna. Déeſſe, lui dit-il, je vois que rien ne peut vous être caché ; vous connoiſſez donc l'objet de mes premiers ſoins. Jugez-moi : devois-je, ou, pour mieux dire, pouvois-je réſiſter à tant de charmes ?

Ignoriez-vous, reprit la Nymphe, ignoriez-vous qu'une Prêtreſſe de Diane eſt, ou doit être inacceſſible aux traits de l'Amour ?

Je n'ai jamais cru que cette loi fût bien ſérieuſe, & encore moins ſcrupuleuſement obſervée, repliqua Sémir ; il falloit Adella pour m'en convaincre.... Hé bien ! cette Adella, qui vous paroît ſi ſéduiſante, la croyez-vous ſans égale ? Plût aux Dieux qu'il n'en fût rien ! s'écria le jeune Gaulois. C'eſt-à-dire, ajouta la Nymphe, qu'il faut l'égaler en beauté pour fixer votre attention ? Tant mieux.

Ce tant mieux parut d'une augure favorable à Semir : il lui fit enviſager de plus près la Déeſſe ; mais l'obſcurité nuiſoit à ſes découvertes. L'intérieur du boſquet n'étoit que foiblement éclairé par la Lune,

de maniere que Sémir en voyoit assez pour juger que la Nymphe pouvoit dire vrai, & trop peu pour le décider entiérement.

Elle paroissoit jouir de son inquiétude. Je vois ce qui vous occupe, lui dit-elle enfin; mais rassurez-vous; je ne le cede point en attraits à votre Adella.

Cette assurance combla Sémir de joie. Ce n'est pas qu'il ne fût instruit qu'une femme se croit rarement inférieure en beauté à tout autre; mais il crut devoir penser autrement d'une Déesse. Il desiroit cependant que ses yeux pussent en juger, non pour vérifier un doute, mais pour accroître son plaisir.

Ce fut encore inutilement pour cette fois. La Nymphe le quitta comme la nuit précédente : elle lui fit seulement espérer qu'il la reverroit, & rien de plus. Sémir en murmura, & commençoit à s'étonner beaucoup du peu d'empressement qu'elle marquoit à devenir immortelle.

Il eut encore avec elle plusieurs entrevues nocturnes, sans qu'il lui fût même permis de mettre en question cet article. Ce qu'il obtint de plus qu'à l'ordinaire, fut la li-

berté d'accompagner Séléna hors du boſquet. Il vit, à la clarté de la Lune, des traits qui le charmerent : il y remarqua même un rapport des plus frappans avec ceux d'Adella ; mais à la lueur pâle & toujours équivoque de l'aſtre de la nuit, il ne put décider ſi cette reſſemblance étoit complette. Quoi ! lui diſoit-il, jamais le Soleil ne ſera-t-il témoin de la faveur que je reçois ? Ne vous en plaignez pas, reprit la Nymphe, ni vous, ni lui ne me verriez que ſous l'enveloppe d'un voile : telle eſt la loi que nous impoſe notre condition. Il n'y a qu'un ſeul moyen de lever cet obſtacle. Quel eſt-il, demanda vivement Sémir ? Que vous importe ? vous n'êtes pas dans le deſſein d'en faire ſi-tôt uſage, ni moi non plus. Je veux cependant bien vous l'apprendre, dès aujourd'hui, ajouta la Déeſſe après quelques momens de réflexion : ſçachez qu'il ne nous eſt plus permis de paroître ſans voile, en plein jour, qu'aux yeux de celui que nous avons choiſi pour époux, & qui eſt en poſſeſſion de ce titre.

A ces mots, elle s'éloigne avec une extrême rapidité, & en défendant de nou-

veau à Sémir de la ſuivre. Pour lui, il reſta plus étonné que jamais. Il jugea qu'on vouloit l'éprouver; mais l'épreuve lui parut longue, & cette impatience vouloit déja dire beaucoup. Ce n'eſt pas qu'il eût encore oublié ſa Prêtreſſe : il s'en occupoit ſouvent; mais ſon cœur étoit partagé entre elle & Séléna. Il ne pouvoit oublier l'une, & craignoit de perdre l'autre.

Quelquefois il étoit tenté de reparoître au Temple ; mais comment tromper une rivale pour qui rien n'eſt caché ? De plus, il ſe rappelloit avec dépit les dernieres paroles d'Adella. Il les comparoit avec celles de la Nymphe. Celles-ci lui donnoient tout à eſpérer ; les autres lui ôtoient toute eſpérance. Il s'en tint au plus ſûr parti, & ne rendit plus qu'un léger combat pour le prendre.

Mais la Nymphe elle-même ſe montra encore long-temps indéciſe. Bien des fois Sémir l'attendit en vain. De ſon côté il n'habitoit pas ſans ceſſe la forêt myſtérieuſe ; mais il y revenoit avec empreſſement. Sa conſtance augmentoit avec les difficultés. Séléna crut enfin l'avoir aſſez

mis à l'épreuve. Elle céda aux instances, aux transports du jeune Gaulois. Ce ne fut cependant qu'après l'avoir instruit des conditions attachées à cette faveur. Ces conditions étoient une fidélité à tout épreuve, & le nom d'époux reçu de part & d'autre. Sémir jura, selon l'usage, de toujours garder ce titre. Le même usage dispensoit la Nymphe de faire un pareil serment. Il lui étoit libre de rompre cette alliance, quand elle lui deviendroit à charge; privilege très-convenable à une Déesse.

Mais Sémir ne soupçonnoit point Séléna d'en vouloir user. Il en jugeoit bien. Le jour les surprit : c'étoit la premiere fois qu'il les trouvoit ensemble ; mais plus il éclaire les traits de Séléna, plus Sémir y voit de ressemblance avec la jeune Prêtresse de Diane. Ce n'étoit pas même là le seul rapport qu'il apperçut entre elles deux : il en trouvoit & jusques dans la taille, & jusques dans le son de la voix. Sa surprise étoit trop réelle & trop bien fondée, pour qu'il n'en témoignât rien. O Ciel ! s'écria-t-il, croirai-je à un pro-

dige de cette nature ? D'où provient cette exclamation, lui dit Séléna, qui marquoit elle-même beaucoup d'étonnement ? Eh ! ne le devinez-vous pas, reprit Sémir, s'il eſt vrai que vous deviniez tout, ou que vous ſoyez ce que je ſoupçonne ? Expliquez vous, repliqua la Nymphe . . . . ; Pardonnez, interrompit le nouvel Epoux, peut-être je vous outrage ; mais la ſituation où vous me voyez eſt mon excuſe. Ou vous êtes Adella, ou Adella fut modélée ſur vous. La Nymphe alors prit un air d'enjouement qui déconcerta encore plus Sémir que n'avoit fait tout le reſte. Ne vous ai-je pas inſtruit d'avance, lui dit-elle, que j'égalois, pour le moins, votre Adella en beauté ? Vous jugez que je lui reſſemble : hé bien, tant mieux ; c'eſt, ſans doute, le plus ſûr moyen de vous plaire. Cette réponſe ne ſatisfit point Sémir : il perſévéra dans ſes queſtions & dans ſes doutes ; mais la Nymphe ne changea point de ton. Elle finit même par exhorter ſon Epoux à faire encore un voyage au Temple de Diane. La Prêtreſſe, lui diſoit-elle, pourra

mettre

mettre fin à vos soupçons : revoyez-la ; j'y consens ; puisque, selon vous, je lui ressemble, je ne dois pas la craindre.

Elle le quitta après ce discours, mais sans l'instruire ni du motif, ni du lieu de sa retraite. Il ne lui fit à cet égard nulle question : il sçavoit que toutes les Déesses de sa sorte en usoient ainsi envers leurs Epoux, & que ces derniers en usoient comme lui envers elles. Séléna seulement l'avoit instruit du moment où elle reparoîtroit, & cette attention étoit une faveur. Il dût même s'appercevoir qu'elle le quittoit à regret, & juger qu'elle le reverroit avec empressement. Il ne pouvoit douter que la Déesse ne l'aimât. Il sentoit le prix de cet amour ; il y répondoit. La ressemblance de la jeune Prêtresse avec Séléna étoit encore un attrait de plus à ses yeux. Peut-être eût-il desiré que la Nymphe & la Prêtresse ne fissent qu'une seule personne ; mais il aimoit déja la premiere pour elle-même.

Un seul obstacle empêchoit son bonheur d'être complet ; c'étoit la qualité même de Séléna. L'Amour cherche l'égalité. Il peut aussi se résoudre à descendre : l'Aurore ai-

moit Céphale, mais Céphale n'aimoit que Procris. Le poux de Séléna regrettoit que ſon amour en eût fait une Déeſſe : il eût préféré de n'avoir fait de cette Déeſſe qu'une ſimple Mortelle.

Ce n'eſt pas que cette Divinité fît trop valoir ſon rang auprès de lui. Tout annonçoit en elle une tendre compagne. Loin d'exiger ſon image, elle prévenoit ſes ſoins ; mais Sémir n'en étoit gueres plus libre auprès d'elle. Certain reſpect, ſuivi toujours de la contrainte, nuiſoit à ſa félicité. Bientôt même il ceſſa de ſe croire heureux ; bientôt l'ennui fut empreint ſur ſon front & dans ſes regards. Il ne falloit pas être Déeſſe pour deviner une partie de ce qu'éprouvoit ſon ame. Séléna parut avoir tout déviné. Mon cher Sémir, lui dit-elle un jour, tout décele vos déplaiſirs ſecrets. Qu'eſt devenue cette premiere ardeur, cette ſatisfaction qui éclatoient & ſur votre viſage & dans vos diſcours ? La ſombre mélancolie les a ſeule remplacées. Je trouve en vous des égards, du reſpect ; je n'y voudrois que de la tendreſſe. Banniſſez une contrainte ſi ennuyeuſe : l'Amour ſçait tout rapprocher ; & d'ailleurs un

Mortel que nous aimons eſt plus qu'un Dieu pour nous.

Ah ! plût au Ciel, s'écria Sémir, plût au Ciel que l'Amour pût vous faire perdre à mes yeux la qualité de Déeſſe !

Eh ! en quoi, reprit Séléna, cette qualité peut-elle vous déplaire ? Je n'épargne rien pour vous la faire oublier ; je l'oublie moi-même..... Et moi je m'en ſouviens, interrompit Sémir, je m'en ſouviens, & c'eſt-là ce qui trouble mon bonheur. Je contemple avec admiration vos charmes, je ſens tout le prix de vos faveurs ; mais peut-être le ſentois-je trop : l'hommage que mon cœur vous rend, tient, malgré moi, de la vénération. Ce n'eſt pas ce que vous exigez, c'eſt encore moins ce que je voudrois vous offrir.

Ce diſcours fit la plus vive impreſſion ſur l'ame de Séléna. Elle parut ſe troubler, & garda long-temps le ſilence. Elle le rompit ; mais ſa parole étoit mal aſſurée : ſes yeux parurent prêts à ſe couvrir de larmes, tout en elle annonçoit l'agitation & la douleur. Elle oppoſa aux raiſons de Sémir d'autres raiſons, qui ne le perſuaderent point, &

elle finit par lui demander s'il étoit donc vrai qu'elle ne dût plus compter sur sa tendresse.

Comptez, reprit Sémir, comptez à jamais sur les sentimens que je viens de vous exposer ; comptez sur une fidélité à toute épreuve, sur une reconnoissance égale à cette fidélité ; en un mot, sur tout ce qui n'exige pas cette confiance familiere que l'égalité inspire.

Non, interrompit Séléna, je ne puis me soumettre à cette restriction cruelle. Cette confiance est ce que l'amour offre de plus doux, & Sémir me propose d'y renoncer ? Périsse plutôt le rang qui la détruit en vous !

Que faire donc ? repliqua tristement Sémir : vous la promettre, est beaucoup plus que je ne puis effectuer.

Un profond soupir fut toute la réponse de la Déesse. Ensuite jettant un regard fixe sur Sémir : parlez, lui dit-elle, mais soyez sincere : avouez que vous eussiez eu cette confiance envers Adella ?

Sémir ne répondit que par son trouble ; & il fut remarqué de la Nymphe Je veux,

pourſuivit-elle, que vous me répondiez expreſſément.

L'époux de la Déeſſe, toujours plus embarraſſé, eût bien voulu éluder la queſtion, mais il falloit y répondre. Il le fit avec toutes les précautions qu'exigeoit un aveu ſi délicat, & fut très-ſurpris encore de n'avoir pas révolté celle à qui il parloit.

Elle n'étoit que rêveuſe; elle paroiſſoit, en même-temps, être indéciſe & fort agitée Elle jettoit de loin à loin les yeux ſur Sémir; elle fixoit encore plus ſouvent la terre. Enfin, cette incertitude ceſſa. Le jeune Gaulois vit la Nymphe reprendre un air plus ſerein plus tranquille. Raſſurez-vous, Sémir, lui dit-elle; vous pouvez m'aimer ſans contrainte, & bannir tout reſpect déplacé; je ne ſuis point une Déeſſe.

Ciel! qu'entends-je! s'écria ſon époux tranſporté; le croirai-je? Vous n'êtes pas une Déeſſe? Ah! c'en eſt fait, je vous adore!

Apprenez tout, reprit-elle.... je ſuis Adella.

Sémir, à ce nom, penſa expirer de joie. Il étoit aux genoux d'Adella, lui ſerroit les

mains dans les siennes, les couvroit de baisers, en couvrit bientôt sa bouche, & toûjours sans prononcer une parole. O mon cher Sémir! poursuivit-elle avec attendrissement, je viens de vous confier un dangereux secret; que n'ai-je pas fait pour vous le taire! Vos jours & les miens en dépendent; votre bonheur & le mien y sont attachés : n'importe, il faut vous le dévoiler sans réserve. Alors elle l'instruisit de ce qu'il soupçonnoit déja; c'est-à-dire, que les Lamies, ces Déesses si renommées dans toutes les Gaules, n'étoient autre chose que des Prêtresses condamnées aux mêmes régles, à la même gêne qu'Adella. Toutes avoient recours au même moyen pour l'adoucir. Ce stratagême étoit devenu, avec le temps, un point de Religion pour les Gaulois. Il devint dès-lors impénétrable, & qui plus est, à l'abri de tout examen.

Adella fit connoître à Sémir un vaste souterrain, qui du milieu de cette forêt conduisoit jusqu'au Temple : il servoit d'issue aux Prêtresses pour venir jouer le rôle de Nymphes, & de-là retourner à leur premier emploi. Sémir garda pour lui seul toutes

ces découvertes. Adella, qu'il ne recevoit plus comme une Déeſſe, & qui ne lui en devint que plus chere elle-même, préféroit d'être aimée à titre de ſimple mortelle. Tous deux par la ſuite agirent en égaux, & n'en furent que plus heureux.

HÉRACLITE ET DÉMOCRITE VOYAGEURS.

CONTE.

LA folie de ces deux Sages fut d'un genre bien opposé. On sçait qu'Héraclite s'affligeoit de tout, & que tout faisoit rire Démocrite. Ils eurent une maniere de voir & de sentir en tous points différente. Ce fut aussi un motif-très différent qui leur fit parcourir plus d'un climat. Démocrite vouloit essayer s'il pourroit une seule fois prendre son sérieux ; Héraclite, s'il pourroit une seule fois perdre le sien.

Le hasard les fit se rencontrer à Persépolis. Héraclite s'étoit arrêté devant le superbe Palais des Rois de Perse. Il versoit de grosses larmes en voyant la belle proportion des colonnes, la richesse des ornemens, l'élégance des formes, la majesté de tout l'édifice. Hélas ! disoit-il, voilà bien la plus magnifique de toutes les folies

humaines ! Croit-on que ces murs fastueux puissent arrêter au passage la goutte, la fièvre ou la mort ?

Quelques éclats de rire vinrent le distraire de ces réflexions. Il regarde, & voit un homme, qui en effet rioit beaucoup en contemplant les même objets qui le faisoient pleurer. Voilà dit Héraclite, un de ces êtres d'autant plus à plaindre, qu'ils ne sentent ni leur imperfection, ni leur délire. Il s'approche du rieur, l'interroge. Que trouvez-vous là de si réjouissant, lui demanda-t-il ? Ce palais colossal me paroît une de ces extravagances humaines, propres seulement à exciter la compassion. Point du tout, reprit Démocrite, (car c'étoit lui-même) je trouve fort plaisant qu'un homme, haut tout au plus de trois coudées, exige que sa demeure en ait cent d'élévation Il ne voit pas que ce Palais giganteſque le fait paroître encore plus petit. Vous avez raison, disoit Héraclite, il faut avouer que l'homme est un être bien fragile & bien insensé ! Je pleure sur lui depuis trente ans, & tout ce que je vois m'annonce que mes larmes ne sont pas prêtes à tarir.

Quoi ! s'écria Démocrite en riant, ſerois-tu cet éternel pleureur qui s'afflige de tout & ne profite de rien, ce triſte obſervateur qui voit tout en noir ? Serois-tu Héraclite enfin ? Oui je le ſuis, repliqua ce dernier mais ſi j'en crois mes ſoupçons, tu dois être ce Démocrite que tout fait rire, & qui eut toujours bonne part à ma compaſſion..... Tant mieux, interrompit le Cynique, je ſuis ce que tu ſoupçonnes ; mais qui peut t'amener ici ? N'as-tu pas aſſez de quoi gémir ſur tes compatriotes ? N'as-tu donc plus à rire ſur les tiens, reprit Héraclite. Enfin, les deux Philoſophes ſe firent part du motif de leur voyage, & il ſe trouva que juſqu'alors tous deux avoient inutilement voyagé.

Peut-être, diſoit Héraclite, les lieux que vous avez parcourus m'euſſent-ils été plus favorables ? Démocrite penſoit la même choſe de ceux qu'Héraclite avoit viſités. Ils prirent le parti de ſe raconter l'un à l'autre ce qu'ils avoient obſervé chacun à part.

Ils ſe rendirent dans un lieu plus commode pour un tel récit ; & ce fut Héraclite

qui le commença d'un ton lamentable & entrecoupé.

Je suis né, disoit-il, avec une sensibilité qui saisit tout, & que tout saisit. J'ai longtemps pleuré sur les travers & les vices de mes compatriotes. Je n'ai pu les réformer. En vain j'en parcourus les différentes classes; & le peuple, & ceux qui le gouvernoient, & ceux qui se croyoient assez instruits pour éclairer les uns & les autres, tous eurent part à mes larmes. Un seul d'entre eux, (c'étoit un Philosophe) me parut un peu plus sensé que les autres. Il fuyoit les hommes, & frondoit hautement leurs travers. Apparemment, disois-je, que lui-même en est exempt? O mortel né pour ma consolation! j'accourus chez lui tout rempli d'espérance. Je trouvai mon Sage dans une colere effroyable contre un homme qui l'écoutoit avec beaucoup de flegme. J'en fus surpris; c'étoit un Peintre. Le Sage, qui avoit pour maxime de fronder tous les arts, accusoit cependant cet artiste de mal pratiquer le sien. Quelle caricature, s'écrioit-il en contemplant d'un œil irité certain portrait qu'il

ténoit à la main ! ai-je donc les cheveux auſſi longs, la barbe auſſi courte, le regard auſſi imbécille que vous me les ſuppoſez ? Il faut rectifier toutes ces bévues, & ſurtout imiter le regard qui m'eſt propre, ce regard analogue au mépris que j'ai pour l'eſpece humaine. Surpris de ce diſcours, je m'approche & j'examine. Hélas ! pourſuivit Héraclite en ſanglottant, c'étoit mon ſage qui ſe faiſoit peindre ! Il regardoit comme eſſentiel que ſa phiſionomie étroite & meſquine fût tranſmiſe fidellement à la poſtérité. Quel monſtrueux orgueil ! quelle déplorable foibleſſe !... Il faut avouer, diſoit Démocrite, en ſe preſſant les côtés, que la choſe eſt des plus riſibles. Rien de ſi plaiſant que cette envie d'apprendre à ſes neveux qu'on a eu le nez plus ou moins court, la bouche plus ou moins grande ; qu'on eut deux yeux, ou qu'on fut borgne... Mais pourſuis le triſte narré de tes méſaventures.

Hélas ! reprit Héraclite, je voudrois bien pouvoir l'égayer ; mais l'eſpece humaine ſçut y mettre bon ordre. Je quittai la faſtueuſe Athenes pour me rendre à l'auſtere

Lacédémone. J'augurois bien d'un tel contraſte. Lycurgue, diſois-je, ſçut donner un frein à l'orgueil, au luxe, à la cupidité. Je n'aurai point à gémir ſur ces vices dans ſa Ville, & la ſomme des travers y eſt diminuée d'autant. J'arrive, & d'abord tout me confirme dans cette idée. Je n'apperçois que des maiſons groſſiérement bâties, un peuple groſſiérement vêtu. J'aſſiſte aux repas publics, & je ſuis frappé de l'ordre & de la frugalité qui y régnent; mais je gémis ſur les hommes qui ne peuvent être ni réguliers ni ſobres, qu'autant que les loix les y contraignent. Je vis auſſi les jeunes Spartiates marquer une grande vénération pour les vieillards. Ces derniers recevoient leurs hommages moins comme une déférence que comme un tribut. Hélas! diſois-je, en ſoupirant, d'où provient cet orgueil? Eſt-ce parce que ceux-ci ont vécu, & que les autres ont à vivre?... Il me ſemble voir, interrompit Démocrite, un tronc ſéché par les ans, qui dit à un arbre vigoureux & fertile: courbe-toi pour me rendre hommage, par la raiſon que tu portes des fruits & que moi je ne porte pas même de feuilles.

Je pourſuivis mes recherches, ajouta Héraclite, & je vis que l'enveloppe de la diſcipline couvroit dans cette Ville une infinité d'abus. Je vis dans les Spartiates un peuple belliqueux; mais j'y apperçus moins d'hommes que de ſoldats. Ils habitoient un camp plutôt qu'une Ville; on eût dit que l'ennemi étoit ſans ceſſe à leurs portes, ou plutôt, ils n'avoient ni portes ni murs, afin de mieux provoquer les attaques de l'ennemi. Quel excès d'aveuglement! m'écriai-je. Dis plutôt, quel excès de ridicule! interrompit Démocrite. Ce n'eſt pas tout, reprit le triſte Voyageur: la pauvreté d'un Spartiate ne ſert qu'à nourrir ſon orgueil: il ſe croit fort ſupérieur à tout Athénien, uniquement parce qu'il eſt plus mal vêtu; que ſa maiſon fut bâtie par un Charpentier, & celle de l'Athénien par un Architecte; que ſon mets le plus délicieux eſt la ſauce noire, tandis que l'autre épuiſe pour ſa table tous les talens des éleves de Comus. Quant à lui, il ſe permet d'aſſommer ſes eſclaves pour ſon plaiſir; de flageller en l'honneur de Diane ſes plus beaux enfans; de jetter pour leur bien dans l'Eurotas ceux

qui ſont nés contrefaits. Paſſe encore pour ce dernier point : il épargne à ces jeunes victimes des ſoins, des travers & des malheurs..... Tais-toi, s'écria le Cynique ; la folie de tes Spartiates n'eſt pas moins triſte que la tienne. En voici une d'un genre plus raiſonnable.

Tu connois, ſans doute, les Sybarites ? Ils ſont du moins bons à connoître. Il n'y eut jamais de Lycurgue parmi eux. Le plaiſir eſt la ſeule regle qu'ils conſultent, la ſeule qui puiſſe les aſſujettir. Le principal ſoin de leurs Magiſtrats eſt d'ordonner des fêtes, & d'y précéder. Nulle diſcuſſion ne s'éleve entre ces voluptueux habitans. Tous s'aiment, parce que tous ſe croyent néceſſaires les uns aux autres. Le moindre d'entr'eux peut contribuer au ſuccès d'un amuſement, & c'en eſt aſſez pour le rendre cher à toute la Nation ; en un mot, le ſeul nœud qui les lie eſt celui du plaiſir, mais ce lien n'en eſt que plus difficile à rompre. Sybaris a des murs & des portes ; il eſt trop intéreſſant de n'être pas dérangé par l'ennemi au milieu d'un banquet. Il eſt vrai que ces

murs sont gardés par des troupes étrangeres. Un Sybarite ne se croit point fait pour braver l'ardeur du jour, ni les vapeurs de la nuit. Il est vêtu, chauffé, couché délicatement, & croit valoir plus que tout autre, quand il a le meilleur Cuisinier. Je fus d'abord assez mal reçu dans cette Ville. Mon accoûtrement fit détourner la tête aux femmes, & m'attira les huées de tous les hommes. J'étois couru & montré au doigt; mais quand les Sybarites s'apperçurent que je riois encore plus qu'eux, ils changerent de conduite envers moi. Un d'entr'eux s'écria qu'il feroit de moi quelque chose, puisque je sçavois rire. Oh! pour le talent de rire, lui dis-je, il en est peu d'entre vous qui puisse me le disputer. C'est-là mon fort, & je ne pense pas qu'ici rien m'oblige à prendre mon sérieux. A ces mots l'on bat des mains, & chacun se dispute l'honneur de me décrasser. L'un m'apporte un manteau de pourpre, l'autre une tunique musquée; celui-ci veut que je chausse des brodequins délicats & fourrés; cet autre ordonne qu'on me parfume. Arrêtez! mes amis, leur criai-

je; tenons-nous comme nous sommes : vous êtes parfaitement bien pour moi, je dois n'être pas mal pour vous.

Quoi ! me dit un Sybarite, en riant de toutes ses forces, tu crois pouvoir habiter parmi nous avec cette barbe hériſſée, cet habit ſale & groſſier, cette infâme beſace & ce ridicule bâton ?

Quoi ! repris-je, en riant plus fort que lui, tu prétends que je dénature ce qui fait un des principaux apanages de l'homme ? tu veux que j'endoſſe un vêtement plus cher que tu ne voudrois m'acheter toi-même ? tu veux enfin que je renonce à ma beſace & à mon bâton, mes deux fidèles compagnons de voyage ! Ignores-tu que l'un m'épargne de la fatigue, & l'autre des beſoins ?

Il n'eſt parmi nous, repliqua le Sybarite, ni beſoins ni fatigue. Et vous n'êtes pas tous morts d'ennui ? repartis-je. Il alloit repliquer. Une jeune Sybarite vint nous interrompre : c'étoit une veuve, & chez cette Nation une veuve jouit d'une liberté ſans bornes. C'eſt à moi, dit-elle, qu'il appartient de polir cet Ours : qu'on me le céde, & je ſçaurai bien le réduire. On applaudit

beaucoup au discours d'Afrosie, (c'est le nom de la veuve) & je fus dès l'instant même livré à sa discipline. Tu présumes bien qu'elle n'étoit pas rigoureuse. Je voyois à mes ordres une troupe d'esclaves que mes ordres n'employerent jamais. Je n'en étois pas moins bien servi. Chacun d'eux avoit son emploi particulier. L'un étoit l'esclave de mes cheveux, l'autre celui de ma barbe, un troisiéme celui de ma bouche, un quatriéme celui de ma tunique, un cinquiéme celui de mes brodequins; enfin, presque partie de mon corps avoit à ses ordres un ou plusieurs de ces individus.

Quelle absurdité! qu'elle tyrannie! s'écria Héraclite; mais je pleure sur toi encore plus que sur ces malheureux. Et moi, repliqua l'Abdéritain, je riois beaucoup de tout ce qui te fait pleurer. Je m'apperçus même que mes esclaves prenoient assez bien leur revanche: ils s'égayoient à mes dépens, comme tout esclave s'égaye aux dépens de ses maîtres. Pour Afrosie, elle s'applaudissoit du fruit de ses soins, & ne doutoit pas que je ne pusse devenir un galant homme. Elle-même travailloit de son mieux à ma

perfection. J'en ris encore, mais il faut ne rien taire; je prenois goût aux attentions d'Afrosie : il est difficile que celles d'une belle femme nous déplaisent; & de tous les ridicules dont le sexe est entiché, c'est un de ceux que je lui pardonne le plus volontiers. Afrosie, d'ailleurs, songeoit moins à me plaire qu'à me changer. Elle vouloit mériter à ce prix les suffrages des Sybarites, & bientôt elle me jugea digne de paroître à leurs yeux. Ce fut pour toute la Ville un jour de fête; c'en fut un pour moi-même. J'allois donner un spectacle aux Sybarites, & ils accouroient en foule me le rendre.

A peine je parus, que les applaudissemens, les acclamations se firent ouir de toutes parts. J'y répondis à ma maniere. On m'entoure, on me félicite, on me couronne de fleurs, on me promene en chantant les louanges d'Afrosie; enfin, l'on décerne à cette jolie veuve une des premieres places dans les jeux publics, dix jeunes esclaves plus beaux qu'Antinoüs, avec le droit d'essayer la premiere toutes les modes & les fantaisies nouvellement imaginées.

Et toi, lui demanda triſtement Héraclite; quel fut ton lot?

J'allois, reprit le Cynique, être admis au nombre des Citoyens; on alloit me déſigner Intendant des menus-plaiſirs du peuple. Arrêtez! mes amis, leur dis-je, la farce n'a déja que trop duré. Continuez, j'y conſens, le rôle qui vous eſt propre; je vais reprendre le mien. Alors je réclamai ma premiere dépouille, & me diſpoſai à quitter celle que j'avois endoſſée. On murmura de la propoſition; mais un peuple voluptueux eſt communément traitable: on finit par trouver ces métamorphoſes plaiſantes. J'obtins ce que je demandois, & je fus accompagné juſqu'aux portes de la Ville avec des huées que je rendis bien aux rieurs.

Je viſitai, ajouta Démocrite, pluſieurs autres villes de la Grece Italique. Nulle ne reſſembloit à Sybaris, mais toutes ſe reſſembloient. Toutes louoient l'ordre & manquoient d'ordre: les ſottiſes s'y commettoient plus gravement, mais c'étoient toujours des ſottiſes, & qui pis eſt, des ſottiſes uniformes, telles que je les avois

remarquées dans la Ville qui fut mon berceau. Je m'arrêtai à Syracuſe. Les chants de victoire s'y faiſoient ouir de toutes parts. On y célébroit la défaite des Carthaginois, ennemis dangereux de cette République. Le haſard me fit aboucher avec un des principaux perſonnages de cette Ville ; c'étoit un Sénateur, un Noble. Que Mars & Neptune en ſoient loués, s'écria-t-il ! je ne ſerai point confondu parmi la vile populace ; je ſerai toujours un des maîtres de ce peuple qui croira toujours être libre. Entre-nous eſt-il fait pour l'être ? ajoutoit le Sénateur. Eſt-ce au pied ſervile à marcher ſans que l'œil le dirige ? Mais, lui diſois-je, le Général qui vient de battre vos ennemis n'eſt-il pas né parmi le peuple ? Oui, répondit le Noble ; mais dès l'inſtant qu'il ne nous ſera plus néceſſaire, nous ſçaurons bien le remettre à ſa place.

Comme il parloit ainſi, on publia que ce Général vouloit être Roi, & qu'il feroit tomber toutes les têtes qui refuſeroient de ſe courber devant lui. Comment donc, interrompit le Sénateur, ma tête elle-même

n'en ſeroit pas exempte ? Oh ! je vais y mettre bon ordre. Sans doute, lui dis-je, que vous allez remettre le fils du Potier à ſa place. Il m'avoua naturellement qu'il y appercevoit quelques difficultés. Avouez de plus, ajoutai-je, que vous en trouveriez moins à devenir Potier vous-même s'il l'exigeoit ? .... Mon ami, interrompit le Noble, il faut que je vous quitte ; je ne veux pas être des derniers à le féliciter ; je vais préparer ma harangue.

Durant ce diſcours Héraclite verſoit beaucoup de larmes. Sans doute, lui dit Démocrite, que tu gémis de la foibleſſe du Sénateur & de l'orgueil de l'artiſan ; pour moi je ris de l'un & de l'autre. Et moi, reprit Héraclite, je pleure ſur vous trois ; mais écoute un récit non moins lamentable.

Fatigué de n'avoir vu dans les Villes que luxe, oiſiveté, jalouſie, oppreſſion, cabale, fureurs, je réſolus de m'arrêter dans un ſimple village. Là, me diſois-je, habite au moins le repos. L'homme y traîne avec moins de fracas le poids de ſon inutilité. Rien n'y peut tenter l'ambition, & dès-lors nulle

jalousie, nulle intrigue, nulle haine, encore moins d'orgueil; en un mot, l'homme est ici moins à plaindre qu'ailleurs, & pourra donner treve à ma compassion. Hélas! poursuivit Héraclite, à peine j'arrivois dans ce Village, que je fus bien détrompé! Tout y étoit en rumeur. Les habitans formoient deux partis opposés l'un à l'autre. On crioit, on se menaçoit; on eût dit qu'il s'agissoit de choisir le principal Magistrat d'une puissante République. Le croirez-vous? il s'agissoit de nommer l'Edile de ce chétif séjour! La plus nombreuse cabale eut l'avantage, son protégé fut élu. Je voulus questionner celui qui n'avoit pu l'être. Il s'éloignoit d'un air triste & pensif. Quel peut être, lui dis-je, le motif de vos regrets? que venez-vous de perdre? qu'espériez vous acquérir? J'espérois, me dit-il, sortir de la dépendance, & avoir des dépendans. Depuis bien des années je cultive la terre, & je me conforme aux usages du lieu que j'habite: j'ai acquis de l'aisance par mes travaux, & de l'estime par cette aisance. On me consulte, & mes conseils sont presque toujours suivis. En-

fin, j'ai une famille nombreuse & qui m'est soumise; une femme que j'aime & qui me fut toujours fidèle..... Et avec tout cela vous n'êtes pas heureux, interrompis-je ? Non, reprit le Villageois, j'avois besoin pour l'être de ce que je n'ai pu obtenir; mais je ne puis oublier cet affront: je vais habiter le Village le plus voisin. Là, j'espere, avec de l'intrigue & quelques libéralités, réussir à m'emparer de la premiere place.

Vous sentez bien, ajouta Héraclite, qu'un tel discours dût me coûter des larmes ? Le Villageois m'en sçut gré; il alloit m'en remercier. Vos remerciemens sont superflus, lui dis-je, je pleurerois sur vous bien davantage si vos projets eussent réussi. J'avoue, disoit Démocrite, que le trait est risible; mais après tout, chacun n'a-t-il pas sa petite ambition ? Celle du Citadin qui veut asservir trente mille Citadins, n'est autre chose que celle du Villageois qui veut dominer sur une centaine de ses pareils. Tout deux sont bien à plaindre, disoit Héraclite en soupirant. Dis plutôt que tous deux sont bien ridicules, reprenoit l'Abdéritain; mais ce ridicule se retrouve

à chaque pas que nous faisons sur l'assemblage d'atômes qui nous supporte. Plus on parcourt notre foible planete, & moins on trouve de différence entre les hommes. Crois-moi, cette ville immense est une espece de monde en raccourci : bornons toutes nos recherches à la bien étudier. Si, après cet examen, tu pleures & je ris encore, il faudra nous résoudre à finir comme nous avons commencé.

Non loin de là ils apperçurent le principal Temple de Persépolis. A n'en juger que par son extérieur, il étoit peu digne de ce titre : c'étoit un monument de l'ignorance & de la piété des anciens Persans. Quel ridicule assemblage d'ornemens grossiers ! disoit Héraclite.... Eh ! mon ami, interrompit son compagnon, qu'importe à la gloire des Dieux la mal-adresse des hommes ? Les premiers seront toujours grands, les seconds toujours petits. Ce Temple, il est vrai, honore peu cette Capitale ; mais fût-il supérieur à celui d'Ephese, crois-tu qu'Oromase s'en trouvât plus honoré ? (. . . . .) *Il se trouve ici une grande lacune dans le manuscrit.*)

Après quelques autres obſervations de cette nature, nos voyageurs ſe ſouvinrent qu'ils cherchoient plutôt des hommes que des édifices. Ils jugerent que les lieux les plus fréquentés étoient les plus propres à ſeconder leurs vues. Cette réflexion les conduiſit à une promenade, qui étoit le rendez-vous de la plus brillante partie des citoyens. Preſque tous ne s'y montroient que dans des chars, & les plus bizarres pour la forme étoient les plus admirés. Nos voyageurs en virent un qu'on admiroit pour ſa magnificence. L'or, les pierreries, les peintures les plus voluptueuſes contribuoient à le décorer. Une jeune Perſane le décoroit encore davantage, par l'élégance de ſa perſonne, de ſa parure & de ſon maintien : elle attiroit les regards de tous les hommes, elle attiroit même ceux de toutes les femmes; il eſt vrai que l'intention différoit dans les deux ſexes. Les hommes approuvoient, les femmes cenſuroient. Héraclite, qui étoit de l'avis des dernieres, s'informa des qualités de celle qui attiroit ce concours. Son rang n'eſt rien, lui répondit-on, mais vous voyez que ſa perſonne eſt quelque choſe.

Elle a déja eu l'honneur de ruiner quelques Grands, & même quelques petits plus riches que ces Grands. C'eſt-là, je crois, vous inſtruire à fond du titre qu'on peut lui donner. Mais, dit alors Démocrite, ſans doute qu'elle eſt ſeule ici de ſa profeſſion; je vois preſque toutes les femmes la regarder de mauvais œil. Je crois bien, reprit le Perſan, que pluſieurs déſapprouvent la ſource de tant de luxe; mais beaucoup d'autres le lui envient : elles oublieroient facilement l'irrégularité de ſa conduite, ſi ſa parure étoit moins réguliere.

Et cet autre char ſi brillant, ajouta Démocrite, qu'un tel diſcours ne rendoit pas ſérieux, quel eſt le perſonnage qui le remplit ? c'eſt, ſans doute, un de vos Satrapes ? J'admire l'élégance de ſon Cocher. Avec quelle adreſſe il dirige les rênes ! avec quelle grâce il fait jouer ſon fouet !..... Apprenez, reprit le Perſan, que c'eſt un Satrape qui conduit ſon Cocher, & qu'il eſt en effet le plus habile Cocher d'entre tous nos Satrapes. On dit que chez vous autres Grecs il eſt un jour dans l'année où les eſclaves ſont ſervis par leurs Maîtres :

ici tous les jours de l'année un Maître a l'humanité de promener ſes eſclaves.

Après tout, diſoit Héraclite, peu importe lequel des deux conduiſe l'autre : je n'y vois d'autre abus que celui d'un homme ſervi par un homme. Pour Démocrite, il trouvoit fort plaiſant qu'un Maître n'eût un Cocher que pour avoir l'avantage de le devenir lui-même. Il vit que ces métamorphoſes étoient des plus à la mode ; il vit que la mode en produiſoit beaucoup d'autres. On lui fit voir un jeune éleve de Thémis, qui eût pu égaler Caſtor à la courſe du char, & un diſciple d'Eſculape, qui ſe connoiſſoit mieux en chevaux que le Centaure Neſſus.

Hé bien ! dit en pleurant Héraclite à ſon aſſocié, qui rioit à peu-près comme Homere fait rire les Dieux, qu'attendons-nous de plus ici ? De nouveaux ridicules, répondit ce dernier ; mais cherchons un autre point de vue. Ce lieu n'eſt pas le ſeul où les Perſépolitains s'aſſemblent ; viens pleurer ſur d'autres genres de travers.

Ils arriverent dans une rue étroite, où beaucoup de chars, & un plus grand nombre

de gens de pied se disputoient le passage. Ils pénétrerent, non sans quelque péril, jusqu'au lieu où toute cette multitude vouloit se rendre : c'étoit une Salle de spectacle. Nos deux Philosophes parurent étonnés de l'affluence qu'elle rassembloit. Nous allons, disoit le Cynique, entendre des choses bien sublimes ou bien absurdes; il n'y a que ces deux extrêmes qui puissent faire ainsi courir les hommes. A l'égard du sublime, j'y crois fort peu.... J'y crois encore moins, reprenoit Héraclite; mais n'importe, attendons. Ils attendirent en effet plus qu'ils n'avoient prévu; ce qui attrista l'un & divertit l'autre. Enfin la piéce commença, & fut très-applaudie. Comment l'avez-vous trouvée, demanda un Persan à Démocrite ? Je n'en ai pas compris un seul mot, répondit le Philosophe, ni moi non plus, ajouta le Persan. Vous l'avez cependant bien applaudie, repliqua l'Abdéritain.... Eh! qu'est-ce que cela prouve ? est-il besoin d'entendre une piéce pour l'applaudir ? Voyez toute cette assemblée; elle n'y a pas plus compris que vous & moi, a-t-elle pour cela négligé de battre des mains. Ce discours fit plus

que ſourire Démocrite. Au moins, pourſuivit-il, apprenez-moi quelle langue on vient de nous parler ? C'eſt de l'Egyptien, reprit l'Habitant de Perſépolis : depuis un ſiécle & plus, il eſt d'uſage parmi nous d'avoir une Comédie Egyptienne, & de l'applaudir ſans l'entendre. A ces mots, Héraclite ſoupira douloureuſement. Conſolez-vous, lui dit le Perſépolitain, on va vous donner une piéce dont vous entendrez les paroles, & une muſique dont vous ſaiſirez les images. Tout y eſt peint, & ce que vous entendrez vous croirez le voir.

Après une bruyante ouverture, où les deux Philoſophes n'apperçurent aucune image, ils prêterent l'oreille, & crurent qu'on leur parloit encore Egyptien. Le Perſan les détrompa. C'eſt donc quelque autre langue étrangere, lui dit l'Abdéritain, car je l'entends auſſi peu que celle d'Egypte. Je ne l'entends gueres davantage, reprit celui qu'il interrogeoit ; mais je vous certifie que nos Villageois & nos Pâtres la trouveroient fort intelligible.... C'eſt dommage, reprit Démocrite, que vos Pâtres & vos Villageois

ne compoſent pas la moitié de cet auditoire, ils expliqueroient les paroles à l'autre moitié ; par ce moyen, la piéce ſeroit entendue de tout le monde. Ecoutez, lui dit le Perſan, cette ariette à grande ſymphonie. En effet, toute la ſymphonie ſe fit entendre pour accompagner un Payſan qui étoit ſuppoſé chanter ſeul à l'écart. L'Abdéritain demanda ſi les Payſans de la Perſe ne chantoient jamais qu'avec l'attirail de tous ces inſtrumens. Son officieux voiſin lui répondit que c'étoit à deſſein de produire de l'effet, des tableaux. Je n'y vois rien de tout cela, reprit Démocrite, mais j'y vois que vous êtes conſéquens ; vous tranſportez au Village une muſique de Cour, & à la Cour le jargon du Village : il faut avouer que la compenſation eſt exacte. J'approuve beaucoup auſſi qu'il ait parlé quand il ſe portoit bien, & qu'il chante maintenant qu'il ſe croit malade. Il eſt ſuperflu d'avertir que Démocrite rioit en parlant ainſi. Le Perſan voulut en faire honneur aux bonnes plaiſanteries de la piéce. Le Cynique, pour toute réponſe, lui montra ſon compagnon qui pleuroit à chaudes larmes.

On leur parla d'un autre ſpectacle, nommé, par excellence, le ſpectacle de la Nation. Démocrite s'informa ſi on y parloit la langue nationale ? Du mieux que l'on peut, lui répondit quelqu'un : elle y eſt bien quelquefois miſe à la torture ; mais ce Théâtre offre une foule de chefs-d'œuvres auſſi purement qu'éloquemment écrits. Nos deux Voyageurs s'y rendirent le jour ſuivant. L'affluence y étoit prodigieuſe ; on alloit repréſenter une Tragédie nouvelle, & chacun vouloit contribuer à ſon ſuccès ou à ſa chûte. Preſque tous, même ſans connoître l'Ouvrage, prenoient d'avance parti pour ou contre. Que je vais ſiffler ! diſoit un jeune homme en ſe frottant les mains ; je veux que cette miſérable piéce ne ſoit point achevée. La connoiſſez-vous, lui demanda un autre jeune Perſan ? Point du tout, reprit le premier ; mais qu'eſt-ce que cela fait ? Je ſuis venu préciſément ici pour la trouver mauvaiſe. Je ne la connois pas plus que vous, repliqua l'autre ; mais je prétends, moi, qu'elle réuſſiſſe : on m'a prié de la protéger, & je me ſuis arrangé en conſéquence ; nous ſommes ici une petite

armée distribuée par pelotons.... Fort bien! Mais vous verrez votre petite armée battue par une plus grande, je vous en avertis.... C'est ce qu'il faudra voir. En tout cas, les frais de la guerre ne retomberont que sur l'Auteur.

Démocrite écoutoit en riant ce dialogue. Il voulut sçavoir d'un troisiéme spectateur s'il étoit de l'un ou de l'autre parti. Je ne suis d'aucun, répondit ce dernier; je suis du nombre des spectateurs indifférens; j'espere néanmoins que la piéce tombera, ce qui est toujours très-amusant pour quiconque ne l'a point faite. Le Philosophe eut lieu de juger que tous ceux qu'on nommoit spectateurs indifférens, pensoient à peu-près comme celui-là. Il n'étoit pas d'humeur à les blâmer; mais il en conclut qu'un Auteur qui entreprenoit de faire pleurer tant de gens malgré eux, méritoit bien qu'on rît à ses dépens.

La piéce commença. Elle péchoit par le tissu, par l'intérêt, & en général, par le style. Chacun des deux partis, c'est-à-dire, les protecteurs & les opposans, s'examinoient de leur mieux. Les premiers battoient

des mains à chaque vers un peu *brillanté*; les seconds crioient : *paix la cabale !* Quant au troisiéme parti, il restoit encore dans le silence & l'inaction ; mais avant la fin du troisiéme acte il s'étoit joint aux opposans, & avant la fin du quatriéme, les protecteurs n'osoient plus se montrer. Démocrite rioit de tout ce qu'il voyoit, & entendoit Héraclite pleurer amérement. *Quoi ! vous avez le front de trouver cela beau*, lui dit un des opposans ? Point du tout, répondit le Philosophe ; je pleure sur vous, sur l'Auteur, sur la piéce, & même sur la mesquinerie de votre salle. Tout cela n'est-il pas en effet digne de pitié ?

A cette malheureuse piéce on fit succéder une petite Comédie agréable & piquante. On lui rendit justice ; on l'applaudissoit généralement, parce que son Auteur ne vivoit plus. Ce fut du moins la réponse qu'on fit à Démocrite, lorsqu'il demanda la cause de cette unanimité de suffrages. Quoi ! s'écria le Cynique, un Auteur n'a pour objet que la vaine gloire, & ce n'est que dans la tombe qu'il peut recueillir cette fumée ! Avouez que la manie d'écrire est

bien risible ? En même temps Démocrite apperçut un jeune homme des plus élégans, qui applaudissoit beaucoup à une tirade contre la fatuité. Il s'informa qui il étoit ? C'est, lui répondit-on, le plus grand fat que Persépolis renferme, & certainement elle en recéle un grand nombre..... Mais pourquoi donc applaudit-il à la censure de ce travers ?.... Dites plutôt, reprit le Persan, qu'il brave cette censure; qu'il veut qu'on la lui applique, & qu'il seroit fâché qu'on ne l'en crût pas l'objet. D'ailleurs, il a des vues sur l'Actrice qui vient de parler; il espere, en l'applaudissant, être admis au bonheur de se ruiner pour elle.

Ils visiterent aussi quelques Artistes, & s'apperçurent que rarement la culture des beaux-arts inspiroit la modestie. N'est-il pas bien risible, disoit Héraclite, qu'un homme pour avoir imité sur la toile ou sur le marbre la ressemblance d'un personnage, qui n'aura souvent été qu'un sot, se croie lui-même un être supérieur aux autres hommes ? Héraclite alloit répondre, quand ils furent abordés par un homme qui s'annonça pour un Sculpteur célebre. Messieurs, leur

dit-il, ma fortune eſt en aſſez bon train; mais il dépend de vous de la rendre encore plus prompte. Volontiers, répondit Démocrite, que le mot ſeul de fortune faiſoit rire : parlez, de quoi s'agit-il? Vous ſçaurez, reprit l'Artiſte, que je me ſuis fait un genre à part, & qui plaît beaucoup à mes compatriotes. Ils ſe ruinoient pour des magots qu'on faiſoit venir à grands frais de l'extrêmité des Indes. J'ai trouvé l'art d'imiter ces magots; j'ai même ſçu copier des objets encore plus groteſques, & j'ai la conſolation de voir mes ouvrages faire les délices de cette Capitale; mais je pourrois, d'après vous, enfanter deux chefs-d'œuvres bien ſupérieurs à tous ceux-là. Daîgnez donc, ajouta humblement l'Artiſte, ſouffrir que je vous *modéle* ou que je vous *croque*, & je promets d'avance à vos deux copies le haut bout ſur toutes les cheminées de Perſépolis.

Une propoſition ſi ridicule fit pleurer abondamment Héraclite, & jetter de grands éclats de rire à ſon compagnon de voyage. Ils n'en parurent que plus pittoreſques aux yeux du Sculpteur. Bon! s'écria-t-il, à

merveille ! Vous voilà préciſément comme je le deſire : vous formez deux pendans admirables ! Il redoubla ſes ſollicitations, & promit d'être reconnoiſſant. Mes confreres, diſoit-il, ont pour modèles de jeunes beautés qu'ils payent aſſez mal : moi, au contraire, je ne copie que ce que l'eſpece humaine offre de plus bizarre, & je recompenſe largement mes originaux. Il eſt bien juſte, après tout, qu'ils ayent part au gain que me fait faire le débit de leur figure. Tous ces détails ne ſervoient qu'à redoubler les ris & les pleurs de nos deux Philoſophes. L'Artiſte reconnut qu'il n'obtiendroit rien, & s'éloigna non moins affligé qu'Héraclite lui avoit paru l'être.

Nos deux voyageurs firent d'autres recherches auſſi infructueuſes que les premieres. Ils ne virent que des maris preſque ignorés de leurs femmes, des femmes qui n'avoient conſervé que le nom de leurs maris ; de jeunes beautés qu'on trahiſſoit, & qui prenoient bien leur revanche ; des rivaux qui s'embraſſoient ; des amis qui ſe déchiroient ; de l'indulgence & nulle bonté ; des égards & point d'eſtime ; plus

d'amuſemens que de plaiſirs ; plus d'inconſtance que de variété. Celle de la mode, je veux dire ſon inconſtance, les ſurprit beaucoup. Ils ſe crurent un jour dans une autre Ville, ſans avoir quitté les murs de Perſépolis. Tous ſes habitans avoient changé de coſtume, & ſembloient former une autre nation. Quelques-uns trouverent même fort mauvais que les deux Philoſophes ne ſuiviſſent pas l'étiquette. On ſçut bien comment l'un & l'autre répondirent à ce reproche. L'un rioit & l'autre pleuroit encore, quand un Perſépolitain, qui ſuivoit la nouvelle mode, s'approcha d'eux, & voulut ſçavoir ce qui les affectoit ſi différemment ? Ce ſont vos ridicules, répondirent nos Voyageurs ; ils en vinrent même juſqu'à lui détailler les motifs de leur voyage. Le Perſan très-ſurpris de ce qu'il venoit d'entendre, ne ſçut d'abord s'il devoit rire ou pleurer de la folie de ces deux hommes. Il aima mieux eſſayer de la guérir. Daignez, leur dit-il, me ſuivre, & peut-être vous avouerez que tout n'eſt pas folie dans ce monde. Ils le ſuivirent, ſans beaucoup eſpérer qu'il les détrompât. Ils arriverent

dans une maison d'apparence modeste, mais intérieurement propre, décente & commode. Vous voyez, leur dit-il, ma demeure : je ne la veux ni plus vaste, ni plus ornée ; mais je regretterois qu'elle le fût moins : j'ai une table assez bien servie, mais où l'intempérance ne s'assied jamais : j'ai quelques notions de certains arts, & je les cultive par délassement. Voilà, poursuivit-il, douze tableaux regardés comme excellens ; car je n'en veux point de médiocres : voilà une Bibliothéque peu nombreuse, mais choisie, & de laquelle je fais usage : voilà quelques instrumens d'Astronomie, science à laquelle je ne me livre qu'avec précaution. Regardez ce jardin, il réunit l'agrément à la fertilité : un de mes plaisirs est de le cultiver en partie moi-même, d'arroser ces fleurs & de les voir éclorre ; d'élaguer le superflu de ces arbres, & d'en recueillir les fruits. Voici un arbrisseau que je plantai moi-même pour consacrer un souvenir qui m'est bien cher : cet arbuste croît, il acquiert chaque jour plus de consistance, plus de solidité ; il est en tout point l'image de mon bonheur.

Voyez, ajouta le jeune Perſan, qui s'étoit ému en prononçant ces dernieres paroles, voyez le ſallon qui termine ce jardin ; j'y raſſemble auſſi ſouvent qu'il m'eſt poſſible quelques amis ſinceres & mes égaux.....

Des amis ! s'écria le Cynique avec un rire amer. Des amis ! répétoit Héraclite, en ſoupirant. Oui, des amis, reprit le Perſépolitain, avec une ſorte d'indignation : avez-vous auſſi le malheur de ne pas croire à l'amitié ? Ni l'un ni l'autre Philoſophe ne répondit à cette queſtion ; mais l'un rioit & l'autre pleuroit. C'en eſt trop ! s'écrie à ſon tour le ſage Perſan, il faut vous convaincre qu'il exiſte un ſentiment ſupérieur encore à l'amitié, mais que des miſanthropes tels que vous croient ſans doute encore plus rare. A ces mots, il leur fait ſigne de le ſuivre, & les conduit dans un appartement un peu ſéparé du reſte. A peine il y parut, que deux tendres enfans accoururent à ſa rencontre, en l'appellant du doux nom de pere : une femme d'une rare beauté le regardoit ſans rien dire ; mais ce regard diſoit tout : c'étoit l'expreſſion de l'amour même, & jamais deux yeux ne parurent

plus dignes de l'inſpirer. Le croiras-tu, ma chere Fatmé, lui diſoit ſon époux ? Ces deux Etrangers doutent que l'amour ait jamais habité dans nos murs; ils doutent que lui & le bonheur exiſtent même dans l'Univers. C'eſt qu'ils n'ont pas nos cœurs, lui répondit Fatmé, autrement ils croiroient au bonheur & à l'amour.

Approchez, dit l'heureux Perſan aux deux Philoſophes incrédules; jugez vous-mêmes ſi mon bonheur eſt une chimere. Fatmé eut le premier hommage de mon cœur, & cet hommage la rendit ſenſible pour la premiere fois. Son amour égala bientôt le mien; nous n'éprouvâmes que les obſtacles propres à augmenter les deſirs, & non à détruire l'eſpérance : rien n'a depuis traverſé notre union, & tout contribue à la reſſerrer. L'eſtime entre nous produit la confiance : j'aime ſans être jaloux, & Fatmé, d'ailleurs, fuit toutes les occaſions de plaire à d'autres. Je voudrois que tout l'Univers connût ce qu'elle vaut; elle voudroit être ignorée de tout l'Univers. Enfin, ces enfans, ces tendres fruits d'un hymen fortuné, en multiplient les nœuds; ils nous font éprouver le ſenti-

ment de la nature, auſſi doux que celui de l'amour même, & qu'il augmenteroit encore, ſi rien pouvoit l'augmenter en nous.

Durant ce diſcours, Fatmé verſoit des larmes de tendreſſe, & Héraclite des pleurs de compaſſion. Hélas! diſoit-il, voilà bien le plus malheureux couple qui exiſte ici bas. Si tout cet amour eſt vrai, comment l'un outiendra-t-il la perte de l'autre? & cependant cette perte peut arriver dès demain. Dès demain un de ces enfans peut tomber du haut de ce perron, peut être écraſé par la chûte de ce mur! Je ſorts, pourſuivit-il, car les ſanglots ſont prêts à me ſuffoquer. Il ſortit en effet. Pour Démocrite, il avoit d'abord ceſſé de rire à l'aſpect de Fatmé: il ne trouvoit pas qu'il fût ridicule à ſon époux de la croire belle; mais la confiance du Perſépolitain lui rendit toute ſa gaieté. Quoi! diſoit-il à voix baſſe, parce qu'un arbre a évité durant cinq ans d'être frappé de la grêle, il s'en croit exempt pour toujours! Il ne faut qu'un moment pour lui apprendre que ſa tête n'eſt pas plus ſacrée que celle d'un autre. En achevant ces mots, il ſortit avec précipitation, & alla rire à

ſon aiſe auprès d'Héraclite, qui achevoit de pleurer.

Le Perſan reſta convaincu pour jamais qu'on ne perſuadoit rien à des Philoſophes. La belle Fatmé n'entendit point le propos du Cynique. L'augure d'Héraclite l'avoit effrayée, mais elle ſe raſſura : il n'arriva nul malheur à ſes enfans ; il ne grêla point ſur l'arbre. Les deux époux vêcurent long-temps, & ne changerent point de conduite. Les deux Philoſophes mirent fin à leurs épreuves, & ne changerent point de ſyſtême.

L'AMOUR TEL QU'IL EST,

CONTE TIRÉ DU GREC.

ATHENES la ſçavante, pouvoit être auſſi appellée la voluptueuſe. Elle uniſſoit le goût des plaiſirs à celui des Arts; elle maintenoit, elle perpétuoit les uns par les autres. Vainement quelques Stoïciens débitoient d'auſteres maximes; vainement Timon prodiguoit les ſarcaſmes : un couplet d'Anacréon ramenoit tout dans l'ordre naturel. On ſiffloit la morale, & par-tout on chantoit le couplet.

La grande affaire des Athéniens étoit de badiner toutes les affaires. Il n'y avoit que l'amour qu'on y trairât quelquefois ſérieuſement. On parloit cependant beaucoup dans Athenes d'une Veuve, qui, pouvant aimer encore, faiſoit profeſſion d'inſenſibilité, la vantoit comme une vertu, & prétendoit que cette vertu ſe retrouvât dans ſa fille. Fuyez l'amour! lui diſoit-elle; il ſeroit pour vous une ſource d'erreurs, de tourmens

& de regrets ! Il vous promet des plaiſirs, il vous trompera : ſes biens ſont chimériques, ſes maux ſont réels. On frémit en parcourant la liſte de ſes victimes ! Quel eſt juſqu'à préſent le nombre des heureux qu'il a faits ? Ainſi parloit Cinthie, & malheureuſement elle ne moraliſoit que d'après ſon expérience. Elle avoit aimé ſon époux avant que de le haïr : ſon époux l'avoit haïe après l'avoir aimée. On dit même que depuis ſon veuvage elle avoit eu de nouveaux griefs contre l'amour. Pouvoit-elle ne le pas croire dangereux ?

Il fallut bien auſſi que Flora (c'eſt le nom de ſa fille) le crût tel à force de l'entendre dire. Cinthie avoit ſoin d'éloigner d'elle tout ce qui pouvoit la détromper. Elle s'empara de ſon eſprit avant que rien pût éclairer ſon cœur. Flora n'avoit gueres alors plus de quatorze ans : elle étoit belle, & promettoit de l'être encore davantage. Elle réuniſſoit tout ce qui étoit le plus propre à détruire dans un jeune homme, & même dans un vieillard, cette indifférence que ſa mere vouloit nourrir en elle. Cinthie ne ſe diſſimuloit point la difficulté de ſon

entrepriſe : elle jugeoit que Flora feroit bien des captifs parmi tous ceux qui l'appercevroient ; elle jugeoit en même temps que Flora ne reſteroit pas toujours libre, ſi elle pouvoit tous les appercevoir. Quel parti prendre, diſoit cette Veuve inquiette ? Faut-il reléguer ma fille parmi les Prêtreſſes de Minerve ? L'aſyle n'eſt point inacceſſible aux traits de l'amour, aux ſtratagêmes des amans. De plus, une Prêtreſſe n'ignore pas toujours ce qu'elle devroit ignorer. Celles qui ſont inſtruites, inſtruiſent les autres & de-là ces ennuis, ces regrets, que leur eût épargné un heureux défaut de lumieres. Je ne veux pas même que ma fille ſoit malheureuſe en idée ; je veux la ſouſtraire à toutes celles qui peuvent nuire à ſon repos, & je ne dois confier un pareil ſoin qu'à moi-même.

D'un autre côté, le ſéjour d'Athenes pouvoit rendre ce ſoin ſuperflu. Quelque jeune ſéducteur pouvoit être mieux écouté que Cinthie ; il étoit même à croire qu'il le ſeroit. C'en fut aſſez pour déterminer cette mere prévoyante à fuir cette Ville dangereuſe. Elle choiſit pour ſa retraite, &

pour celle de sa fille, une maison qu'elle possédoit à la campagne, à quelques lieues d'Athenes : c'étoit un séjour isolé & presque ignoré. Une chaîne de côteaux & de bosquets l'enfermoit, pour ainsi dire, de toutes parts ; mais ces côteaux, ces bosquets & cette vallée formoient le plus riant paysage. On y jouissoit en repos des trésors & des ornemens de la nature : elle s'y jouoit & s'y reproduisoit sous mille formes. Voyez, ma fille, disoit Cinthie à Flora, voyez si jamais Athenes vous offrit un pareil spectacle ? A la Ville tout est prestige ; ici tout est vérité : rien n'y trompe l'ame ni les regards. Ecoutez le ramage de ces oiseaux ; il charmera votre oreille, mais votre cœur n'en doit rien redouter. A la Ville, à peine l'oreille est flattée que déja le cœur est séduit.

Flora écoutoit les oiseaux & sa mere. Il faut bien, disoit-elle, que l'amour soit dangereux, puisque ma mere en dit tant de mal. Il faut bien que les oiseaux ne soient point amoureux, puisqu'ils paroissent si contens.

Ses idées ne s'étendoient pas plus loin ;

mais Cinthie jugea qu'elles pourroient s'étendre. Cela n'eſt même pas douteux, diſoit cette mere éclairée. Hé bien! je veux moi-même en hâter le moment : je veux les faire éclorre, mais pour les détourner. Elle crut en avoir trouvé un moyen fort ſimple & d'autant meilleur, que ſa fille étoit fort ingénue.

Elle affecta de décorer l'intérieur de ſa retraite. Flora poſſédoit le deſſein ; mais jamais elle n'avoit deſſiné que des objets indifférens, des fleurs, des oiſeaux, la figure de quelques Déeſſes, &c. Il eſt temps, diſoit Cinthie, d'offrir à ſes yeux d'autres images. Ce qui frappe vivement les regards, pénétre ſans peine juſqu'à l'ame. Dès ce moment elle affecta de raſſembler chez elle divers morceaux de peinture & de ſculpture. Elle prenoit pour prétexte le ſoin d'embellir ſa retraite; mais ces tableaux, ces ſtatues, ne préſentoient que des images lugubres; c'étoient par-tout des amans perfides ou malheureux. La fable, l'hiſtoire de tous les temps, de tous les peuples, avoient fourni aux traits de cette collection. Ici, un grouppe repréſentoit Thisbé expirante

rante à côté de Pyrame, mort avant elle & pour elle. Plus loin, on voyoit Didon le poignard dans le sein, & mourante sur son bûcher. Là, un Peintre avoit représenté sur la toile une scene plus étendue : on voyoit au bord d'une Isle Ariane délaissée, & tendant les bras vers le vaisseau qui emportoit son parjure amant. On voyoit, dans un autre tableau, Médée jalouse & furieuse, égorgeant ses deux fils ; les autres objets n'étoient ni moins atroces, ni moins effrayans. La triste Flora ne pouvoit lever les yeux sans rencontrer de quoi affliger son cœur. Et c'est l'amour, disoit-elle, c'est l'amour qui a causé tant d'infortunes ! .... Je l'avoue, on ne peut ni assez le fuir, ni assez le craindre.

Chaque jour fortifioit en elle cette prévention, & rien ne s'offroit pour la combattre. Je crois avoir déja dit que Cinthie gardoit une retraite sévere ; aucun homme n'y pénétroit. La lecture contribuoit encore moins à égayer cette solitude. On n'y trouvoit que de gros livres de morale & de métaphysique. Ils ennuyoient Flora, & Flora e croyoit uniquement faite pour s'ennuyer. La seule espece d'amusement qui lui fût

permiſe, étoit de deſſiner & de peindre. Elle y réuſſiſſoit parfaitement, & c'eſt toujours une conſolation que de réuſſir à quelque choſe. Il eſt vrai que cette occupation n'avoit rien qui pût égayer ſes idées. Elle n'avoit pour objets d'imitation que des ſcenes tragiques, des cataſtrophes ſanglantes, les peines, les diſgraces de l'amour, & jamais ſes conſolations, ni ſes douceurs. Ma fille, lui diſoit Cinthie, n'oublie pas de bien exprimer le déſeſpoir d'Œnone trahie par l'infidele Pâris : tu peindras enſuite la fin déſaſtreuſe d'Hélene, ſéduite par ce parjure amant. Flora peignoit & frémiſſoit.

Un an s'étoit écoulé depuis ſa retraite. Au bout de ce temps, elle perdit ſa mere, qu'une maladie violente mit en peu de jours au tombeau. Cinthie eut à peine le temps de recommander à ſa fille l'obſervation des principes qu'elle lui avoit tracés ; mais il étoit ſuperflu qu'elle lui en parlât, ils étoient profondément gravés dans ſon ame ; &, devenue libre, elle ſe trouvoit moins diſpoſée que jamais à faire uſage de ſa liberté.

On parloit beaucoup d'une réſolution ſi bizarre : elle fit la nouvelle du jour dans

Athenes, & n'y trouva point d'approbateurs. Sténor, jeune Athénien, s'en affligeoit encore plus qu'il ne la blâmoit. Il avoit apperçu Flora dans le temps qu'il étoit encore poſſible de l'appercevoir, c'eſt-à-dire, avant que ſa mere la dérobât aux murs d'Athenes. Il avoit tout employé, mais inutilement, pour pénétrer dans ſa ſolitude, & il s'occupoit alors des moyens de l'en arracher.

Mais comment y réuſſir? Flora étoit plus que jamais inacceſſible : elle n'admettoit auprès d'elle qu'une Athénienne célebre dans l'art de peindre, & qui la dirigeoit dans cet art. Chérea (c'étoit le nom de cette derniere) n'approuvoit point du tout la ſingularité de ſa jeune éleve. Elle eût deſiré pouvoir la guérir de ſa prévention, de ſes craintes mal fondées. Sténor, qui la connoiſſoit, n'eut donc pas de peine à la mettre dans ſes intérêts. Il avoit lui-même ce qu'il falloit pour la bien ſeconder, une figure noble, intéreſſante, faite pour ſéduire, ce qu'on appelloit alors de l'eſprit, & qui en étoit vraiement; enfin, ce qu'il falloit pour intéreſſer l'ame & les yeux de toute

femme capable de voir & de sentir.

Que ferons-nous, disoit Sténor à Chérea ? comment parvenir à la détromper ? comment me présenter à ses yeux ? Ne vous y présentez pas encore, lui dit sa confidente ; ne lui montrons d'abord que votre image. Eh ! mon image elle-même, reprit Sténor, va l'effaroucher ! .... Laissez-moi faire, elle s'y accoutumera. Mettons seulement la main à l'œuvre. Je vais commencer par vous peindre..... Ah ! j'entends, vous m'allez représenter sous l'emblême de quelque ancienne victime de l'amour : l'allégorie est très-juste.... Non, je vais faire de vous le héros de l'indifférence, un Hyppolite..... Je ne lui ressemble en rien, je ne veux point lui ressembler..... N'importe, laissez-vous peindre, & laissez-moi le soin du reste.

Sténor donna plusieurs séances à Chérea. Elle fit de son portrait un fort grand tableau. Il y étoit représenté en chasseur, & avec tous les attributs, tout l'attirail que suppose cet exercice ; il paroissoit en avoir toute l'ardeur. Changez l'objet de cet empressement, disoit Sténor, & jamais ressemblance n'aura été plus complette. Je veux, reprit

Chérea, que notre insensible desire elle-même ce changement, lorsqu'elle connoîtra le modèle du tableau; &, en attendant, je veux qu'elle regrette que ce modèle n'existe plus.

Dès le jour suivant, Chérea fit transporter son ouvrage chez sa jeune éleve. Il vous manquoit, lui dit-elle, ce morceau. Est-ce encore un amant perfide, reprit Flora? .... Non, ce ne fut pas même un amant, ce fut un modèle d'insensibilité. Il est bon d'avoir plus d'un exemple sous les yeux.... Volontiers; mais son nom? .... C'est l'insensible fils du galant Thésée. Jamais fils ne suivit moins les traces de son pere. Thésée aima toutes les fois qu'il en eut occasion, & il la cherchoit. Hyppolite n'en chercha, ni n'en saisit aucune. Hyppolite, reprit Flora, dut s'en trouver bien, & Thésée fort mal. ..... Pardonnez-moi, la fin de celui-ci fut moins triste que celle de l'autre. Thésée mourut vieux entre les bras de Phedre : Hyppolite mourut jeune, emporté & meurtri par ses chevaux.... Ah Ciel! ah! la cruelle destinée! En vérité, le sort est bien injuste; car enfin

Hypolite n'étoit point amoureux ?... Hélas ! non.... Thésée, au contraire, l'avoit presque toujours été ?.... Hélas ! oui.... Que sert-il donc de ne l'être pas ?.... Je n'en sçais rien..... N'importe, reprit Flora, c'est une exception à la regle qui ne tire point à conséquence. En parlant ainsi, elle regardoit l'image du prétendu fils de Thésée ; elle plaignoit l'infortune d'un Héros si modeste & si bien fait. Je veux, dit-elle, copier ce tableau ; j'en aurai plus souvent occasion de réfléchir sur la fermeté du Prince qu'il représente ; j'apprendrai mieux à l'imiter.

N'en doutez point, lui dit Chérea, qui en doutoit beaucoup elle-même ; c'est par les exemples que l'on s'instruit, que l'on se fortifie. Dès le jour suivant, la jeune Solitaire mit la main à l'œuvre. Elle esquissa le fond du tableau, & s'attacha à copier la principale figure. Il étoit naturel de passer ensuite aux accessoires : presque tous méritoient une sorte d'attention ; mais Flora n'en donnoit qu'à la figure du Chasseur. Elle aimoit à trouver des fautes dans son ouvrage pour le recommencer. Elle aimoit aussi à croire que la vue de cet objet deve-

noit pour elle une excellente leçon..... Que pouvoit-elle craindre en s'y arrêtant ? L'objet réel n'exiſtoit plus. Sans doute qu'il eût été plus dangereux de le contempler ; car enfin, ajoutoit Flora, tout cet extérieur eſt frappant : ces yeux offrent un heureux mélange de douceur & de fierté ; ces traits ſont réguliers & nobles ; on voudroit voir ſourire ou entendre parler cette bouche ; on eſt forcé d'admirer cette taille. Il faut l'avouer, ce fut un bonheur pour les beautés de ce temps-là qu'Hyppolite ſe plût à les fuir : elles ne l'eſſent pas fui, s'il les eût cherchées ; & je rends grace à Minerve de n'avoir pas moi-même un pareil combat à ſoutenir.

Ainſi parloit Flora, & tantôt elle retouchoit une main, tantôt un œil. Chérea s'apperçut qu'elle adouciſſoit de jour en jour les regards du jeune Chaſſeur. Elle crut devoir la contredire à ce ſujet. Voilà, diſoit-elle, des yeux où il regne trop d'aménité. On ſçait qu'Hyppolite étoit fier, & même un peu farouche.... Farouche ! interrompit Flora, le mot eſt dur ; paſſe encore pour indifférent. Vous avez raiſon, reprit Chérea ;

mais farouche eſt le mot propre. Hyppolite ne ſe bornoit point à ne pas aimer, il avoit preſque l'air de haïr. La chaſſe l'occupoit ſeule, & lui parut ſeule digne de l'occuper. Je ne conçois point, reprit vivement Flora, quels attraits ſi puiſſans peut avoir la chaſſe..... Il faut qu'elle en ait beaucoup. Voyez, dans un de ces tableaux, Adonis mourant; il s'étoit arraché des bras de Vénus pour chaſſer.... Vénus dût être bien piquée! auſſi, pourquoi l'aimoit-elle? Mais lui-même rien ne l'excuſe. Attaquer des animaux féroces, eſt un amuſement dangereux; en maſſacrer d'innocens, eſt un plaiſir barbare.... C'eſt toujours un plaiſir. Que vouliez-vous que fît Hyppolite? Qu'il aimât?.... Non; mais ſans aimer on peut avoir des amuſemens plus paiſibles..... Pardonnez-moi, il faut qu'un jeune homme ſoit amant ou chaſſeur. La chaſſe eſt l'unique préſervatif contre l'amour..... J'avoue que la chaſte Diane en eſt un exemple.... Il eſt pourtant vrai que Diane eut quelques bontés pour Endimion; mais une Déeſſe, qui n'aime qu'une fois, n'en doit pas moins paſſer pour inſenſible....

Il n'en doit pas être ainſi d'une mortelle ; mais expliquez-vous mieux. Tout chaſſeur eſt-il indifférent ?... Oui, lui dit Chérea, qui avoit ſon deſſein, tout chaſſeur cherche à perdre des momens que l'amour cherche à remplir..... J'ai donc eu tort d'éviter de les voir ?... Sans doute, on peut les voir ſans conſéquence, à peu-près comme vous regardez ces tableaux.

La jeune Solitaire en crut Chérea, qui, de ſon côté, préparoit un ſtratagême. Elle en inſtruiſit Sténor, qui fut prompt à la ſeconder. Il étoit devenu voiſin de Flora. Il avoit, à force de ſoins & de dépenſes, acquis une maiſon peu éloignée de celle qu'elle habitoit. Il parut aux environs, à jour nommé, & vêtu en chaſſeur.

Ses habits, ſon attirail, étoient les mêmes que dans ſon portrait ; la reſſemblance en tous points étoit frappante. Flora ſe trouvoit alors ſur une terraſſe qui dominoit la plaine. Quelle fut ſa ſurpriſe de voir à trente pas l'original de ſon tableau chéri ! Elle jetta un cri d'étonnement, & peut-être de joie. Il ſeroit difficile de bien peindre ce qu'elle éprouva. Elle n'eût pu le définir elle-

même. Toutefois, cette sensation n'avoit rien que d'agréable, & Flora en éprouvoit la douceur, sans en connoître, ni en rechercher la cause.

Pour Sténor, il connoissoit mieux ses propres mouvemens; il ne doutoit pas que ce ne fût de l'amour, & de l'amour le plus vif. Cependant il falloit jouer l'indifférence; il falloit marquer plus d'empressement pour suivre un Daim, que d'attention à contempler Flora. Il falloit la regarder sans paroître ni ému, ni flatté, ni surpris : c'étoit pour Sténor un rôle difficile, & qu'il joua un peu à faux. Toute femme tant soit peu expérimentée ne s'y fût point méprise; mais Flora s'y méprit. Elle vit Sténor la fixer, & s'éloigner quelque temps après, en ne paroissant occupé que des suites & du succès de sa chasse. Vous ne m'avez point trompée, dit-elle à Chérea, un chasseur est un homme tout-à-fait indifférent. Il n'est pas plus dangereux d'en être apperçue que de l'appercevoir. Celui qui s'éloigne ne paroît empressé qu'à faire la guerre aux animaux. Il a pour cet exercice la même ardeur que le fils de Thésée. Il est vrai qu'il lui ressem-

ble auſſi par les traits. Il lui reſſemble ? demanda négligemment Chérea. Quoi ! reprit vivement ſa jeune éleve, cette reſſemblance ne vous a point frappée ?.... J'y ai fait peu d'attention..... Vous étiez, ſans doute, occupée d'autre choſe : jamais rapport ne fut plus parfait dans tous ſes points !.... J'en doute ; il y a bien peu d'hommes faits comme l'Hyppolite de votre tableau..... Et moi je vous ſoutiens que celui-ci eſt encore mieux fait..... Songez que cette figure d'Hyppolite eſt d'une régularité frappante..... Cela peut être..... Et vous voulez que la nature l'emporte ſur tous les efforts de l'art ?... Pourquoi non ? l'art n'a-t-il pas été imaginé d'après elle ?... Au reſte, nous allons mieux en juger ; notre chaſſeur ne manquera pas de reparoître.... Je n'en crois rien, dit Flora, avec une eſpece de dépit ; il s'eſt éloigné trop ſubitement pour avoir deſſein de revenir.

Il ne revint pas, en effet ; on l'attendit en vain. Chérea lui avoit preſcrit cette conduite ; mais qu'il lui en coûta pour s'y conformer ! Quoi ! diſoit-il, j'ai vu Flora, celle que j'aime, celle qui m'eſt cachée

depuis si long-temps ; ses regards se sont fixés sur moi, ils s'y sont arrêtés ; elle a paru me voir sans répugnance, peut-être même avec intérêt ; & je la fuis ! & je me dérobe à sa vue, que j'ai cherchée tant de fois inutilement, que je chercherai peut-être aussi inutilement par la suite ! Mais il n'importe, ajoutoit Sténor, suivons la route qui m'est tracée ; j'ai besoin des secours de Chérea, ne paroissons point mépriser ses conseils.

Il s'éloignoit toujours en parlant ainsi. Flora, de son côté, ne quittoit pas encore la terrasse. Vous voyez que j'avois raison, disoit-elle à Chérea, rien ne reparoît. Il est surprenant, ajouta-t-elle, avec une espece de chagrin, il est bien surprenant que ma pénétration l'emporte aujourd'hui à tant d'égards sur la vôtre !

Le jour suivant parut à Flora délicieux pour la promenade, & sa terrasse l'endroit le plus commode pour se promener. Chérea n'en convint que foiblement. Elle sentit que le moyen de l'exciter étoit de la contredire. C'est un moyen dont l'usage n'est pas moderne, mais il sera toujours efficace. Flora

se promenoit depuis près d'une heure, quand Sténor parut au pied des murs de son jardin; son attirail & son occupation étoient les mêmes que la veille; sa conduite fut peu différente. Le hasard lui fournit même l'occasion d'étaler son adresse aux yeux de Flora. Il s'applaudit de sa victoire; mais, sur-tout, parce qu'elle lui offroit un prétexte de s'éloigner moins subitement. Flora elle-même avoit pris part à son succès. Elle croyoit ne s'y intéresser qu'en faveur de sa ressemblance avec Hyppolite. Cette extrême ressemblance l'étonnoit toujours; mais plus elle examinoit Sténor, plus la comparaison lui devenoit favorable. Il lui paroissoit, en tout point, très-supérieur à la figure du tableau.

Il s'éloigna enfin, & Flora ne put rien voir dans ses yeux qui prouvât que ce fût avec regret. Il avoit encore sçu se vaincre pour cette fois. C'en est assez, disoit-il, c'en est même trop; je ne pourrai jamais feindre plus long-temps, ni sur-tout cacher ma feinte. Comment se peut il que Flora s'y méprenne?

Flora s'y méprenoit cependant. Il faut,

disoit-elle, que la chasse ait bien des attraits. Elle fait diversion à toute autre chose; nulle autre chose ne peut distraire un Chasseur. Ma retraite, au contraire, n'est point inaccessible à l'ennui; je n'y suis point à l'abri des distractions. Quel dommage qu'il soit encore plus dangereux de la quitter.

C'étoit à Chérea qu'elle adressoit ce discours : il ne resta point sans réponse Eh! qui vous empêche, reprit cette derniere, d'égayer votre solitude? je ne vous parle pas d'y renoncer. Vous la croyez nécessaire à votre repos; tant mieux! je prie Minerve d'y veiller toujours; mais faut-il être éternellement claquemurée? Tout ce qui avoisine votre retraite est presque aussi solitaire qu'elle-même : osez parcourir cette espece de désert; c'est le plus grand hasard du monde si vous y appercevez quelque trace de figure humaine. Et le Chasseur? lui dit Flora, en rougissant un peu.... Le Chasseur n'y reviendra peut-être plus.... Vous le croyez?.... Je le présume. Un Chasseur n'adopte jamais un canton plutôt qu'un autre; il ne consulte que l'intérêt de sa chasse. Mais enfin, s'il y revenoit?...

Le grand malheur !.... Oh ! je crains sa rencontre.... Eh bien, attendez quelques jours, vous verrez durant cet intervalle s'il reparoît ou non ; mais encore une fois, peut-être a-t-il déja perdu toute idée de revenir. Cette réflexion déplut à Flora, sans qu'elle pût bien se dire pourquoi. Cependant elle suivit le conseil qu'on lui donnoit ; mais intérieurement elle souhaitoit que le doute de Chérea pût être démenti.

Il ne le fut point. Chérea prit les mesures nécessaires pour l'empêcher. Gardez-vous bien, dit-elle, à Sténor, de réparoître d'ici à plus de huit jours. Huit jours ! s'écria Sténor, huit jours sont mortellement longs ! croyez-vous qu'un amant ?.... Tout amant extravague ; ayez de la prudence, autrement Flora ne cessera point d'en avoir. Alors elle lui détailla les raisons qui exigeoient de lui cette contrainte. Il n'en falloit pas moins pour maîtriser son impatience. Il consentit à ne reparoître de quatre jours.

Le lendemain Flora étoit sur la terrasse. Voyons, disoit-elle, si Chérea devine bien juste. Ce fut avec regret qu'elle s'en apper-

çut ; mais, enfin, il pouvoit n'en être pas ainſi le jour ſuivant. Flora revint à ſon poſte plutôt que la veille, & avec auſſi peu de fruit. Je commence à croire, diſoit-elle, que Chérea ne s'eſt point trompée ; après tout que m'importe ! j'en ſerai plus libre & moins inquiette. Je pourrai parcourir ces lieux qu'il abandonne ; je ne pourrois les fréquenter, s'il n'y renonçoit pas.

Dès le troiſiéme jour Chérea fit venir quelques inſtrumens de chaſſe. Que voulez vous faire de cette attirail ? lui demanda ſon éleve. Je n'en ſçais rien, répondit-elle ; nous verrons. Qui ſçait ſi l'envie de chaſſer ne nous viendra pas ? La chaſſe n'eſt pas plus interdite à un ſexe qu'à l'autre. Un arc, un javelot, peuvent très-bien figurer dans nos mains. Il eſt vrai, reprit Flora, que des armes peuvent nous être utiles. Vous dites que la chaſſe eſt un préſervatif contre l'amour ; des armes peuvent en être auſſi un contre les attentats des chaſſeurs.

Chérea prévoyoit ce que ne pouvoit prévoir Flora : elle ſentoit, dis-je, que cette jeune Solitaire n'ayant encore éprou-

vé aucun penchant, n'ayant même eu aucune occaſion de les voir ſe développer, elle réſiſteroit d'autant moins aux premieres impreſſions. Elle étoit donc perſuadée que la chaſſe lui plairoit; elle doutoit encore moins que ce genre d'amuſement ne favoriſât les vues de Sténor. La chaſſe pouvoit lui fournir mille moyens de rencontrer Flora, qui de ſon côté n'auroit pas toujours les moyens, ni, ſans doute, la volonté de le fuir. Car enfin, diſoit-elle, il faut bien que ces pauvres enfans ſe rapprochent & s'expliquent; mais je veux que Sténor ſe montre plus tard qu'il ne ſe le propoſe; je veux qu'il m'accorde le délai qu'il m'a refuſé.

C'eſt à quoi Sténor ne conſentit qu'avec répugnance; mais enfin il l'accorda. Rien ne parut diſtraire les nouvelles chaſſereſſes les trois premiers jours de leur exercice. Flora, durant cet intervalle, exerçoit ſon adreſſe. Je ſuis heureuſe, diſoit-elle, que perſonne ne ſoit témoin de mon inexpérience. On ignore toutefois ſi, en parlant ainſi, elle redoutoit réellement toutes ſortes de témoins. Ce qu'on n'ignore pas, c'eſt

que toutes les fois qu'elle manquoit son coup, elle s'écrioit avec une sorte de complaisance : que diroit notre chasseur !

Lui-même entendit cette exclamation dès le premier jour qu'il se permit de reparoître. Flora alors ne l'appercevoit point ; mais elle en étoit apperçue. Il parut tout-à-coup à ses yeux, traînant un jeune faon qu'il venoit de percer d'une fleche. Il est à vous, cria-t-il à Flora ; c'est de votre main qu'est parti le coup qui l'a terrassé. Flora surprise de l'apparition & du discours, peut-être même flattée de l'une & de l'autre, parut cependant vouloir s'éloigner ; mais elle ne fuyoit pas, & Chérea, qui survint à propos, n'eut pas de peine à la retenir. Qu'elle est belle ! disoit Sténor en lui-même. Ces armes, cet habit, donnent encore plus de jeu aux grâces de sa personne. On la prendroit pour Diane, ou plutôt Diane voudroit elle-même être prise pour Flora.

Sténor fut tout prêt d'oublier le rôle qui lui avoit été prescrit. Il alloit parler d'amour à celle pour qui il devoit paroître indifférent. Un coup-d'œil de Chérea le remit sur la voie. Il ne parla qu'en chasseur

déterminé. Cet exercice eſt donc bien délicieux ? diſoit Flora. Quoi ! reprit Sténor, vous le ſuivez & vous ignorez ſes plaiſirs ? Je n'ai jamais connu de plaiſirs, ajoutoit naïvement Flora. Mais, reprit Sténor, la chaſſe a les ſiens. Par exemple, quels délices de devancer l'aurore, de la voir ſe lever dans ſa parure la plus brillante, de reſpirer la fraîcheur que le zéphire ſéme autour d'elle, de voir les fleurs s'embellir des larmes délicieuſes qu'elle répand, d'écouter les oiſeaux chanter leurs amours à l'inſtant même de leur réveil !..... Leurs amours ! interrompit Flora ; on m'a dit qu'un chaſſeur devoit mépriſer l'amour : celui des oiſeaux peut-il donc l'intéreſſer ? Il eſt vrai, reprit Sténor ; mais on aime à contempler de loin les périls dont on eſt exempt. Je vous ſuppoſe aſſiſe paiſiblement ſur les bords du Pyrée * : cette vaſte mer qui s'offre à vos regards les étonne & les effraie, mais le ſpectacle en lui-même vous intéreſſe. Un vent léger ſillonne à peine la ſurface des eaux ; on diroit que Thétis

* Port d'Athenes.

a choisi cette journée pour son triomphe ; ou que Vénus doit célébrer le jour de sa naissance. Vous voyez dix vaisseaux s'empresser à fuir le rivage ; la voile s'enfle par degrés ; on entend les cris de joie des matelots ; ils chantent les louanges de Neptune & de Bacchus. Ils se croyent déja possesseurs des trésors que renferment les plus lointains climats ; ils pensent avoir enchaîné les vents & la fortune. J'avoue, reprit à son tour Flora, qu'un tel spectacle peut intéresser. Il en est de même du chant des oiseaux, ajouta Sténor, mais ne quittons pas le Pyrée. Le tableau change. Ce ciel, auparavant si pur, se voile & s'obscurcit ; le tonnerre gronde, l'air siffle avec fureur, la mer s'enfle & mugit. Les vaisseaux qui la couvrent sont tantôt portés vers les nues, tantôt précipités au centre de l'abyme. L'air, l'eau & le feu se les disputent. L'effroi, la consternation, remplacent les cris d'allégresse. On fait des vœux, mais on n'attend que la mort..... Arrêtez donc ! interrompit Flora, vous me faites frémir ! je vois bien que par cette peinture vous figurez les périls où

l'amour nous expoſe. On me les a toujours dépeints ſous de pareilles couleurs! Il eſt vrai, dit alors Chérea, en s'adreſſant à Sténor, il eſt vrai qu'on ne lui fit jamais enviſager l'amour que ſous un aſpect effrayant. Tout ce qui l'environne dans ſa retraite lui rappelle cette idée rebutante, & vous cherchez encore à l'aggraver ? Moi ! reprit l'Athénien, en faiſant un nouvel effort ſur lui-même, je ne fais que peindre d'après nature; mais voici un exemple tout récent & dégagé de tout emblême. Peut-être on vous a parlé de Sapho la Lesbienne. On en a fait une dixiéme Muſe, &, comme les neuf autres, elle ſe piquoit d'inſenſibilité. Les ans de Sapho ſe ſont accrus avec ſa gloire. On admiroit toujours ſes ouvrages, mais on négligeoit ſa perſonne. Elle n'a pu ſe réſoudre à être négligée. Elle a voulu fixer le jeune Phaon; ſes liens n'ont pu le retenir. Vainement elle chantoit ſon nom dans ſes vers, & lui aſſuroit l'immortalité. Phaon diſparut, & mit les flots de la mer entre Sapho & lui. Mais Sapho vient de ſe précipiter dans ces mêmes flots qui

avoient facilité l'évaſion de ſon amant.

Ah, Ciel! s'écria Flora, voilà un trait qui manque à ma collection. Que je plains Sapho d'avoir cédé à l'amour! que de maux il entraîne à ſa ſuite! Ah! puiſque la chaſſe nous en préſerve, je veux chaſſer tout le temps de ma vie.

Cette réſolution n'effraya point Sténor. Il la préféroit à celle que Flora eût pu prendre de garder la ſolitude. Tout va bien, lui diſoit à demi-voix la bonne Chérea, vous avez bien fait de charger le tableau. Vous verrez Flora deſirer elle-même que les couleurs s'affoibliſſent.

Sténor eût voulu pourſuivre l'entretien, dût-il encore parler contre l'amour. Il avoit du moins l'avantage de parler à Flora; mais il fallut ſe ſéparer. Ce qui le conſola beaucoup, c'eſt que Flora dit tout haut à ſa compagne qu'elle eſpéroit chaſſer le lendemain dans le même canton.

Ce n'étoit pas une de ces choſes qu'il pût oublier. Le jour ſuivant, il étoit au rendez-vous avant que Flora y vînt, & cependant elle y vint plutôt qu'à l'ordinaire. Il l'aborda avec ménagement, mais

il n'eut recours à aucun prétexte. Sçavez-vous bien, lui dit-elle, que toute la nuit j'ai rêvé de tempêtes, de naufrages & de noyés ? Cette pauvre Sapho ne me sort pas de l'esprit ! J'avoue, répondit Sténor, que la catastrophe est affreuse. Comment avec tant de génie, ajoutoit Flora, comment Sapho n'a-t-elle pu ni prévoir, ni prévenir cette fin déplorable ?.... C'est que le génie nous aide à diriger les autres, & nous égare souvent nous-mêmes..... Mais Sapho avoit long-temps vécu sans s'égarer ?... Trop long-temps peut être.... Comment ? C'est que vingt ans plutôt on ne l'eût pas fuie, & qu'elle ne se fût pas noyée.... Quoi ! vous eussiez voulu qu'elle aimât ?.... Je ne veux rien. Je dis seulement qu'elle-même voulant finir par aimer, elle devoit s'y prendre plutôt..... Mais dans tous les temps l'amour est à craindre. Ne vous souvient-il plus de l'avoir comparé à la plus horrible tempête ?.... Belle Flora ! une tempête n'engloutit pas toujours le vaisseau. Le plus souvent il fournit sa course, & rentre au Port chargé de richesses, orné de banderolles, & au mi-

lieu des cris de joie de ceux qui l'ont dirigé. Ainſi, ajouta Flora, votre comparaiſon n'étoit pas juſte?.... Pardonnez-moi. Je n'ai jamais voulu dire que l'amour fît le malheur de tous ceux qu'il ſoumet. Je crois même que le nombre des amans fortunés l'emporte ſur celui de ſes victimes..... Quoi! s'écria-t-elle avec embarras, vous ne cherchez donc point à l'éviter? Juſqu'à préſent, reprit Sténor, j'ai fait de mon mieux pour y réuſſir. En comparant ſes dangers aux périls que court un vaiſſeau, je me ſuis tenu au rang des ſpectateurs, je n'ai contemplé le vaiſſeau que du rivage.

Cette réponſe pouvoit tranquilliſer Flora; mais on ignore ſi elle la ſatisfit. On reprit la chaſſe, qui ne fut pas des plus heureuſes. Sténor étoit diſtrait, Flora rêveuſe, & Chérea plus attentive aux mouvemens qu'éprouvoit ſa jeune éleve qu'à ce qui ſe paſſoit dans la plaine. Elle ne doutoit point que la prévention de Flora ne s'affoiblît de jour en jour. Elle recommanda à Sténor de mettre autant de réſerve dans ſa conduite que dans ſes diſcours. De ſon côté, il lui fit part d'un deſſein qu'il jugea

plus

plus efficace que les discours les mieux préparés & la conduite la plus circonspecte.

On se rencontra encore les trois jours suivans, & l'entretien roula toujours à peu-près sur la même matiere. Il arriva seulement que Sténor parloit contre l'amour, en homme qui n'en veut pas être cru sur sa parole, & que Flora penchoit beaucoup à ne plus le croire.

Deux jours après elle chassoit avec sa compagne. Le temps s'écouloit, & Sténor ne paroissoit point. Flora, au fond, en étoit surprise, & Chérea feignoit de l'être. La jeune Chassereresse étoit infatigable; elle voulut se retirer plus tard qu'à l'ordinaire. La nuit étoit proche quand elle rentra, mais Sténor n'avoit point paru.

Il ne parut pas non plus le jour suivant. Pour Flora, elle se trouva plutôt fatiguée que la veille. Le soleil n'étoit pas encore prêt à disparoître, & déja elle avoit quitté la plaine.

Qu'est-il donc arrivé à notre chasseur? disoit-elle à Chérea. Je ne puis le deviner, répondit cette derniere. Je présume qu'il aura voulu essayer si la chasse n'est pas

plus avantageuſe dans un autre canton ; & que nous pourrons le revoir demain dans celui que nous venons de parcourir. Et moi, reprit Flora avec vivacité, j'en veux demain parcourir un autre : j'ai auſſi quelque envie de juger s'il me ſera plus favorable.

Chérea ne ſe méprit point au ton de cette réponſe. Elle avoit même prévu cette réſolution, & elle étoit bien éloignée de la combattre. Flora dormit peu la nuit ſuivante. Quelle eſt donc cette inquiétude que j'éprouve ? diſoit-elle : pourquoi m'occuper ainſi de l'abſence d'un inconnu ? J'aurois dû moi-même éviter ſa préſence. Mais que dis-je ? pourquoi le fuir ? ſa conduite prouve que j'aurois eu tort de le craindre.

Elle perſiſta néanmoins dans ſa réſolution. Il eſt vrai qu'en préférant un nouveau canton à l'ancien, elle ne faiſoit aucun ſacrifice décidé. Le haſard pouvoit occaſionner une rencontre avec Sténor, & Flora ne ſongeoit point à prévenir cet effet du haſard. Chérea la conduiſoit, & elle ſe laiſſoit conduire. Inſenſiblement elles arrivèrent auprès d'un petit boſquet très-agréable,

Une fontaine en occupoit le centre, & y répandoit une fraîcheur délicieuſe. Une caſcade naturelle procuroit à l'eau un doux murmure. Un gazon, des fleurs tapiſſoient les bords de la fontaine : d'autres fleurs étoient éparſes dans le boſquet, & quelques buiſſons heureuſement placés ne permettoient point aux yeux d'en parcourir toute l'étendue. Divers oiſeaux y formoient à leur maniere un combat muſical. Tout-à-coup ils furent interrompus par les ſons d'une flûte, auxquels ſe joignirent, l'inſtant d'après, ceux d'une voix très-ſonore & très-flexible. Elle chantoit les douceurs de l'amour & de la conſtance. » Aimable fils » de Vénus, diſoit-elle, tu répands tes » bienfaits ſur tous les humains ; tous les » humains ſont égaux à tes yeux. Du pa- » lais tu paſſes dans la chaumiere. Elle te » poſſede même plus ſouvent que les pa- » lais. Chez les Bergers l'on ſe dit : je vous » aime ; & c'eſt un ſerment ; rien n'en peut » dégager. Le ſeul ſerment qu'on osât rompre » parmi eux ſeroit celui de n'aimer jamais. »

Ces mots frapperent vivement Flora. Un mois plutôt elle n'eût ſongé qu'à fuir:

elle ne ſongea qu'à s'approcher. Cette voix, dit-elle à Chérea, eſt bien digne d'être entendue. Ecoutons de plus près pour n'en rien perdre; mais évitons d'être apperçues pour ne point effaroucher la Chanteuſe. La Chanteuſe pourſuivit en ces termes :

» Cœurs indifférens ! ne vantez plus la » paix dont vous jouiſſez : elle eſt un ſom- » meil; ce ſommeil eſt un trépas. Pour vous » tout eſt mort, & vous l'êtes pour tout ce » qui exiſte. Et vous que l'amour ſoumet » à ſon empire ! la nature entiere eſt ſoumiſe » au vôtre. C'eſt vous ſeuls que l'aſtre du » jour éclaire ; vous ſeuls qui connoiſſez » le prix de ſes bienfaits. Que le jour eſt » beau quand on aime ! Comme l'amour » ſçait tout embellir ! Le parfum de ces fleurs » en devient plus délicieux, l'émail des prai- » ries plus vif, le cryſtal des eaux plus pur, » le chant des oiſeaux plus harmonieux. Ce » ruiſſeau qui s'éloigne & ſe précipite vers » ſa pente, invite les amans à ſe rapprocher; » ce lierre & cet ormeau leur preſcrivent » d'être inſéparables; tout leur parle dans » la nature, & par-tout ils reconnoiſſent » le langage de l'amour.

Chaque inflexion de cette voix pénétroit juſqu'à l'ame de Flora. Elle oublioit même de ſe défendre contre ſes impreſſions. Elle oublioit juſqu'aux diſcours de ſa mere, & diſoit à Chérea : je voudrois que notre inconnu entendît ces accens & ces paroles: j'épierois avec ſoin l'effet que produiroient ſur lui les unes & les autres.

Jugez-en donc! lui dit-il; cet inconnu eſt à vos genoux. Sténor y étoit effectivement. Flora jetta un cri de ſurpriſe; mais ſes yeux ne marquoient nul courroux, nulle envie de fuir. Que faites-vous, diſoit-elle à Sténor? Cette attitude ne va point à un chaſſeur, à un ennemi de l'amour. Je ne dois pas moi-même .... Ah! interrompit Sténor, oubliez une prévention injuſte & ſi peu naturelle! N'êtes-vous née avec tant de charmes que pour les ſouſtraire à notre admiration? Nous eſt-il poſſible de ne leur pas rendre hommage? Cet hommage doit-il vous irriter? Flora ne trouvoit point de réponſe à ces queſtions. Mais enfin, dit-elle, vous ſçavez que l'amour a cauſé bien des malheurs; on m'en a toujours entretenue, & je n'ai pas encore vu d'exemple

démentir ces maximes. Vous en verrez ; lui dit Sténor, en collant sa bouche sur une de ses mains ; vous serez vous-même cet exemple. En attendant, le hasard vous en offre un autre. Interrogez ce couple dont les accens ont mérité votre attention.

Ce couple ne chantoit plus, mais il ne s'étoit pas éloigné. De grace, dit Flora, en s'adressant à la jeune personne qui avoit chanté, délivrez-moi d'un doute : croyez-vous à tout le bien que vous disiez de l'amour il n'y a qu'un instant ? Il nous en a plus fait, répondit-elle, que jamais nous n'en pourrons dire. Quoi ! reprit Flora, vous en parlez d'après vous-même ?.... Nous ne faisons que peindre ce que nous éprouvons.... Et depuis quand l'éprouvez-vous ?... Depuis que nous nous sommes aimés. Êtes-vous unis ? demanda Chérea. Oui, pour jamais, répondit le jeune homme. Chaque jour nous bénissons nos chaînes, & nous prions l'amour de les resserrer. Chaque jour accroît notre bonheur, & tant que rien ne nous séparera, il ne cessera point de s'accroître.

Vous les entendez, belle Flora, disoit

Sténor ; ils ont en effet le langage du bonheur & de la vérité. Flora commençoit à le croire, &, qui plus eſt, elle n'affectoit plus d'en douter ; mais les images lugubres qui avoient ſi long-temps affligé ſes regards, occupoient encore ſon eſprit. Vous en jugerez, diſoit-elle à Sténor ; vous verrez ſi je dûs en être vivement frappée. Sténor ne demandoit pas mieux que d'être pris pour arbitre dans cette matiere. On abrégea le temps de la chaſſe ; on ſe rendit chez Flora. Voyez, diſoit-elle à Sténor, en l'introduiſant dans un ſallon, voyez ſi de tels exemples ont dû m'intimider !... Mais, ô Ciel ! que vois-je moi-même ? Quel changement inattendu ! Comment ces tableaux ne ſont-ils plus ce qu'ils étoient ? D'où provient cette métamorphoſe ?

Qu'on juge en effet ſi Flora dût être ſurpriſe ? Un ſpectacle tout nouveau s'offroit à ſa vue. Au lieu de ces cataſtrophes terribles qui l'avoient effrayée juſqu'alors, elle n'appercevoit plus que des ſcenes tendres & propres à la raſſurer : tout dans ces tableaux annonçoit l'amour paiſible & fortuné. Rien n'y bleſſoit les regards, mais

tout y intéreſſoit l'ame : celle de Flora étoit vivement émue. On préſume bien cependant qu'elle n'attribuoit à nul pouvoir magique le changement arrivé dans ſa retraite. Elle ne doutoit point que Chérea n'y eût contribué ; mais elle ne s'en plaignit pas amérement. Vous me trompez ! lui dit-elle d'un ton qui prouvoit qu'elle ne regrettoit pas de l'être ainſi ; vous me trompez ! Quel eſt votre deſſein ? De vous rendre heureuſe, lui répondit Chérea, de ſouſtraire votre ame à une réſolution peu réfléchie, à un préjugé funeſte. Vous voyez Sténor, ajouta-t-elle, ſon indifférence n'étoit que ſuppoſée ; ſa tendreſſe pour vous m'étoit connue : je le connois lui-même, à tous égards, & à tous égards il eſt digne de vous.

Durant ce diſcours, Sténor étoit aux genoux de Flora. Oui, lui diſoit-il, je vous avois vue avant que Cinthie vous enterrât dans cette ſolitude ; je vous adorai toujours depuis, même en déſeſpérant de jamais vous revoir. C'eſt l'amour ſeul qui m'a inſpiré la conduite que j'ai tenue, il doit être mon excuſe. D'ailleurs, mes vues ſont auſſi légitimes que mon amour eſt ſincere,

On a pu voir Flora perdre ſucceſſivement de ſa prévention contre l'amour : le changement des tableaux devenoit même à peu-près ſuperflu. Il acheva pourtant d'anéantir une crainte qu'un ſtratageme équivalent avoit fait naître ; mais il n'en fallut déſormais aucun pour déterminer Flora en faveur de Sténor. En peu de temps il devint ſon époux, & ne ceſſa point d'être ſon amant. Chaque jour elle s'étonnoit d'avoir pu craindre l'amour ; ſes idées ſe fortifioient & s'étendoient de plus en plus. Vous m'avez bien jouée, diſoit-elle à Sténor & à Chérea ; mais je le méritois, & je vous le pardonne. Je regrette ſeulement que le couple chantant du boſquet n'ait eu qu'une félicité factice : il jouoit aſſez bien ſon rôle pour mériter qu'il lui fût naturel. Raſſurez-vous, lui répondit Sténor, ce rôle n'étoit point joué : apoſtés là pour me ſervir, ces jeunes gens n'en exprimoient pas moins leurs ſentimens propres ; on aſſure qu'ils ſont encore les mêmes. Vous, ma chere Flora, conſervez toujours les vôtres. Cet amour, qui cauſoit votre effroi, cauſera votre bonheur & le mien. Ce n'eſt pas cet amour frénéſ

tique, impérieux & jaloux, cette passion qui déchire l'ame au lieu de la consoler; c'est cette charmante union des cœurs, aussi éloignée de la tiédeur que de l'emportement, aussi douce que sensible, qui occupe sans tourmenter, qui ne néglige ni n'obsède; en un mot, ce n'est point l'amour tel qu'on se plaît souvent à le peindre, ou plutôt à le défigurer : c'est *l'Amour tel qu'il est*, tel qu'il doit être.

MÉLUZINE,

CONTE.

MÉLUZINE fut une grand Magicienne ; comme c'étoit l'uſage de l'être alors. Elle habitoit, il y a quelques mille ans, près des bords de la Marne, dans un Château où quelques bons Champenois affirment qu'elle revient encore de temps à autre. * C'eſt la tradition du lieu, & l'on ſçait que toute tradition eſt bien reſpectable ; mais il s'agit de ce que Méluzine faiſoit il y a deux à trois mille ans.

Méluzine faiſoit ce que font encore aujourd'hui bien des Grands ; elle s'amuſoit aux dépens des petits. Elle s'amuſoit même quelquefois à leur être utile, & ce n'eſt pas en cela qu'elle trouve le plus d'imitateurs.

* Le Château de Donjeux, où habitoit le Sire de Joinville, qui en partant pour la Croiſade, le regardoit amoureuſement, *en ſentant grande amarance au cœur*. Ce ſont ſes termes. *Mém. du Sire de Joinville.*

Son Château se peuploit souvent de nouveaux objets. Elle y attiroit par son pouvoir magique tous ceux qu'elle vouloit y rassembler. Son grand plaisir étoit d'opérer des métamorphoses. Elle changeoit tantôt la figure, tantôt le caractere de ceux qui le desiroient, & souvent même sans qu'ils le desirassent ; mais comme elle-même étoit fort belle, fort gaie, &, par cette double raison, peu méchante, ces métamorphoses tournoient presque toujours à l'avantage de ceux qui les éprouvoient.

Qu'un jeune Gaulois, par exemple, eût le malheur d'être fat, ignorant & présomptueux, qu'il fît grand cas de sa figure, peu de cas des talens, qu'il eût l'audace de les juger sans les connoître ; Méluzine alors faisoit enlever au milieu de la nuit cet être importun, & après quelques jours d'absence, il se retrouvoit chez lui avec un teint brun, des traits plus mâles qu'agréables, un regard modeste ou belliqueux, une tête mûre, des notions de tout, & la prudence de ne juger hautement de rien.

Méluzine, chose assez remarquable dans une femme qui peut tout, ne s'amusoit

point à défigurer les femmes. Si une d'entre elles ſe croyoit ſupérieure à toutes les autres par ſa beauté, la Fée, pour la punir, lui donnoit ſeulement une autre maniere de voir ; alors elle ſe trouvoit bien inférieure en attraits aux femmes qu'elle avoit d'abord mépriſées, & cette punition en valoit bien une autre. Deux femmes ſe critiquoient-elles réciproquement ſur leur figure ? Méluzine ſçavoit auſſi les mettre d'accord ; elle les forçoit à troquer de viſage.

Tels étoient en partie les amuſemens de la Fée ; c'eſt-à-dire, qu'elle ne manquoit pas d'occupation. D'ailleurs, on venoit la conſulter du ſein de toutes les Provinces des Gaules, & ſes réponſes étoient auſſi claires que ſi elles n'euſſent pas été des oracles.

Un jeune Gaulois y vint comme bien d'autres. Il étoit beau comme on dit que le fut Adonis. La Fée le contemploit & l'admiroit. Que puis-je faire pour vous, lui dit-elle ? Rien ſans doute, la nature a trop bien ſçu y pourvoir. Grande Fée, répondit le jeune homme, vous pouvez tout pour mon repos. Eh ! qui peut le troubler ? lui

demanda Méluzine, du ton de l'intérêt... Hélas ! c'eſt l'amour... L'amour auroit-il pour vous des rigueurs ?... Ah ! je ſuis loin de m'en plaindre... Ce n'eſt donc pas pour en guérir que vous m'implorez ?... Le Ciel m'en préſerve !... Eh ! quel eſt l'objet de cette vive tendreſſe ?... Madame, c'eſt Zulia. Nous nous aimions avant que de ſçavoir nous le dire ; & quand nous nous le dîmes, nous le ſçavions depuis long-temps. Nos ames ſes cherchoient & ſe devinoient. Sans ceſſe occupé de Zulia, tout ce qui n'eſt pas elle n'eſt rien pour moi ; & ſi j'en crois ſes diſcours (peut-on n'en pas croire Zulia ?) tout ce qui n'eſt point moi n'eſt rien pour elle. Cependant mon cœur eſt troublé ; je ne jouis de mon bonheur qu'avec inquiétude. Eh ! qui peut l'occaſionner ? demanda la Fée... Ah ! Madame, que Zulia eſt belle ! Tant mieux, reprit Méluzine... Hélas ! tant pis, ajouta le jeune Gaulois. Cette extrême beauté lui attire des hommages de toutes parts. J'ai autant de rivaux qu'il y a d'hommes qui l'apperçoivent. Zulia m'eſt enviée, & pourra m'être ravie. Jugez quel ſeroit mon déſeſ-

poir. Mais que puis-je faire pour vous rassurer, ajouta la Fée.... Madame, cela vous sera bien facile. Daignez employer toute votre puissance à diminuer les charmes de Zulia : dût-elle en perdre la moitié, elle en conservera toujours assez pour éblouir.

Cette proposition étonna beaucoup la Fée : c'étoit la premiere qu'on lui eût fait de cette nature. Plus d'un amant étoit venu la prier d'embellir encore sa maîtresse, mais aucun de la rendre moins belle. Croyez-vous, dit-elle à Lisidor, (c'est le nom du jeune Gaulois) croyez-vous que Zulia puisse approuver la demande que vous me faites ? en est-elle même prévenue ? Non, reprit Lisidor ; mais que lui importe ? Mon cœur, si elle m'aime, doit lui suffire, & je cherche à m'assurer du sien.

Comme il parloit ainsi, il crut appercevoir de loin Zulia qui s'avançoit avec timidité. Quelle est sa surprise ! Il regarde, il n'en peut plus douter. Ah ! Madame, c'est elle même ; c'est Zulia ! Qui peut l'amener en ces lieux ? Hélas ! peut-être vient-elle vous prier de l'embellir encore ! Heureuse-

ment c'eſt une choſe impoſſible. C'eſt ce qu'il faut voir, lui dit la Fée... Madame, vous pourriez exaucer ſa priere ! Il faut du moins l'entendre, ajouta Méluzine. Cachez-vous derriere ce treillage, & vous jugerez vous-même du motif de ſa démarche.

Il obéit, & ſans pouvoir être vû il peut tout entendre. La Fée admire elle-même la beauté de Zulia. Venez, aimable enfant, lui dit-elle, & banniſſez toute eſpece de crainte. Je ne demande qu'à vous être utile. Hélas ! Madame, reprit Zulia, j'en ai grand beſoin ! C'eſt ce que je ne vois pas, toute Fée que je ſuis, ajouta Méluzine. Vous n'avez qu'à vous louer de la nature. Vous êtes, à coup ſûr, bien traitée par l'amour. C'eſt donc de la fortune que vous vous plaignez ? Non, Madame, la fortune me traite aſſez bien ; je ne me plains pas non plus de l'amour, mais je crains d'avoir à m'en plaindre... Cela ne ſe peut pas, vous dis-je ; mais enfin, que faut-il faire pour vous raſſurer ? ... Cela vous eſt bien facile... embelliſſez-moi. Ah ! je ſuis perdu ! diſoit Liſidor derriere ſon treillage ; elle

craint de n'être pas assez belle. Je lui ai dit cent fois qu'elle avoit trop de charmes. Ce n'est donc pas moi que ce vœu regarde! Vous m'étonnez, disoit la Fée à Zulia; croyez-vous mon art plus puissant que la nature? Elle a tout fait pour vous, & ne pourroit faire mieux. D'ailleurs, quel dessein vous fait desirer ce prodige? ... Le dessein de plaire toujours à Lisidor... Ah! je respire, disoit ce dernier sans se montrer encore. Ne craignez rien, reprit la Fée, vous avez plus de charmes qu'il n'en faut pour fixer le cœur d'un amant... Je ne veux fixer que Lisidor. Mais il me reste encore un moyen de me rassurer... Quel est-il?... Rendez Lisidor un peu moins séduisant, il le sera toujours assez pour moi... Volontiers; mais croyez-vous que Lisidor y consente? Il y consentira s'il m'aime. D'ailleurs, est-il nécessaire de le consulter?... Et si lui-même venoit me faire la même demande à votre sujet, s'il me prioit de vous rendre moins belle, y consentiriez-vous?... De tout mon cœur! pourvu que cette perte ne m'exposât pas à celle du sien... Non, s'écria Lisidor en se montrant; non,

rien ne peut vous effacer de mon ame ; rien ne peut affoiblir mon amour. Vous seriez mille fois moins aimable, que je ne vous en aimerois pas moins. Vous le dirai-je enfin ? un desir tout pareil au vôtre m'a conduit chez la Fée. Je la priois de tempérer l'éclat de vos charmes ; je l'implore moi-même pour le changement que vous exigez. Madame, reprit la jeune personne, vous voyez que nous sommes bien d'accord ; daignez nous satisfaire l'un & l'autre. Méluzine étoit fort surprise de ce qu'elle entendoit. Mes enfans, leur dit-elle, songez y bien. Je puis souscrire à votre demande, je puis détruire en vous l'ouvrage de la nature ; mais songez qu'au bout de quelques jours il ne dépendra plus de moi de réparer ce dommage. Nous ne vous en prierons pas, reprirent les jeunes amans.

Allez donc, leur dit la Fée, dès demain vous appercevrez dans vos traits un changement sensible, & s'il ne suffit pas, nous y suppléerons. Il est plus facile de diminuer en vous les dons de la nature que d'y ajouter.

Lisidor & Zulia s'éloignerent en rêvant,

Tous deux en avoient ſujet. Liſidor craignoit d'être moins aimé quand il auroit moins de quoi plaire. Zulia éprouvoit la même crainte. Ce fut elle qui s'en expliqua la premiere. Avouez, mon cher Liſidor, lui dit-elle, que l'épreuve à laquelle je vous expoſe eſt bien dangereuſe. Je vais perdre une partie de ce qui vous attache à moi. Votre amour diminuera avec ce qui l'avoit fait naître. Je ſerai moins belle que mes rivales, & peut-être vous appercevrez-vous bientôt de cette différence; peut-être m'en ferez-vous appercevoir... Non, ma chere Zulia, interrompit Liſidor; non, rien ne peut affoiblir ma vive ardeur; mon cœur ſera plus tranquille, mais ſans être moins épris. Je n'ai plus qu'un ſujet de crainte; c'eſt que malgré tous les efforts de ſon art, la Fée ne puiſſe altérer en vous les dons de la nature.

Ce n'étoit que le jour ſuivant qu'ils devoient s'en appercevoir. Zulia dormit peu; elle craignoit que le pouvoir de la Fée ne fût trop efficace. Une telle crainte eſt naturelle dans une jeune Beauté, quelque amour qu'on lui ſuppoſe. Zulia ne revit le

jour qu'avec une ſorte d'effroi. Elle redoutoit encore plus les regards de Liſidor, & lui-même n'étoit pas ſans inquiétude. Qui ſçait, diſoit-il, ſi je n'aurai pas trop perdu aux yeux de Zulia ? Elle paroîtra toujours belle aux miens ; mais puis-je me flatter que le changement de mes traits n'en occaſionnera point dans ſon cœur ?

Le premier ſoin de Zulia fut de courir à une fontaine, & de ſe mirer dans ſon cryſtal. Il n'y avoit gueres alors d'autres miroirs chez nos bons ayeux. Chez eux la beauté ne ſe cachoit ni ſous les diamans, ni ſous les pompons. Si les fleurs ſe mêloient quelquefois aux cheveux, c'étoit la main de l'amant qui les y plaçoit. Ce ne fut donc point pour ſe parer que Zulia courut à la fontaine, ce fut pour voir ſi elle pouvoit encore négliger toute parure. Elle vit du premier coup-d'œil que la Fée avoit tenu ſa parole. Ah, Dieux ! que je ſuis changée ! s'écria-t-elle avec effroi. Hélas ! Méluzine a trop bien rempli ſa promeſſe. Je n'exciterai plus la jalouſie de mes rivales. Me voilà plutôt digne de leur compaſſion. Quels yeux ! quel teint ! Vantera-

t-on encore leur éclat ? Non, & Lisidor, Lisidor lui-même va les méconnoître !

Lisidor parut à l'instant même. Il venoit aussi consulter la Naïade. A peine Zulia l'apperçut, qu'elle détourna subitement la tête, & parut vouloir s'éloigner. Lisidor n'approchoit qu'en hésitant. Il parvint même à jetter un coup-d'œil sur le miroir liquide, & perdit tout-à-coup l'envie d'aller plus loin. Ah ! disoit-il, je dois la fuir plutôt que la chercher. Méluzine a plus accordé qu'on ne lui demandoit. Zulia ne tardera point à l'avouer elle-même.

En parlant ainsi, il regardoit Zulia, qui n'osoit le regarder. Elle m'a déja vu, ou bien elle craint de me voir, ajoutoit Lisidor. Ce ne peut être la diminution de ses charmes qui l'oblige à se cacher ; elle a de quoi perdre, sans qu'elle-même, ni d'autres s'en apperçoivent ; mais enfin il faut éclaircir mon sort. Zulia ! s'écria le jeune amant, daignez m'envisager, dussiez-vous après me fuir. Ah ! vous fuirez bientôt vous-même, répondit Zulia ; je n'ai plus de quoi ni vous arrêter, ni fixer vos regards. Que l'amour en soit loué ! reprit Lisidor, notre destin

ſeroit tout ſemblable, mes alarmes ceſſeroient, je ne craindrois plus de vous perdre, & c'eſt la ſeule crainte que je puiſſe avoir.

Hé bien, dit Zulia, en ſoupirant & ſe retournant vers Liſidor, voyez combien Méluzine ſe pique d'être exacte; voyez ce qu'elle a fait pour vous? N'ai-je pas raiſon d'éviter vos regards?... Ciel! s'écria Liſidor, jamais ſes charmes n'eurent plus d'éclat! Je n'y trouve aucune différence. Je crois même que la Fée s'eſt encore plu à l'embellir. Ah! ne vous plaignez pas d'elle, ajouta Liſidor, elle ne vous a rien ôté; c'eſt ſur moi ſeul que tombe toute la métamorphoſe!

Vous! reprit Zulia en le fixant, vous, changé! vous, défiguré! Non, il n'en eſt rien. La Fée a rejetté ma priere, elle n'a écouté que la vôtre. Jettez les yeux ſur cette fontaine, elle vous l'apprendra.... Elle m'a tout appris, interrompit Liſidor; mais ſi le changement qu'elle m'a fait voir dans mes traits vous échappe, il ceſſe de m'affecter; il me plaira même, s'il peut vous ſatisfaire. Daignez ſeulement engager

Méluzine à faire pour moi ce qu'elle a fait pour vous. Je ne puis vous voir ſi belle, & être tranquille. Regardez-moi bien, lui dit triſtement Zulia, & vous n'aurez nulle demande à faire à Méluzine.... C'eſt parce que je vous regarde que je lui en fais. Vous-même rapportez-vous-en à cette fontaine.... Elle m'en a déja trop dit, mais je veux bien avoir cette complaiſance. A ces mots elle s'approche, & recule de nouveau en appercevant ſon image. Eſt-ce pour me railler, dit-elle à Liſidor ? Je ne puis le croire. Vous craignez, ſans doute, que je ne regrette un peu trop ce que j'ai conſenti à perdre. Je ne regrette rien, ſi je n'ai rien perdu à vos yeux, ni dans votre cœur.

Vous n'avez rien perdu aux yeux de perſonne, lui dit le jeune Gaulois, vous êtes ce que vous étiez. Voyez les roſes & les lys de votre teint, n'ont-ils pas toujours la même vivacité ?... Point du tout, j'ai le teint morne.... Ces grands yeux noirs ſi brillans, ſi expreſſifs.... Mes yeux ne diſent plus rien..... Cette bouche moins grande que vos yeux; ces lévres qui effacent l'incarnat des fleurs les plus vives...

Mes lévres ſont pâles & ma bouche eſt agrandie.... & ces perles qu'on apperçoit quand vous ſouriez ?... Leur blancheur n'eſt plus la même, je ne dois plus ſourire.... Je ne parle point de ces tréſors que la nature a placés d'un degré plus bas.... Hélas ! ce n'eſt plus la peine d'en parler..... Mais vous, pourſuivit Zulia, vous qui exagerez le peu d'avantages qui me reſte, pourquoi niez-vous ſi injuſtement les vôtres ? Ah ! j'en ai trop ſujet, reprit Liſidor ; mais encore une fois, je m'en conſole, puiſque vous-même en êtes ſi peu affligée. Je ne les euſſe regrettés que pour vous. Je vais ſeûlement me plaindre à la Fée d'avoir été ſi peu exacte. J'y vais. J'y vais auſſi, dit Zulia, & mes plaintes ne lui paroîtront ſans doute que trop raiſonnables.

Ni l'un, ni l'autre n'avoient pourtant raiſon. Leurs traits à tous deux étoient changés, mais leurs cœurs ne l'étoient pas ; & l'on ſçait que l'amour embellit tout. C'eſt ce qui empêchoit Liſidor de trouver Zulia déchue, & Zulia d'appercevoir le même changement dans Liſidor.

Hé bien, leur dit Méluzine, ſi-tôt qu'elle les

les apperçut, vous vous repentez, ſans doute ; vous venez me prier de vous rendre ce que je ne vous ai ôté qu'à regret ? Avouez que je ſuis fidelle dans mes promeſſes. Hélas ! Madame, reprit Liſidor, voyez Zulia, elle eſt toujours la même. Voyez Liſidor, diſoit à ſon tour Zulia, il n'a point changé.

Méluzine, toute Fée qu'elle étoit, parut ſurpriſe, & le fut réellement. Il faut l'avouer, diſoit-elle, tout mon art eſt en défaut, il céde à l'heureux inſtinct de ces enfans. Il leur eſt bien plus doux de méconnoître mes prodiges qu'à moi de les opérer. Eſt-il poſſible, diſoit elle à Zulia, qu'aucune différence ne vous frappe dans les traits de Liſidor ? Ni vous Liſidor, dans ceux de Zulia ? Non, aucune, répondoient Zulia & Liſidor.

Ils la prierent de faire pour eux ce qu'elle n'avoit, diſoient-ils pas fait. C'eſt à regret que j'y conſens, reprit Méluzine ; mais enfin mon pouvoir s'y trouve compromis. Allez, & demain vous ſerez contens, puiſque vous enlaidir, c'eſt vous contenter.

Nouvelles inquiétudes de part & d'autre.

Cette nuit ne les trouva pas plus tranquilles que la premiere, & le jour naiſſant les revit à la fontaine. Il faut tout dire, Zulia y devança Liſidor. Elle penſa s'évanouir à l'aſpect du nouveau changement arrivé dans ſes traits. Ah ! pour cette fois, diſoit-elle, pour cette fois Liſidor ne s'y méprendra plus ! Liſidor arrive & s'y méprend de nouveau. Nos prieres ſont ſuperflues, lui dit-il ; Méluzine ſe joue de mon eſpoir, ou plutôt il lui eſt impoſſible de le remplir. La nature en vous eſt plus forte que tout ſon art. Il ne lui eſt pas plus poſſible d'altérer vos charmes que de les accroître.

Son pouvoir n'eſt que trop aſſuré contre moi, reprit Zulia ; mais elle ne l'exerce point, ou du moins elle l'exerce mal contre vous. Je ne remarque dans vos traits aucun changement. J'ignore par quelle raiſon la Fée vous ménage ainſi, lorſqu'elle me ménage ſi peu. Ne veut-elle que me rendre hideuſe à tous les regards ? Veut-elle que vous puiſſiez toujours plaire aux ſiens ? . . . .

Que dites-vous, ma chere Zulia, in-

terrompit Lisidor. Méluzine peut beaucoup ; mais me détacher de vous passeroit tout son pouvoir. D'ailleurs, ajouta-t-il, en se mirant, l'état où elle m'a mis doit vous rassurer. Pourriez-vous encore le méconnoître ? Suis-je encore supportable à vos yeux ?

Lisidor, interrompit à son tour Zulia, ou cette eau vous trompe, ou vous cherchez à m'abuser. J'ai des yeux, & ils ne me trompent jamais. Jamais vous ne fûtes moins changé que vous ne l'êtes. On diroit que mes pertes vous enrichissent. Je suis du moins la seule de nous deux qui ait perdu quelque chose.

Belle Zulia, reprit le jeune Gaulois, nous sommes bien éloignés d'être d'accord ; mais il est un moyen sûr de nous accorder. Interrogeons des yeux moins prévenus que les nôtres. Vous en rapportez-vous au galant Sténon ? Moi, je m'en rapporte à la coquette Zélis. Y pensez-vous, reprit Zulia ? De tels juges ne sont rien moins que désintéressés. Oubliez-vous que Zélis vous aime, & que Sténon paroît m'aimer ? Tant mieux, répliqua Lisidor : voilà des juges tels qu'il

nous les faut. Ni l'un ni l'autre n'aiment que par vanité. C'eſt peu de leur plaire, il faut encore plaire à d'autres. Vous allez voir Zélis me fuir, & Sténon plus que jamais s'attacher à vous ſuivre.

Depuis deux jours Sténon & Zélis ne ſe quittoient plus. Ils avoient obtenu de Méluzine, l'un, qu'elle augmenteroit encore les charmes de Zélis, l'autre, qu'elle ajouteroit aux agrémens de Sténon. Leur vanité ſe trouvoit ſatisfaite, & ils ne vouloient que la ſatisfaire. Liſidor les apperçut le premier. Ils venoient à la fontaine pour y jouir de leurs nouveaux avantages. Liſidor fut frappé du changement qu'il remarqua dans Sténon, & s'apperçut très-peu de celui qui étoit arrivé dans les traits de Zélis. C'eſt qu'une eſpece de jalouſie l'éclairoit à l'égard de l'un, & que l'amour ne lui diſoit rien pour l'autre: par la même raiſon Zulia trouva Zélis plus belle encore qu'elle n'étoit, & n'apperçut rien de nouveau dans Sténon. Pour ceux-ci ils parurent ne reconnoître ni Zulia ni Liſidor, & ils s'approcherent de la fontaine. Liſidor & Zulia furent un peu ſurpris d'être ainſi méconnus. C'eſt, dit le

jeune Gaulois, qu'ils ne ſont occupés que d'eux-mêmes, car je ne les ſoupçonne pas d'être aſſez heureux pour s'occuper l'un de l'autre.

Les diſcours de Sténon & de Zélis confirmerent bientôt cette conjecture. Les deux amans les écoutoient. Je crois en effet, diſoit Sténon en ſe mirant, je crois être encore mieux qu'à l'ordinaire. Méluzine y met tant ſoit peu du ſien ; mais peu de nos belles s'étoient apperçues que ce qu'elle y joint me manquât.

Et moi, reprenoit Zélis, en avois-je donc beſoin ? Ai-je eu recours à Méluzine pour moi ? Il eſt vrai que ſes dons ne gâtent rien. Je ne redoute maintenant aucune rivale, & toutes me doivent craindre.

Me ſuis-je trompé, diſoit Liſidor à Zulia ? Vous voyez combien ce couple eſt modeſte, combien l'amour le pénétre & l'occupe. Chacun des deux ne voit, n'aime & n'admire que ſoi. Nous ſied-il maintenant de les prendre pour arbitres ?

Zulia n'eut pas de peine à répondre. Ils s'éloignent de Sténon & de Zélis quand ceux-ci les apperçurent, & s'approcherent

d'eux, mais toujours sans les reconnoître. Ils jugerent que ces étrangers venoient prier Méluzine de faire pour eux ce que n'avoit point fait la nature. Je gage, dit Zélis à Zulia, que vous venez implorer les secours de la Fée ? Elle est bonne & elle peut tout. Il ne lui sera donc pas impossible de suppléer à ce qui vous manque.... Y suppléer ! interrompit Lisidor avec indignation, ce terme est bien déplacé, bien impropre ! L'art d'une Fée ne peut rien où la nature épuisa son pouvoir.

Un grand éclat de rire fut toute la réponse de Zélis. Elle a raison, disoit en elle-même Zulia, j'ai trop perdu pour qu'on ne puisse rien ajouter à ce qui me reste.

Et vous, disoit Sténon à Lisidor, croyez-vous n'avoir aucune demande à faire pour vous-même ? Aucune, reprit affirmativement Zulia, & vous le voyez bien ! Autre éclat de rire de la part de Sténon; ce qui n'offensa point Lisidor. On peut, disoit-il, trouver la prévention de Zulia un peu singuliere; mais cette prévention me console du défaut de réalité.

Zulia voulut à son tour questionner Zélis.

Apparemment, lui dit-elle, que vous croyez devoir beaucoup à la Fée?... Point du tout: elle fit pour moi très-peu de choſe, mais il n'y avoit rien à faire de plus. Il me ſemble, interrompit Liſidor, piqué du premier diſcours de Zélis, il me ſemble que c'eſt reſtreindre un peu trop le pouvoir d'une Fée ſi puiſſante. Cela pourroit bien être, diſoit Sténon en lui-même: Zélis eſt belle, mais je ſoupçonne qu'elle pourroit l'être encore davantage. C'eſt ce qu'il faudra voir.

Pour Sténon, ajouta Liſidor, ſans doute que la Fée le traita de ſon mieux. Je vois qu'il ne penſe pas avoir à s'en plaindre. Auſſi ne m'en plaignai-je pas, reprit Sténon. Je crois pourtant, diſoit tout bas Zélis, qu'il pourroit avoir davantage à s'en louer. Je veux une ſeconde fois implorer pour lui Méluzine.

Liſidor & Zulia s'éloignerent pour ſe rendre auprès d'elle, & furent ſuivis par l'autre couple. Méluzine ſourit en voyant ce concours. Elle jugea que des motifs bien oppoſés l'occaſionnoient. Qu'exigez-vous encore de moi, leur dit-elle? J'avois cru vous mettre dans le cas de ne plus rien deſirer.

Sténon prit la parole, car il parloit volontiers avant les autres. Grande Fée, lui dit-il, vous voyez Zélis bien différente de ce qu'elle vous parut d'abord. C'eſt une fleur qui la veille avoit peu d'éclat, & qui le jour ſuivant charme tous les yeux. Zélis eſt votre ouvrage; elle vous doit beaucoup, mais elle pourroit vous devoir encore plus. Je l'aime au point de vouloir que ſa beauté ſoit ſans défaut, &, s'il faut parler vrai.... Que dites-vous, interrompit Zélis? Mes charmes ont fait leurs preuves: d'autres que vous atteſteront leur pouvoir; croyez-moi, parlez de vous-même & pour vous-même; je joindrai ma priere à la vôtre. Grande Fée, pourſuivit-elle, vous daignâtes beaucoup faire pour Sténon, daignez encore y ajouter. Je deſire que mon amant faſſe honneur à mon choix.

Et vous, Zulia, demanda Méluzine, penſez-vous comme Zélis? Que l'amour m'en préſerve, reprit Zulia! Je voudrois que mon amant ne plût qu'à moi; je regrette qu'il conſerve trop de quoi plaire à d'autres.

Et Liſidor, qu'en penſe-t-il, ajouta Méluzine?... Madame, je penſe comme Zulia,

mais vous n'avez pas détruit mes craintes. La cauſe en ſubſiſte toujours ; Zulia eſt toujours la même, toujours propre à m'attirer une foule de rivaux.

Ce diſcours de Zulia & de Liſidor amuſa beaucoup & Zélis & Sténon. Le joli couple, diſoient-ils d'un ton ironique ! En vérité, ils doivent craindre qu'on ne les ſépare !

Alors Méluzine parut tenant une coupe à la main. Cette vue inquiéta Sténon & Zélis. Raſſurez-vous, leur dit la Fée, cette coupe eſt celle de la fidélité. On ne peut y boire ſans acquérir pour jamais cette vertu.... Pour jamais, s'écria le Gaulois volage ! Entre nous, c'eſt faire une aſſez triſte acquiſition. Et Zélis, qu'en penſe-t-elle ? demanda la Fée. Je n'ai là-deſſus, répondit Zélis, que des idées bien confuſes. Voilà de quoi les développer, ajouta Méluzine. Alors elle répandit ſur Sténon & Zélis quelques gouttes de la liqueur que renfermoit la coupe. A l'inſtant même leurs nouveaux traits diſparurent, leur viſage reprit ſa premiere forme, ils redevinrent ce qu'ils avoient été. Ciel ! que vois-je ? s'écria Zélis en regardant Sténon ; c'eût donc été là l'éternel

objet de mon attachement ? Il y a vraiment bien de quoi ! Fuyons pour éviter quelque nouveau piége. En vérité, disoit Sténon en s'éloignant comme elle, peu s'en est fallu que je n'ai cédé au prestige, & fini par n'être qu'un sot. J'avoue, ô puissante Fée ! que votre victoire eût été bien glorieuse ; mais dispensez-moi d'en être l'instrument.

Méluzine, sans daigner lui répondre, s'adressa au couple amoureux qui restoit à ses côtés. Refuserez-vous aussi, disoit-elle, de boire dans cette coupe ? Je sçaurai bien être fidèle sans cela, répondit Lisidor. Et moi aussi, ajouta Zulia ; mais si la Fée l'exige, rien n'empêche de la satisfaire. Elle parloit encore, & déja son amant avoit bu dans la coupe mystérieuse. Elle en fit de même, & regretta de ne l'avoir point prévenu. A l'instant même tous deux reprirent leurs premiers traits. Regardez-vous maintenant, leur dit Méluzine. Ils se regarderent ; mais ils n'apperçurent aucun changement sur le visage l'un de l'autre. C'est que la cause qui les en avoit d'abord empêchés subsistoit toujours. La Fée leur donna un miroir, le seul peut-être qu'il y eût alors dans cette

Contrée. Tous deux s'y reconnurent, & tous deux s'en alarmerent. La Fée les raſſura. Vous avez vu, leur dit-elle, que l'amour eſt indépendant de la beauté, mais la beauté ne peut nuire à l'amour. Il vous ſera cependant libre de changer, car l'épreuve de la coupe n'étoit que pour vous rendre ce que vous aviez bien voulu perdre : vous ne changerez cependant point, car vous aurez mille ſujets d'être conſtans ; mais apprenez qu'on ne l'eſt pour l'ordinaire ni par ſyſtême ni par raiſon. La meilleure de toutes, en pareil cas, eſt celle qu'on ne peut définir.

TOUS DEUX SE TROMPOIENT.

CONTE.

CÉLIANE regardoit l'amour comme le plus grand des biens. Dorſigni l'enviſageoit comme le plus grand des maux. Il falloit que l'une aimât pour ſe croire heureuſe, l'autre ne ſe croyoit heureux qu'en n'aimant pas; mais tous deux jouoient ſur le mot & ſe trompoient ſur la choſe. Dorſigni prenoit pour de l'amitié ce qui étoit de l'amour; Céliane pour de l'amour ce qui tout au plus étoit de l'amitié.

Dorſigni, à peine âgé de trente ans, ſe piquoit de vivre en Philoſophe, mais ſa philoſophie étoit le fruit de ſes réflexions plutôt que l'effet de ſon caractere. Il avoit la foibleſſe de vouloir vaincre toutes ſes foibleſſes. Lui-même, cependant, étoit bien capable d'en faire naître, & d'inſpirer ce

qu'il redoutoit. Les grâces de sa personne faisoient tolérer aux femmes les singularités de son esprit. C'étoit un ennemi commun que chaque belle eût voulu soumettre en son particulier.

Céliane se trouvoit plus à portée d'y réussir que nul autre. Elle vivoit à la campagne, dans le voisinage d'une terre où Dorsigni s'étoit retiré depuis un an; mais elle y vivoit sous la tutelle de son vieux mari, le Marquis de . . . . Ce mari avoit toutes les infirmités & tous les défauts annexés à la vieillesse. Il étoit goutteux, chagrin, jaloux, avare & grondeur. Son premier soin fut d'écarter de sa maison toute la noblesse du voisinage, sur-tout les jeunes gens. Il faut en excepter Dorsigni, qu'il trouva digne de sa société, parce que celui-ci n'en recherchoit aucune. Le fond de sérieux qu'il mettoit dans ses discours, dans ses démarches, & jusques dans ses amusemens, subjugua le vieux Marquis. Voilà, dit-il, un voisin tel qu'il me le faut, tel même qu'il le faut à la Marquise. Son commerce est utile & ne peut être dangereux. D'après ces réflexions, il annonça en maître à sa

femme qu'elle eût à recevoir toujours bien le Comte Dorſigni.

Ce fut le premier ordre que Céliane reçut de lui ſans murmurer. C'eſt toujours quelque choſe, diſoit-elle tout bas; Dorſigni n'eſt gueres moins ſérieux que mon triſte époux, mais il n'a point comme lui le droit de gronder, & il n'eſt pas ſeptuagénaire.

La Marquiſe avoit en elle de quoi ſubjuguer l'indifférence même, & égayer la miſanthropie la plus décidée. Elle uniſſoit l'eſprit à la gaieté, les charmes aux grâces. Elle regardoit comme un ſuprême effort de vertu de ne point haïr ſon mari, mais cet effort ne s'étendoit pas plus loin. Il faut tout dire, cependant; elle y joignoit la réſolution de ne point le tromper, quelque indifférence qu'elle eût pour lui, quelque penchant qu'elle pût avoir pour un autre.

Pour Dorſigni, il n'ambitionnoit d'abord auprès de Céliane que le titre d'ami; il ne ſoupçonnoit pas même devoir jamais en ſouhaiter un plus étendu. Ses aſſiduités, ſelon lui, ne prouvoient rien; il croyoit ne faire preuve que de complaiſance; il ne

vouloit qu'épargner à la jeune Marquise l'ennui qu'une femme de son âge puise, à coup sûr, dans la solitude. Il est bien naturel, disoit-il, d'avoir pitié de sa situation; mais je ne passerai point les bornes de la pitié.

Le Comte ignoroit que la compassion envers une femme jeune & belle, étend fort loin ses limites. Le vieux Marquis l'entendoit souvent traiter l'amour de foiblesse. Il sentoit redoubler sa confiance envers cet ami philosophe: il desiroit, sur-tout, que sa femme profitât de ses leçons.

Il est vrai, cependant, que la morale du Comte étoit moins sévere auprès d'elle, & il attribuoit toujours ces adoucissemens à la compassion. Leurs entretiens les plus fréquens rouloient sur l'amitié. Mais, lui disoit un jour Céliane, n'est-il pas des amitiés de plus d'une espece? Il me semble qu'on n'est point l'ami d'une femme comme on est celui d'un homme; que l'âge, le caractere, peut-être même la figure, entrent pour quelque chose dans cette passion.... Dites ce sentiment, interrompit le Comte. Le terme n'y fait rien, reprit la Marquise

il s'agit uniquement de la choſe, & je voudrois que vous m'appriſſiez à la définir.

Mais, Madame, pourſuivit-il avec embarras, on enviſage preſque toujours l'amitié comme un ſentiment paiſible qui occupe notre ame ſans l'agiter, qui fait que l'on préfere telle perſonne à telle autre, mais ſans qu'il réſulte de cette préférence ni trouble ni paſſion. L'âge, le caractere, la figure, le ſexe même, ne doivent ni étendre ni reſtreindre les droits de l'amitié. Autrement, elle change de nom, & ce n'eſt plus de l'amitié proprement dite.

Vous êtes ſévere dans vos définitions; interrompit de nouveau la Marquiſe. Madame, reprit le Comte, ce n'eſt point moi qui définis, je ne fais que citer. J'avois cru, ajouta Céliane, le domaine de l'amitié plus ample; je la croyois ſuſceptible de ſoins, d'empreſſemens, d'inquiétude. Pourquoi l'abſence d'un ami ne troubleroit-elle pas notre repos? Pourquoi ne craindrions-nous pas ſon refroidiſſement? Pourquoi ſes ſoins. . . . Madame, interrompit à ſon tour Dorſigni, voilà des queſtions très-naturelles, & que peut-être je vous fe-

rois moi-même, si vous ne me les faisiez pas.

C'est ainsi que son cœur le menoit plus vîte que sa volonté. De jour en jour sa chaîne se resserroit, & il se figuroit encore être libre. Céliane, qui croyoit ne l'être déja plus, étoit bien moins captive que lui. Le besoin de s'intéresser à quelque chose influoit beaucoup sur ce qu'elle ressentoit pour le Comte. Sa personne seule, au contraire, influoit sur ce que le Comte ressentoit pour elle.

Il n'en est pas moins vrai que Céliane trouvoit alors sa solitude agréable, & que Dorsigni seul avoit opéré ce changement. Elle oublioit même que sa société pouvoit être plus nombreuse. Rien ne prouve mieux que son cœur étoit agréablement occupé. J'ignore, disoit-elle, si ce que j'éprouve n'est que de l'amitié, mais je suis arrivée au point de n'oser m'en éclaircir.

Une goutte remontée enleva le Marquis. Sa veuve soutint cet événement avec décence; mais les exilés songeoient dès-lors à reparoître. Dorsigni en eut de l'inquiétude, & Céliane crut s'en appercevoir. Elle

lui en sçut gré. Un jaloux de trente ans peut ne pas déplaire. A cet âge la jalousie est au moins un symptôme de l'amour, & cet amour n'est pas à dédaigner. Je puis moi-même, disoit Céliane, donner plus d'essor à mes sentimens : je suis libre, & c'est à Dorsigni que je crois devoir faire le sacrifice de cette liberté.

Ainsi raisonnoit la Marquise; & voici ce qu'en son particulier le Comte se disoit : je ne veux point être l'amant de Céliane, mais je suis son ami, qualité qui a ses droits & ses devoirs. Les uns & les autres m'autorisent à éloigner de Céliane certains périls qu'une femme jeune & belle parvient rarement à éviter d'elle-même. Je dois, en même-temps, lui épargner l'ennui de la solitude, car une femme jeune & belle qui s'ennuie, songe à se distraire, & la dissipation entraîne.... Que fais-je ? Oh ! je dois empêcher que la Marquise ne se dissipe de cette maniere.

Il redoubla donc ses assiduités. Ceux qu'il écartoit de chez la Marquise en murmuroient, & en France on ne murmure gueres sans plaisanter. Le Comte isolé auprès de

Céliane, ignoroit tous ces propos; il ne vouloit pas même soupçonner qu'on pût les tenir. Ils parvinrent enfin aux oreilles de la jeune veuve, & d'abord elle y fit peu d'attention. Que m'importe, disoit-elle, ces plattes médisances? On envie à Dorsigni la prédilection que je lui marque. Hé bien! tant mieux; je serois humiliée qu'elle ne fît point de jaloux.

Nul ne témoigna l'être autant que le Chevalier Darcy, jeune homme inconsidéré, mais d'une figure agréable. Il avoit des vues sur Céliane avant même qu'elle fût veuve. Il espéra que, devenue libre, elle seroit plus accessible. Ce ne fut pas sans dépit qu'il reconnut s'être trompé. Leurs terres se touchoient. Une circonstance particuliere le mit à portée de s'expliquer avec la Marquise. Je puis vous l'attester, Madame, lui disoit-il, nul ne s'est plus réjoui que moi de votre veuvage. C'est déja un titre qui dépose en ma faveur.... Je ne vous entends point, reprit Céliane, & sans doute c'est ce que je puis faire de mieux.... Quoi? Madame! ne suis-je pas clair & conséquent? Je vous aimois; il étoit natu-

rel que votre mari me déplût. Encore s'il eût agi comme un autre, on l'eût supporté comme on supporte un mari; mais vous séquestrer, vous soustraire aux yeux du genre humain, c'est une tyrannie sans exemple. C'étoit sa volonté, reprit Céliane, & j'ai dû m'y soumettre. Je sçais, répliqua-t-il, que vous n'étiez pas rigoureusement seule; mais le philosophe Dorsigni a presque la froideur & la gravité d'un époux.... A propos, on assure que vous bornez à lui seul votre société? C'est à peu-près n'en point avoir, à moins que vos yeux n'aient opéré un prodige. Ils en sont bien capables, mais les siens ont une maniere de voir si différente de la nôtre....

Dorsigni survint, ce qui empêcha la Marquise de répondre, & Darcy de poursuivre; mais il s'adressa à Dorsigni même, qu'il avoit connu dans les dernieres campagnes. Hé bien, Comte, lui dit-il, quand veux-tu restituer Madame à la société? Crois-tu qu'elle supporte patiemment le vol que tu lui fais? Qui ne s'est emparé de rien, reprit froidement le Comte, n'a nulle restitution à faire. La Marquise parut vouloir

s'éloigner ſous quelque prétexte. Daignez m'entendre, Madame, ajouta Darcy, je fais ici le rôle de député; mais ne doutez pas que je n'y ſois auſſi pour mon compte..... Monſieur, interrompit Céliane, je ne parus preſque jamais dans le monde, je ne puis donc y laiſſer aucun vuide. Ma conduite juſqu'ici n'a point varié, j'eſpere qu'elle ſera toujours la même. A ces mots elle s'éloigna, mais Dorſigni crut s'appercevoir qu'elle s'éloignoit moins par dédain que par complaiſance.

Voilà, diſoit Darcy, une réſolution bien inouie! Quoi, s'enterrer à ſon âge! Quel peut être ſon but? Veut-elle fournir à quelqu'un de nos *Conteurs moraux* un ſujet ſans vraiſemblance? Toi-même as-tu l'ambition d'y figurer, & d'y ſoutenir l'inſidieux caractere d'amant jaloux? Il faudra, pour l'honneur du nom François, placer la ſcene au-delà des Alpes ou des Pyrénées.

Je ne ſuis que l'ami de Céliane, repliqua Dorſigni, & j'eſpere n'être mis en jeu par aucune eſpece de *Conteurs*. J'eſpere que Céliane ſera également reſpectée. De tout

mon cœur, ajouta le Chevalier ; je ferai même en un beſoin ſon champion.... L'on vous en diſpenſe.... Pourquoi ? tu n'es que ſon ami, & moi j'aſpire à quelque choſe de plus.... Ce pourroit bien être en vain..... C'eſt ce qu'il faudra voir. Je compte même ſur toi dans cette occurrence.... Vous ſeriez en aſſez mauvaiſe main : j'ai peu de talens pour ce genre de négociation.... Oh parbleu, je dois donc y ſuppléer. J'ai mis à fin des aventures auſſi haſardeuſes. J'eſpere y mettre également celle-ci, & t'en rendre bon compte à toi-même.

Il ſortit ſans voir Céliane, mais elle ſe reprochoit d'avoir été impolie. Il eſt vrai, dit-elle, que plus d'attention de ma part auroit inquiété Dorſigni, & puiſque je l'aime, je dois lui épargner toute inquiétude. Quoique je n'aime pas Céliane, diſoit Dorſigni de ſon côté, je dois la garantir du malheur d'aimer cet étourdi ; l'amitié me l'ordonne : réſiſterai-je à la voix de l'amitié ?

Darcy redoubla ſes tentatives auprès de

la Marquise. Il en vint jusqu'à lui écrire. C'est ainsi qu'il s'exprimoit dans sa lettre.

Il est trop cruel, Madame, de condamner l'amour au silence & à l'inaction. Ce sont des ordres toujours mal exécutés. Je vous désobéis donc, & vous désobéirai encore si vos rigueurs continuent. Que ne les exercez-vous sur d'autres. La froide amitié que Dorsigni affiche à votre égard vous répond de sa docilité. L'amour qui me domine vous avertit de ne jamais compter sur la mienne.

Le Chevalier DARCY.

Cette lettre étonna un peu Céliane. Elle y trouvoit matiere à plus d'une réflexion. Seroit-il bien vrai, disoit-elle, que Dorsigni n'eût absolument pour moi que de l'amitié ? C'est quelque chose ; mais l'amour exige de l'amour. Tant que le Marquis a vécu, il étoit dans l'ordre que Dorsigni ne tranchât point le mot. Aujourd'hui ce mot devient essentiel ; tout mystere à cet égard est déplacé. Il faut donc faire expliquer le Comte. Cette lettre m'en offre un moyen tout simple, & je veux en faire

uſage. Elle la donna ſur le champ à Dorſigni.

Il eut peine à cacher l'embarras & le dépit que lui cauſa cette lecture. Qu'en dites-vous, Comte ? lui demanda la Marquiſe, d'un air dégagé ; répondrai-je à Darcy ? & cela ſuppoſé, que dois je lui répondre ? . . . C'eſt votre cœur & non pas moi qu'il faut conſulter, Madame.... Oh, pour ce qui eſt de mon cœur, il n'eſt pas indécis, mais mon eſprit ſe trouve embarraſſé. Par exemple, cet éclairciſſement donné par vous-même à Darcy. . . . Hé bien, Madame ? . . . Avouez, Monſieur, que rien n'eſt moins obſcur, & que Darcy vous croit parfaitement déſintéreſſé dans ce qu'il pourſuit. . . . Il eſt vrai, j'ai eu tort ; j'aurois dû en faire un confident.... Je ne dis point cela, Monſieur, mais il me ſemble qu'il eſt des choſes dont on pourroit ſe défendre avec moins de chaleur.... Et qui vous dit que je m'en ſois ſi bien défendu ? .... Cette lettre le porte expreſſément.... Cette lettre pourroit bien vous en impoſer à tous égards. . . . Il ne faut répondre ? . . . Pardonnez-

moi.... Hé bien ! voyons : qu'y répondrai-je ?... Ce qu'il vous plaira..... Comte, ignorez-vous que ce désintéressement tient beaucoup de l'injure ?.... Point du tout : notre intérêt doit-il nous rendre injustes ? Il est vrai que le vôtre.... Achevez. Il est trop vrai, reprit vivement Dorsigni, que votre intérêt même vous prescrit ce que je ne me croirois pas en droit d'exiger de vous en cette occasion. Je veux bien vous entendre, lui répondit Céliane. C'en est fait, Darcy n'aura d'autre réponse que mon silence.... Madame, un silence est quelquefois un aveu.... Il faut donc lui répondre, ajouta la Marquise, & cette réponse ne se fera point attendre.

Nous verrons, disoit Dorsigni en lui-même, nous verrons ce que dira cette réponse, car j'espere bien qu'elle me sera communiquée : un ami a droit d'être curieux. Cette idée l'occupa tout le reste du jour, toute la nuit, & il s'en occupoit encore le jour d'après. La Marquise elle-même éprouvoit quelque embarras. Elle vouloit bien satisfaire Dorsigni, ne point agréer les vœux du Chevalier, mais elle

héſitoit ſur le choix des termes. Il ſeroit injuſte, diſoit-elle, de répondre durement à une lettre tendre. Elle y rêvoit encore quand Dorſigni entra. Madame, lui dit-il, en eſt-ce fait? Le Chevalier ſçait-il à quoi s'en tenir ſur ſa démarche? .... Non, Monſieur, mais il ne tardera point à l'apprendre.... Mais, Madame, ignorez-vous que cette incertitude eſt pour lui une faveur? .. Il n'en jouira pas long-temps, vous dis-je... D'accord; mais il n'en a déja que trop joui. Céliane, ſans répliquer, traça alors ce peu de mots.

Pourquoi, Monſieur, exiger de ma part une explication nouvelle? Vous euſſiez pu vous en tenir à la premiere. La croyez-vous équivoque? Il faut donc la rendre plus préciſe. Je vous exhorte à vous épargner d'autres démarches. Il n'eſt pas en mon pouvoir d'y répondre.

Prenez & liſez, dit-elle à Dorſigni, je crois que cette lettre dit tout; mais Dorſigni trouva qu'elle ne diſoit preſque rien, ou qu'elle diſoit trop. Je veux bien, ajoutoit le Comte, gliſſer ſur la premiere phraſe, quoique molle, indéciſe, & ne tenant

gueres moins de l'approbation que du reproche..... Point du tout, Monsieur; si je voulois faire entendre à Darcy que j'approuve son amour, je sçaurois bien employer une autre phrase.

LE COMTE.

D'accord; mais celle-là suffit quand on se borne à ne point désapprouver. Passons à la seconde. *Vous eussiez pu vous en tenir....* Il me semble que *vous deviez* diroit davantage.

LA MARQUISE.

Oh! comme il vous plaira.

LE COMTE (*continuant à lire....*)

Il faut donc la rendre plus précise. Ces mots *il faut donc*, annoncent la contrainte. Substituez-y *je vais donc, &c.* cela dit mieux que vous agissez librement.

LA MARQUISE (*écrivant.*)

Je fais ce que vous exigez.

LE COMTE (*lisant.*)

Je vous exhorte à vous épargner d'autres démarches; il n'est pas en mon pouvoir d'y répondre. Voilà un *je vous exhorte*, qui est bien foible; mais sur-tout ces mots, *il n'est pas en*

mon pouvoir, laiſſent ici une équivoque dont le Chevalier ſçaura bien tirer avantage.

Mais, Monſieur, reprit vivement Céliane, que voulez-vous donc mettre à la place ?... Je ne veux rien, Madame; je me borne à donner mon avis quand on daigne me le demander. Peut-être qu'en effet il eût mieux valu marquer à Darcy que vous ne répondrez jamais à ſes vues.... Hé bien, Monſieur, interrompit la Marquiſe, il faut vous ſatisfaire, & elle changea encore cette expreſſion.

Il faut avouer, diſoit Dorſigni, après l'avoir quittée, qu'un ami de ma ſorte eſt bien eſſentiel à une Veuve de vingt-trois ans. Que de fauſſes démarches il lui épargne! Veillons donc plus que jamais ſur celles de la Marquiſe. Ne nous relâchons point ſur les droits de l'amitié.

Pour le coup, diſoit Céliane, voilà mes doutes réſolus. L'ami Dorſigni eſt un amant, & qui plus eſt, eſt un amant jaloux. Je lui pardonne de l'être; mais ne pouſſe-t-il pas un peu trop loin le deſpotiſme ? Cette réponſe n'eſt-elle point trop dure ? Que dira le pauvre Chevalier ? Doit-on néceſſaire-

ment insulter ceux qu'on n'aime pas ? Mais puisque j'aime Dorsigni, ajouta Céliane, il faut bien le tranquilliser ; il faut bien me soumettre à ce qu'il exige.

Cette réponse ne désespéra point Darcy ; mais elle révolta son amour-propre. Il se vengea par quelques plaisanteries légeres. Elles furent transmises à Dorsigni avec d'autres plus âcres, mais qui ne partoient point du Chevalier. Ce fut lui, cependant, que le Comte voulut rendre responsable de toutes, & voici comment il raisonnoit.

Ceux qui s'égayent aux dépens de la Marquise, n'en sont pas tous amoureux. Darcy l'est, & se voit maltraité. Il n'est pas homme à se contraindre. Il a parlé, il parlera ; il en fera parler d'autres. Essayons de lui imposer silence, & bien d'autres alors se l'imposeront d'eux-mêmes. Ce n'est pas, ajoutoit Dorsigni, ce n'est pas à titre de rival que je donne cette préférence au Chevalier. Je ne veux être que l'ami de Céliane ; mais son ami ne doit-il pas la venger d'un amant qui la tympanise ?

En parlant ainsi, il se trouvoit déja aux portes du Château qu'habitoit le Chevalier.

Celui-ci le reçut avec une gaieté franche. Eh ! parbleu, dit-il, je crois que c'eſt le Comte ! As-tu bien pu te réſoudre à t'éloigner tant ſoit peu de Céliane ? Je ſens tout le prix du ſacrifice. Il n'y a pas de quoi, reprit Dorſigni, du ton le plus ſérieux ; je ne m'éloigne de Céliane que pour lui être utile, que pour la venger de certains propos injurieux & haſardés.... Injurieux, dit-tu ? Peut-être, en effet, ſont-ils à ſa louange. Suppoſer entre elle & moi l'intrigue la plus en regle.... Hé bien, que trouves-tu là d'humiliant pour l'un & pour l'autre ? Je voudrois bien être le héros de l'hiſtoire.... Et moi, je ſonge à réprimer l'hiſtorien.... Et qui eſperes-tu rendre la victime de ton zèle ?... Vous... Moi ? Tu crois donc cela peu difficile ?... C'eſt ce qu'il faut voir à l'inſtant même.... Oh ! de tout mon cœur ; mais un inſtant de plus ou de moins ne fait rien à la choſe. Veux-tu te rafraîchir ?... Je n'ai ſoif que de vengeance.... Viens donc, & fais de ton mieux pour te déſaltérer.

Ils ſortirent à cheval, & ſe rendirent à un petit bois voiſin. Ils convinrent de faire

uſage du piſtolet. Le combat ne fut pas long. Dès la premiere paſſe Dorſigni reçut une balle dans la cuiſſe, & Darcy une dans l'épaule. Tous deux étoient hors d'état de récidiver. Le bruit de ces deux coups attira un Garde-chaſſe, qui appartenoit à Darcy. Il donna quelques ſecours aux deux bleſſés, & voulut commencer par ſon maître. Darcy lui ordonna de commencer par le Comte, & celui-ci s'en défendit long-temps. Cette double opération finie, le Chevalier adreſſa la parole à ſon adverſaire. Ma foi, Comte, lui dit-il, avoue que nous ſommes plus heureux que ſages? Il faudroit pourtant bien faire cette folie, ſi elle n'étoit pas faite; mais je ſuis fort aiſe de ne t'avoir que bleſſé. Je ne me crois pas non plus atteint mortellement. Toutefois, écoute. Il y a loin d'ici juſqu'à ton Château, & même juſqu'à celui de la Marquiſe; tu ne peux t'y rendre, ſans riſquer & ſouffrir beaucoup; viens te repoſer quelques jours chez moi. La propoſition eſt toute ſimple. Tu me la ferois en pareil cas, & je l'accepterois ſans héſiter.

Je n'héſiterai pas non plus, répondit le Comte; mais Céliane, qui n'eſt prévenue

de rien. . . . On peut l'informer de tout ; reprit le Chevalier. . . . Je l'avoue, mais. . . . Ecoute, interrompit encore Darcy, je vois ce qui t'intrigue : tu crains que je n'aye ma part des visites que Céliane pourra te faire. Il faut te mettre entiérement à ton aise. Céliane me croira absent. On lui dira que je me suis fait transporter à une espece d'hermitage que j'ai à quelque distance de ce Château, & dès ce moment la voilà dispensée de toute politesse envers le maître du logis. Voilà qui est généreux ! s'écria Dorsigni, avec une sorte de confusion ; mais pourquoi supposer cette absence ? . . . Eh ! va, crois-moi, cesse de dissimuler toi-même. Tu veux ne paroître que l'ami de Céliane. Les Dieux me préservent d'un amour égal à cette amitié !

Il a tort, disoit Dorsigni à part & avec confiance, mon amitié ne ressemble point à l'amour. J'ai voulu préserver Céliane de certains périls, & la venger de certains propos. Il me semble que l'amitié peut entreprendre toutes ces choses.

La surprise de Céliane fut extrême en apprenant que Dorsigni habitoit la demeure

du Chevalier. Le Comte lui en laiſſoit ignorer le motif. Il ſe bornoit à lui écrire que certain accident l'obligeroit de s'y arrêter plus d'un jour. Céliane s'y rendit, accompagnée d'une vieille parente qui ne la quittoit pas depuis ſon veuvage, & Céliane reconnut bientôt de quel accident il s'agiſſoit.

Quoi! lui dit-elle, avez-vous été attaqué? Par quel haſard vous trouviez-vous plus à portée de ce Château que du mien & du vôtre? Elle avoit, à cet égard, des ſoupçons que le ſilence & l'embarras du Comte acheverent d'éclaircir. Je ſuis au fait, pourſuivit-elle, & je frémis! Pourquoi en venir à ces fatales extrémités? Me croyez-vous de ces femmes qui exigent qu'on s'égorge pour elles, qui triomphent lorſqu'un amant périt en les diſputant à un rival?... Madame, interrompit le Comte, qui ſe jugeoit trop compromis par ce diſcours, il n'étoit point queſtion de rien diſputer. J'ai fait ce que le devoir, l'honneur me preſcrivoient de faire: je le ferois encore; mais ne parlons plus d'une querelle qui me paroît terminée. N'en parlons

plus, j'y consens, reprit Céliane; mais séjournerez-vous long-temps ici?... Le moins qu'il me sera possible.... Eh pourquoi? Il faut vous ménager.... Ce ne sera rien. D'ailleurs, je ne voudrois point vous exposer à y revenir.... L'état où se trouve le Chevalier lui-même éloigne à cet égard toute suspicion.... Quoi, Madame, sçavez-vous déja s'il habite son Château?... Est-ce qu'il ne l'habite pas?... C'est ce que nous allons apprendre.... Cet éclaircissement est superflu. Voulez-vous que je rende visite au Chevalier?... Cet éclaircissement ne vous oblige à rien. Dorsigni envoya donc s'informer de la situation du Chevalier au nom de la Marquise même. On fit réponse que Darcy s'étoit fait transporter à son pavillon. C'étoit tenir la promesse qu'il avoit faite au Comte; & celui-ci n'avoit d'autre but que de voir s'il la tiendroit.

A la bonne heure, dit-il, quand Céliane se fut retirée, Darcy me paroît sincere, mais ne le soumettons pas à une trop longue épreuve. Il s'en falloit de beaucoup néanmoins que sa blessure lui permît de se faire transporter ailleurs. Elle étoit peu dan-

gereuſe, mais fort incommode. Il reſta donc malgré lui, & reçut encore dans cette maiſon quelques viſites de Céliane. Enfin, Darcy ayant pénétré ſes inquiétudes, prit le parti de l'en affranchir. Il ſe retira effectivement à ſon petit pavillon.

Darcy étoit-il vraiment amoureux ? Il ne faut pas le croire. Son premier plan fut de ſubjuguer la Marquiſe ; mais c'étoit un projet de ſa vanité plutôt que de ſon amour. Cette même vanité changea d'objet ; elle employa dès-lors autant de ſoins à tranquilliſer Dorſigni, qu'elle en avoit mis à troubler ſon repos.

Une épreuve nouvelle attendoit le Comte. Il falloit que Céliane quittât pour quelque temps ſa retraite. Un procès des plus conſidérables exigeoit ſa préſence dans la Capitale, & d'ailleurs le ſéjour de Paris la tentoit ſi vivement, qu'elle trouva d'excellentes raiſons pour motiver ſon voyage. Voulez-vous, diſoit-elle à Dorſigni, qui s'y oppoſoit, voulez-vous que je refuſe des ſoins à une affaire d'où dépend une grande partie de ma fortune ? Dorſigni ne ſçavoit trop que lui répondre. Il étoit guéri de ſa

bleſſure, & ne pouvoit regarder ce départ comme un délaiſſement. D'un autre côté, il lui en coûtoit pour ſuivre Céliane juſqu'à Paris. Il avoit ceſſé de l'habiter depuis quelques années, & ne ceſſoit de publier qu'il ne l'habiteroit jamais. Comment ſe démentir ſi-tôt ? Mais auſſi comment voir Céliane s'expoſer ſeule aux dangers qui l'attendent ? Que de piéges vont lui être tendus ! Que d'hommages dangereux vont lui être prodigués ! Seule & ſans expérience, comment pourra-t-elle éviter les uns & ne pas céder aux autres ? Son ami l'abandonnera-t-il dans cette extrêmité ? Ce ſeroit la trahir, diſoit le Comte ; ce ſeroit me rendre complice des erreurs où elle pourra tomber, où ſans doute elle tombera, ſi ma préſence ne la ſoutient. Suivons-là donc en dépit des froids commentaires de nos Plaiſans du jour. Une telle démarche peſe à mon amour-propre ; mais l'amour-propre doit ſe taire quand l'amitié veut ſe faire entendre. Dès ce moment Dorſigni ne ſongea plus qu'à ſon départ.

Vous l'exigez, dit-il à Céliane, qui avoit déja tout arrangé pour le ſien ; vous l'exigez, il faut bien s'y réſoudre. A quoi ? lui

demanda ingénuement la Marquise. A partir avec vous, reprit le Comte.... Avec moi? Ah, tant mieux!... Voilà une approbation un peu négligée.... Point du tout. Je vous eusse proposé le voyage, sans l'aversion que vous affichez pour la Capitale.... Je ne suis point réconcilié avec elle; mais je vous fais le sacrifice de ma répugnance. Pour quelques mois, s'entend; car vous n'exigerez pas, sans doute, qu'il devienne perpétuel.

Au fond la Marquise n'exigeoit rien. Elle eût parti seule sans se faire beaucoup de violence; elle se reprochoit, pour ainsi dire, celle que le Comte alloit se faire. Eh! quoi, disoit-elle, quand on s'aime est-ce pour se tyranniser? Si Paris répugne trop au Comte, il peut rester à la Campagne. Je ne veux point de sacrifices trop pénibles, & je sens que la privation peut avoir ses plaisirs.

C'est ainsi que ces deux personnes continuoient à être dupes de leurs sentimens, & attribuoient l'une à l'amour, l'autre à l'indifférence, des effets tout opposés à ceux qui résultent de l'une ou de l'autre situation.

Un autre motif preſſoit encore Dorſigni d'accompagner Céliane. C'étoit à peu-près le temps où le Chevalier retournoit à Paris, & ce rapport de circonſtances inquiétoit le Comte. C'eſt le haſard qui le produit, diſoit-il; mais en amour comme en guerre on met ſouvent à profit les effets du haſard. Ne lui laiſſons rien de ce que nous pouvons lui ôter.

On partit. A peine Céliane ſe vit dans la Capitale, que ſon ame parut prendre un nouvel eſſor. Il eût été ridicule à Dorſigni de prétendre lui interdire l'avantage de briller aux Spectacles & dans les Jardins publics. Elle y parut dans tout l'éclat de ſes charmes, & elle y fixa l'attention générale. Elle n'y étoit point connue; mais Dorſigni, qu'une foule de jeunes gens connoiſſoient, fut aſſailli & queſtionné de toutes parts. Elle t'a donc réconcilié avec l'eſpece? lui demandoit un petit-Maître, avec un ſourire d'intelligence. Tu fais bien, lui diſoit un autre. J'eſpere qu'elle va te rendre à la Société, & qu'en revanche tu te feras un devoir de l'y répandre elle-même.

A tous ces diſcours Dorſigni ne répon-

doit rien, ou répondoit très-mal. On sçut bientôt néanmoins ce qu'étoit Céliane, & quel motif lui avoit fait quitter sa Province. Dès-lors mille projets pour lui faire perdre l'envie d'y retourner. Cette envie s'affoiblissoit même en elle de jour en jour, & Dorsigni déclamoit en pure perte contre le tumulte & l'agitation qui distinguent cette Ville immense de toutes les autres. Céliane trouvoit ce tumulte, cette agitation préférable au silence, à l'uniformité, à l'ennui de la solitude. Eh! que lui importe, disoit-elle en parlant du Comte, que lui importe d'être aimé à Paris ou dans une espece de désert; d'avoir des témoins de son bonheur, ou d'être heureux, mais ignoré! N'est-ce rien que de faire des jaloux? Je veux qu'il en ait, & qu'il cesse lui-même de l'être. C'est un ridicule dont on ne peut guérir que dans cette Capitale.

L'affaire qui retenoit Céliane à Paris étoit de nature à la répandre malgré elle; mais on a déja pu voir qu'elle ne se faisoit à cet égard aucune violence. Elle vit le monde, & par contre-coup il fallut en recevoir. Parmi les jeunes gens qui s'empressoient à

lui plaire, elle en vit plusieurs qui traitoient l'amour comme Darcy l'avoit voulu traiter avec elle. Ils ne lui parurent qu'amusans. Un autre lui parut prendre la chose plus au sérieux. C'étoit Doricourt, jeune homme qui avoit dans son extérieur tout ce qu'il faut pour plaire à une femme, & intérieurement tout ce qu'il faut pour la séduire. Il mettoit dans ses manieres le brillant de son âge, & dans ses discours, l'expression du sentiment. Tout en lui étoit joué, & tout sembloit naturel. Bien des femmes très-expérimentées s'y étoient méprises, mais la rupture ne lui avoit fait aucun tort. Il avoit sçu la préparer à son avantage. Un de ses grands secrets étoit de se faire haïr après s'être fait aimer. Il n'épargnoit rien pour atteindre à l'un & à l'autre but, & il y atteignoit presque toujours. C'étoit négliger son amour-propre, mais il lui préféroit ses plaisirs. Jamais il n'avoit tenté que des conquêtes difficiles; jamais il n'adressa d'hommages qu'à des femmes qui exigeoient & méritoient des égards. Cet art d'être toujours quitté ne laissoit voir à la plus sage aucun danger de le perdre.

Ce fut avec ces armes qu'il attaqua la jeune Marquise. Une conduite si opposée à tout ce qu'elle voyoit, fixa nécessairement son attention. Il est au moins respectueux, disoit-elle, on peut le souffrir sans conséquence. Dorsigni pensoit tout le contraire. Ce respect apparent l'inquiétoit beaucoup plus que l'étourderie de tant d'autres. Céliane s'y laissera prendre, disoit-il, si mon amitié ne vient au secours de son inexpérience. Heureusement elle y viendra. Elle y vint en effet, & Dorsigni prodigua à la Marquise des leçons qu'elle regarda comme superflues. Il ne lui étoit pas d'ailleurs aussi facile de vivre isolée à Paris que dans sa Terre. Il n'étoit pas même en son pouvoir d'interdire sa maison à Doricourt. Ce fut aussi ce qu'elle ne manqua point d'observer au Comte. Rassurez-vous, ajouta Céliane, il ne suffit pas pour m'attendrir de me parler d'amour bien tendrement. Hélas! Madame, reprit Dorsigni, on est bien près de sa défaite quand on présume ainsi de ses forces; & il ajoutoit en s'éloignant: Je vois bien que l'éloquence de l'amitié ne suffit pas auprès d'une femme; il lui faut un autre

langage ; mais dois-je pour cela changer le mien ? Je n'ai jamais prétendu être l'amant de Céliane, je ne voulois qu'adoucir l'ennui de sa situation ; mais je vois bien qu'on peut s'en reposer sur elle.

Céliane dans ce moment même étoit en conversation réglée avec Doricourt. Monsieur, lui disoit-elle, on se fait souvent des idées fausses d'une femme peu accoutumée au séjour de la Capitale. C'est pour elle un théatre, & elle y fixe les regards durant quelques jours. C'est en même-temps une raison pour lui rendre quelques soins. L'attrait de la nouveauté, le desir de paroître l'avoit mise dans le monde, l'espece de mérite qu'on attache à ce genre de succès ; tous ces motifs déterminent les hommes qu'elle reçoit, & sans doute les préférences que vous me témoignez partent de la même cause. Moi, Madame ! s'écria-t-il d'un air & d'un ton pénétrés : ah ! c'est vous faire injure & me rendre bien peu de justice ! Daignez ne point me confondre avec la foule de nos *merveilleux*. Je n'ai de commun avec eux que l'âge & certaines frivolités de convention. J'ai des principes, Mada-

me, & j'oſe proteſter qu'on ne m'a point vu m'en départir. Je ſuis né ſenſible, mais conſtant, & mes premieres chaînes ſubſiſteroient encore, s'il n'eût dépendu que de moi de les rompre. Voilà qui eſt aſſez rare, diſoit à part Céliane, & elle ajoutoit à haute voix: mais, Monſieur, donnez-vous ce raiſonnement pour une preuve? Avoir été quitté, prouve-t-il toujours qu'on n'a point voulu l'être? Cet aveu prouve du moins, Madame, que je préfere l'avantage d'être vrai à la manie d'être vain.... C'eſt le parti le plus ſûr & le plus honnête.... Le plus honnête, oui; mais le plus ſûr exige ici quelques exceptions.... Quoi! Monſieur, vous préſumez qu'il eſt des femmes qui veulent qu'on les abuſe?... Hélas! oui, Madame, & cela n'eſt que trop certain.... Vous m'étonnez; mais ne donnez-vous point dans l'excès naturel aux jeunes gens de prêter aux femmes bien des travers & des vices qu'elles n'ont pas?... Oh, ce n'eſt point là mon défaut. J'ai même ſouvent donné dans l'excès contraire. Ce qui n'empêche pas que je n'aye pour les femmes en général une eſtime réelle; mais il faut

que cette estime soit bien motivée pour qu'une d'entre elles me subjugue. Il a raison, disoit encore tout bas la Marquise, & son hommage n'en est que plus flatteur pour quiconque en devient l'objet. Ainsi, Monsieur, reprit-elle à haute voix, c'est l'esprit qui chez vous dirige le cœur? L'effort n'est pas ordinaire.... Cet effort, Madame, pourroit bien être inutile, si je m'exposois sans précaution; mais j'ai soin d'éviter certains hasards. Je ne veux céder qu'à des objets dignes qu'on leur céde. Par exemple, tous ces charmes que la nature vous a prodigués m'eussent ébloui sans me soumettre; je les aurois du moins évités, si une ame aussi belle ne s'y joignoit, si son aimable candeur n'ajoutoit encore à leur puissance. En parlant ainsi, Doricourt mettoit dans ses regards une éloquence qui en prêtoit à ses discours, & la Marquise trouvoit les uns & les autres singuliérement expressifs. Ils le seroient encore plus, disoit-elle, que je sçaurois bien y résister; mais pourquoi Dorsigni ne parle-t-il jamais ce langage?

Il n'étoit que trop vrai, pourtant, que

ce langage l'intéreſſoit. Chaque jour la morale du Comte lui devenoit plus à charge. En vérité, diſoit Céliane, c'eſt aimer ſon Tuteur. Je joue ici le rôle que la *Pupille* joue au théatre ; mais il exiſte une différence entre nous, c'eſt que le Tuteur qu'elle aime ne moraliſe jamais.

Elle prend de l'humeur, diſoit le Comte, en réfléchiſſant ſur ce qu'il devoit faire ; encore deux repréſentations & je ſerai complettement haï. Je ſens que mon amitié redoute cette haine, & cela eſt bien naturel ; mais je redoute encore plus de voir Céliane aimer Doricourt.... Eh, que m'importe ? Pourquoi m'en affliger ? Suis-je l'amant de Céliane ? Je ne le crois pas, mais j'ignore pourquoi je hais tous ſes amans.

Il apprend alors que Darcy eſt arrivé. Dans tout autre cas cette nouvelle eût troublé ſon repos ; mais dans ce moment elle le réjouit. Oppoſons, diſoit-il, cet ancien aſpirant au nouveau. Il pourra occaſionner quelque diverſion dans l'ame de la Marquiſe, & tout ſentiment diviſé doit s'affoiblir. Le Chevalier ne ſongeoit point à voir Céliane. Il préſumoit bien auſſi que le Comte ne le

chercheroit pas. Quelle fut donc sa surprise de le voir entrer chez lui! Elle redoubla en voyant Dorsigni revenu de ses inquiétudes à son sujet, & paroître desirer qu'il n'évitât point la Marquise. Un changement si subit n'est point naturel, disoit le Chevalier en lui-même. Ce fut pour lui une raison de questionner le Comte jusqu'au point de l'embarrasser, & Darcy crut deviner la cause de cet embarras; mais il attendit que lui-même pût en juger par ses yeux.

La Marquise reçut Darcy avec une sorte de contrainte. Ce qui l'étonnoit le plus, c'étoit de le voir paroître chez elle sous les auspices du Comte. Quelle subite révolution! disoit Céliane. Ou Dorsigni cesse d'être jaloux, ou bien voici un expédient imaginé par sa jalousie. N'importe, dissimulons. Je lui dois quelque indulgence; mais j'ai regret qu'il ne lise pas mieux dans mon ame. Il verroit que si je souffre ici Doricourt, c'est que je voudrois que lui-même le prît pour modèle.

Darcy reconnut bientôt que le rôle de Doricourt ne se bornoit point à être souffert. Il connoissoit beaucoup ce jeune homme,

& avoit ſçu même démêler le fil de ſa conduite. Voilà, dit-il, un rival bien dangereux pour notre Philoſophe ! Celui-ci a la mal-adreſſe de bien déguiſer ce qu'il ſent. L'autre poſſede à fond l'art dangereux d'exprimer ce qu'il ne ſent pas. Or, en fait d'amour, une femme croit néceſſairement ce qui eſt bien exprimé.

Ce ne fut pas ſans inquiétude que Doricourt vit le Chevalier reçu chez la Marquiſe. Il employa quelques voies détournées pour l'en exclure ; mais il n'oſoit ni agir ni s'expliquer directement. Darcy étoit occupé à lui rendre le change ; mais ſans intérêt perſonnel. Il ne vouloit que déſabuſer Céliane, & ſongeoit en même-temps à faire expliquer Dorſigni.

Doricourt étoit en liaiſon intime avec la Préſidente Leſtival, jeune Veuve retirée alors à ſa Campagne. Cette abſence le raſſuroit ſur les ſoins qu'il rendoit à la Marquiſe. Il n'avoit point, par cette raiſon, eu recours à ſa méthode ordinaire, & il ne vouloit tout au plus rompre avec l'une qu'après s'être bien aſſuré de l'autre. Voici comment il raiſonnoit. Céliane eſt plus belle

que la Préſidente. Je puis même trouver avec elle certains avantages qu'il n'eſt pas toujours prudent de négliger, & l'éloignement de ſa rivale me laiſſe toutes les facilités dont j'ai beſoin. Je prétends les mettre à profit.

Le lieu qu'habitoit la Préſidente n'étoit cependant pas fort éloigné de la Capitale. Cette diſtance ſe réduiſoit à quelques lieues, & Doricourt la franchiſſoit fort ſouvent. Il avoit toujours un prétexte prêt pour abréger ſon ſéjour, & la Préſidente n'y ſoupçonnoit aucun ſubterfuge. Elle jugeoit de ſa ſincérité ſur la réputation qu'il avoit d'être ſincere. Ainſi, tout contribuoit à le ſervir, tout juſqu'à l'humeur du Comte & de Céliane; mais Darcy n'entroit point dans ce concert. Il ſuivoit ſon plan avec une conſtance dont lui-même ſembloit peu ſuſceptible.

Voilà, dira-t-on, un petit-Maître bien généreux. Darcy l'étoit ſans doute; mais il ne dérogeoit pas entiérement aux droits de ſon eſpece. Il vouloit déconcerter une intrigue, & s'amuſer du dénouement. Il eût facilement pardonné à Doricourt le projet

aſſez

assez commun, de tromper deux femmes. Ce qu'il n'excusoit pas, c'étoit sa maniere de les tromper. Où en serions-nous, disoit-il, si pour les réduire il falloit afficher cette hypocrisie de sentiment? Où puiser ce jargon fastidieux? Faudra-t-il recourir aux volumes du *Cyrus* & de la *Clélie?* On a bien raison de ne plus lire ces fades Romans, & d'imiter encore moins leurs fades Héros.

Ainsi, outre l'espece de compassion que lui inspiroit Dorsigni, il avoit à venger sa propre querelle: vengeance, au reste, qui ne pouvoit que le divertir. Le hasard même seconda ses vues. Il s'étoit lié avec la Baronne de Lignerai, qui elle-même étoit fort liée avec la Présidente. Celle-ci ne laissa point ignorer à son amie à quel terme elle en étoit avec Doricourt; cette amie ne laissa point ignorer cette intrigue à son amant, & cet amant, qui étoit le Chevalier, décida que Céliane en sçauroit bientôt là-dessus autant que lui; mais il vouloit que cet éclaircissement fît scene. Cela sera, disoit-il, plus frappant pour tous les personnages, & plus amusant pour moi.

Il commença par engager la Baronne à rechercher la Marquise, & conseilla à Dorsigni de ménager cette liaison. Dorsigni étoit tombé dans une langueur qui le consumoit par degrés. Il étoit presque méconnoissable. Ma foi, mon cher Philosophe, lui dit le Chevalier, tu seras la dupe de ton système. Crois-moi, vis, parle & agis comme un autre. Tu fuis certaines sociétés qui t'amuseroient.... Le ridicule ne m'amuse point.... Tu gardes le plus obstiné silence, & tu as mille raisons de parler.... Je n'ai rien à dire.... Enfin, tu veux qu'on t'aime, & tu ne prends pas la peine d'être aimable.... C'est une peine que je ne prendrai jamais... Il le faut cependant, ajouta le Chevalier. Entre nous c'est quelque chose que d'être aimé. Je l'éprouve depuis quelques jours.... Vous l'éprouvez ?... Oui, & c'est à la Baronne que je dois ce plaisir. Aussi le lui rendrai-je.... Vous aimez la Baronne !... Oui, te dis-je. Y prends-tu aussi quelque part ? Et vais-je encore te trouver dans mon chemin ?... Voilà qui est cruel ! Disoit le Comte en lui-même. Doricourt va désormais avoir le champ libre. Ecoute, ajouta

de nouveau le Chevalier, cette Baronne peut te rendre un service essentiel, & mettre fin à tes inquiétudes.... Comment?... Tu l'apprendras par la suite. Quant à présent, borne-toi à ménager entre elle & la Marquise une sorte d'intimité.... De tout mon cœur; mais j'agis sans intérêt.... Oh, pour tes intérêts on s'en charge, & tu t'en trouveras bien.

Ce fut au Spectacle que s'ébaucha cette liaison projettée. Les deux Dames se rencontrerent dans une même loge à l'Opéra, où Darcy & le Comte les avoient conduites. Elles s'y entretinrent, se goûterent, se revirent, & en peu de temps devinrent inséparables. Doricourt ne connoissoit que très-peu la Baronne, & il ignoroit qu'elle connût la Présidente. Ainsi, rien à cet égard ne lui étoit suspect. Il agissoit toujours avec la même confiance. Il ne changea rien dans sa conduite. Seulement, il prévint un jour Céliane qu'une affaire imprévue le tiendroit loin d'elle plus long-temps qu'à l'ordinaire. La Baronne, à qui le motif de cette absence étoit parfaitement connu, proposa à la Marquise, au Comte & au Chevalier

d'aller paſſer quelques jours à la Terre d'une de ſes amies. Céliane y fut aiſément déterminée par le Comte. Elle avoit encore pour lui toutes les complaiſances qui n'aſſerviſſent que médiocrement. On part, & l'on arrive chez la Préſidente.

Je vous amene, lui dit la Baronne, une ſociété qui fait mes délices, & qui, j'eſpere, fera auſſi les vôtres. La Préſidente répondit avec politeſſe; enſuite s'adreſſant à Céliane: vous êtes bien généreuſe, Madame, lui dit-elle, de venir ainſi embellir ma ſolitude. Madame, répondit la Marquiſe, on n'embellit rien où vous êtes. Je ne vous crois pas en même-temps fort iſolée. Vous fuyez le monde; mais, à coup ſûr, il vous cherche. Sans doute, interrompit familiérement le Chevalier, ſi le jour ſe refuſoit à nos climats, il faudroit bien l'aller chercher aux Antipodes. Ceci, Meſdames, ſoit dit ſans conſéquence. Il eſt heureuſement plus d'un Soleil ici bas; mais je ne doute point que plus d'un jeune Mage ne vienne adorer celui qui éclaire ce riant ſéjour.

Oh! répliqua la Préſidente, je ſouffre peu d'Adorateurs. Je vis ici très-retirée. Vous

ne m'y trouverez cependant pas seule ; mais une union fort prochaine autorise, je pense, cette sorte de tête-à-tête. Eh ! quel est cet heureux futur, demanda la Baronne ? Vous le connoissez, reprit la Présidente, c'est Doricourt.

Ah ciel ! s'écria involontairement la Marquise.... Que signifie cette exclamation ? disoit le Comte indigné. Madame, reprit la Présidente un peu interdite, je vois que Doricourt vous est connu. Prendriez-vous quelque intérêt à ses démarches ? Oh ! point du tout, répliqua Céliane ; mais je le croyois plus éloigné de Paris, & absent pour d'autres affaires. Vous m'en dites beaucoup, Madame, ajouta la Présidente avec émotion.... Vous sçaurez tout, interrompit la Baronne ; toutefois ceci ne doit pas finir sérieusement. Où est Doricourt ? A la chasse, répondit la Présidente. Oh ! c'est un grand Chasseur, s'écria le Chevalier ; mais pourquoi veut-il courir deux liévres à la fois ?

A l'instant même arrive Doricourt. Son embarras ne peut se décrire. Quel singulier événement, disoit-il. Ma foi j'ai mon congé

des deux parts ! Il enviſage la Marquiſe : elle n'étoit que rêveuſe ; mais les yeux de la Préſidente exprimoient le courroux, le dépit & la douleur. Courage, Doricourt ! lui cria le Chevalier, quelques phraſes de ſentiment vont le tirer d'intrigue. Pourquoi non, reprit Doricourt ? Suis-je donc ſi répréhenſible ? Mais avant que d'en dire plus, puis-je ſçavoir, Meſdames, ſi vous vous êtes expliquées ? Expliquées, Monſieur ? reprit la Marquiſe, je n'ai nulle explication à faire ici, & je vous jure que je n'y ſuis point venue pour vous. L'explication, ajouta la Préſidente, ne peut vous être favorable. N'importe, reprit-il, je vais la faire moi-même.

Il eſt bien vrai que j'ai adreſſé à Madame (*montrant la Marquiſe*) des vœux qui vous furent d'abord conſacrés. Elle habitoit Paris & vous cette ſolitude. Je la voyois & je ne vous voyois plus. Mon cœur ſe partagea malgré moi. C'eſt la premiere fois que je déroge à mes principes ; mais avouez qu'on ſe démentiroit à moins. Je vois pourtant qu'il faut ſe décider.... Monſieur, interrompit Céliane, croiriez-vous avoir la li-

berté du choix ? Détrompez-vous de grace. Vos diſcours m'en impoſoient ſans me ſéduire. J'étois diſtraite & non occupée. D'ailleurs, en voyant Madame, on ne peut excuſer votre perfidie.... Et moi j'eſpere que votre vue l'excuſera auprès d'elle. En parlant ainſi, il étoit déja aux genoux de la Préſidente.

Il ne s'en tire, parbleu, pas mal ! s'écria le Chevalier. Allons, Meſdames, un peu d'indulgence, & que la premiere en date rentre dans ſes droits : ce n'eſt point manquer à l'autre. La Préſidente releva Doricourt.

Et toi, ajouta Darcy, en adreſſant la parole au Comte, te voilà à demi pétrifié. Vois ce que ton orgueil philoſophique a penſé produire ? Tu aimes comme *Céladon*, & tu dédaignes de l'avouer. Eh morbleu ! avoue-le plutôt même en n'aimant pas.

Ce que j'avouerai, répliqua Dorſigni, c'eſt qu'il en coûte peu à le faire croire. Qu'en dites-vous, Madame ?

C'étoit à Céliane qu'il parloit. Je dis, Monſieur, répondit-elle, que vous n'avez

pas même pris cette peine légere. Mon cœur vous prévint. Je lui fis un devoir de vous prévenir ; mais le vôtre s'en fit un de lui réſiſter.

Avois-je tort ? demanda le Comte... Oui, Monſieur ; vous euſſiez déterminé un penchant qui ne ſe décide pas toujours de lui-même. J'ai long-temps cru ce penchant bien décidé. Peut-être ai-je pris l'intention pour le fait.

Qu'entends-je ? s'écria le Comte en pâliſſant. La Marquiſe s'en apperçut, & elle-même changea de couleur.

Courage ! A merveille, leur cria de nouveau le Chevalier. Encore quelques pas & vous arriverez au même but ; mais juſqu'à préſent voici où vous en étiez. Le Comte étoit amoureux malgré lui ; la Marquiſe indifférente malgré elle. Tous deux n'en croyoient rien, & *tous deux ſe trompoient.*

Cela peut être, dirent-ils en ſoupirant tous deux.....

Voici, pourſuivit le Chevalier, ce que vous ferez par la ſuite : la Marquiſe aimera plus, & peut-être le Comte un peu moins ; mais l'équilibre ſe trouvera rétabli, & tout n'en ira que mieux.

Il faut, dirent-ils, en courir les risques. J'espere de mon côté, ajouta Céliane, faire dire vrai au Prophete; & du mien, reprit le Comte, j'espere le faire mentir. On assure que l'un & l'autre tinrent parole.

LE DANGER DES EPREUVES,

CONTE.

CHACUN de nous a sa chimere. Celle de Verneuil étoit de ne croire qu'aux vertus champêtres, à la fidélité pastorale, à ce bonheur tant de fois décrit, tant de fois vanté; mais qui n'existe que dans l'Eglogue ou dans quelques Romans. Tout contribuoit à séduire Verneuil. Il étoit encore dans cet âge où l'imagination s'exalte, où le cœur & l'esprit exagerent, où l'on voit mieux ce qui n'est pas que ce qui est, où l'on s'étaye plus volontiers des sentimens d'autrui que des siens propres. Il aimoit, ou, du moins, il croyoit aimer la jeune Sophie; & Sophie, née à la campagne, élevée avec toute la simplicité de l'âge d'or, ne trouvoit point mauvais qu'on l'aimât : elle écoutoit Verneuil & lui répondoit. En peu de temps, il ne leur resta

preſque aucune confidence à ſe faire. Voilà, diſoit Verneuil, la nature toute ſimple ; mais l'amour eſt d'accord avec elle. Ailleurs, on voit des femmes qui accordent tout à l'une, ſans attendre qu'elles en ſoient preſſées par l'autre.

C'étoit, ſur-tout, des femmes de Paris dont Verneuil prétendoit parler, & il en parloit d'après certain Roman ſatyrique. Il ſe félicitoit de ce que ſa chere Sophie ne reſpiroit point l'air empoiſonné de la Capitale, & encore plus de ce qu'elle reſpiroit l'air du Valais même ; car, ſelon lui, on n'aimoit bien que dans cette Contrée, & il proteſtoit que rien ne pourroit le ſéduire ailleurs.

Qu'il eſt doux de parler d'amour au pied de ces formidables montagnes ! diſoit Verneuil. Que la nature eſt majeſtueuſe dans ſa ruſticité ! Peut-être ma Sophie, elle-même, paroîtroit-elle un peu ruſtique à des yeux prévenus. Elle n'offre aux miens que des grâces naïves & touchantes ; de la beauté ſans preſtige, des roſes qui ſont des roſes, des lys qui ſont des lys. Une taille comme devoient l'avoir les Nymphes de Diane ; une

démarche comme elles l'avoient ; beaucoup de choſes qu'elles n'avoient pas. En un mot, elle réunit tout, & croit ne rien poſſéder.

La ſituation de ces deux Amans ne pouvoit être plus favorable. Ils s'aimoient, ils ſe parloient tous les jours ; ils habitoient le même Château. C'étoit celui d'une vieille tante qui voyoit en eux ſes ſeuls héritiers, & qui brûloit de les unir au plutôt ; non parce qu'ils s'aimoient, non parce qu'ils ſembloient nés l'un pour l'autre ; mais parce qu'au moyen de cette union, ſes biens, après ſa mort, ne ſeroient point diviſés. Voilà le ſeul motif qui la déterminoit à favoriſer le penchant du jeune couple ; & le jeune couple, content du réſultat, s'inquiétoit peu du motif.

Un incident vint embarraſſer & la tante & les neveux. On venoit de porter au Conſeil une affaire des plus intéreſſantes pour la Baronne ; il s'agiſſoit de voir augmenter ou diminuer beaucoup ſa fortune. Elle jugea ſa préſence & ſes ſollicitations néceſſaires. Il faut, mes enfans, dit-elle à Verneuil & à Sophie, il faut nous rendre au plutôt à Paris.... A Paris ! s'écria Verneuil d'un

air agité ; ſans doute, reprit la Baronne : qu'eſt-ce donc que Paris a de ſi effrayant pour votre âge ? Il n'eſt pas ici queſtion de moi, repliqua Verneuil ; mais Sophie..... Hé bien, croyez-vous que Sophie ne ſoit pas elle-même charmée de voir la Cour & la Capitale ?... Quoi ! vous voulez qu'elle aille reſpirer cet air contagieux, cet air empoiſonné ?... Préventions que tout cela. L'air de Paris n'eſt pas plus dangereux qu'un autre. Je m'en ſuis très-bien trouvée autrefois..... Ah ! vous ne m'entendez point !.... Je doute que vous vous entendiez vous-même.... Sophie vous dira.... Sophie ne me dira rien. Vous voyez que ſon ſilence parle pour elle. Une jeune fille n'a pas d'autre maniere d'approuver. Mais briſons là-deſſus ; je vais tout diſpoſer pour notre départ.

Elle ſortit, & Verneuil reſta ſeul avec Sophie, que ce prochain départ ne paroiſſoit pas inquiéter. Je vois, lui dit Verneuil, que votre ſilence étoit en effet une approbation réelle. On ne m'a pas même conſultée, répondit Sophie. Ah ! reprit Verneuil, la Baronne pouvoit bien compter

ſur votre ſuffrage!... En avoit-elle beſoin ?... Ne pouviez-vous pas témoigner quelque répugnance ?.... Pourquoi témoigner ce qu'on n'éprouve pas ?.... C'eſt-à-dire, que Paris a de quoi vous plaire ?.... Je n'en ſçais rien. Je vous en inſtruirai mieux dans quelque temps.

Ces diſcours, ou d'autres à peu-près ſemblables, ſe répéterent durant tout le voyage. La vieille Baronne y faiſoit peu d'attention, & ne parloit que des reſſorts qu'elle alloit employer pour accélérer ſon retour. Ah! diſoit-elle, ſi mon vieux Duc exiſte encore, je puis bien compter ſur lui; car autrefois nous avons toujours compté l'un ſur l'autre.

Hélas! oui, diſoit Verneuil, nous allons dans un Pays peuplé de Protecteurs. Auſſi-tôt que Sophie va paroître, chacun d'eux voudra être le ſien. Tant mieux, diſoit la Baronne. Tant pis, reprenoit Verneuil. Qu'eſt-ce que cela fait ? Ajoutoit naïvement Sophie.... Oh! rien du tout, interrompit Verneuil avec impatience. Vous verrez qu'un Homme de Cour protége une jolie perſonne uniquement par généroſité. Cela

me ſemble tout naturel, diſoit encore Sophie. Voilà une ingénuité délicieuſe, reprenoit Verneuil; mais elle n'eſt de ſaiſon qu'au pied des montagnes du Valais.

On arrive. Il étoit encore grand jour. La Baronne trouvoit Paris bien changé depuis quarante ans. Quelques maiſons à la Grecque lui parurent fort bizarres. Elle regrettoit ſon cher gothique. Bon Dieu, quelles fenêtres! diſoit-elle : une ſeule ſuffiroit pour éclairer tout mon Château.

Sophie n'en croyoit point la Baronne. Le goût Grec étoit fort de ſon goût. Elle promenoit avec avidité ſes regards ſur tout ce qui l'environnoit, & trouvoit fort beaux des Palais qui ne reſſembloient point au Château de ſa tante. Pour Verneuil, il n'étoit étonné de rien, excepté de l'attention & de l'étonnement de Sophie.

Nos Voyageurs furent deſcendre à l'Hôtel de la Comteſſe de.... leur parente. Ils y étoient attendus, & y trouverent nombreuſe compagnie; autre ſujet d'inquiétude pour Verneuil. Son air, un peu déconcerté, donna lieu à quelques plaiſanteries dites à l'oreille. Les femmes trouverent, cepen-

dant, qu'il méritoit d'être formé, & quelques-unes d'entre elles en eussent volontiers pris la peine. Tous les hommes se sentoient le même zèle pour Sophie, & ne doutoient pas qu'elle ne fît honneur à leurs soins. On trouvoit dans ses réponses les plus naïves, un agrément que l'ingénuité seule ne peut jamais donner.

Quelques jours s'écoulerent sans que Verneuil parût se réconcilier avec la superbe Ville qu'il habitoit. Il vit, cependant, avec joie, que Sophie étoit toujours la même. Ses yeux, il est vrai, sembloient s'occuper de tout, mais son cœur ne s'occupoit que de lui.

Voilà, disoit la Comtesse, leur parente, au Marquis de Séricourt; voilà deux enfans bien faits pour s'épouser en Province. Ils se suffiront à eux-mêmes; chose très-nécessaire quand on ne peut avoir mieux.

Celui à qui elle parloit ainsi n'étoit pas d'humeur à la désavouer. Il regardoit le monde comme un parterre immense où l'on ne doit entrer que pour cueillir des fleurs, & l'amour comme un jeu où l'on doit gagner & perdre gaiement.

C'étoit ſur ce ton qu'il rendoit depuis quelques temps des ſoins à la Comteſſe. Il eût rougi d'être ſubjugué par une femme. Il n'ambitionnoit pas non plus la gloire d'aſſervir ſon cœur. Il croyoit peu à ce genre de triomphe, & le beſoin que lui-même avoit de changer lui rendoit en elle ce beſoin fort excuſable.

Cette maniere d'aimer convenoit fort à la Comteſſe, jeune veuve de vingt-deux ans; belle autant qu'elle vouloit le paroître; ayant tout l'eſprit qu'elle vouloit avoir; enjouée par humeur, étourdie par ſyſtême, coquette par uſage. Elle traitoit l'amour, comme tout le reſte, légérement. Son goût ſe bornoit à de ſimples préférences. Elle n'avoit pas toujours intention de changer; mais elle changeoit ſans intention. L'amour, enfin, n'étoit pour elle qu'une affaire de mode, & un amant, une parure de fantaiſie qui devoit faire place à quelque autre.

Ce couple brillant trouvoit fort comique l'amour ſérieux de nos jeunes Valaiſins Il me vient une idée que vous approuverez, diſoit la Comteſſe au Marquis. Voilà deux pauvres victimes qu'il faudroit ſouſ-

traire au sacrifice. Ces gens-là s'aiment *à faire compassion*. Réunissons-nous pour leur apprendre à s'aimer moins, & beaucoup mieux.

Voilà un projet *délicieux, impayable!* s'écria le Marquis. La gloire de l'invention vous appartient, mais j'aurai celle de vous bien seconder. Chargez-vous de Verneuil; je me charge de Sophie. Nous aurons beaucoup à faire l'un & l'autre; mais ce travail est amusant, & c'est tout que de sçavoir s'amuser.

Cependant, Marquis, ajouta la Comtesse, vous entendez qu'une Valaisaine, sans expérience, exige plus d'égards que n'en eût le cynique Saint-Preux pour sa Julie. Oh! Madame, reprit-il, je ne suis point cynique. Sophie sera respectée comme elle doit l'être. Mais, poursuivit-il, en riant, j'ai aussi mon scrupule.... Eh! quel est-il, Monsieur? interrompit la Comtesse.... Madame, cela se devine. Saint-Preux nous annonce que les Valaisins sont expéditifs. Rassurez-vous, reprit-elle d'un air aussi peu sérieux, nous n'avons pas ici de *Chalet*.*

* Cabane retirée dans les montagnes, où l'on fait des fromages.

Les épreuves ne tarderent pas à commencer. Le Marquis n'échappoit aucune occaſion d'entretenir Sophie, & lui parloit toujours ſur le ton qui lui étoit propre. Elle lui répondoit avec la franchiſe qui formoit ſon caractere. Il s'amuſoit de ſon ingénuité. Elle ſe divertiſſoit de ſes ſaillies. Mais, lui diſoit-il un jour, vous aimez Verneuil? Cela eſt vrai, répondit-elle.... Et il le ſçait?... Il l'a ſçu dès les premiers jours.... Tant pis!... Qu'eſt-ce que cela fait?... Beaucoup de mal. Je ſuis ſûr qu'il vous en aime un peu moins.... Je ne m'en ſuis pas apperçue.... Tant mieux! Vous euſſiez redoublé d'empreſſement, marqué de l'inquiétude, & voilà comme on perd ſes avantages. Tout cela, reprit Sophie, me paroît bien étrange.... Oh! je vous l'expliquerai à loiſir, & la leçon vous ſera utile.... Je veux bien la recevoir, ſi elle doit me faire encore plus aimer de Verneuil.

Celui-ci avoit, de ſon côté, de fréquens entretiens avec la Comteſſe. Il s'y plaiſoit, parce qu'il étoit difficile de ne pas s'y plaire. Ses converſations avec Sophie de-

venoient plus rares ſans qu'il s'en apperçût, & Sophie, diſtraite par les propos enjoués de Sérícourt, oublioit de l'en faire appercevoir.

La Comteſſe avoit une Maiſon de campagne à deux lieues de Paris. La préſence de la vieille Baronne l'autoriſoit à y recevoir Sérícourt & Verneuil. Le départ ne fut différé que juſqu'au retour d'un voyage que celui-ci, la Baronne & ſa niéce firent à la Cour. On partit le jour même de leur arrivée.

Là, régnoit encore beaucoup plus de liberté que dans Paris, ce qui favoriſoit le deſſein que la Comteſſe avoit formé. Elle & Sérícourt en faiſoient une affaire importante. Verneuil, ſans le ſçavoir, s'y prêtoit de lui-même. Il ne démêloit plus rien dans ſes propres idées. Il contrarioit Sophie preſque toujours mal-à-propos, & regrettoit ſouvent qu'elle n'eût pas tort.

Eh bien! Verneuil, lui diſoit la Comteſſe, que ſignifie cet air ſombre & rêveur? Vous êtes revenu de la Cour auſſi morne qu'un ſolliciteur de graces qui n'a pas eu d'audience.... Je n'avois pourtant nulle

grace à demander, & j'ai obtenu plus d'audiences que je n'en demandois.... La Baronne me paroît bien enchantée de ſon vieux Duc.... Il m'a paru encore plus enchanté de Sophie.... Eſt-ce là ce qui vous inquiéte?... Madame, tout inquiéte quand on aime.... Quoi? lui! un vieillard?... Ce vieillard eſt Duc, & non moins chargé d'honneurs que d'années.... Tout cela n'eſt rien aux yeux d'une perſonne de dix-ſept ans.... Mais, Madame, ce vieillard a un fils encore jeune, & qui ne me paroît pas moins officieux que ſon pere.... Oh! quant au fils ce pourroit être quelque choſe... Et vous voulez que je ſois tranquille?... Je veux que vous ſoyez raiſonnable. Je veux que l'amour ſoit pour vous une douceur & non pas un ſupplice. Par exemple, nous nous aimons le Marquis & moi.... Vous vous aimez?... Sans doute. Quoi vous ne le ſçavez pas? Vous êtes donc le ſeul qui l'ignoriez?.... Madame, j'avoue que je l'ignore.... Mais ce n'eſt plus un myſtere. A quoi bon en faire un d'une choſe qui doit devenir authentique?... Je croyois le myſtere une des principales douceurs de

l'amour.... Préjugé que tout cela. On ne doit cacher que la haine.... C'eſt un autre point que j'ignorois; juſqu'à préſent j'ai manifeſté la haine & caché l'amour.... Voilà le fruit de la Province, & ſur-tout d'une Province telle que la vôtre. Mon cher Verneuil, il y a beaucoup à rectifier en vous. Je me charge de vous rendre tel que vous devez être; mais il faut de la docilité.... Madame, l'offre eſt trop flatteuſe. Il ſeroit difficile de n'en pas ſentir le prix.... Voilà qui promet. Aureſte, pourſuivit-elle en ſouriant avec grace, je vous déclare que mes ſoins ſeront abſolument déſintéreſſés. Votre fidélité n'en doit prendre aucun ombrage.... Madame, je ne ſuis point préſomptueux... Je vous ai déja déclaré que j'aimois le Marquis. Il le ſçait, il eſt ſans inquiétude ſur mon compte; je n'en ai aucune ſur le ſien.... Vous avez bien de quoi vous raſſurer, Madame. Avec de pareils attraits on ne craint aucune rivale.... Ah! bon Dieu, interrompit la Comteſſe, vous me faites ſouvenir que *je dois faire horreur.* Je ſuis dans tout le *négligé d'une Matrône*.... Madame, vous

voyez d'ici une fontaine qui vous prouvera que ce négligé a bien des grâces.... Point du tout. Voyez plutôt, dit-elle, en tirant de sa poche un petit miroir, voyez si des yeux peuvent paroître *sous cet embeguinage* ?.... Oui, Madame, ils paroissent à merveille.... Ils n'ont *aucun jeu*, vous dis-je, (& tandis qu'elle parloit ainsi, ils jouoient beaucoup.) Il me semble aussi que j'ai le teint morne.... Ah! Madame, ce sont toutes les roses & tous les lys du printemps.... Cela se dit en poésie; mais les Poëtes sont des flatteurs. Je ferai très-bien d'aller trouver mes femmes qui s'impatientent, & qui répareront un peu ce que ma figure a de *maussade* aujourd'hui.

Verneuil protesta de nouveau qu'il n'y avoit rien à réparer; que l'art devenoit inutile quand la nature avoit tout prévu. Et moi, dit la Comtesse, je veux vous réconcilier avec lui. Venez juger de ses opérations; elles vous paroîtront moins déplacées.

Verneuil l'accompagna; mais il lui répugnoit d'assister à une toilette si compliquée. Ah! Madame, s'écria-t-il, combien

vous allez perdre en vous cachant ſous des traits d'emprunt! Vous verrez, lui dit-elle, que je n'y perdrai rien. Mes cheveux ſont dans un déſordre effroyable : commençons par les rétablir. Elle-même en détache les longues treſſes. Elles tomberent ſur ſes épaules, & atteignirent juſqu'à terre. C'étoient des cheveux d'un blond cendré. Verneuil admiroit & leur belle couleur & leur quantité prodigieuſe. Il oſa y porter une main timide, & bientôt il y porta l'autre. Les deux ſuffiſoient à peine pour les contenir. Comment donc, reprit la Comteſſe, vous êtes prompt à vérifier les choſes! mais ce qui reſte à faire eſt au-deſſus de votre expérience. Laiſſez agir mes femmes.

Verneuil reſta fort étonné & de la hardieſſe qu'il venoit d'avoir, & de la ſenſation qu'il avoit éprouvée, en touchant ces beaux cheveux. Hé bien, ajouta la Comteſſe, quel genre de coëffure adopterai-je? La *Romaine*, la *Sultane* ou la *Grecque?* Je crains fort que vous ne m'indiquiez la *Gertrude*..... Moi, Madame? Je ne preſcris rien, & j'avoue même que j'ignorois juſqu'à l'exiſtence de ces noms.... C'eſt ce qu'il ne

ne faut point ignorer. Cette variété produit une illuſion qui tourne entiérement au profit des curieux. Ils peuvent croire avoir parlé en un même jour & dans un même lieu, à des femmes de différens ſiécles & de différens pays. Mais je m'apperçois que je vais devenir *Sultane*. Il faudra, pour aujourd'hui, vous conſoler de cette mépriſe.

Verneuil trouva que cette mépriſe n'avoit rien d'affligeant, & que puiſque les femmes vouloient ſe coëffer, une coëffure à la *Sultane* pouvoit en valoir une autre. Je crois pourtant, diſoit-il, que des fleurs toutes ſimples vaudroient bien cette riche aigrette & ces aiguilles de diamans.... Point du tout, Monſieur, les fleurs ſe terniſſent en un inſtant, & ces diamans ſeront toujours les mêmes.... Cependant, Madame, il ne faut point trop s'éloigner de la nature.... Hé! bien, n'eſt-ce pas la nature qui produit les diamans comme les fleurs?... C'étoit pourtant avec des fleurs que d'*Urfé* paroit ſon *Aſtrée*.... C'eſt que les bords du Lignon ne produiſent ni diamans, ni perles. Mon pauvre Verneuil, vous êtes bien romaneſque dans vos opi-

nions. C'eſt vous qu'il faut exhorter à mieux connoître la nature.

En même temps, la Comteſſe demanda ſon rouge. Ah! Madame, s'écria Verneuil, ſouvenez-vous que Roxelane ignoroit l'uſage du carmin.... Elle avoit tort, Monſieur. Voyez ſi cette légere teinte ne produit pas un effet merveilleux ? Verneuil fut étonné du brillant que les yeux de la Comteſſe venoient d'acquérir. Au moins, ajouta-t-il, point de mouches. Pourquoi des taches dans le Soleil ? Ces taches, reprit la Comteſſe, ont leur mérite. Je prétends que vous m'appliquiez vous-même cette *aſſaſſine*.... Madame, je ſerai mal-adroit.... Il faut ceſſer de l'être, Monſieur. Voyons comment vous vous y prendrez. Il s'y prit mal. On l'aida à ſe rectifier. La main de la Comteſſe conduiſit la ſienne, & cette main lui trembloit lorſqu'il la retira. Il lui parut auſſi que l'*aſſaſſine* jouoit aſſez bien ſon rôle.

Allons voir la Baronne & Sophie, dit la Comteſſe, en préſentant la main à Verneuil. Il la ſaiſit avec empreſſement. Je gage, lui dit-elle, que le Marquis préſide, en ce

moment, à la toilette de Sophie. En tout cas, lui dit Verneuil, la séance n'aura pas été longue. Sophie conserve ici toute la simplicité de nos usages champêtres. Mais, poursuivit-il, après un moment de réflexion, il me semble, Madame, que nous avons pris le change. C'étoit à la vôtre qu'il devoit préfider. Je n'en vois pas bien la raiſon, reprit-elle. En un mot, repliqua Verneuil, vous vous aimez?... Sans contredit; mais eſt-ce qu'on s'obſéde quand on s'aime?.... J'imagine qu'on ne ſçauroit ſe voir trop ſouvent, & que l'inſtant de la toilette n'eſt pas un inſtant à négliger..... Voilà encore une de vos préventions champêtres. Vous ne ſoupçonnez rien au-deſſus du plaiſir d'ajuſter vous-même les cheveux de votre bergere. Elle n'y placeroit pas un ſouci, pas une marguerite ſans vous conſulter. C'eſt toujours votre goût qui la décide. Moi, je ne me décide que d'après le mien. Je ménage au Marquis une ſurpriſe toujours agréable; je parois toujours nouvelle à ſes yeux: votre Sophie n'eſt jamais que la même aux vôtres.... Mais, enfin, elle y paroît comme je l'ai voulu.... C'eſt

encore ce qu'il faut éviter. Vous la ſçavez toujours par cœur. Nulle fantaiſie qui vous réveille, nul déſordre qui vous pique. Vous arrangez tout pour le mieux, & ce mieux eſt ſouvent mauſſade.... C'eſt-à-dire, Madame, que le goût du Marquis n'influe en rien, à cet égard, ſur le vôtre.... Pardonnez-moi. Il ne me preſcrit rien; mais j'ai pour but de lui plaire, & c'eſt pour lui que vous avez travaillé.

Ces derniers mots piquerent ſenſiblement Verneuil. Il fut étonné de l'impreſſion qu'ils lui faiſoient. Quoi! diſoit-il, cette mouche que j'ai placée moi-même n'eſt là que pour agacer le Marquis? J'avois eu d'abord une autre idée, & il eſt toujours fâcheux de ſe méprendre.

On approchoit du Pavillon qu'occuppoient la Baronne & Sophie. Le Marquis en ſortoit. Hé! bien, lui dit la Comteſſe, avez-vous déterminé Sophie à déroger au coſtume du Valais? Nous y avons, dit-il, fait quelques changemens. Il ne faut attaquer certains uſages qu'avec circonſpection. Mais vous, Madame, pourſuivit-il, vous voilà comme un ange. Verneuil a-t-il

contribué à ce chef-d'œuvre ?.... Oui. C'eſt lui qui m'a appliqué cette *aſſaſſine*. Eſt-elle placée à votre goût.... Comme ſi je l'euſſe placée moi-même. Je lui dois de la reconnoiſſance; & moi auſſi, ajouta la Comteſſe, puiſque le ſuccès répond ſi bien à mes vues.

En vérité, diſoit Verneuil à part, je crois que ces gens-là s'aiment. Cela ſeroit ſingulier, & le rôle que l'on me fait jouer ici ne l'eſt pas moins. Cette réflexion l'affligeoit ſans qu'il en pût bien approfondir la raiſon.

Sophie & la Baronne parurent. Verneuil trouva, en effet, dans l'ajuſtement de Sophie plus d'élégance & d'aprêt qu'à l'ordinaire. Dans tout autre temps il en eût murmuré; mais lui-même étoit un peu confus de ce qui ſe paſſoit dans ſon ame. Il ne parloit à Sophie qu'en héſitant. La Comteſſe le remarqua & s'en applaudit. Elle s'étoit bien apperçue que ſes rets n'avoient pas été tendus à faux, & que le tourtereau fidèle n'en ſortiroit pas ſans ſe débattre.

La Baronne s'amuſoit à critiquer l'élégance du jardin, qui ne reſſembloit pas à ſon potager. Le Marquis cherchoit à re-

prendre la suite des instructions qu'il avoit déja données à Sophie. Eh! laissez en paix ces enfans, lui dit la Comtesse : à peine se sont-ils encore parlé aujourd'hui. N'avons-nous rien à nous dire? Pardonnez-moi, Madame, reprit-il. Auprès de vous je suis toujours en fonds de sentimens & d'idées. ils s'aiment, disoit encore tout bas Verneuil, ou, du moins, le Marquis est aimé. J'avoue que jusqu'à présent je ne l'aurois pas cru.

Il ne parloit pas à Sophie, c'étoit Sophie qui lui parloit, & il ne lui répondoit que pour la contredire. Mais, lui dit-elle, nous étions toujours d'accord autrefois.... C'est qu'autrefois nous n'avions qu'une même façon de voir & de penser.... Pourquoi ne l'aurions-nous plus? .... C'est que les objets qui nous environnent, influent toujours beaucoup sur elle. Par exemple, cette parure vous eût semblé excessive au pied de nos montagnes; ici, vous la trouvez peut-être encore trop simple.... Qu'est ce que fait la parure aux sentimens? Ne peut-on pas aimer sous les perles comme sous les fleurs? La Comtesse ne se pare-t-elle pas pour plaire au Marquis? Cela est vrai,

reprit Verneuil, en rougiſſant un peu; mais avouez que ce n'étoit point pour me plaire que vous vous pariez? Non, mais en me parant j'ai craint de vous déplaire.

L'air froid & conſterné de Verneuil n'échappa point à la Comteſſe. Elle en pénétra facilement la vraie cauſe; & cette cauſe la flattoit plus qu'elle ne l'avoit prévu d'abord. Il eſt peu de femmes à qui ce genre de triomphe ſoit indifférent, même lorſqu'elles ont le mieux réſolu de reſter indifférentes.

Le dîner rendit la converſation plus générale. On parloit beaucoup alors d'un nouvel Opéra qui n'étoit point calqué ſur les Anciens. C'eſt *Silvie*. Il faut, dit la Comteſſe, que Verneuil vienne y prendre des idées plus juſtes & plus vraies de notre muſique. On en juge dans le Valais auſſi peu favorablement que de nos Pariſiennes: je prétends le guérir de ce double préjugé. La moitié de cette beſogne eſt déja faite, Madame, reprit Verneuil; mais je doute que l'autre vous ſoit auſſi facile.

Dès la premiere ſcene du Prologue, Verneuil parut un peu étonné. Avouez, lui dit

la Comteſſe, que cette muſique eſt pittoreſque & pleine d'énergie ? Avouez que ces prétendus *chiffons*, dont ſe moque aſſez trivialement votre Oracle du Valais, opérent une agréable illuſion ? Verneuil n'avoua rien; mais il écoutoit & regardoit fort attentivement.

La Baronne trouvoit à redire que Diane & Silvie euſſent oublié leurs vaſtes paniers, leurs plumets en pyramides, leurs hauts talons & leurs gants. Sophie approuvoit tout, excepté la morale auſtere de Diane. Elle trouvoit le fond de ſes diſcours trop dur, quoique les vers qu'elle débitoit lui paruſſent très-doux. Elle s'intéreſſoit vivement au ſort d'Amintas & de Silvie, & approuva fort que le tonnerre de la fin les eût épargnés. Que vous ſemble de ce dénouement, lui demanda le Marquis ? J'en ſuis bien contente, répondit-elle. Je regrette ſeulement que cette farouche Diane ne ſoit pas encore plus humiliée. Conſolez-vous, reprit le Marquis. Endimion n'eſt pas loin; il va bientôt lui faire changer de langage.

On voit que Sophie ſoutenoit la naïveté de ſon caractere, & il ne lui en coûtoit

rien pour la soutenir. On se montra, selon l'usage, dans la grande allée des Tuileries au sortir du Spectale. Verneuil admiroit, malgré lui, l'immense variété de ce tableau. Je ne sçais pas, disoit-il, où notre Sage avoit les yeux, lorsqu'il n'a vu que de la laideur chez les Françoises. Assurément il n'avoit pas vu la Comtesse que je vois si bien, ni la majestueuse de B.... ni la piquante d'E.... ni l'intéressante de C.... ni la belle de L.... ni tant d'autres qui ne sont point ici, mais qui se font bien remarquer par-tout où elles daignent se laisser voir.

Il lui sembla que Sophie étoit un peu trop éclipsée par la foule brillante qui l'environnoit, & que le Marquis auroit pu respecter beaucoup moins le costume du Valais. Le Marquis faisoit à l'instant même une réflexion toute opposée. Il trouvoit dans l'air & l'extérieur négligés de Sophie un attrait que l'ingénuité de ses discours augmentoit encore. De son côté, Sophie regardoit tout, sans intention décidée; mais, de tous les Elégans qui l'avoient lorgnée à l'Opéra, & qui croisoient sa marche aux

Tuileries, le Marquis lui parut le mieux fait & le plus intéreſſant.

Devinez, belle Sophie, lui diſoit-il, de quoi s'entretiennent toutes ces perſonnes qui vous regardent? Je penſe répondit-elle, que tout ce qu'on dit m'eſt fort étranger... Pardonnez moi. Les femmes trouvent qu'il manque quelque choſe à la forme de votre parure, & les hommes, qu'il ne manque rien aux charmes de votre perſonne. Les femmes, reprit-elle, peuvent avoir raiſon, mais les hommes ſont trop indulgens.... Les hommes vous rendent juſtice, & je ſuis le garant de tout ce qu'ils pourront dire de mieux.... C'eſt beaucoup haſarder. Je ſens mieux que jamais tout ce qui me manque.... Ah! gardez vous bien de vouloir trop acquérir.... J'en ſuis encore bien loin. Par exemple, cette franchiſe que vous m'avez reprochée.... J'avois tort. Elle eſt délicieuſe.... On dit, pourtant, qu'elle n'eſt pas du bel uſage.... Vous ferez regretter qu'elle n'en ſoit pas.... Je n'ai jamais dit que ce que je penſois.... Verneuil doit bien aimer à vous entendre; car vous ne lui diſſimulez rien.... Pour-

quoi lui taire ce qui paroît lui faire plaiſir?... Je vous l'ai déja dit, les femmes ſe conduiſent ici tout autrement. Preſque toujous le ſentiment qu'elles affichent le plus, eſt celui qu'elles éprouvent le moins. Elles ſe plaiſent à nourrir chez nous la crainte autant que l'eſpérance. Elles ſe perſuadent qu'on les aimera beaucoup mieux quand on appréhendera de n'être pas aimé. C'eſt ce qu'elles regardent comme un des plus grands ſecrets de l'art... Eſt-ce que l'amour en eſt un?... Elles ſont parvenues à le rendre tel. Il a ſes reſſorts, ſes moyens, ſes fineſſes. Il devient ſouvent un travail, une étude, une complication de ſoins fatigans, au lieu d'être un adouciſſement aux autres ſoins que l'ambition ou certains uſages nous impoſent.... Il me ſemble que voilà bien du temps perdu, ajouta naïvement Sophie. Je vous parle ſeulement, reprit Séricourt, des femmes qui font de l'amour une affaire ſérieuſe. La plupart le traitent comme un enfant qu'il faut accueillir tant qu'il amuſe, & renvoyer quand il ennuye. Il me ſemble auſſi, ajoute encore Sophie, qu'un enfant ne doit jamais ennuyer.

Le Marquis s'apperçut, un peu tard, qu'il débitoit une morale toute oppoſée à ſon premier plan, & qu'au lieu d'indiquer à Sophie des modèles à ſuivre, il faiſoit lui-même la critique de ces modèles. Son cœur le menoit plus loin que ſa volonté, & il étoit bien ſurpris d'être mené par ſon cœur. Je vois, diſoit-il, que je remplirai ma miſſion, & que c'eſt l'écoliere qui va rectifier le maître.

On retourna à la campagne. Les jours ſuivans donnerent lieu à de nouveaux entretiens ; chaque entretien ajoutoit à l'embarras de nos quatre perſonnages. La Comteſſe ne ſoutenoit plus que difficilement le ton qu'elle avoit pris avec Verneuil. Elle lui parloit moins ſouvent du Marquis & plus ſouvent de lui-même. Elle voyoit, avec plaiſir, qu'il lui parloit plus rarement de Sophie : elle trouvoit, enfin, dans les progrès de ſon entrepriſe une ſatisfaction qui ſurpaſſoit de beaucoup le ſimple amuſement.

Verneuil, ſans ſe croire inconſtant, le devenoit de jour en jour. Sophie, en croyant toujours aimer Verneuil, trouvoit

le Marquis des plus aimables. Celui-ci trouvoit que le naturel de Sophie valoit bien le brillant de la Comteſſe. Tous quatre avoient cru pouvoir s'en tenir à un ſimple amuſement de l'eſprit; mais le cœur ne ralentiſſoit point ſa marche.

Il arriva même que nos deux guides s'accuſoient réciproquement de mal-adreſſe. Hé bien, Marquis, diſoit la Comteſſe à Séricourt, êtes-vous bien ſatisfait de vos ſoins? Il me ſemble que votre éleve auroit pu mieux profiter.... Et moi, Madame, j'avoue que j'augurois mieux de la docilité du vôtre..... On pourroit en faire quelque choſe; mais cette Sophie ne le perd pas de vue.... Il ſemble, à moi, qu'il regarde bien ſouvent Sophie..... En vérité, Marquis, je vous croyois plus adroit!... En vérité, Madame, je croyois Verneuil plus clairvoyant!... Mais vous avez tant ſubjugué de cruelles!... Vous avez tant captivé d'indifférens!... Le cœur d'une petite Valaiſaine réſiſteroit à vos attaques?... Celui d'un Provincial de vingt ans ne prévient pas toutes les vôtres?... Encore une fois, Monſieur, je ſuis mal ſecondée

Vous n'employez, ſans doute, ici qu'une foible partie de votre expérience.... Pour moi, Madame, je ne m'en prends qu'à l'inexpérience de Verneuil. Oh ! je m'apperçois que vous n'avouerez rien, ajouta la Comteſſe; mais le voilà qui parle à Sophie. Voyez avec quelle attention elle l'écoute.... Remarquez-bien, Madame, que ce n'eſt pas Sophie qui lui parle. Approchons-nous un peu plus, dit la Comteſſe, nous pourrons mieux ſçavoir à quoi nous en tenir. La charmille qui nous ſépare d'avec eux les empêchera de nous appercevoir. Cette ſituation eſt un peu uſée, reprit Séricourt; mais le motif m'en paroît entiérement neuf.

Ils s'approcherent, & n'entendirent que des propos aſſez indifférens. Avouez, diſoit Verneuil à Sophie, que le ſéjour de la Capitale vous plaît mieux que celui du Valais ? Avouez reprenoit-elle, que vous vous êtes réconcilié avec Paris ?... Je conviens qu'on peut s'y faire.... Je l'avoue de même.... On ſe prévient ſouvent ſur le rapport d'autrui, & l'on a tort. Il vaut mieux ne ſe décider que ſur ſa propre ex-

périence.... Je vous l'avois bien dit... A propos, interrompit Verneuil, le Marquis s'entretient souvent avec vous.... Auſſi ſouvent que vous vous entretenez avec la Comteſſe.... Il a du brillant, de l'eſprit... Elle a des attraits, des charmes.... Il ſeroit difficile de ne pas ſe plaire avec lui. Je me rappelle, ajouta Verneuil, que la Comteſſe doit me faire voir un tableau du voluptueux Boucher.... Le Marquis doit me lire des vers du *gentil* Bernard. Il ne faut pas, ajouta encore Verneuil, que ni l'un ni l'autre nous attendent.

Séricourt & la Comteſſe, entendant ces derniers mots, s'éloignerent. Cette converſation les avoit raſſurés ſur les ſuccès de leur entrepriſe. J'aurois été bien étonné, lui diſoit-il, que vos charmes euſſent manqué leur coup.... Et moi encore plus, qu'on eût réſiſté à vos préceptes.

On ſe rejoignit, & à l'inſtant ſurvint la Baronne, portant ſur toute ſa figure l'empreinte de la douleur & du déſeſpoir. On lui annonçoit par une lettre la perte de ſon procès, comme inévitable. Que vont devenir ces deux enfans, diſoit-elle? J'eſ-

pérois leur laiſſer une grande fortune, & ils ſeront réduits à la médiocrité. Hélas ! peut-être même n'auront-ils pas l'avantage d'habiter mon Château !

Cette nouvelle affligea ſenſiblement Verneuil & Sophie; mais tous deux cherchoient à ſe déguiſer à eux-mêmes le principal motif de leur douleur. Verneuil ſe joignit cependant à Séricourt & à la Comteſſe, qui eſſayoient de raſſurer la Baronne. Conſolez-vous, Madame, lui diſoit-il; je ſuis jeune, j'ai de la naiſſance; j'aurai de l'ambition : avec tous ces moyens on parvient à corriger la fortune.

La nuit leur fournit à tous bien des réflexions. Ce pauvre Verneuil ! diſoit la Comteſſe : il n'eſt point fait pour vivre dans un état borné. Il eſt d'une naiſſance diſtinguée, jeune, bien fait, réfléchi; il peut arriver à tout. Enterré au pied des ſes montagnes, il n'arriveroit à rien. C'eſt donc à moi de corriger, à ſon égard, l'injuſtice du ſort. Mes engagemens avec le Marquis ne ſont pas indiſſolubles. Ou les apparences me trompent, ou lui-même eſt diſpoſé à faire pour Sophie ce que je prétends faire pour Verneuil.

Les apparences ne le trompoient nullement. Le Marquis faiſoit à peu-près les mêmes réflexions, & par le même motif. Après tout, diſoit-il, mon projet eſt louable. C'eſt un trait de généroſité, de grandeur d'ame. Je donne ici un bel exemple à la Comteſſe. Je fais plus, je lui épargne l'embarras de me le donner.

Mais elle-même prenoit ſes meſures pour n'être pas prévenue. Dès le jour ſuivant elle eut avec Verneuil un entretien ſur ce ſujet. Elle y employa d'abord cet art ſi familier aux femmes, cet art de dire ce qu'elles veulent, en paroiſſant vouloir ne rien dire. Verneuil eut une pénétration qui l'étonna lui-même. Il devina tout ce qu'on lui laiſſoit à deviner, & entendit très-bien ce qu'on lui diſoit. Il étoit ému, flatté, indécis. Mais pouvoit-il renoncer à Sophie dans de pareilles circonſtances?... L'abandonnera-t-il à l'inſtant même que la fortune l'abandonne? Quelle inſigne lâcheté! Cette réflexion le ſoutint. L'orgueil fit en lui ce que n'eût point fait la conſtance; & ce n'eſt pas la premiere fois que l'orgueil vient au ſecours de la vertu.

Il eſt vrai, Madame, diſoit-il à la Comteſſe, nous vivrons, Sophie & moi, dans un état obſcur ; mais que diroit-on de nous ſi cette crainte ſervile & baſſe nous forçoit à nous ſéparer ? On diroit, reprit la Comteſſe, que vous cédez à la deſtinée à qui tout céde. Que ſçavez-vous, d'ailleurs, ſi Sophie elle-même .... Oh ! Madame, interrompit Verneuil, je réponds du courage de Sophie. En tout cas, je n'aurois plus de reproche à me faire. Je dirai plus, l'effort que je fais en ce moment ne me laiſſe déſormais nulle autre épreuve à craindre. Oui, Madame, pourſuivit-il, en tombant à ſes genoux, je n'ai que trop ſenti l'extrême pouvoir de vos charmes. Je vois que la beauté de votre ame y répond. Jugez des combats qu'il me faut rendre, & combien va me coûter la victoire !

Cet aveu appaiſa la Comteſſe que les plus ſolides raiſonnemens n'euſſent pas appaiſée. Peu ſuſceptible d'une grande paſſion, elle eût craint, ſur-tout, de voir mortifier ſon amour-propre, & cet amour-propre, étoit ſatisfait. Vous y ſongerez plus à loiſir, dit-elle à Verneuil ; & ſi vos idées reſtent les

mêmes, regardez ce qui s'eſt paſſé comme non avenu. Mais, pourſuivit elle, j'apperçois dans la galerie Sophie avec le Marquis.... Que vois-je ? Une lettre que Sophie lui donne ? Une lettre ! Madame, reprit Verneuil, je ne puis le croire. Ce ſont plutôt les vers du *gentil* Bernard. Je ſerois bien curieuſe de lire ces vers, ajouta la Comteſſe.

A ces mots, elle releva Verneuil ; mais Sophie l'avoit apperçu à ſes genoux. Elle s'éloigna d'un air troublé. Le Marquis paroiſſoit l'être encore davantage en liſant. Il étoit ſi profondément occupé, que la Comteſſe l'aborda ſans qu'il reconnût que ce fût elle. Ah ! cruelle Sophie ! s'écria-t-il, croyant parler à elle-même, quoi ? Vous rejettez ainſi l'hommage le plus pur & le plus ſincere ? Elle a tort ! lui dit la Comteſſe avec le ton de l'ironie ; elle devroit me conſulter ; vous en ſeriez plus ſatisfait.

Le Marquis reſta pétrifié de cette mépriſe. Verneuil, qui n'avoit rien entendu, étoit fort curieux de voir ce que venoit de lire le Marquis. Sophie paroiſſoit toujours inquiéte. Elle fut long-temps ſans répondre aux queſtions de Verneuil, qui lui-même

n'étoit pas ſans confuſion. Enfin, elle redemanda ſa lettre, & la lui remit. Il la lut aſſez haut pour être entendu de la Comteſſe. Elle étoit conçue en ces termes :

Je n'ai pu me réſoudre, Monſieur, à vous répondre de vive voix. Je prends le parti de vous écrire, & ce n'eſt peut-être pas le plus convenable. Mais que ſçais-je ſi j'aurois eu la force de dire ce que j'écris ? Il n'en eſt pas moins vrai, Monſieur, que l'état d'infortune qui nous menace, Verneuil & moi, eſt une raiſon de plus qui m'attache à lui ; & que rien ne pourra m'en ſéparer, ſur-tout lorſqu'il ſera malheureux. Au ſurplus, je ſens tout le prix de l'offre que vous daignez me faire de votre cœur & de votre main. A l'égard de votre fortune, quoique très-conſidérable, elle ſeroit le moindre des motifs qui m'euſſent déterminée.

Hé bien, Madame, dit Séricourt à la Comteſſe, vous voyez de quoi il s'agit. Je n'ai pu me réſoudre à voir Sophie menacée d'un état peu fait pour elle. Si c'eſt là un crime, je ſuis coupable ; je me livre à tous vos reproches.

Je n'en ai point à vous faire, lui dit la Comteſſe; j'ajouterai même, pour vous raſſurer, que ma généroſité alloit ſeconder la vôtre.

Sophie & Verneuil reſtoient interdits & rêveurs. Je ſens tout le prix du ſacrifice, lui dit enfin Verneuil. Il y auroit cependant quelque choſe à reprendre dans ce que vous écrivez au Marquis. Peut-être moins, reprit-elle, que dans ce que vous diſiez étant aux genoux de la Comteſſe.

C'étoit à peu-près la même choſe, lui dit cette derniere; & quant au reſte, Verneuil faiſoit pour vous préciſément ce que vous faiſiez pour lui.

Grande nouvelle! s'écria la Baronne d'auſſi loin qu'on put l'entendre & la voir. Mon vieux Duc m'apprend, par un exprès, que tout eſt décidé à mon avantage. Il m'a bien ſervi, & il me charge d'en inſtruire Sophie la premiere.

Enfin, mes chers enfans, dit encore la Baronne à Sophie & à Verneuil, vous ſerez riches, vous ſerez unis, & mon Château vous reſtera.

Séricourt & la Comteſſe féliciterent la

Baronne, & ne ſongerent plus à déranger aucun de ſes projets. Ils ſentirent que deux amans, diſpoſés à s'unir malgré l'indigence, ne devoient pas être ſéparés dans la fortune. Tous quatre reprirent leurs premiers liens, & les ſerrerent publiquement quelque temps après. Mais tous quatre avouent aujourd'hui encore qu'il eſt dangereux de badiner avec le cœur.

Fin du troiſiéme & dernier Volume.

CONTRAT SOCIAL;

OU

PRINCIPES DU DROIT POLITIQUE,

Par J. J. Rousseau, Citoyen de Genève.

——— Fœderis æquas
Dicamus leges. *Æneid. XI.*

Derniere Edition revuë par l'Auteur.

A GENÉVE;
Chez MARC-MICHEL BOUSQUET.

M. DCC. LXVI.

AVERTISSEMENT

CE petit Traité eſt extrait d'un Ouvrage plus étendu, entrepris autrefois ſans avoir conſulté mes forces, & abandonné depuis long-tems. Des divers morceaux qu'on pouvoit tirer de ce qui étoit fait, celui-ci eſt le plus conſidérable, & m'a paru le moins indigne d'être offert au Public. Le reſte n'eſt déjà plus.

TABLE
DES LIVRES ET DES CHAPITRES.

LIVRE I.

Où l'on examine comment l'homme passe de l'état de nature à l'état civil, & quelles sont les conditions essentielles du pacte.

CHAPITRE I. *Sujet de ce premier Livre.* page 3

CHAP. II. *Des premieres Sociétés,* 4

CHAP. III. *Du droit du plus fort.* 8

CHAP. IV. *De l'Esclavage.* 10

CHAP. V. *Qu'il faut toujours remonter à une premiere convention.* 18

CHAP. VI. *Du Pacte social.* 20

CHAP. VII. *Du Souverain.* 25

CHAP. VIII. *De l'État civil.* 30

CHAP. IX. *Du Domaine réel.* 32

LIVRE II.

Où il est traité de la Législation.

CHAPITRE I. *Que la Souveraineté est inaliénable.* 38

CHAP. II. *Que la Souveraineté est indivisible.* 41

CHAP. III. *Si la volonté générale peut errer.* 45

Chap. IV. Des bornes du pouvoir souverain. 48
Chap. V. Du Droit de vie & de mort. 56
Chap. VI. De la Loi. 60
Chap. VII Du Législateur. 67
Chap. VIII. Du Peuple. 76
Chap. IX. Suite. 80
Chap. X. Suite. 85
Chap. XI. Des divers systêmes de Législation. 91
Chap. XII. Division des loix. 96

LIVRE III.

Où il est traité des loix politiques, c'est-à-dire de la forme du Gouvernement.

CHAPITRE I. *Du Gouvernement en général.* 99
Chap. II. Du principe qui constitue les diverses formes de Gouvernement. 100
Chap. III. Division des Gouvernemens. 111
Chap. IV. De la Démocratie. 115
Chap. V. De l'Aristocrotie. 120
Chap. VI. De la Monarchie. 125
Chap. VII. Des gouvernemens mixtes. 130
Chap. VIII. Que toute forme de Gouvernement n'est pas propre à tout pays. 142
Chap. IX. Des signes d'un bon Gouvernement. 145
Chap. X. De l'abus du Gouvernement & de sa pente à dégénérer. 156

Chap. XI. De la mort du corps politeque. 160
Chap. XII. Comment se maintient l'autorité souveratne. 166
Chap. XIII. Suite. 169
Chap. XIV. Suite. 172
Chap. XV. Des Deputés ou Représentans. 176
Chap. XVI. Que l'institution du Gouvernement n'est point un Contrat. 178
Chap. XVII. De l'institution du Gouvernement. 185
Chap. XVIII. Moyens de prévenir les usurpations du Gouvernement. 189

LIVRE IV.

Où continuamt de traiter des loix politiques on expose les moyens d'affermir la constitution de l'État.

CHAPITRE I. *Que la volonté générale est indestructible.* 192
Chap. II. Des Suffrages. 196
Chap. III. Des élections. 207
Chap. IV. Des comices romains. 212
Chap. V. Du Tribunat. 234
Chap. VI. De la Dictature. 238
Chap. VII. De la Censure. 244
Chap. VIII. De la Réligion civile. 248
Chap. IX. Conclusion. 270

PRINCIPES DU DROIT POLITIQUE.

Livre Premier.

Je veux chercher si dans l'ordre civil il peut y avoir quelque régle d'administration légitime & sûre, en prenant les hommes tels qu'ils sont, & les Loix telles qu'elles peuvent être : Je tacherai toujours d'allier dans cette recherche, ce que le droit permet avec ce que l'intérêt prescrit, afin que la Justice & l'utilité ne se trouvent point divisées.

J'entre en matiere sans prouver l'importance de mon Sujet. On me demandera si je

ſuis Prince ou Légiſlateur pour écrire ſur la Politique ? Je réponds que non, & que c'eſt pour cela que j'écris ſur la politique. Si j'étois Prince ou Légiſlateur, je ne perdrois pas mon temps à dire ce qu'il faut faire, je le fairois, ou je me tairois.

Né Citoyen d'un État libre, & membre du Souverain, quelque foible influence que puiſſe avoir ma voix dans les affaires publiques, le droit d'y voter ſuffit pour m'impoſer le devoir de m'en inſtruire. Heureux, toutes les fois que je médite ſur les Gouvernemens, de trouver toujours dans mes recherches de nouvelles raiſons d'aimer celui de mon Pays.

CHAPITRE I.

Sujet de ce premier Livre.

L'HOMME eſt né libre, & par-tout il eſt dans les fers. Tel ſe croit le maître des autres, qui ne laiſſe pas d'être plus eſclave qu'eux. Comment ce changement s'eſt il fait? Je l'ignore. Qu'eſt-ce qui peut le rendre légitime? Je crois pouvoir réſoudre cette queſtion.

Si je ne conſiderois que la force, & l'effet qui en derive, je dirois : Tant qu'un Peuple eſt contraint d'obéir, & qu'il obéit, il fait bien; ſi-tôt qu'il peut ſecouer le joug, & qu'il le ſecoue, il fait encore mieux : car recouvrant ſa liberté par le même droit qui la lui a ravie, ou il eſt fondé à la reprendre, ou on ne l'étoit point à la lui ôter. Mais l'ordre ſocial eſt un droit ſacré, qui ſert de baſe à tous les autres. Cependant ce droit ne vient point de la nature; il eſt donc fondé ſur des conventions : il s'agit de ſçavoir quelles ſont ces conventions. Avant d'en venir-là, je dois établir ce que je viens d'avancer.

CHAPITRE II.

Des premieres Sociétés.

LA plus ancienne de toutes les Sociétés, & la seule naturelle, est celle de sa famille. Encore les enfants ne restent-ils liés au Pere, qu'aussi-long-temps qu'ils ont besoin de lui pour se conserver. Sitôt que ce besoin cesse, le lien se dissout. Les enfants exempts de l'obeissance qu'ils doivent au Pere, le Pere exempt des soins qu'il devoit aux Enfants, rentrent tous également dans l'indépendance. S'ils continuent de rester unis, ce n'est plus naturellement, c'est volontairement; & la famille elle même ne se maintient que par convention.

Cette liberté commune est une conséquence de la nature de l'homme. Sa premiere loi est de veiller à sa propre conservation, ses premiers soins sont ceux qu'il se doit à lui-même, & si-tôt qu'il est en âge de raison, lui seul étant juge des moyens propres à le conserver, devient par-là son propre maître.

La famille eſt donc, ſi l'on veut, le premier modéle de ces ſociétés politiques; le chef eſt l'image du pere, le peuple eſt l'image des enfans; & tous étant nés égaux & libres, n'allient leur liberté, que pour leur utilité. Toute la différence eſt que dans la famille, l'amour du pere pour les enfans, le paye des ſoins qu'il leur rend, & que dans l'État, le plaiſir de commander ſupplée à cet amour que le chef n'a pas pour ſes peuples.

Grotius nie que tout pouvoir humain ſoit établi en faveur de ceux qui ſont gouvernés: Il cité l'eſclavage en exemple. Sa plus conſtante maniere de raiſonner, eſt d'établir toujours le droit par le fait.* On pourroit employer une methode plus conſéquente, mais non pas plus favorable aux Tyrans.

Il eſt donc douteux, ſelon Grotius, ſi le Genre humain appartient à une centaine d'hommes, ou ſi cette centaine d'hommes ap-

* „ Les ſavantes recherches ſur le droit public ne ſont „ ſouvent que l'hiſtoire des anciens abus, & on s'eſt entêté mal à propos quand on s'eſt donné la peine de les trop étudier. *Traité manuſcrit des intérêts de la France avec ſes Voiſins, par M. L. M. d'A.* Voilà préciſement ce qu'a fait Grotius.

partient au Genre humain ; & il paroit dans tout ſon Livre pancher pour le premier avis: c'eſt auſſi le ſentiment de Hobbès. Ainſi voilà l'eſpece humaine diviſée en troupeaux de bêtail, dont chacun a ſon chef, qui le garde pour les devorer.

Comme un Patre eſt d'une nature ſupérieure à celle de ſon troupeau, les paſteurs d'hommes, qui ſont leurs chefs, ſont auſſi d'une nature ſupérieure à celle de leurs peuples. Ainſi raiſonnoit, au rapport de Philon, l'Empereur Caligula; concluant aſſez bien de cette analogie que les Rois étoient des Dieux, ou que les peuples étoient des bêtes.

Le raiſonnement de ce Caligula revient à celui d'Hobbès & de Grotius. Ariſtote ; avant eux tous, avoit dit auſſi que les hommes ne ſont point naturellement égaux, mais que les uns naiſſent pour l'eſclavage, & les autres pour la domination.

Ariſtote avoit raiſon, mais il prenoit l'effet pour la cauſe. Tout homme né dans l'eſclavage naît pour l'eſclavage, rien n'eſt plus certain. Les eſclaves perdent tout dans les fers, juſqu'au déſir d'en ſortir : ils aiment

leur ſervitude comme les compagnons d'Ulyſſe aimoient leur abrutiſſement. * S'il y a donc des eſclaves par nature, c'eſt parce qu'il y a eu des eſclaves, contre nature. La force a fait les premiers eſclaves, leur lâcheté les a perpetués.

Je n'ai rien dit du Roi Adam, ni de l'Empereur Noé, pere de trois grands Monarques qui ſe partagerent l'Univers, comme firent les enfans de Saturne, qu'on a crû réconnoître en eux. J'eſpere qu'on me ſaura gré de cette modération; car deſcendant directement de l'un de ces Princes, & peut-être de la branche aînée, que ſais-je ſi par la vérification de mes titres, je ne me trouverois point le légitime Roi du Genre humain? Quoiqu'il en ſoit, on ne peut diſconvenir qu'Adam n'ait été Souverain du monde, comme Robinſon de ſon Iſle, tant qu'il en fut le ſeul habitant; & ce qu'il y avoit de commode dans cet empire, étoit que le Monarque aſſûré ſur ſon trône, n'avoit à craindre ni rébellions, ni guerres, ni conſpirations.

* Voyez un petit Traité de Plutarque intitulé: *Que les Bêtes uſent de la raiſon.*

CHAPITRE III.

Du droit du plus fort.

LE plus fort n'eſt jamais aſſez fort pour être toûjours le Maître, s'il ne transforme ſa force en droit, & l'obéïſſance en devoir. De-là le droit du plus fort; droit pris ironiquement en apparence, & réellement établi en principe: Mais ne nous expliquera-t'-on jamais ce mot? La force eſt une puiſſance phyſique: Je ne vois point quelle moralité peut réſulter de ſes effets. Céder à la force eſt un acte de néceſſité, non de volonté; c'eſt tout au plus un acte de prudence. En quel ſens pourra-ce être un devoir?

Suppoſons un moment ce prétendu droit. Je dis qu'il n'en réſulte qu'un galimathias inexpliquable. Car ſi-tôt que c'eſt la force qui fait le droit, l'effet change avec la cauſe; toute force qui ſurmonte la premiere, ſuccéde à ſon droit. Si-tôt qu'on peut déſobéir impunement on le peut légitimément; & puiſque le plus fort a toujours raiſon, il

ne s'agit que de faire enſorte qu'on ſoit le plus fort. Or qu'eſt-ce qu'un droit qui périt quand la force ceſſe ? S'il faut obéir par force, on n'a pas beſoin d'obéir par devoir ; & ſi l'on n'eſt plus forcé d'obéir, on n'y eſt plus obligé. On voit donc que ce mot de droit n'ajoûte rien à la force ; il ne ſignifie rien du tout.

Obéiſſez aux puiſſances. Si cela veut dire, cedez à la force, le prétexte eſt bon, mais ſuperflu ; je répons qu'il ne ſera jamais violé. Toute puiſſance vient de Dieu, je l'avoue ; mais toute maladie en vient auſſi. Eſt-ce à dire qu'il ſoit défendu d'appeller le Médecin ? Qu'un brigand me ſurprenne au coin d'un bois, non-ſeulement il faut par force donner la bourſe, mais quand je pourrois la ſouſtraire, ſuis-je en conſcience obligé de la donner ? Car enfin, le piſtolet qu'il tient eſt auſſi une puiſſance.

Convenons donc que force n'eſt pas droit, & qu'on n'eſt obligé d'obéir qu'aux puiſſances légitimes. Ainſi ma queſtion primitive revient toujours.

CHAPITRE IV.

De l'Esclavage.

PUISQU'AUCUN homme n'a aucune autorité naturelle sur son semblable, & puisque la force ne produit aucun droit, restent donc les conventions pour base de toute autorité légitime parmi les hommes.

Si un particulier, dit Grotius, peut aliéner sa liberté & se rendre esclave d'un maître, pourquoi tout un peuple ne pourroit-il pas aliéner la sienne, & se rendre sujet d'un Roi ? il y a là bien de mots équivoques qui auroient besoin d'explication, mais tenons-nous en à celui d'*aliéner*. Aliéner, c'est donner ou vendre. Or un homme qui se fait esclave d'un autre, ne se donne pas, il se vend, tout au moins pour sa subsistance : mais un peuple, pourquoi se vend-il ? Bien loin qu'un Roi fournisse à ses sujets la subsistance, il ne tire la sienne que d'eux, & selon Rabelais, un Roi ne vit pas de peu. Les sujets donnent donc leur person-

ne, à condition qu'on prendra auſſi leur bien ? Je ne vois pas ce qu'il leur reſte à conſerver.

On dira que le Deſpote aſſure à ſes ſujets la tranquillité civile. Soit ; mais qu'y gagnent-ils, ſi les guerres que ſon ambition leur attire, ſi ſon inſatiable avidité, ſi les vexations de ſon Miniſtére les déſolent plus que ne feroient leurs diſſentions ? Qu'y gagnent-ils, ſi cette tranquillité même eſt une de leurs miſeres ; on vit tranquille auſſi dans les cachots ; en eſt-ce aſſez pour s'y trouver bien ? Les Grecs enfermés dans l'antre du Cyclope, y vivoient tranquilles, en attendant que leur tour vînt d'être devorés.

Dire qu'un homme ſe donne gratuitement, c'eſt dire une choſe abſurde & inconcevable ; un tel acte eſt illégitime & nul, par cela ſeul que celui qui le fait, n'eſt pas dans ſon bon ſens. Dire la même choſe de tout un peuple de fous : la folie ne fait pas droit.

Quand chacun pourroit s'aliéner lui-même, il ne peut aliéner ſes enfans ; ils naiſſent hommes & libres ; leur liberté leur appartient, nul n'a droit d'en diſpoſer qu'eux

Avant qu'ils ſoient en âge de raiſon, le pere peut en leur nom ſtipuler des conditions pour leur conſervation, pour leur bien-être; mais non les donner irrevocablement & ſans condition; car un tel don eſt contraire aux fins de la Nature, & paſſe les droits de la paternité. Il faudroit donc pour qu'un gouvernement arbitraire fût légitime, qu'à chaque génération le peuple fût le maître de l'admettre ou de le rejetter: mais alors ce Gouvernement ne ſeroit plus arbitraire.

Rénoncer à ſa libetté, c'eſt rénoncer à ſa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, même à ſes devoirs. Il n'y a nul dédommagement poſſible pour quiconque rénonce à tout. Une telle rénonciation eſt incompatible avec la nature de l'homme, & c'eſt ôter toute mortalité à ſes actions que d'ôter toute liberté à ſa volonté. Enfin, c'eſt une convention vaine & contradictoire de ſtipuler d'une part une autorité abſolue, & de l'autre une obéiſſance ſans bornes. N'eſt-il pas clair qu'on n'eſt engagé à rien envers celui dont on a droit de tout exiger, & cette ſeule condition, ſans équivalent, ſans échange,

ge ; n'entraîne-t'elle pas la nullité de l'acte? Car quel droit mon éſclave auroit-il contre moi, puiſque tout ce qu'il a m'appartient, & que ſon droit étant le mien, ce droit de moi contre moi-même eſt un mot qui n'a aucun ſens?

Grotius, & les autres, tirent de la guerre un autre origine du prétendu droit d'eſclavage. Le vainqueur ayant, ſelon eux, le droit de tuer la vaincu, celui-ci peut rachêter ſa vie aux dépens de ſa liberté; convention d'autant plus légitime, qu'elle tourne au profit de tous deux.

Mais il eſt clair que ce prétendu droit de tuer les vaincus, ne réſulte en aucune maniere de l'état de guerre, par cela ſeul que les hommes vivant dans leur primitive indépendance, n'ont point entr'eux de rapport aſſez conſtant pour conſtituer ni l'état de paix, ni l'état de guerre; ils ne ſont point naturellement ennemis. C'eſt le rapport des choſes, & non des hommes, qui conſtitue la guerre; & l'état de la guerre ne pouvant naître des ſimples relations perſonnelles, mais ſeulement des relations réelles, la guerre

privée ou d'homme à homme ne peut exiſter, ni dans l'état de nature où il n'y a point de propriété conſtante, ni dans l'état ſocial où tout eſt ſous l'autorité des loix.

Les combats particuliers, les duels, les rencontres, ſont des actes qui ne conſtituent point un état; & à l'égard des guerres privées, autoriſées par les établiſſements de Louis IX, Roi de France, & ſuſpendues par la paix de Dieu, ce ſont des abus du gouvernement féodal, ſyſtême abſurde s'il en fut jamais, contraire aux principes du droit naturel, & à toute bonnne politique.

La guerre n'eſt donc point une relation d'état à État, dans laquelle les particuliers ne ſont ennemis qu'accidentellement, non pas comme hommes, ni même comme Citoyens, mais comme ſoldats; non point comme membres de la Patrie, mais comme ſes défenſeurs. Enfin chaque État ne peut avoir pour ennemis que d'autres états, & non pas des hommes, attendu qu'entre choſes de diverſes natures, on ne peut fixer aucun vrai rapport.

Ce principe eſt même conforme aux maximes établies de tous les temps, & à la pratique conſtante de tous les peuples policés. Les déclarations de guerre ſont moins des avertiſſemens aux puiſſances qu'à leurs ſujets. L'étranger, ſoit Roi, ſoit particulier, ſoit peuple, qui vole, tue, ou détient les ſujets ſans déclarer la guerre au Prince, n'eſt pas un ennemi, c'eſt un brigand. Même en pleine guerre un Prince juſte s'empare bien en pays ennemi de tout ce qui appartient au public, mais il reſpecte la perſonne & les biens des particuliers; il reſpecte des droits ſur leſquels ſont fondés les ſiens. La fin de la guerre étant la deſtruction de l'État ennemi, on a droit d'en tuer les defenſeurs tant qu'ils ont les armes à la main; mais ſi-tôt qu'ils les poſent & ſe rendent, ceſſant d'être ennemis ou inſtrumens de l'ennemi, ils redeviennent ſimplement hommes, & l'on n'a plus de droit ſur leur vie. Quelquefois on peut tuer l'état ſans tuer un ſeul de ſes membres: Or la guerre ne donne aucun droit qui ne ſoit néceſſaire à ſa fin. Ces principes ne ſont pas ceux de Grotius, ils ne

ſont pas fondés ſur des autorités de Poëtes ; mais ils dérivent de la nature des choſes, & ſont fondés ſur la raiſon.

A l'égard du droit de conquête, il n'a d'autre fondement que la loi du plus fort. Si la guerre ne donne point au vainqueur le droit de maſſacrer les peuples vaincus, ce droit qu'il n'a pas, ne peut fonder celui de les aſſervir. On n'a le droit de tuer l'ennemi, que quand on ne peut le faire eſclave ; le droit de le faire eſclave ne vient donc pas du droit de le tuer : C'eſt donc un échange inique de lui faire achêter au prix de ſa liberté ſa vie ſur laquelle on n'a aucun droit, en établiſſant le droit de vie & de mort ſur laquelle on n'a aucun droit. En établiſſant le droit de vie & de mort ſur le droit d'eſclavage, & le droit d'eſclavage ſur le droit de vie & de mort, n'eſt-il pas clair qu'on tombe dans le cercle vicieux ?

En ſuppoſant même ce terrible droit de tout tuer, je dis qu'un eſclave fait la guerre, ou un peuple conquis n'eſt tenu à rien du tout envers ſon maître, qu'à lui obéir autant qu'il y eſt forcé. En prenant un équi-

valent à ſa vie, le vainqueur ne lui a point fait grace: au lieu de le tuer ſans fruit, il l'a tué inutilement. Loin donc qu'il ait acquis ſur lui nulle autorité jointe à la force, l'etat de guerre ſubſiſte entr'eux comme auparavant, leur rélation même en eſt l'effet, & l'uſage du droit de la guerre ne ſuppoſe aucun traité de paix. Ils ont fait une convention, ſoit: mais cette convention, loin de détruire l'état de guerre, en ſuppoſe la continuité.

Ainſi, de quelque ſens qu'on enviſage les choſes, le droit d'eſclavage eſt nul, non-ſeulement parce qu'il eſt illégitime, mais parce qu'il eſt abſurde & ne ſignifie rien. Ces mots *Eſclavage* & *droit*, ſont contradictoires, ils s'excluent mutuellement. Soit d'un homme à un homme, ſoit d'un homme à un peuple, ce diſcours ſera toujours également inſenſé. *Je fais avec toi une convention toute à ta charge & toute à mon profit, que j'obſerverai tant qu'il me plaira, & que tu obſerveras tant qu'il me plaira.*

CHAPITRE V.

Qu'il faut toujours remonter à une premiere convention.

QUAND j'accorderois tout ce que j'ai réfuté juſqu'ici les fauteurs du deſpotiſme n'en ſeroient pas plus avancés. Il y aura toujours une grande diférence entre ſoumettre une multitude, & régir une ſocieté. Que des hommes épars ſoient ſucceſſivement aſſervis à un ſeul, en quelque nombre qu'ils puiſſent être, je ne vois là qu'un maître & des eſclaves, je n'y vois point un peuple & ſon chef; c'eſt ſi l'on veut, une aggrégation, mais non pas une aſſociation; il n'y a là ni bien public ni corps politique. Cet homme, eût-il aſſervi la moitié du monde, n'eſt toujours qu'un particulier; ſon intérêt ſeparé de celui des autres, n'eſt toujours qu'un intérêt privé. Si ce même homme vient à perir, ſon Empire après lui reſte épars & ſans liaiſon, comme un chêne ſe diſſout & tombe en un tas de cendres, après que le feu l'a conſumé.

Un peuple, dit Grotius, peut ſe donner a un Roi. Selon Grotius un peuple eſt donc un peuple avant de ſe donner à un Roi. Ce don même eſt un acte civil, il ſuppoſe une délibération publique. Avant donc que d'examiner l'acte par lequel un peuple élit un Roi, il ſeroit bon d'examiner l'acte par lequel un peuple eſt un peuple. Car cet acte étant néceſſairement antérieur à l'autre, eſt le vrai fondement de la ſocieté.

En effet, s'il n'y avoit point de convention antérieure, où ſeroit, à moins que l'élection ne fût unanime, l'obligation pour le petit nombre de ſe ſoumettre au choix du grand? & d'où cent qui veulent un maître, ont-ils le droit de voter pour dix qui n'en veulent point? La loi de la pluralité de ſuffrages eſt-elle même un établiſſement de convention, & ſuppoſe au moins une fois l'unanimité.

CHAPITRE VI.

Du Pacte social.

JE suppose les hommes parvenus à ce point où les obstacles qui nuisent à leur conservation dans l'état de nature, l'emportent par leur résistance sur les forces que chaque individu peut employer pour se maintenir dans cet état primitif; alors cet état primitif ne peut plus subsister, & le genre humain periroit, s'il ne changeoit sa maniere d'être.

Or comme les hommes ne peuvent engendrer de nouvelles forces, mais seulement unir & diriger celles qui existent, ils n'ont plus d'autre moyen pour se conserver, que de former par aggrégation une somme de forces qui puisse l'emporter sur la résistance, de les mettre en jeu par un seul mobile, & de les faire agir de concert.

Cette somme de forces ne peut naître que du concours de plusieurs : mais la force & la liberté de chaque homme étant les premiers instrumens de sa conservation, comment les engagera-t'il sans se nuire, & sans négli-

ger les ſoins qu'il ſe doit ? Cette difficulté ramenée à mon objet, peut s'énoncer en ces termes.

„ Trouver une forme d'aſſociations qui dé-
„ fende & protége de toute la force com-
„ mune la perſonne & les biens de chaque
„ aſſocié, & par laquelle chacun s'uniſſant
„ à tous, n'obéiſſe pourtant qu'à lui-même,
„ & reſte auſſi libre qu'auparavant, " Tel eſt le problême fondamental dont le contrat ſocial donne la ſolution.

Les clauſes de ce contrat ſont tellement déterminées par la nature de l'acte, que la moindre modification les rendroit vaines & de nul effet ; enſorte que, bien qu'elles n'ayent peut-être jamais été formellement énoncées, elles ſont par-tout les mêmes, partout tacitement admiſes & reconnues ; juſqu'à ce que, le pacte ſocial étant violé, chacun rentre alors dans ſes premiers droits & reprenne ſa liberté naturelle, en perdant la liberté conventionnelle pour laquelle il y renonça.

Ces clauſes bien étendues ſe réduiſent toutes à une ſeule ; ſçavoir l'alienation totale

de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté. Car premierement chacun se donnant tout entier, la condition est égale pour tous, & la condition étant égale pour tous, nul n'a intérêt de la rendre onéreuse aux autres.

De plus, l'aliénation se faisant sans reserve, l'union est aussi parfaite qu'elle peut l'être, & nul associé n'a plus rien à réclamer: Car s'il restoit quelques droits aux particuliers, comme il n'y auroit aucun supérieur commun qui pût prononcer entr'eux & le public, chacun étant en quelque point son propre Juge, prétendroit bien-tôt l'être en tous; l'état de nature subsisteroit, & l'association deviendroit nécessairement tyrannique ou vaine.

Enfin chacun se donnant à tous, ne se donne à personne; & comme il n'y a pas un associé sur lequel on n'acquiere le même droit qu'on lui cede sur soi, on gagne l'équivalent de tout ce qu'on perd, & plus de force pour conserver ce qu'on a.

Si donc on écarte du pacte social ce qui n'est pas de son essence, on trouvera qu'il

ſe reduit aux termes ſuivants : *Chacun de nous met en commun ſa perſonne & toute ſa puiſſance ſous la ſuprême direction de la volonté générale; & nous recevons en corps chaque membre comme partie indiviſible du tout.*

A l'inſtant, au lieu de la perſonne particuliere de chaque contractant, cet acte d'aſſociation produit un corps moral & collectif, compoſé d'autant de membres que l'aſſemblée a des voix; lequel reçoit de ce même acte ſon unité, ſon *moi* commun, ſa vie & ſa volonté. Cette perſonne publique, qui ſe forme ainſi par l'union de toutes les autres, prenoit autre fois le nom de *Cité*, *

* Le vrai ſens de ce mot s'eſt preſque entierement effacé chez les modernes; la plûpart prennent une Ville pour une Cité, & un Bourgeois pour un Citoyen. Ils ne ſavent pas que les maiſons font la Ville, mais que les Citoyens font la Cité. Cette même erreur coûta cher autrefois aux Carthaginois, Je n'ai pas lû que le titre de *Cives* ait été donné aux ſujets d'aucun Prince, pas même anciennement aux Macedoniens, ni de nos jours aux Anglois, quoique plus près de la liberté que tous les autres. Les ſeuls Français prennent tout familierement ce nom de *Citoyens*, parce qu'ils n'ont eu aucune véritable idée, comme on le peut voir dans leurs Dictionnaires, ſans quoi ils tomberoient, en l'uſurpant dans le crime de Leze-Majeſté; ce nom chez

& prend maintenant celui de *République* ou de *Corps Politique*, lequel eſt appellé par ſes membres *État* quand il eſt paſſif, *Souverain* quand il eſt actif; *Puiſſance*, en le comparant à ſes ſemblables. A l'égard des aſſociés, ils prennent collectivement le nom de *Peuple*, & s'appellent en particulier *Citoyens*, comme participant à l'autorité ſouveraine, & *Sujets*, comme ſoumis aux loix de l'Etat. Mais ces termes ſe confondent ſouvent & ſe prennent l'un pour l'autre; il ſuffit de les ſavoir diſtinguer quand ils ſont employez dans leur préciſion.

eux exprime une vertu & non pas un droit. Quand Bodin a voulu parler de nos Citoyens & Bourgeois, il a fait une lourde bévûe, en prenant les uns pour les autres. M. d'Alembert ne s'y eſt pas trompé, & a bien diſtingué dans ſon Article *Geneve* les quatre ordres d'hommes, (même 5.) en y comptant les ſimples étrangers, qui ſont dans notre Ville, & dont deux ſeulement compoſent la République. Nul autre Auteur François, que je ſçache, n'a compris le vrai ſens du mot *Citoyens*.

CHAPITRE VII.

Du Souverain.

ON voit par cette formule que l'acte d'association renferme un engagement réciproque du public avec les particuliers, & que chaque individu, contractant, pour ainsi dire, avec lui-même, se trouve engagé sous un double rapport; sçavoir, comme membre du Souverain envers les particuliers & comme membre de l'Etat envers le Souverain. Mais on ne peut appliquer ici la maxime du droit civil, que nul n'est tenu aux engagemens pris avec lui-même; car il y a bien de la différence entre s'obliger envers soi, ou envers un tout dont on fait partie.

Il faut remarquer encore que la délibération publique, qui peut obliger tous les sujets envers le Souverain, à cause des différens rapports sous lequel chacun d'eux est envisagé, ne peut, pour la raison contraire, obliger le Souverain envers lui-même, &

que, par conſequent, il eſt contre la nature du corps politique que le Souverain s'impoſe une loi qu'il ne puiſſe enfreindre. Ne pouvant ſe conſiderer que ſous un ſeul & même rapport, il eſt alors dans le cas d'un particulier conctratant avec ſoi-même ; par où l'on voit qu'il n'y a, ni ne peut y avoir nulle eſpece de Loi fondamentale obligatoire pour le corps du peuple, pas même le contrat ſocial. Ce qui ne ſignifie pas que ce corps ne puiſſe fort bien s'engager envers autrui en ce qui ne déroge point à ce contrat; car à l'égard de l'étranger, il dévient un être ſimple, un individu.

Mais le corps politique où le Souverain ne tirant ſon être que de la ſainteté du contrat, ne peut jamais s'obliger, à rien qui déroge à cet acte primitif, comme d'aliéner quelque portion de lui-même ou de ſe ſoumettre à un autre ſouverain. Violer l'acte par lequel il exiſte, ſeroit s'anéantir ; & ce qui n'eſt rien ne produit rien.

Si-tôt que cette multitude eſt ainſi réunie en un corps, on ne peut offenſer un des

membres ſans attaquer le corps ; encore moins offenſer le corps ſans que les membres s'en reſſentent. Ainſi le devoir & l'intérêt obligent également les deux parties contractantes à s'entre-aider mutuellement, & les mêmes hommes doivent chercher à réunir ſous ce double rapport tous les avantages qui en dépendent.

Or le Souverain n'étant formé que des particuliers qui le compoſent, n'a ni ne peut avoir d'intérêt contraire au leur; par conſéquent la puiſſance ſouveraine n'a nul beſoin de garant envers les ſujets, parcequ'il eſt impoſſible que le corps veuille nuire à tous ſes membres; & nous verrons ci-après qu'il ne peut nuire à aucun en particulier. Le Souverain, par cela ſeul qu'il eſt, eſt toujours ce qu'il doit être.

Mais il n'en eſt pas ainſi des ſujets envers le Souverain, auquel malgré l'intérêt commun, rien ne répondroit de leurs engagemens s'il ne trouvoit des moyens de s'aſſurer de leur fidélité.

En effet chaque individu peut comme homme avoir une volonté particuliere, con-

traire ou dissemblable à la volonté générale qu'il a comme Cytoyen. Son intérêt particulier peut lui parler tout autrement que l'intérêt commun, son existence absolue & naturellement indépendante peut lui faire envisager ce qu'il doit à la cause commune comme une contribution gratuite, dont la perte sera moins nuisible aux autres que le payement n'en est onéreux pour lui; & regardant la personne morale qui constitue l'Etat, comme un être de raison, parce que ce n'est pas un homme, il jouiroit des droits du cytoyen sans vouloir remplir les devoirs du sujet; injustice dont le progrès causeroit la ruine du corps politique.

Afin donc que le pacte social ne soit pas un vain formulaire, il renferme tacitement cet engagement qui seul peut donner de la force aux autres, que quiconque refusera d'obéir à la volonté générale, y sera contraint par tout le corps; ce qui ne signifie autre chose sinon qu'on le forcera d'être libre: car telle est la condition qui donnant chaque Cytoyen à la Patrie le garantit de toute dépendance personnelle; condition

qui fait l'artifice & le jeu de la machine politique, & qui ſeule rend légitimes les engagemens civils, leſquels ſans cela ſeroient abſurdes, tyranniques, & ſujets aux plus énormes abus.

CHAPITRE VIII.

De l'Etat civil.

CE passage de l'état de nature à l'etat civil produit dans l'homme un changement très-remarquable, en substituant dans sa conduite la justice à l'instinct, & donnant à ses actions la moralité qui leur manquoit auparavant. C'est alors seulement que la voix du devoir succedant à l'impulsion physique, & le droit à l'appetit, l'homme, qui jusques là n'avoit regardé que lui-même, se voit forcé d'agir sur d'autres principes, & de consulter sa raison avant d'écouter ses penchans. Quoiqu'il se prive dans cet état de plusieurs avantages qu'il tient de la nature, il en gagne de si grands, ses facultés s'exercent & se développent, ses idées s'étendent, ses sentiments s'ennoblissent, son ame toute entiere s'éléve à tel point, que si les abus de cette nouvelle condition ne le dégradoient souvent au-dessous de celle dont il est sorti, il devroit benir sans cesse l'instant heureux qui l'en arracha pour jamais, &

qui, d'un animal ſtupide & borné, fit un être intelligent & un homme.

Réduiſons toute cette balance à des termes faciles à comparer. Ce que l'homme perd par le contrat ſocial, c'eſt ſa liberté naturelle, & un droit illimité à tout ce qui le tente & qu'il peut atteindre; ce qu'il gagné, c'eſt la liberté civile & la proprieté de tout ce qu'il poſſede. Pour ne pas ſe tromper dans les compenſations, il faut bien diſtinguer la liberté naturelle qui n'a pour bornes que l'individu, de la liberté civile qui eſt limitée par la volonté générale, & la poſſeſſion, qui n'eſt que l'effet de la force, ou le droit du premier occupant, de la proprieté qui ne peut être fondée que ſur un titre poſitif.

On pourroit ſur ce qui précede ajouter à l'acquis de l'état civil, la liberté morale, qui ſeule rend l'homme vraiment maître de lui; car l'impulſion du ſeul appétit eſt eſclavage, & l'obéiſſance à la loi qu'on s'eſt preſcrite, eſt liberté Mais je n'en ai déja que trop dit ſur cet article, & le ſens philoſophique du mot *liberté* n'eſt pas de mon ſujet

CHAPITRE IX.

Du Domaine réel.

CHAQUE membre de la communauté, se donne à elle au moment qu'elle se forme, tel qu'il se trouve actuellement, lui & toutes ses forces, dont les biens qu'il possède font partie. Ce n'est pas que par cet acte la possession change de nature en changeant de mains, & devienne propriété dans celles du Souverain: mais comme les forces de la Cité sont incomparablement plus grandes que celles d'un particulier, la possession publique est aussi dans le fait plus forte & plus irrévocable, sans être plus légitime, au moins pour les étrangers. Car l'État, à l'égard de ses membres, est maître de tous leurs biens par le contrat social, qui dans l'État sert de base à tous les droits; mais il ne l'est à l'égard des autres Puissances, que par le droit du premier occupant, qu'il tient des particuliers.

Le droit de premier occupant, quoique

plus réel que celui du plus fort, ne devient un vrai droit qu'après l'établiſſement de celui de proprieté. Tout homme a naturellement droit à tout ce qui lui eſt néceſſaire; mais l'acte poſitif qui le rend propriétaire de quelque bien, l'exclud de tout le reſte. Sa part étant faite, il doit s'y borner, & n'a plus aucun droit à tout ce qui lui eſt néceſſaire; mais l'acte poſitif qui le rend propriétaire de quelque bien, l'exclud de tout le reſte. Sa part étant faite il doit ſe borner, & n'a plus aucun droit à la communauté. Voilà pourquoi le droit de premier occupant, ſi foible dans l'état de nature, eſt reſpectable à tout homme civil. On reſpecte moins dans ce droit ce qui eſt à autrui, que ce qui n'eſt pas à ſoi.

En général, pour autoriſer ſur un terrein quelconque le droit de premier occupant, il faut les conditions ſuivantes. Premierement que ce terrein ne ſoit encore habité par perſonne; ſecondement, qu'on n'en occupe que la quantité dont on a beſoin pour ſubſiſter; en troiſiéme lieu, qu'on en prenne poſſeſſion, non par une vaine cérémo-

nie, mais par le travail & la culture, ſeul ſigne de proprieté, qui au défaut de titres juridiques, doive être reſpecté d'autrui.

En effet, accorder au beſoin & au travail le droit de premier occupant, n'eſt-ce pas l'étendre auſſi loin qu'on peut aller. Peut-on ne pas donner des bornes à ce droit ? Suffira-t'il de metre le pied ſur un terrein commun pour s'en prétendre auſſi-tôt le maître ? Suffira-t'il d'avoir la force d'en écarter un moment les autres hommes pour leur ôter le droit d'y jamais revenir ? Comment un homme ou un peuple peut-il s'emparer d'un territoire immenſe, & en priver tout le genre humain, autrement que par une uſurpation puniſſable, puiſqu'elle ôte au reſte des hommes le ſéjour & les aliments que la nature leur donne en commun ? Quand Nunnez Balbao prenoit ſur le rivage poſſeſſion de la Mer du Sud & de toute l'Amérique méridionale, au nom de la Couronne de Caſtille, étoit-ce aſſez pour en dépoſſeder tous les habitans, & en exclure tous les Princes du monde ? Sur ce pied-là ces cérémonies ſe multiplioient aſſez vainement,

& le Roi Catholique n'avoit tout d'un coup qu'à prendre de ſon cabinet poſſeſſion de tout l'univers, ſauf à retrancher enſuite de ſon empire, ce qui étoit auparavant poſſedé par les autres Princes.

On conçoit comment les terres des particuliers réunies & contigues deviennent le territoire public, & comment le droit de ſouveraineté s'étendant au terrein qu'ils occupent, devient à la fois réel & perſonnel; ce qui met les poſſeſſeurs dans une plus grande dépendance, & fait de leurs forces même les garants de leur fidélité. Avantage qui ne paroît pas avoir été bien ſenti des anciens Monarques, qui ne s'appellant que Rois des Perſes, des Scithes, des Macedoniens, ſembloient ſe regarder comme les chefs des hommes, plutôt que comme les maîtres du pays. Ceux d'aujourd'hui s'appellent plus habilement Rois de France, d'Eſpagne, d'Angleterre; &c. En tenant ainſi le terrein, ils ſont bien ſûrs d'en tenir les habitans.

Ce qu'il y a de ſingulier dans cette aliénation, c'eſt que loin qu'en acceptant les biens des particuliers, la communauté les

en dépouille, elle ne fait que leur en assurer la légitime possession, changer l'usurpation en un véritable droit, & la jouissance en propriété. Alors les possesseurs étant considerés comme dépositaires du bien public, leurs droits étant respectés de tous les membres de l'Etat, & maintenus de toutes ses forces contre l'Etranger, par une cession avantageuse au public, & plus encore à eux mêmes, ils ont, pour ainsi dire, acquis tout ce qu'ils ont donné. Paradoxe qui s'explique aisément, par la distinction des droits que le Souverain & le propriétaire ont sur le même fonds, comme on verra ci-après.

Il peut arriver aussi que les hommes commencent à s'unir avant que de rien posseder, & que s'emparant ensuite d'un terrein suffisant pour tous, ils en jouissent en commun, ou qu'ils le partagent entreux, soit également, soit selon des proportions établies par le souverain. De quelque maniere que se fasse cette acquisition, le droit que chaque particulier a sur son propre fonds, est toujours subordonné au droit que la communauté

munauté a ſur tous, ſans quoi il n'y auroit ni ſolidité dans le lien ſocial; ni force réelle dans l'exercice de la Souveraineté.

Je terminerai ce chapitre & ce livre par une remarque qui doit ſervir de baſe à tout le ſiſtême ſocial; c'eſt qu'au lieu de détruire l'égalité naturelle, le pacte fondamental ſubſtitue au contraire une égalité morale & légitime à ce que la nature avoit pu mettre d'inégalité phyſique entre les hommes, & que pouvant être inégaux en force ou en génie, ils deviennent tous égaux par convention & de droit. *

* Sous les mauvais Gouvernemens cette égalité n'eſt qu'apparente & illuſoire; elle ne ſert qu'à maintenir le pauvre dans la miſere, & le riche dans ſon uſurpation. Dans le fait les Loix ſont toujours utiles à ceux qui poſſedent, & nuiſibles à ceux qui n'ont rien: D'où il ſuit que l'état ſocial n'eſt avantageux aux hommes qu'autant qu'ils ont tous quelque choſe & qu'aucun d'eux n'a rien de trop.

Fin du Livre premier.

PRINCIPES DU DROIT POLITIQUE.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE I.

QUE la Souveraineté eſt inaliénable.

LA premiere & la plus importante conſéquence des principes ci-devant établis eſt que la volonté générale peut ſeule diriger les forces de l'Etat ſelon la fin de ſon inſtitution, qui eſt le bien commun ; car ſi

l'opposition des intérets particuliers a rendu nécessaire l'établissement des sociétés, c'est l'accord de ces mêmes intérêts qui l'a rendu possible. C'est ce qu'il y a de commun dans ces différents intérêts qui forment le lien social; & s'il n'y avoit pas quelque point dans lequel tous les intérêts s'accordent, nulle société ne sçauroit exister. Or c'est uniquement sur cet intérêt commun que la société doit être gouvernée.

Je dis donc que la souveraineté n'étant que l'exercice de la volonté générale, ne peut jamais s'aliéner, & que le Souverain, qui n'est qu'un Etre collectif, ne peut être représenté que par lui-même; le pouvoir peut se transmettre, mais non pas la volonté.

En effet, s'il n'est pas impossible qu'une volonté particuliere s'accorde sur quelque point avec la volonté générale, il est impossible au moins que cet accord soit durable & constant; car la volonté particuliere tend par sa nature aux préférences, & la volonté générale à l'égalité. Il est plus impossible encore qu'on ait un garant de

cet accord, quand même il devroit toujours exister ; ce ne seroit pas un effet de l'art, mais du hazard. Le Souverain peut bien dire je veux actuellement ce que veut un tel homme, ou dumoins ce qu'il doit vouloir, mais il ne peut pas dire : ce que cet homme voudra demain, je le voudrai encore ; puisqu'il est absurde que la volonté se donne des chaînes pour l'avenir, & puisqu'il ne dépend d'aucune volonté de consentir à rien de contraire au bien de l'Etre qui veut. Si donc le peuple promet simplement d'obéir, il se dissout par cet acte, il perd sa qualité de peuple ; à l'instant qu'il y a un Maître il n'y a plus de Souverain, & dès-lors le corps politique est détruit.

Ce n'est point à dire que les ordres des chefs ne puissent passer pour des volontés générales, tant que le Souverain libre de s'y opposer ne le fait pas. En pareil cas, du silence universel, on doit présumer le consentement du peuple. Ceci s'expliquera plus au long.

CHAPITRE II.

Que la Souveraineté eſt indiviſible.

PAR la même raiſon que la ſouveraineté eſt inaliénable, elle eſt indiviſible. Car la volonté eſt générale *, ou elle ne l'eſt pas ; elle eſt celle du corps du peuple, ou ſeulement d'une partie. Dans le premier cas cette volonté déclarée eſt un acte de ſouveraineté & fait loi : dans le ſecond, ce n'eſt qu'une volonté particuliere ou un Acte de magiſtrature ; c'eſt un décret tout au plus.

Mais nos politiques ne pouvant diviſer la ſouvérainété dans ſon principe, la diviſent dans ſon objet ; ils la diviſent en force & en volonté, en puiſſance légiſlative & en puiſſance exécutive, en droit d'impôts, de juſtice & de guerre, en adminiſtration in-

* Pour qu'une volonté ſoit générale, Il n'eſt pas toûjours néceſſaire qu'elle ſoit unanime, mais il eſt néceſſaire que toutes les voix ſoient comptées ; toute excluſion formelle rompt la généralité.

térieure & en pouvoir de traiter avec l'étranger : tantôt ils confondent toutes ces parties & tantôt ils les ſéparent ; ils font du Souverain un Etre fantaſtique & formé de pieces rapportées, c'eſt comme s'ils compoſoient l'homme de pluſieurs corps, dont l'un auroit des yeux, l'autre des bras, l'autre de pieds & rien de plus. Les Charlatans du Japon dépendent dit-on un enfant aux yeux des ſpectateurs, puis jettant en l'air tous ſes membres l'un après l'autre, ils font retomber l'enfant vivant & tout raſſemblé. Tels ſont à peu près les tours des gobelets de nos politiques, après avoir démembré le corps ſocial par un preſtige digne de la foire, ils raſſemblent les pieces on ne ſçait comment.

Cette erreur vient de ne s'être pas fait des nations exactes de l'autorité ſouveraine, & d'avoir pris pour des parties de cette autorité ce qui n'en étoit que des émanations. Ainſi, par exemple, on a regardé l'acte de déclarer la guerre & celui de faire la paix comme des actes de ſouveraineté, ce qui

n'eſt pas ; puiſque chacun de ces actes n'eſt point une loi, mais ſeulement une application de la loi, un acte particulier qui détermine le cas de la loi, comme on le verra clairement quand l'idée attachée au mot *loi* ſera fixée.

En ſuivant de même les autres diviſions ; on trouveroit que toutes les fois qu'on croit voir la ſouveraineté partagée, on ſe trompe ; que les droits qu'on prend pour des parties de cette ſouveraineté, lui ſont tous ſubordonnés, & ſuppoſent toujours des volontés ſuprêmes dont ces droits ne donnent que l'exécution.

On ne ſçauroit dire combien le défaut d'exactitude a jetté d'obſcurité ſur les déciſions des Auteurs en matiere de droit politique, quand ils ont voulu juger des droits reſpectifs des Rois & des Peuples, ſur les principes qu'il avoient établis. Chacun peut voir dans les Chapitres III & IV du premier livre de Grotius comment ce ſçavant homme & ſon traducteur Barbeyrac s'enchevêtrent, s'embarraſſent dans leurs ſophiſmes, crainte d'en dire trop ou de n'en pas

dire assez selon leurs vues, & de choquer les intérêts qu'ils avoient à concilier. Grotius refugié en France, mécontent de sa patrie, & voulant faire sa cour à Louis XIII, à qui son Livre étoit dédié, n'épargne rien pour dépouiller les peuples de tous leurs droits & pour en revêtir les Rois avec tout l'art possible. Ç'eût bein été aussi le goût de Barbeyrac qui dédioit sa traduction au Roi d'Angleterre George I; mais malheureusement l'expulsion de Jacques II, qu'il appelle abdication, le forçoit à se tenir sur la réserve, à gauchir, à tergiverser pour ne pas faire de Guillaume un usurpateur. Si ces deux Ecrivains avoient adopté les vrais prncipes, toutes les difficultés étoient levées, & ils eussent été toujours conséquents; mais ils auroient dit tristement la vérité, & n'auroient fait leur cour qu'au peuple. Or la vérité ne mene point à la fortune, & le peuple ne donne ni ambassades, ni chaires, ni pensions.

CHAPITRE III.

Si la volonté générale peut errer.

IL s'en ſuit de ce qui précede, que la volonté générale eſt toujours droite & tend toujours à l'utilité publique : mais il ne s'en ſuit pas que les délibérations du peuple aient toujours la même rectitude. On veut toujours ſon bien, mais on le ne voit pas toujours : jamais on ne corrompt le peuple, mais ſouvent on le trompe, & c'eſt alors ſeulement qu'il paroît vouloir ce qui eſt mal.

Il y a ſouvent bien de la différence entre la volonté de tous & la volonté générale; celle-ci ne regarde qu'à l'intérêt commun, l'autre régarde à l'intérêt privé, & n'eſt qu'une ſomme de volontés particulieres: mais ôtez de ces mêmes volontés les plus & les moins qui s'entre-détruiſent *,

* *Chaque intérêt*, dit le M. d'A. *a des principes différens. L'accord de deux intérêts particuliers ſe forme par oppoſition à celui d'un tiers.* Il eût pû ajouter que l'accord de tous

reſte pour ſomme des différences la volonté générale.

Si quand le peuple ſuffiſamment informé, délibere, les Citoyens n'avoient aucune communication entre eux, du grand nombre de petites différences réſulteroit toujours la volonté générale, & la délibération ſeroit toujours bonne. Mais quand il ſe fait des brigues, des aſſociations partielles aux dépens de la grande, la volonté de chacun de ces aſſociations devient générale par rapport à ſes membres, & particuliere par rapport à l'État; on peut dire alors qu'il n'y a plus autant de votans que d'hommes, mais ſeulement autant que d'aſſociations. Les différences deviennent moins nombreuſes & donnent un réſultat moins général. Enfin, quand une de ces aſſociations eſt ſi grande qu'elle l'emporte ſur toutes

les intérêts, ſe forme par oppoſition à celui de chacun. S'il n'y avoit point d'intérêts différents, à peine ſentiroit-on l'intérêt commun, qui ne trouveroit jamais d'obſtacle; tout iroit de lui-même, & la politique ceſſeroit d'être un art.

les autres vous n'avez plus pour resultat une somme de petites différences, mais une différence unique; alors il n'y a plus de volonté générale, & l'avis qui l'emporte, n'est qu'un avis particulier.

Il importe donc pour avoir bien l'énoncé de la volonté générale, qu'il n'y ait pas de société partielle dans l'État, & que chaque Citoyen n'opine que d'après lui *. Telle fut l'unique & sublime institution du grand Lycurgue. Que s'il y a des sociétés partielles, il en faut multiplier le nombre & en prévenir l'inégalité, comme firent Solon & Numa Servius. Ces précautions sont les seules bonnes, pour que la volonté générale soit toujours éclairée, & que le peuple ne se trompe point.

* *Vera cosa è*, dit Machiavel, *che alcuni divisioni nuocono alle Republiche, è alcune giovano: quelle nuocono che sono dolle sette è da partigiani accompagnate: quelle giovano che senza sette, senza partigiani si mantengono. Non potendo adunque provedere un fondatore d'una Reipublica che non siano nimicizie in quella, ha da proveder almeno che non vi sigano sette.* Hist. Florent. L. VII.

CHAPITRE IV.

Des bornes du pouvoir ſouverain.

SI l'État ou la Cité n'eſt qu'une perſonne moralle dont la vie conſiſte dans l'union de ſes membres, & ſi le plus important de ſes ſoins eſt celui de ſa propre conſervation, il lui faut une force univerſelle & compulſive pour mouvoir & diſpoſer chaque partie de la maniere la plus convenable au tout. Comme la Nature donne à chaque homme un pouvoir abſolu ſur tous ſes membres, le pacte ſocial donne au corps politique un pouvoir abſolu ſur tous les ſiens, & c'eſt ce pouvoir, qui, dirigé par la volonté générale, porte, comme j'ai dit dit, le nom de ſouveraineté.

Mais outre la perſonne publique, nous avons à conſiderer les perſonnes privées qui la compoſent, & dont la vie & la liberté ſont naturellement indépendantes d'elle. Il s'agit donc de bien diſtinguer les droits reſ-

pectifs

pectifs des Citoyens & du Souverain *, & les devoirs qu'ont à remplir les premiers en qualité de ſujets, du droit naturel dont ils doivent jouir en qualité d'hommes.

On convient que tout ce que chacun aliéne par le pacte ſocial de ſa puiſſance, de ſes biens, de ſa liberté, c'eſt ſeulement la partie de tout cela dont l'uſage importe à la communauté, mais il faut convenir auſſi que le Souverain ſeul eſt juge de cette importance.

Tous les ſervices qu'un Citoyen peut rendre à l'Etat, il les lui doit ſi-tôt que le Souverain les demande; mais le Souverain de ſon côté ne peut charger les ſujets d'aucune chaîne inutile à la communauté; il ne peut pas même le vouloir: car ſous la loi de raiſon rien ne ſe fait ſans cauſe, non plus que ſous la loi de nature.

Les engagemens qui nous lient au corps ſocial ne ſont obligatoires que parce qu'ils

* Lecteurs attentifs, ne vous preſſez pas, je vous prie, de m'accuſer ici de contradiction. Je n'ai pu l'éviter dans les termes, vu la pauvreté de la langue; mais attendez.

ſont mutuels, & leur nature eſt telle qu'en les rempliſſant, on ne peut travailler pour autrui ſans travailler auſſi pour ſoi. Pourquoi la volonté générale eſt-elle toujours droite, & pourquoi tous veulent-ils conſtamment le bonheur de chacun d'eux, ſi ce n'eſt parce qu'il n'y a perſonne qui ne s'approprie ce mot *chacun*, & qui ne ſonge à lui-même en votant pour tous? Ce qui prouve que l'égalité de droit & la notion de juſtice qu'elle produit dérive de la préference que chacun ſe donne, & par conſéquent de la nature de l'homme: que la volonté générale pour être vraiment telle doit être dans ſon objet ainſi que dans ſon eſſence; qu'elle doit partir de tous pour s'appliquer à tous, & qu'elle perd ſa rectitude naturelle lorſqu'elle tend à quelque objet individuel & déterminé; parce qu'alors jugeant de ce qui nous eſt étranger, nous n'avons aucun vrai principe d'équité qui nous guide.

En effet, ſi-tôt qu'il s'agit d'un fait ou d'un droit particulier, ſur un point qui n'a pas été réglé par une convention générale & antérieure, l'affaire devient contentieu-

ſe. C'eſt un procès où les particuliers intéreſſés ſont une des parties & le public l'autre, mais où je ne vois ni la loi qu'il faut ſuivre, ni le juge qui doit prononcer. Il ſeroit ridicule de vouloir alors s'en rapporter à une expreſſe déciſion de la volonté générale, qui ne peut être que la concluſion de l'une des parties, & qui par conſéquent n'eſt pour l'autre qu'une volonté étrangere, particuliere, portée en cette occaſion à l'injuſtice & ſujette à l'erreur. Ainſi de même qu'une volonté particuliere ne peut repréſenter la volonté générale, la volonté générale à ſon tour change de nature, ayant un objet particulier, & ne peut comme générale prononcer ni ſur un homme ni ſur un fait. Quand le peuple d'Athenes, par exemple, nommoit ou caſſoit ſes chefs, decernoit des honneurs à l'un, impoſoit des peines à l'autre, & par des multitudes de décrets particuliers, exerçoit indiſtinctement tous les actes du Gouvernement, le peuple alors n'avoit plus de volonté générale, proprement dite; il n'agiſſoit plus comme Souverain, mais comme Magiſtrat. Ceci paroîtra

contraire aux idées communes, mais il faut me laiſſer le tems d'expoſer les miennes.

On doit concevoir par-là que ce qui généraliſe la volonté eſt moins le nombre des voix, que l'intérêt commun qui les unit ; car dans cette inſtitution, chacun ſe ſoumet néceſſairement aux conditions qu'il impoſe aux autres ; accord admirable de l'intérêt & de la juſtice qui donne aux délibérations communes un caractere d'équité qu'on voit évanouir dans la diſcuſſion de toute affaire particuliere, faute d'un intérêt commun, qui uniſſe & identifie la régle du juge avec celle de la partie.

Par quelque côté qu'on remonte au principe, on arrive toujours à la même concluſion ; ſçavoir, que le pacte ſocial établit entre les citoyens une telle égalité, qu'ils s'engagent tous ſous les mêmes conditions, & doivent jouir tous des mêmes droits. Ainſi par la nature du pacte, tout acte de ſouveraineté, c'eſt-à-dire tout acte authentique de la volonté générale oblige, ou favoriſe également tous les citoyens, enſorte que le Souverain connoit ſeulement le

corps de la nation & ne diſtingue aucun de ceux qui la compoſent. Qu'eſt-ce donc proprement qu'un acte de ſouveraineté? Ce n'eſt pas une convention du ſupérieur avec l'inférieur, mais une convention du corps avec chacun de ſes membres: convention légitime, parce qu'elle a pour baſe le contrat ſocial; équitable, parce qu'elle eſt commune à tous; utile, parce qu'elle ne peut avoir d'autre objet que le bien général; & ſolide, parce qu'elle a pour garant la force publique & le pouvoir ſuprême. Tant que les ſujets ne ſont ſoumis qu'à de telles conventions, ils n'obéiſſent à perſonne, mais ſeulement à leur propre volonté; & demander juſqu'où s'étendent les droits reſpectifs du Souverain & des Citoyens, c'eſt demander juſqu'à quel point ceux-ci peuvent s'engager avec eux mêmes, chacun envers tous, & tous envers chacun d'eux.

On voit par là que le pouvoir ſouverain, tout abſolu, tout ſacré, tout inviolable qu'il eſt, ne paſſe ni ne peut paſſer les bornes des conventions générales, & que tout homme peut diſpoſer pleinement de ce qui

lui a été laiſſé de ſes biens & de ſa liberté par ces conventions; de ſorte que le Souverain n'eſt jamais en droit de charger un ſujet plus qu'un autre, parce qu'alors l'affaire devenant particuliere, ſon pouvoir n'eſt plus compétent.

Ces diſtinctions une fois admiſes, il eſt ſi faux que dans le contrat ſocial il y ait de la part des particuliers aucune rénonciation véritable, que leur ſituation par l'effet de ce contrat ſe trouve réellement préférable à ce qu'elle étoit auparavant, & qu'au lieu d'une aliénation, ils n'ont fait qu'un échange avantageux d'une maniere d'être incertaine & précaire, contre une autre meilleure & plus ſûre, de l'indépendance naturelle contre la liberté, du pouvoir de nuire à autrui contre leur propre ſûreté, & de leur force, que d'autres pouvoient ſurmonter, contre un droit que l'union ſociale rend invincible. Leur vie même, qu'ils ont dévouée à l'Etat, en eſt continuellement protegée; & lorſqu'ils l'expoſent pour ſa défenſe, que font-ils alors que lui rendre ce qu'ils ont reçu de lui? Que font-ils qu'ils ne fiſſent

plus frequement & avec plus de danger dans l'état de nature, lorſque livrant des combats inévitables, ils défendroient au peril de leur vie ce qui leur ſert à la conſerver? Tous ont à combattre au beſoin pour la patrie, il eſt vrai; mais auſſi nul n'a jamais à combattre pour ſoi. Ne gagne-t-on pas encore à courir, pour ce qui fait notre ſûreté, une partie des riſques qu'il faudroit courir pour nous-mêmes, ſi-tôt qu'elle nous ſeroit ôtée?

CHAPITRE V.

Du droit de vie & de mort.

ON demande comment les particuliers n'ayant point droit de disposer de leur propre vie, peuvent transmettre au Souverain ce même droit qu'ils n'ont pas? Cette question ne paroît difficile à résoudre que parce qu'elle est mal posée. Tout homme a droit de risquer sa propre vie pour la conserver. A-t-on jamais dit que celui qui se jette par une fenêtre, pour échapper à un incendie, soit coupable de suicide? A-t-on même jamais imputé ce crime à celui qui périt dans une tempête, dont en s'embarquant il n'ignoroit pas le danger?

Le traité social a pour fin la conservation des contractans. Qui veut la fin, veut aussi les moyens, & ces moyens sont inséparables de quelques risques, même de quelques pertes. Qui veut conserver sa vie aux dépens des autres, doit la donner aussi pour eux quand il le faut. Or le Citoyen n'est

puls juge du péril auquel la loi veut qu'il s'expoſe ; & quand le Prince lui a dit : Il eſt expédient à l'Etat que tu meures, il doit mourir, puiſque ce n'eſt qu'à cette condition qu'il a vécu en ſûreté juſqu'alors, & que ſa vie n'eſt plus ſeulement un bienfait de la nature, mais un don conditionnel de l'Etat.

La peine de mort infligée aux criminels peut être enviſagée à-peu-près ſous le même point de vue : c'eſt pour n'être pas la victime d'un aſſaſſin que l'on conſent à mourir, ſi on le devient. Dans ce Traité, loin de diſpoſer de ſa propre vie, on ne ſonge qu'à la garantir, & il n'eſt pas à préſumer qu'aucun des contractans prémédite alors de ſe faire pendre.

Dailleurs tout malfaiteur, attaquant le droit ſocial, devient par ſes forfaits rebelle & traître à la patrie ; il ceſſe d'en être membre en violant ſes loix, & même il lui fait la guerre. Alors la conſervation de l'Etat eſt incompatible avec la ſienne, il faut qu'un des deux périſſe, & quand on fait mourir le coupable, c'eſt moins comme Citoyen

que comme ennemi. Les procédures, le jugement ſont les preuves & la déclaration qu'il a rompu le traité ſocial, & par conſéquent qu'il n'eſt pas membre de l'Etat. Or, comme il s'eſt réconnu tel, tout au-moins par ſon ſéjour, il en doit être retranché par l'exil, comme infracteur du pacte, ou par la mort, comme ennemi public; car un tel ennemi n'eſt pas une perſonne morale, c'eſt un homme, & c'eſt alors que le droit de la guerre eſt de tuer la vaincu.

Mais dira-t-on, la condamnation d'un Criminel eſt un acte particulier. D'accord; auſſi cette condamnation n'appartient-elle point au Souverain, c'eſt un droit qu'il peut conférer ſans pouvoir l'exercer lui-même. Toutes mes idées ſe tiennent, mais je ne ſçaurois les expoſer toutes à la fois.

Au reſte, la fréquence des ſupplices eſt toujours un ſigne de foibleſſe ou de pareſſe dans le Gouvernement. Il n'y a point de méchant qu'on ne pût rendre bon à quelque choſe. On n'a droit de faire mourir, même pour l'exemple, que celui qu'on ne peut conſerver ſans danger.

A l'égard du droit de faire grace ; ou d'exempter un coupable de la peine portée par la loi & prononcée par le juge, il n'appartient qu'à celui qui eſt au-deſſus du juge & de la loi, c'eſt-à-dire du Souverain ; encore ſon droit en ceci n'eſt-il pas bien net, & les cas d'en uſer ſont-ils très-rares. Dans un Etat bien gouverné, il y a peu de punitions, non parce qu'on fait beaucoup de graces, mais parce qu'il y a peu de criminels : la multitude des crimes en aſſure l'impunité lorsque l'Etat dépérit. Sous la République Romaine jamais le Senat ni les Conſuls ne tenterent de faire grace ; le peuple même n'en faiſoit pas, quoiqu'il révoquât quelquefois ſon propre jugement. Les fréquentes graces annoncent que bien-tôt les forfaits n'en auront plus beſoin, & chacun voit où cela mene. Mais je ſens que mon cœur murmure & retient ma plume ; laiſſons diſcuter ces queſtions à l'homme juſte qui n'a point failli, & qui jamais n'eut lui-même beſoin de grace.

CHAPITRE VI.

De la Loi.

PAR le pacte ſocial nous avons donné l'exiſtence & la vie au corps politique : il s'agit maintenant de lui donner le mouvement & la volonté par la légiſlation. Car l'acte primitif par lequel ce corps ſe forme & s'unit, ne détermine rien encore de ce qu'il doit faire pour ſe conſerver.

Ce qui eſt bien & conforme à l'ordre eſt tel par la nature des choſes, indépendamment des conventions humaines. Toute juſtice vient de Dieu, lui ſeul en eſt la ſource ; mais ſi nous ſçavions la recevoir de ſi haut, nous n'aurions beſoin ni de gouvernement ni de loix. Sans doute il eſt une juſtice univerſelle, émanée de la raiſon ſeule ; mais cette juſtice, pour être admiſe entre nous, doit être réciproque. A conſiderer humainement les choſes, faute de ſanction naturelle, les loix de la juſtice ſont vaines parmi

parmi les hommes ; elles ne font que le bien du méchant & le mal du juſte, quand celui-ci les obſerve avec tout le monde, ſans que perſonne les obſerve avec lui. Il faut donc des conventions & des loix pour unir les droits aux devoirs & ramener la juſtice à ſon objet. Dans l'état de nature, où tout eſt commun, je ne dois rien à ceux à qui je n'ai rien promis, je ne reconnois pour être à autrui que ce qui m'eſt inutile. Il n'en eſt pas ainſi dans l'état civil où tous les droits ſont fixés par la loi.

Mais qu'eſt-ce donc enfin qu'une loi ? Tant qu'on ſe contentera de n'attacher à ce mot que des idées métaphyſiques, on continuera de raiſonner ſans s'entendre ? & quand on aura dit ce que c'eſt qu'une loi de la nature, on n'en ſaura pas mieux ce que c'eſt qu'une loi de l'Etat.

J'ai déjà dit qu'il n'y avoit point de volonté générale ſur un objet particulier. En effet, cet objet particulier eſt dans l'Etat ou hors de l'Etat. S'il eſt hors de l'Etat, une volonté qui lui eſt étrangere n'eſt point

générale par rapport à lui ; & ſi cet objet eſt dans l'Etat, il en fait partie. Alors il ſe forme entre le tout & ſa partie une relation qui en fait deux êtres ſéparés, dont la partie eſt l'un ; & le tout, moins cette même partie, eſt l'autre. Mais le tout, moins une partie, n'eſt point le tout, & tant que ce rapport ſubſiſte il n'y a plus du tout, mais deux parties inégales ; d'où il ſuit que la volonté de l'une n'eſt point non plus générale par rapport à l'autre.

Mais quand tout le peuple ſtatue ſur tout le peuple, il ne conſidere que lui-même ; & s'il ſe forme alors un rapport, c'eſt de l'objet entier ſous un point de vue, à l'objet entier ſous un autre point de vue, ſans aucune diviſion du tout. Alors la matiere ſur laquelle on ſtatue eſt générale comme la volonté qui ſtatue. C'eſt cet acte que j'appelle une loi.

Quand je dis que l'objet des loix eſt toujours général j'entends que la loi conſidere les ſujets en corps & les actions comme abſtraites, jamais un homme comme indi-

vidu, ni une action particuliere. Ainſi la loi peut bien ſtatuer qu'il y aura de privileges, mais elle n'en peut donner nommément à perſonne; la loi peut faire pluſieurs claſſes de Citoyens, aſſigner même les qualités qui donneront droit à ces claſſes; mais elle ne peut nommer tels & tels pour y être admis; elle peut établir un Gouvernement royal & une ſucceſſion héréditaire, mais elle ne peut élire un Roi ni nommer une famille royale; en un mot toute fonction qui ſe rapporte à un objet individuel, n'appartient point à la puiſſance légiſlative.

Sur cette idée on voit à l'inſtant qu'il ne faut plus demander à qui il appartient de faire des loix, puiſquelles ſont de actes de la volonté générale, ni ſi le Prince eſt au-deſſus des loix, puiſqu'il eſt membre de l'Etat; ni ſi la loi peut être injuſte, puiſque nul n'eſt injuſte envers lui-même? ni comment on eſt juſte & ſoumis aux loix, puiſqu'elles ne ſont que des régiſtres de nos volontés.

On voit encore que la loi réuniſſant l'universalité de la volonté & celle de l'objet, ce qu'un homme, quel qu'il puiſſe être ordonne de ſon chef n'eſt point une loi; ce qu'ordonne même le Souverain ſur un objet particulier n'eſt pas non plus une loi, mais un décret; ni un acte de ſouveraineté, mais une magiſtrature.

J'appelle donc République tout Etat régi par des loix, ſous quelque forme d'adminiſtration que ce puiſſe être: car alors ſeulement l'intérêt public gouverne, & la choſe publique eſt quelque choſe. Tout Gouvernement légitime eſt républicain *: j'expliquerai ci-après ce que c'eſt que Gouvernement.

Les loix ne ſont proprement que les conditions de l'aſſociation civile. Le peuple ſoumis aux loix en doit être l'auteur; il n'ap-

* Je n'entends pas ſeulement par ce mot une Ariſtocratie ou une Démocratie, mais en général tout gouvernement guidé par la volonté générale, qui eſt la loi. Pour être légitime il ne faut pas que le Gouvernement ſe confonde avec le Souverain, mais qu'il en ſoit le miniſtre: alors la monarchie elle-même eſt république. Ceci s'éclaircira dans le livre ſuivant.

partient qu'à ceux qui s'associent de régler les conditions de la société : mais comment les régleront-ils ? Sera ce d'un commun accord, par une inspiration subite ? Le corps politique a-t-il un organe pour énoncer ses volontés ? Qui lui donnera la prévoyance nécessaire pour en former les actes & les publier d'avance, ou comment les prononcera-t'il au moment du besoin ? Comment une multitude aveugle qui souvent ne sçait ce qu'elle veut, parce qu'elle fait rarement ce qui est bon, exécuteroit-elle d'elle-même une entreprise aussi grande, aussi difficile qu'un système de législation ? De lui-même le peuple veut toujours le bien ; mais de lui-même il ne le voit pas toujours. La volonté générale est toujours droite ; mais le jugement qui les guide n'est pas toujours éclairé. Il faut lui faire voir les objets tels qu'ils sont, quelquefois tels qu'ils doivent lui paroître, lui montrer le bon chemin qu'elle cherche, la garantir de la séduction des volontés particulieres, rapprocher à ses yeux les lieux & les temps, balancer l'attrait des

avantages préſens & ſenſibles, par le danger des maux éloignés & cachés. Les particuliers voient le bien qu'ils rejettent; le public veut le bien qu'il ne voit pas. Tous ont également beſoin de guides: il faut obliger les uns à conformer leurs volontés à leur raiſon il faut apprendre à l'autre à connoître ce qu'il veut. Alors des lumieres publiques réſulte l'union de l'entendement & de la volonté dans le corps ſocial, de-là l'exact concours des parties, & enfin la plus grande force du tout. Voilà d'où naît la néceſſité d'un Légiſlateur.

CHAPITRE VII.

Du Législateur.

POUR découvrir les meilleures regles de société qui conviennent aux Nations, il faudroit une intelligence supérieure, qui vît toutes les passions des hommes & qui n'en éprouvât aucune, qui n'eût aucun rapport avec notre nature & qui la connût à fond ; dont le bonheur fût indépendant de nous & qui pourtant voulût bien s'occuper du nôtre ; enfin qui, dans le progrès des temps se ménageant une gloire éloignée, pût travailler dans un siécle & jouir dans un autre*. Il faudroit des Dieux pour donner des loix aux hommes.

Le même raisonnement que faisoit Caligula quant au fait, Platon le faisoit quant au droit pour définir l'homme civil au royal

* Un peuple ne devient célebre que quand sa législation commence à décliner. On ignore durant combien de siecles l'institution de Lycurgue fit le bonheur des Spartiates, avant qu'il fût question d'eux dans le reste de la Grece;

qu'il cherche dans ſon regne; mais s'il eſt vrai qu'un grand Prince eſt un homme rare, que ſera-ce d'un grand Légiſlateur? Le premier n'a qu'à ſuivre le modéle que l'autre doit propoſer. Celui-ci eſt le méchanicien qui invente la machine, celui-là n'eſt que l'ouvrier qui la monte & la fait marcher. Dans la naiſſance des ſociétés, dit Monteſquieu, ce ſont les chefs des Républiques qui font l'inſtitution, & c'eſt enſuite l'inſtitution qui forme les chefs des Républiques.

Celui qui oſe entreprendre d'inſtituer un peuple, doit ſe ſentir en état de changer, pour ainſi dire, la nature humaine, de transformer ſon individu, qui par lui-même eſt un tout parfait & ſolitaire, en partie d'un plus grand tout dont cet individu reçoive en quelque ſorte ſa vie & ſon être; d'altérer la conſtitution de l'homme pour la renforcer; de ſubſtituer une exiſtence partielle & morale à l'exiſtence phyſique & indépendante que nous avons tous reçue de la nature. Il faut, en un mot, qu'il ôte à l'homme ſes

forces propres pour lui en donner qui lui soient étrangeres & dont il ne puisse faire usage sans le secours d'autrui. Plus ces forces naturelles sont mortes & anéanties, plus les acquises sont grandes & durables, plus aussi l'institution est solide & parfaite: Ensorte que si chaque Citoyen n'est rien, ne peut rien, que par tous les autres, & que la force acquise par le tout soit égale ou supérieure à la somme des forces naturelles de tous les individus, on peut dire que la législation est au plus haut point de perfection qu'elle puisse atteindre.

Le Législateur est à tous égards un homme extraordinaire dans l'État. S'il doit l'être par son génie, il ne l'est pas moins par son emploi. Ce n'est point magistrature, ce n'est point souveraineté. Cet emploi, qui constitue la République, n'entre point dans sa constitution: c'est une fonction particuliere & supérieure qui n'a rien de commun avec l'empire humain; car si celui qui commande aux hommes, ne doit pas comman-

der aux loix, celui qui commande aux loix ne doit pas non plus commander aux hommes; autrement ſes loix, miniſtres de ſes paſſions ne feroient ſouvent que perpétuer ſes injuſtices, & jamais il ne pourroit éviter que des vues particulieres n'altéraſſent la ſainteté de ſon ouvrage.

Quand Lycurgue donna des loix à ſa patrie, il commença par abdiquer la Royauté. C'étoit la coutume de la plupart des villes grecques de confier à des étrangers l'établiſſement des leurs. Les Républiques modernes de l'Italie imiterent ſouvent cet uſage; celle de Geneve en fit autant & s'en trouva bien*. Rome dans ſon plus bel âge vit renaître en ſon ſein tous les crimes de la Tyrannie, & ſe vit prête à perir, pour avoir réuni ſous les mêmes têtes l'autorité

* Ceux qui ne conſiderent Calvin que comme théologien, connoiſſent mal l'étendue de ſon génie. La redaction de nos ſages Edits, à laquelle il eut beaucoup de part, lui fait autant d'honneur que ſon inſtitution. Quelque révolution que le temps puiſſe amener dans notre culte, tant que l'amour de la patrie & de la liberté ne ſera pas éteint parmi nous, jamais la mémoire de ce grand homme ne ceſſera d'y être en bénédiction.

législative & le pouvoir souverain.

Cependant les Décemvirs eux-mêmes ne s'arrogerent jamais le droit de faire passer aucune loi de leur seule autorité. *Rien de ce que nous vous proposons*, disoient-ils au peuple, *ne peut passer en Loi sans votre consentement. Romains, soyez vous même les auteurs des Loix qui doivent faire votre bonheur.*

Celui qui rédige les Loix, n'a donc ou ne doit avoir aucun droit législatif, & le peuple même ne peut, quand il le voudroit, se dépouiller de ce droit incommunicable; parce que selon le pacte fondamental il n'y a que la volonté générale qui oblige les particuliers, & qu'on ne peut jamais s'assurer qu'une volonté particuliere est conforme à la volonté générale, qu'après l'avoir soumise aux suffrages libres du peuple. J'ai dit cela, mais il n'est pas inutile de le répéter.

Ainsi l'on trouve à la fois dans l'ouvrage de la législation deux choses qui semblent incompatibles; une entreprise au dessus de la force humaine, & pour l'exécuter une autorité qui n'est rien.

Autre difficulté qui mérite attention. Les ſages qui veulent parler au vulgaire leur langage, au lieu du ſien, n'en ſçauroient être entendus. Or il y a mille ſortes d'idées qu'il eſt impoſſible de traduire dans la langue du peuple. Les vues trop générales & les objets trop éloignés ſont également hors de ſa portée; chaque individu ne goûtant d'autre plan de gouvernement que celui qui ſe rapporte à ſon intérêt particulier apperçoit difficilement les avantages qu'il doit retirer des privations continuelles qu'impoſent les bonnes loix. Pour qu'un peuple naiſſant pût goûter les ſaines maximes de la politique, & ſuivre les regles fondamentales de la raiſon d'Etat, il faudroit que l'effet pût devenir la cauſe? que l'eſprit ſocial, qui doit être l'ouvrage de l'inſtitution, préſidât à l'inſtitution même, & que les hommes fuſſent avant les loix ce qu'ils doivent devenir par elles. Ainſi donc le Légiſlateur ne pouvant employer ni la force ni le raiſonnement, c'eſt une néceſſité qu'il recoure à une autorité d'un autre ordre,

qui

qui puiſſe entraîner ſa violence & perſuader ſans convaincre.

Voilà ce qui força de tout tems les peres des nations de récourir à l'intervention du Ciel, & d'honorer les Dieux de leur propre ſageſſe; afin que les peuples, ſoumis aux loix de l'Etat, comme à celles de la nature, & reconnoiſſant le même pouvoir dans la formation de l'homme & dans celle de la Cité obéiſſent avec liberté, & portaſſent docilement le joug de la félicité publique.

Cette raiſon ſublime qui s'éleve au-deſſus de la portée des hommes vulgaires, eſt celle dont le Légiſlateur met les déciſions dans la bouche des immortels, pour entraîner par l'autorité divine ceux que ne pourroit ébranler la prudence humaine *. Mais il n'appartient pas à tout homme de faire parler les Dieux, ni d'en être cru quand il s'an-

* *Everamente*, dit Machiavel, *mai non fù alcuno ordinatore di leggi ſtraordinarie in un populo, che non ricorreſſe a Dio, perche altrimenti non ſarebbero accettate; perche ſono molti beni connoſciuti da uno prudente, i quali non hanno in ſe raggioni eridenti da potergli perſuadere ad altrui.* Diſcorſi ſopra Tito Livio. l. I. c. XI.

nonce pour être leur interprete. La grande ame du Légiſlateur eſt le vrai miracle qui doit prouver ſa miſſion. Tout homme peut graver des tables de pierre, ou acheter un oracle, ou feindre un ſecret commerce avec quelque Divinité, ou dreſſer un oiſeau pour lui parler à l'oreille, ou trouver d'autres moyens groſſiers d'en impoſer au peuple. Celui qui ne ſçaura que cela, pourra même aſſembler par hazard une troupe d'inſenſés, mais il ne fondera jamais un empire, & ſon extravagant ouvrage périra bientôt avec lui. Des vains preſtiges forment un bien paſſager, il n'y a que la ſageſſe qui le rende durable. La Loi Judaïque toujours ſubſiſtante, celle de l'Enfant d'Iſmaël, qui depuis dix ſiécles régit la moitié du monde annoncent encore aujourd'hui les grands hommes qui les ont dictées; & tandiſque l'orgueilleuſe philoſophie, ou l'aveugle eſprit de parti, ne voit en eux que d'heureux impoſteurs, le vrai politique admire dans leurs inſtitutions ce grand & puiſſant génie qui préſide aux établiſſemens durables.

Il ne faut pas de tout ceci conclure avec

warburton que la Politique & la Religion aient parmi nous un objet commun, mais que dans l'origine des nations l'une ſert d'inſtrument à l'autre.

CHAPITRE VIII.

Du Peuple.

COMME avant d'élever un grand édifice, un architecte observe & sonde le sol, pour voir s'il en peut soutenir le poids, le sage instituteur ne commence pas par rédiger des bonnes loix en elles-mêmes, mais il examine auparavant si le peuple auquel il les destine, est propre à les supporter. C'est pour cela que Platon refusa de donner des loix aux Arcadiens & aux Cyreniens, sçachant que ces deux peuples étoient riches, & ne pouvoient soufrir l'égalité : C'est pour cela qu'on vit en Créte de bonnes loix & de méchans hommes, parce que Minos n'avoit discipliné qu'un peuple chargé de vices.

Mille nations ont brillé sur la terre, qui n'auroient jamais pû souffrir de bonnes loix, & celles mêmes qui l'auroient pû, n'ont eu dans toute leur durée qu'un tems fort court pour cela. Les peuples ainsi que

les hommes ne ſont dociles que dans leur jeuneſſe, ils deviennent incorrigibles en vieilliſſant, quand une fois les coutumes ſont établies & les préjugés enracinés, c'eſt une entrepriſe dangereuſe & vaine de vouloir les réformer, le peuple ne peut pas même ſouffrir qu'on touche à ſes maux, pour les détruire; ſemblable à ces malades ſtupides & ſans courage, qui fremiſſent à l'aſpect du Médecin.

Ce n'eſt pas que, comme quelques maladies bouleverſent la tête des hommes, & leur ôtent le ſouvenir du paſſé, il ne ſe trouve quelque fois dans la durée des États, des époques violentes où les révolutions font ſur les Peuples, ce que certaines criſes font ſur les individus, où l'horreur du paſſé tient lieu d'oubli, & où l'État embraſé par les guerres civiles, renaît, pour ainſi dire, de ſa cendre & reprend la vigueur de la jeuneſſe en ſortant des bras de la mort. Telle fut Sparte au tems de Lycurgue; telle fut Rome après les Tarquins; & telles ont eté parmi nous la Hollande & la Suiſſe, après l'expulſion des tyrans.

Mais ces évenemens ſont rares; ce ſont des exceptions dont la raiſon ſe trouve toujours dans la conſtitution particuliere de l'Etat excepté. Elles ne ſçauroient même avoir lieu deux fois pour le même peuple; car il peut ſe rendre libre tant qu'il n'eſt pas barbare, mais il ne le peut plus quand le reſſort civil eſt uſé. Alors les troubles peuvent le détruire, ſans que les révolutions puiſſent le rétablir, & ſi-tôt que ſes fers ſont briſés, il tombe épars & n'exiſte plus: il lui faut déſormais un maître & non pas un liberateur. Peuples libres, ſouvenez-vous de cette maxime: On peut acquerir la liberté; mais on ne la recouvre jamais.

Il eſt pour les nations comme pour les hommes un tems de maturité qu'il faut attendre pour les ſoumettre à des loix; mais la maturité d'un peuple n'eſt pas toujours facile à connoître, & ſi on la prévient, l'ouvrage eſt manqué. Tel peuple eſt diſciplinable en naiſſant, tel autre ne l'eſt pas au bout de dix ſiécles. Les Ruſſes ne ſeront jamais vraiment policés, parce qu'ils l'ont été

trop-tôt. Pierre avoit le génie imitatif; il n'avoit pas le vrai génie, celui qui crée & fait tout de rien. Quelques-unes des choſes qu'il fit, étoient bien, la plupart étoient déplacées. Il a vu que ſon peuple étoit barbare, il n'a point vu qu'il n'étoit pas mûr pour la police; il l'a voulu civiliſer quand il ne falloit que l'agguerrir. Il a d'abord voulu faire des Allemands, des Anglois; quand il falloit commencer par faire des Ruſſes; il a empêché ſes ſujets de jamais devenir ce qu'ils pourroient être, en leur perſuadant qu'ils étoient ce qu'ils ne ſont pas. C'eſt ainſi qu'un Précepteur François forme ſon éleve pour briller un moment dans ſon enfance, & puis n'être jamais rien. L'empire de Ruſſie voudra ſubjuger l'Europe, & ſera ſubjugué lui-même. Les Tartares, ſes ſujets ou ſes voiſins, deviendront ſes maîtres & les nôtres: cette révolution me paroit infaillible; Tous les Rois de l'Europe travaillent de concert à l'accelerer.

CHAPITRE. IX.

Suite.

COMME la Nature a donné des termes à la ſtature d'un homme bien conformé, paſſés leſquels elle ne fait plus que des géants ou des nains, il y a de même eu égard à la meilleure conſtitution d'un Etat, des bornes à l'étendue qu'il peut avoir, afin qu'il ne ſoit ni trop grand pour pouvoir être bien gouverné, ni trop petit pour pouvoir ſe maintenir par lui-même. Il y a dans tout cops politique un *maximum* de force qu'il ne ſçauroit paſſer, & duquel ſouvent il s'éloigne à force de s'aggrandir. Plus le lien ſocial s'étend, plus il ſe relâche, & en général un pétit Etat eſt proportionnellement plus fort qu'un grand.

Mille raiſons démontrent cette maxime. Premierement l'adminiſtration devient plus pénible dans les grandes diſtances, comme un poids dévient plus lourd au bout d'un

plus grand levier. Elle devient auſſi plus onéreuſe à meſure que les degrés ſe multiplient : car chaque ville a d'abord la ſienne que le peuple paye, chaque diſtrict la ſienne encore payée par le peuple, enſuite chaque province, puis les grands gouvernemens, les Satrapies, les Vices royautés qu'il faut toujours payer plus cher à meſure qu'on monte, & toujours aux dépens du malheureux peuple ; enfin vient l'adminiſtration ſuprême qui écraſe tout. Tant de ſurcharges épuiſent continuellement les ſujets ; loin d'être mieux gouvernés par tous ces différens ordres, ils le ſont moins bien que s'il n'y en avoit qu'un ſeul au-deſſus d'eux. Cependant à peine reſte-il des reſſources pour les cas extraordinaires, & quand il y faut recourir, l'Etat eſt toujours à la veille de ſa ruine.

Ce n'eſt pas tout ; non ſeulement le gouvernement a moins de vigueur & de celerité pour faire obſerver les loix, empêcher les vexations, corriger les abus, prévenir les entrepriſes ſéditieuſes qui peuvent ſe faire

dans les lieux éloignés ; mais le peuple a moins d'affection pour ſes chefs qu'il ne voit jamais, pour la patrie qui eſt à ſes yeux comme le monde, & pour ſes concitoyens dont la plûpart lui ſont étrangers. Les mêmes loix ne peuvent convenir à tant de Provinces diverſes qui ont des mœurs différentes, qui vivent ſous de climats oppoſés, & qui ne peuvent ſouffrir la même forme de gouvernement. Des loix différentes n'engendrent que trouble & confuſion parmi des peuples qui, vivant ſous les mêmes chefs & dans une communication continuelle, paſſent ou ſe marient les uns chez les autres, &, ſoumis à d'autres coutumes, ne ſavent jamais ſi leur patrimonie eſt bien à eux. Les talens ſont enfouis, les vertus ignorées, les vices impunis, dans cette multitude d'hommes inconnus les uns aux autres, que le ſiége de l'adminiſtration ſupreme raſſemble dans un même lieu. Les chefs accablés d'affaires ne voient rien par eux mêmes, des Commis gouvernent l'Etat. Enfin les meſures qu'il faut prendre, pour maintenir

l'autorité générale, à laquelle tant d'Officiers éloignés veulent se soustraire ou en imposer, absorbe tous les soins publics, il n'en reste plus pour le bonheur du peuple, à peine en reste-t-il pour sa défense au besoin, & c'est ainsi qu'un corps trop grand pour sa constitution s'affaisse & périt écrasé sous son propre poids.

D'un autre côté l'État doit se donner une certaine base pour avoir de la solidité, pour résister aux secousses qu'il ne manquera pas d'éprouver, & aux efforts qu'il sera contraint de faire pour se soutenir: car tous les peuples ont une espece de force centrifuge, par laquelle ils agissent continuellement les uns contre les autres, & tendent à s'agrandir aux dépens de leurs voisins, comme les tourbillons de Descartes. Ainsi les foibles risquent d'être bientôt engloutis, & nul ne peut gueres se conserver, qu'en se mettant ave tous dans une espece d'équilibre, qui rende la compression par-tout à peu près égale.

On voit par-là qu'il y a des raisons de s'é-

tendre & des raiſons de ſe reſſerrer, & ce n'eſt pas le moindre talent du politique de trouver, entre les unes & les autres, la proportion la plus avantageuſe à la conſervation de l'Etat. On peut dire en général que les premieres, n'étant qu'extérieures & relatives, doivent être ſubordonnées aux autres, qui ſont internes & abſolues: une ſaine & forte conſtitution eſt la premiere choſe qu'il faut rechercher, & l'on doit plus compter ſur la vigueur qui naît du bon gouvernement, que ſur les reſſources que fournit un grand territoire.

Au reſte on a vu des Etats tellement conſtitués, que la néceſſité des conquêtes entroit dans leur conſtitution même, & que pour ſe maintenir, ils étoient forcés de s'agrandir ſans ceſſe. Peut-être ſe félicitoient-ils beaucoup de cette heureuſe néceſſité, qui leur montroit pourtant, avec le terme de leur grandeur l'inévitable moment de leur chûte.

CHAPITRE X.

Suite.

ON peut meſurer un corps politique de deux manieres; ſçavoir : par l'étendue du territoire & par le nombre du peuple, & il y a entre l'une & l'autre de ſes meſures, un rapport convenable pour donner à l'État ſa véritable grandeur : Ce ſont les hommes qui font l'État, & c'eſt le terrein qui nourrit les hommes ; ce rapport eſt donc que la terre ſuffiſe à l'entretien de ſes habitans, & qu'il y ait autant d'habitans que la terre en peut nourrir. C'eſt dans cette proportion que ſe trouve le *maximum* de force d'un nombre donné de peuple; car s'il y a du terrein de trop, la garde en eſt onéreuſe, la culture inſuffiſante, le produit ſuperflu; c'eſt la cauſe prochaine des guerres défenſives; s'il n'y en pas aſſez, l'État ſe trouve pour le ſupplément à la diſcrétion de ſes voiſins; c'eſt la cauſe prochaine des guerres offenſives. Tout peuple qui n'a par ſa poſition que

l'alternative entre le commerce ou la guerre, eſt foible en lui-même; il dépend de ſes voiſins, il dépend des événements; il n'a jamais qu'une exiſtence incertaine & courte. Il ſubjugue & change de ſituation, ou il eſt ſubjugué & n'eſt rien. Il ne peut ſe conſerver libre qu'à force de petiteſſe ou de grandeur.

On ne peut donner en calcul un raport fixe entre l'étendue de terre & le nombre d'homes qui ſe ſuffiſent l'un à l'autre, tant à cauſe des différences qui ſe trouvent dans les qualités du terrein, dans ſes degrés de fertilité, dans la nature de ſes productions, dans l'influence des climats, que de celles qu'on remarque dans les tempéraments des hommes qui les habitent, dont les uns conſomment peu dans un pays fertile, les autres beaucoup ſur un ſol ingrat. Il faut encore avoir égard à la plus grande ou moindre fécondité des femmes, à ce que le pays peut avoir de plus ou moins favorable à la population, à la quantité dont le légiſlateur peut eſpérer d'y concourir par ſes établiſſemens; de ſorte qu'il ne doit pas fonder ſon jugement ſur ce qu'il

voit, mais sur ce qu'il prévoit, ni s'arrêter autant à l'état actuel de la population qu'à celui où elle doit naturelement parvenir. Enfin il y a mille occasions où les accidens particuliers du lieu exigent ou permettent qu'on embrasse plus de terrein qu'il ne paroît nécessaire. Ainsi l'on s'étendra beaucoup dans un pays de montagnes, où les productions naturelles, sçavoir, les bois, les paturages, demandent moins de travail, où l'expérience apprend que les femmes sont plus fécondes que dans les plaines, & où un grand sol incliné ne donne qu'une petite base horisontale, la seule qu'il faut compter pour la végétation. Au contraire, on peut se resserer au bord de la mer, même dans des rochers & des sables presque stériles, parce que la pêche y peut suppléer en grande partie aux productions de la terre, que les hommes doivent être plus rassemblés pour repousser les pyrates, & qu'on a d'ailleurs plus de facilité pour délivrer le pays par les colonies, des habitants dont il est surchargé.

A ces conditions pour instituer un peuple,

Il en faut ajouter une qui ne peut suppléer à nulle autre, mais sans laquelle elles sont toutes inutiles; c'est qu'on jouisse de l'abondance & de la paix; car le temps où s'ordonne un État, est comme celui où se forme un bataillon, l'instant où le corps est le moins capable de résistance & le plus facile à détruire. On résisteroit mieux dans un désordre absolu que dans un moment de fermentation, où chacun s'occupe de son rang & non du péril. Qu'une guerre, une famine, une sédition, survienne en ce temps de crise, l'État est infailliblement renversé.

Ce n'est pas qu'il n'y ait beaucoup de gouvernements établis durant ces orages; mais alors ce sont ces gouvernements mêmes qui détruisent l'État. Les usurpateurs amenent ou choisissent toujours ce tems de troubles pour faire passer, à la faveur de l'effroi public, des loix destructives que le peuple n'adopteroit jamais de sang froid. Le choix du moment de l'institution est un des caracteres les plus sûrs par lesquels on peut distinguer l'œuvre du Législateur d'avec celle du Tyran.

Quel peuple est donc propre à la législa-

tion? Celui qui, se trouvant déja lié par quelque union d'origine, d'intérêt ou de convention, n'a point encore porté le vrai joug des loix; celui qui n'a ni coutumes, ni superstitions bien enracinées; celui qui ne craint pas d'être accablé par une invasion subite, qui, sans entrer dans les querelles de ses voisins, peut résister seul à chacun d'eux, ou s'aider de l'un pour repousser l'autre, celui dont chaque membre peut être connu de tous, & où l'on n'est point forcé de charger un homme d'un plus grnd fardeau qu'un homme ne peut porter; celui qui peut se passer des autres peuples & dont tout autre peuple peut se passer *; celui qui n'est ni riche ni pauvre & peut se suffire à lui-même;

* Si de deux peuples voisins l'un ne pouvoit se passer de l'autre, ce seroit une situation très-dure pour le premier & très-dangereuse pour le second. Toute nation sage, en pareil cas, s'efforcera bien vîte de délivrer l'autre de cette dépendance. La République de Thlascala enclavée dans l'Empire de Mexique, aima mieux se passer de sel, que d'en acheter aux Mexicains, & même que d'en accepter gratuitement. Les sages Thlascalans virent le piege caché sous cette libéralité. Ils se conserveren libres, & ce petit État, enfermé dans ce grand Empire, fut enfin l'instrument de sa ruine.

enfin celui qui réunit la consistance d'un ancien peuple avec la docilité d'un peuple nouveau. Ce qui rend pénible l'ouvrage de la législation, est moins ce qu'il faut établir que ce qu'il faut détruire; & ce qui rend le succès si rare, c'est l'impossibilité de trouver la simplicité de la nature jointe aux besoins de la société. Toutes ces conditions, il est vrai, se trouvent difficilement rassemblées. Aussi voit-on peu d'États bien constitués.

Il est encore en Europe un pays capable de législation; c'est l'Isle de Corse. La valeur & la constance avec laquelle ce brave peuple a sçu recouvrer & défendre sa liberté, mériteroit bien que quelque homme sage lui apprît à la conserver. J'ai quelque pressentiment qu'un jour cette petite Isle étonnera l'Europe.

CHAPITRE XI.

Des divers ſyſtêmes de Légiſlation.

SI l'on recherche en quoi conſiſte préciſement le plus grand bien de tous, qui doit être la fin de tout ſyſtême de légiſlation, on trouvera qu'il ſe reduit à ces deux objets principaux, la *liberté* & *l'égalité*. La liberté, parce que toute dépendance particuliere eſt autant de force ôtée au corps de l'État; l'égalité parce que la liberté ne peut ſubſiſter ſans elle.

J'ai déjà dit ce que c'eſt que la liberté civile; à l'égard de l'égalité, il ne faut pas entendre par ce mot que les degrés de puiſſance & de richeſſe ſoient abſolument les mêmes; mais que, quant à la puiſſance, elle ſoit au-deſſous de toute violence & ne s'exerce jamais qu'en vertu du rang & des loix, & quant à la richeſſe, que nul citoyen ne ſoit aſſez opulent pour en pouvoir acheter un autre, & nul aſſez pauvre pour être contraint de ſe vendre. Ce qui ſuppoſe du côté des grands

modération de biens & de crédit, & du côté des petits, modération d'avarice & de convoitise*.

Cette égalité, disent-ils, est une chimère de spéculation qui ne peut exister dans la pratique : mais si l'abus est inévitable, s'ensuit-il qu'il ne faille pas au moins le régler? C'est précisément parce que la force des choses tend toujours à détruire l'égalité, que la force de la législation doit toujours tendre à la maintenir.

Mais ces objets généraux de toute bonne institution doivent être modifiés en chaque pays par les rapports qui naissent, tant de la situation locale, que du caractere des habitans; & c'est sur ces rapports qu'il faut assigner à chaque peuple un système particulier d'institution, qui soit le meilleur, non

* Voulez-vous donc donner à l'État de la consistance? rapprochez les degrés extrêmes autant qu'il est possible : ne souffrez ni des gens opulents ni des gueux. Ces deux états, naturellement inséparables, sont également funestes au bien commun; de l'un sortent les fauteurs de tyrannie, de l'autre les tyrans; c'est toujours entre eux que se fait le trafic de la liberté publique; l'un l'achette & l'autre la vend.

peut-être en lui-même, mais pour l'État auquel il est destiné. Par exemple, le sol est-il ingrat & stérile, ou le pays trop serré pour les habitans ? Tournez-vous du côté de l'industrie & des arts, dont vous échangerez les productions contre les denrées qui vous manquent. Au contraire, occupez-vous de riches plaines & des côteaux fertiles ; Dans un bon terrein, manquez-vous d'habitants ? Donnez tous vos soins à l'agriculture qui multiplie les hommes, & chassés les arts qui ne feroient qu'achever de dépeupler le pays, en attroupant sur quelques points du territoire le peu d'habitans qu'il a *. Occupez-vous des rivages étendus & commodes ; Couvrés la mer de vaisseaux, cultivez le commerce & la navigation ; vous aurez une existance brillante & courte. La mer ne baigne-t-elle sur vos Côtes que de rochers inaccessibles ? restés Barbares & Ichtyophages, vous en vivrez plus tranquilles ; meilleurs peut-

* Quelque branche de commerce extérieur, dit le M. d'A, ne répand guéres qu'une fausse utilité pour un Royaume en général ; elle peut enrichir quelques particuliers même quelques villes, mais la nation entiere n'y gagne rien, & le peuple n'en est pas mieux.

être, & ſûrement plus heureux. En un mot, outre les maximes communes à tous, chaque peuple renferme en lui quelque cauſe qui les ordonne d'une maniere particuliere & rend ſa légiſlation propre à lui ſeul. C'eſt ainſi qu'autrefois les Hébreux, & récemment les Arabes, ont eu pour principal objet la Religion, les Athéniens, les lettres; Carthage & Tyr, le commerce; Rhodes, la marine; Sparte, la guerre, & Rome, la vertu. L'Auteur de l'Eſprit des Loix a montré dans des foules d'exemples, par quel art le légiſlateur dirige l'inſtitution vers chacun de ces objets.

Ce qui rend la conſtitution d'un État véritablement ſolide & durable, c'eſt quand les convenances ſont tellement obſervées que les rapports naturels & les loix tombent toujours de concert ſur les mêmes points, & que celles-ci ne ſont, pour ainſi dire, qu'aſſurer, accompagner, rectifier les autres. Mais ſi le légiſlateur, ſe trompant dans ſon objet, prend un principe différent de celui qui naît de la nature des choſes, que l'un tende à la ſervitude & l'autre à la liberté, l'un aux ri-

cheſſes, l'autre à la population, l'un à la paix, l'autre aux conquêtes, on verra les loix s'affoiblir inſenſiblement, la conſtitution s'altérera, & l'État ne ceſſera d'être agité juſqu'à ce qu'il ſoit détruit ou changé, & que l'invincible nature ait repris ſon empire.

CHAPITRE XII.

Division des Loix.

POUR ordonner le tout, ou donner la meilleure forme possible à la chose publique, il y a diverses rélations à considérer. Premierement l'action du corps entier agissant sur lui-même, c'est-à-dire le rapport du tout au tout, ou du Souverain à l'État; & ce raport est composé de celui des termes intermédiaires, comme nous le verrons ci-après.

Les loix qui reglent ce rapport, portent le nom de loix politiques, & s'appellent aussi loix fondamentales, non sans quelque raison, si ces loix sont sages. Car, s'il n'y a dans chaque Etat qu'une bonne maniere de l'ordonner, le peuple qui l'a trouvée, doit s'y tenir, mais si l'ordre établi est mauvais, pourquoi prendroit-on pour fondamentales des loix qui l'empêchent d'être bon? D'ailleurs, en tout état de cause, un peuple est toujours le maître de changer ses loix même les meilleures; car, s'il lui plait de se faire

faire mal à lui même, qui eſt-ce qui a droit de l'en empêcher?

La ſeconde rélation eſt celle des membres entre eux ou avec le corps entier; & ce rapport doit être au premier égard auſſi petit, & au ſecond auſſi grand qu'il eſt poſſible : en ſorte que chaque citoyen ſoit dans une parfaite indépendance de tous les autres, & dans une exceſſive dépendance de la Cité, ce qui ſe fait toujours par les mêmes moyens; car il n'y a que la force de l'État qui faſſe la liberté de ſes membres. C'eſt de ce deuxieme rapport que naiſſent les loix civiles.

On peut conſiderer une troiſieme ſorte de rélation entre l'homme & la loi; ſçavoir, celle de la déſobeiſſance à la peine, & celle qui donne lieu à l'établiſſement des loix criminelles, qui dans le fond ſont moins une eſpece particuliere de loix, que la ſanction de toutes les autres.

A ces trois ſortes de loix il s'en joint une quatrieme, la plus importante de toutes, qui ne ſe grave ni ſur le marbre ni ſur l'airain, mais dans les cœurs des citoyens; qui fait la véritable conſtitution de l'État; qui prend

tous les jours de nouvelles forces ; qui, lorſque les autres loix vieilliſſent ou s'éteignent, les ranime ou les ſupplée, conſerve un peuple dans l'eſprit de ſon inſtitution, & ſubſtitue inſenſiblement la force de l'habitude à celle de l'autorité. Je parle des mœurs, des coutumes, & ſur-tout de l'opinion ; partie inconue à nos politiques, mais de laquelle dépend le ſuccès de toutes les autres, partie dont le grand Légiſlateur s'occupe en ſecret, tandis qu'il paroit ſe borner à des réglements particuliers, qui ne ſont que le centre de la voûte, dont les murs, plus lentes à naître, forment enfin l'inébranlable clef.

Entre ces diverſes claſſes, les loix politiques, qui conſtituent la forme du gouvernement, ſont les ſeules rélatives à mon ſujet.

Fin du Livre ſecond.

PRINCIPES
DU DROIT
POLITIQUE.

LIVRE TROISIEME.

AVANT de parler des diverſes formes de Gouvernement, tachons de fixer le ſens précis de ce mot, qui n'a pas encore été bien expliqué.

CHAPITRE I.

Du Gouvernement en général.

J'Avertis le Lecteur que ce chapitre doit être lû posément, & que je ne sçais pas l'art d'être clair, pour qui ne veut pas être attentif.

Toute action libre a deux causes qui concourent à la produire; l'une morale, sçavoir, la volonté qui détermine l'acte; l'autre physique, sçavoir, la puissance qui l'exécute. Quand je marche vers un objet, il faut premierement que j'y veuille aller, en second lieu, que mes pieds m'y portent. Qu'un paralytique veuille courir, qu'un homme agile ne le veuille pas, tous deux resteront en place. Le corps politique a les mêmes mobiles; on y distingue de même la force & la volonté; celle-ci sous le nom de *Puissance législative*, l'autre sous le nom de *Puissance exécutive*. Rien ne s'y fait ou ne s'y doit faire sans leur concours.

Nous avons vu que la puissance législati-

ve appartient au peuple, & ne peut appartenir qu'à lui. Il eſt aiſé de voir au contraire, par les principes ci-devant établis, que la puiſſance exécutive ne peut appartenir à la généralité, comme Legislatrice ou Souveraine; parce que cette puiſſance ne conſiſte qu'en des actes particuliers qui ne ſont point du reſſort de la loi, ni par conſéquent de celui du Souverain, dont tous les actes ne peuvent être que des loix.

Il faut donc à la force publique un agent propre qui la reuniſſe & la mette en œuvre ſelon les directions de la volonté générale, qui ſerve à la communication de l'Etat & du Souverain, qui faſſe en quelque ſorte dans la perſonne publique, ce que fait dans l'homme l'union de l'ame & du corps. Voilà quelle eſt dans l'Etat la raiſon du Gouvernement, confondu mal à propos avec le Souverain, dont il n'eſt que le miniſtre.

Qu'eſt-ce donc que le Gouvernement? Un corps intermédiaire établi entre les Sujets & le Souverain, pour leur mutuelle correſpondance; chargé de l'exécution des loix, & du maintien de la liberté, tant civile que politique.

Les membres de ce corps s'appellent Magiſtrats *Rois*, c'eſt-à-dire, *Gouverneurs*; & le corps entier porte le nom de *Prince*.* Ainſi, ceux qui prétendent que l'acte par lequel un peuple ſe ſoumet à des chefs, n'eſt point un contrat, ont grande raiſon: Ce n'eſt abſolument qu'une commiſſion, un emploi dans lequel, ſimples Officiers du Souverain, ils exercent en ſon nom le pouvoir dont il les a faits dépoſitaires, & qu'il peut limiter, modifier & reprendre quand il lui plait, l'alienation d'un tel droit étant incompatible avec la nature du corps ſocial, & contraire au but de l'aſſociation.

J'appelle donc *Gouvernement*, ou ſuprême adminiſtration, l'exercice legitime de la puiſſance exécutive, & Prince ou Magiſtrat, l'homme ou le corps chargé de cette adminiſtration.

C'eſt dans le Gouvernement que ce trouvent les forces intermédiaires, dont les rapports compoſent celui de tout au tout

* C'eſt ainſi qu'à Veniſe on donne au College le nom de *Séréniſſime Prince*, même quand le Doge n'y aſſiſte pas

ou du Souverain à l'Etat. On peut repréſenter ce dernier rapport par celui des extrêmes qu'une proportion continue, dont la moyenne proportionnelle eſt le Gouvernement. Le Gouvernement reçoit du Souverain les ordres qu'il donne au peuple, & pour que l'Etat ſoit dans ſon équilibre, il faut, tout compenſé, qu'il y ait égalité entre le produit ou la puiſſance du Gouvernement pris en lui-même; & le produit ou la puiſſance des citoyens, qui ſont ſouverains d'un côté & ſujets de l'autre.

De plus, on ne ſçauroit altérer aucun des trois termes, ſans rompre à l'inſtant la proportion. Si le Souverain veut gouverner, ou ſi le Magiſtrat veut donner des loix, ou ſi les ſujets refuſent d'obéir, le deſordre ſuccede à la regle, la force & la volonté n'agiſſent plus de concert, & l'Etat diſſous tombe ainſi dans le deſpotime ou dans l'anarchie. Enfin, comme il n'y a qu'une moyenne proportionnelle entre chaque rapport, il n'y a non plus qu'un bon gouvernement poſſible dans un Etat: Mais comme mille événemens peuvent changer les rap-

ports d'un peuple, non-seulement différents Gouvernements peuvent être bons à divers peuples, mais au même peuple en différents tems.

Pour tâcher de donner une idée des divers rapports qui peuvent regner entre ces deux extrêmes, je prendrai pour exemple le nombre du peuple, comme un rapport plus facile à exprimer.

Supposons que l'Etat soit composé de dix-mille Citoyens: le Souverain ne peut être considéré que collectivement, & en corps chaque particulier en qualité de sujet, est considéré comme individu: ainsi le Souverain est au sujet comme dix-mille est à un; c'est-à-dire, que chaque membre de l'Etat, n'a pour sa part que la dix-millieme partie de l'autorité souveraine, quoi qu'il lui soit soumis tout entier. Que le peuple soit composé de cent mille hommes, l'état des sujets ne change pas, & chacun porte également tout l'empire des loix, tandis que son suffrage, réduit à un cent-millieme, a dix fois moins d'influence dans leur réduction. Alors le sujet restant toujours un, le rapport du

Souverain augmente en raiſon du nombre des Citoyens. D'où il ſuit que plus l'Etat s'agrandit, plus la liberté diminue.

Quand je dis que le rapport augmente, j'entends qu'il s'éloigne de l'égalité. Ainſi plus le rapport eſt grand, dans l'acceptation des Géometres, moins il y a de rapport dans l'acceptation comune ; dans la premiere, le rapport conſidéré ſelon la quantité, ſe meſure par l'expoſant, & dans l'autre, conſidéré ſelon l'indentité, il s'eſtime par la ſimilitude.

Or moins les volontés particulieres ſe rapportent à la volonté générale, c'eſt-à-dire, les mœurs aux loix, plus la force réprimante doit augmenter. Donc le Gouvernement, pour être bon, doit être rélativement plus fort à meſure que le peuple eſt plus nombreux.

D'un autre côté, l'agrandiſſement de l'Etat donnant aux dépoſitaires de l'autorité publique plus de tentations & de moyens d'abuſer de leur pouvoir, plus le Gouvernement doit avoir de force pour contenir le peuple, plus le Souverain doit en avoir à ſon tour pour contenir le Gouvernement. Je ne

parle pas ici d'une force abſolue, mais de la force rélative des diverſes parties de l'Etat.

Il ſuit de ce double rapport que la proportion continue entre le Souverain, le Prince & le peuple, n'eſt point une idée arbitraire, mais une conſéquence néceſſaire de la nature du corps politique. Il ſuit encore que l'un des extrêmes, ſçavoir le peuple comme ſujet, étant fixe & repréſenté par l'unité, toutes les fois que la raiſon doublée augmente ou diminue, la raiſon ſimple augmente ou diminue ſemblablement, & que par conſéquent le moyen terme eſt changé. Ce qui fait voir qu'il n'y a pas une conſtitution de Gouvernement unique & abſolue, mais qu'il peut y avoir autant de Gouvernements diférents en nature, que d'Etats différents en grandeur.

Si, tournant ce ſyſtême en ridicule, on diſoit que pour trouver cette moyenne proportionnelle & former le corps du Gouvernement, il ne faut, ſelon moi, que tirer la racine quarrée du nombre du peuple; je repondrois que je ne prends ici ce nombre que pour un exemple, que les rapports dont

je parle ne ſe meſurent pas ſeulement par le nombre des hommes, mais en général par la quantité d'action, laquelle ſe combine par des multitudes de cauſes ; qu'au reſte ſi, pour m'exprimer en moins de paroles, j'emprunte un moment des termes de géométrie, je n'ignore pas, cependant, que la préciſion géométrique n'a point lieu dans les quantités morales.

Le Gouvernement eſt en petit ce que le corps politique qui le renferme eſt en grand. C'eſt une perſonne morale douée de certaines facultés, active comme le ſouverain, paſſive comme l'Etat, & qu'on peut décompoſer en d'autres rapports ſemblables, d'ou nait par conſéquent une nouvelle proportion, une autre encore dans celle-ci ſelon l'ordre des Tribunaux, juſqu'à ce qu'on arrive à un moyen terme indiviſible, c'eſt-à-dire, à un ſeul chef ou magiſtrat ſupréme, qu'on peut ſe repréſenter au milieu de cette progreſſion comme l'unité entre la ſérie des fractions & celles des nombres.

Sans nous embarraſſer dans cette multiplication de termes, contentons-nous de

considérer le Gouvernement comme un nouveau corps dans l'Etat, distinct du peuple & du Souverain, & intermédiaire entre l'un & l'autre.

Il y a cette différence essentielle entre ces deux corps, que l'Etat existe par lui-même ; & que le Gouvernement n'existe que par le Souverain. Ainsi la volonté dominante du Prince n'est ou ne doit être que la volonté générale ou la loi, sa force n'est que la force publique concentrée en lui, sitôt qu'il veut tirer de lui-même quelque acte absolu & indépendant, la liaison du tout commence à se relâcher. S'il arrivoit enfin que le Prince eût une volonté particuliere plus active que celle du Souverain, & qu'il usât pour obéir à cette volonté particuliere, de la force publique qui est dans ses mains, ensorte qu'on eût pour ainsi dire, deux Souverains, l'un de droit & l'autre de fait, à l'instant l'union sociale s'évanouiroit, & le corps politique seroit dissous.

Cependant pour que le Corps du Gouvernement ait une existence, une vie réelle qui le distingue du corps de l'Etat, pour que tous

ses

ſes membres puiſſent agir de concert & répondre à la fin pour laquelle il eſt inſtitué, il lui faut un *moi* particulier, une ſenſibilité commune à ſes membres, une force, une volonté propre qui tende à ſa conſervation, Cette exiſtence particuliere ſuppoſe des aſſemblées, des conſeils, un pouvoir de délibérer, de réſoudre, des droits, des titres, des priviléges qui appartiennent au prince excluſivement; & qui rendent la condition du magiſtrat plus honorable à proportion qu'elle eſt plus penible. Les difficultés ſont dans la maniere d'ordonner dans le tout ce tout ſubalterne, de ſorte qu'il n'altere point la conſtitution générale en affermiſſant la ſienne, qu'il diſtingue toujours ſa force particuliere, deſtinée à ſa propre conſervation, de la force publique deſtinée à la conſervation de l'Etat, & qu'en un mot il ſoit toujours prêt à ſacrifier le Gouvernement au peuple & non le peuple au Gouvernement.

D'ailleurs, bien que le corps artificiel du Gouvernement ſoit l'ouvrage d'un autre corps artificiel, & qu'il n'ait en quelque ſorte qu'une vie empruntée & ſubordonnée,

cela n'empêche pas qu'il ne puiſſe agir avec plus ou moins de vigueur ou de célérité, jouir, pour ainſi dire, d'une ſanté plus ou moins robuſte. Enfin, ſans s'éloigner directement du but de ſon inſtitution, il peut s'en écarter plus ou moins, ſelon la maniere dont il eſt conſtitué.

C'eſt de toutes ces différences que naiſſent les rapports divers que le Gouvernement doit avoir avec le corps de l'État, ſelon les rapports accidentels & particuliers par leſquels ce même État eſt modifié. Car ſouvent le Gouvernement le meilleur en ſoi deviendra le plus vicieux, ſi ſes rapports ne ſont altérés ſelon les défauts du corps Politique auquel il appartient.

CHAPITRE II.

Du principe qui conſtitue les diverſes formes de Gouvernement.

POUR expoſer la cauſe générale de ces différences, il faut diſtinguer ici le Prince & le Gouvernement, comme j'ai diſtingué ci-devant l'État & le Souverain.

Le corps du magiſtrat peut être compoſé d'un plus grand ou moindre nombre de membres. Nous avons dit que le rapport du Souverain aux ſujets étoit d'autant plus grand, que le peuple étoit plus nombreux, & par une évidente analogie nous en pouvons dire autant du Gouvernement à l'égard des magiſtrats.

Or la force totale du Gouvernement étant toujours celle de l'État, ne varie point: d'ou il ſuit que plus il uſe de cette force ſur ſes propres membres, moins il lui en reſte pour agir ſur tout le peuple.

Donc plus les magiſtrats ſont nombreux, plus le Gouvernement eſt foible. Comme

cette maxime eſt fondamentale, appliquons-nous à la mieux éclaircir.

Nous pouvons diſtinguer dans la perſonne du Magiſtrat trois volontés eſſentiellement différentes. Premierement la volonté propre de l'individu, qui ne tend qu'à ſon avantage particulier; ſecondement la volonté commune des Magiſtrats, qui ſe rapporte uniquement à l'avantage du Prince, & qu'on peut appeller volonté de corps, laquelle eſt générale par rapport au Gouvernement, & particuliere par rapport à l'État, dont le Gouvernement fait partie; en troiſieme lieu la volonté du peuple ou la volonté ſouveraine, laquelle eſt générale, tant par rapport à l'État conſidéré comme le tout, que par rapport au Gouvernement conſidéré comme partie du tout.

Dans une légiſlation parfaite, la volonté particuliere ou individuelle doit être nulle, la volonté de corps propre au Gouvernement très-ſubordonnée, & par conſequent la volonté générale ou ſouveraine toujours dominante & la regle unique de toutes les autres.

Selon l'ordre naturel, au contraire, ces différentes volontés deviennent plus actives à meſure qu'elles ſe concentrent. Ainſi la volonté générale eſt toujours la plus foible; la volonté de corps a le ſecond rang, & la volonté particuliere le premier de tous: de ſorte que dans le Gouvernement chaque membre eſt premiérement ſoi-même, & puis Magiſtrat, & puis Citoyen. Gradation directement oppoſée à celle qu'exige l'ordre ſocial.

Cela poſé, que tout le Gouvernement ſoit entre les mains d'un ſeul homme; voilà la volonté particuliere & la volonté de corps parfaitement réunies, & par conſéquent celle-ci au plus haut dégré d'intenſité qu'elle puiſſe avoir. Or, comme c'eſt du degré de la volonté que dépend l'uſage de la force, & que la force abſolue du Gouvernement ne varie point, il s'enſuit que le plus actif des Gouvernements eſt celui d'un ſeul.

Au contraire, uniſſons le Gouvernement à l'autorité legiſlative; faiſons le Prince du Souverain, & de tous les Citoyens autant

de Magiſtrats : alors la volonté de corps, confondue avec la volonté générale, n'aura pas plus d'activité qu'elle, & laiſſera la volonté particuliere dans toute ſa force. Ainſi le Gouvernement, toujours avec la même force abſolue, ſera dans ſon *minimum* de force relative ou d'activité.

Ces rapports ſont inconteſtables, & d'autres conſidérations ſervent encore à les confirmer. On voit, par exemple, que chaque Magiſtrat eſt plus actif dans ſon corps, que chaque citoyen dans le ſien, & que par conſéquent la volonté particuliere a beaucoup plus d'influence dans les actes du Gouvernement que dans ceux du Souverain ; car chaque Magiſtrat eſt preſque toujours chargé de quelque fonction du Gouvernement, au lieu que chaque citoyen pris à part n'a aucune fonction de la ſouveraineté. D'ailleurs, plus l'État s'étend, plus ſa force réelle augmente, quoiqu'elle n'augmente pas en raiſon de ſon étendue : mais l'État reſtant le même, les Magiſtrats ont beau ſe multiplier, le Gouvernement n'en ac-

quiert pas une plus grande force réelle, parce que cette force eſt celle de l'État, dont la meſure eſt toujours égale. Ainſi, la force rélative ou l'activité du Gouvernement diminue, ſans que ſa force abſolue ou réelle puiſſe augmenter.

Il eſt ſûr encore que l'expédition des affaires devient plus lente à méſure que plus de gens en ſont chargés; qu'en donnant trop à la prudence, on ne donne pas aſſez à la fortune, qu'on laiſſe échapper l'occaſion, & qu'à force de délibérer on perd ſouvent le fruit de la délibération.

Je viens de prouver que le Gouvernement ſe relâche à meſure que les Magiſtrats ſe multiplient, & j'ai prouvé ci-devant que plus le peuple eſt nombreux, plus la force réprimante doit augmenter. D'où il ſuit que le rapport des Magiſtrats au Gouvernement doit être inverſe du rapport des ſujets au ſouverain. C'eſt-à-dire, que plus l'État s'agrandit, plus le Gouvernement doit ſe reſſerer, tellement que le nombre des chefs, diminue en raiſon de l'augmentation du peuple.

Au reſte, je ne parle ici que de la force rélative du Gouvernement, & non de ſa rectitude. Car, au contraire, plus le Magiſtrat eſt nombreux, plus la volonté de corps ſe rapproche de la volonté générale ; au lieu que ſous un magiſtrat unique cette même volonté de corps n'eſt, comme je l'ai dit, qu'une volonté particuliere. Ainſi, l'on perd d'un côté ce que l'on peut gagnerde l'autre ; & l'art du Légiſlateur eſt de ſçavoir fixer le point où la force & la volonté du Gouvernement, toujours en proportion réciproque, ſe combinent dans le rapport le plus avantageux à l'État.

CHAPITRE III.

Diviſion des Gouvernements.

ON a vu dans le chapitre précédent pourquoi l'on diſtingue les diverſes eſpeces ou formes de Gouvernements par le nombre des membres qui les compoſent, il reſte à voir dans celui-ci comment ſe fait cette diviſion.

Le Souverain peut, en premier lieu, commettre le dépôt du Gouvernement à tout le peuple ou à la plus grande partie du peuple; en ſorte qu'il y ait plus de citoyens magiſtrats que de citoyens ſimples particuliers. On donne à cette forme de Gouvernement le nom de *Démocratie.*

Ou bien, il peut reſſerrer le Gouvernement entre les mains d'un petit nombre, en ſorte qu'il y ait plus de ſimples citoyens que de magiſtrats, & cette forme porte le nom d'*Ariſtocratie.*

Enfin, il peut concentrer tout le Gouvernement dans les mains d'un magiſtrat uni-

que, dont tous les autres tiennent leur pouvoir. Cette troiſieme forme eſt la plus commune, & s'appelle *Monarchie* ou Gouvernement royal.

On doit remarquer que toutes ces formes, ou dumoins les deux premieres, ſont ſuſceptibles de plus ou de moins, & ont même une aſſez grande latitude; car la Démocratie peut embraſſer tout le peuple, ou ſe reſſerrer juſqu'à la moitié. L'Ariſtocratie à ſon tour peut, de la moitié du peuple, ſe reſſerrer juſqu'au plus petit nombre indéterminement. La Royauté même eſt ſuſceptible de quelque partage. Sparte eut conſtamment deux Roys pour ſa conſtitution, & l'on a vû dans l'Empire Romain juſqu'à huit Empereurs à la fois, ſans qu'on peut dire que l'Empire fût diviſé. Ainſi il y a un point où chaque forme de Gouvernement ſe confond avec la ſuivante; & l'on voit, que ſous trois ſeules dénominations, le Gouvernement eſt réellement ſuſceptible d'autant de formes diverſes, que l'État a des citoyens.

Il y a plus: Ce même Gouvernement pou-

vant à certains égards ſe ſubdiviſer en d'autres parties, l'une adminiſtrée d'une maniere & l'autre d'une autre, il peut réſulter de ces trois formes combinées, une multitude de formes mixtes, dont chaeune eſt multipliable par toutes les formes ſimples.

On a de tout temps beaucoup diſputé ſur la meilleure forme de Gouvernement, ſans conſidérer que chacune d'elles eſt la meilleure en certains cas, & la pire en d'autres.

Si dans les différents États le nombre des magiſtrats ſuprêmes doit être en raiſon inverſe de celui des Citoyens, il s'enſuit qu'en général le Gouvernement Démocratique convient aux petits États, l'Ariſtocratique aux médiocres, & le Monarchique aux grands. Cette regle ſe tire immédiatement du principe; mais comment compter la multitude de circonſtances qui peuvent fournir des exceptions?

CHAPITRE IV.

De la Démocratie.

CELUI qui fait la loi ſçait mieux que perſonne comment elle doit être exécutée & interprêtée. Il ſemble donc qu'on ne ſçauroit avoir une meilleure conſtitution que celle où le pouvoir exécutif eſt joint au legiſlatif: Mais c'eſt cela même qui rend ce Gouvernement inſuffiſant à certains égards, parce que les choſes qui doivent être diſtinguées ne le ſont pas, & que le Prince & le Souverain n'étant que la même perſonne, ne forment, pour ainſi dire, qu'un Gouvernement ſans Gouvernement.

Il n'eſt pas bon que celui qui fait les loix les exécute, ni que le corps du peuple détourne ſon attention des vues générales, pour les donner aux objets particuliers. Rien n'eſt plus dangereux que l'influence des intérêts privés dans les affaires publiques, & l'abus

l'abus des loix par le Gouvernement eſt un mal moindre que la corruption du Légiſlateur, ſuite infaillible des vues particulieres. Alors l'État étant altéré dans ſa ſubſtance, toute réforme devient impoſſible. Un peuple qui n'abuſeroit jamais du Gouvernement n'abuſeroit pas non-plus de l'indépendance; un peuple qui gouverneroit toujours bien, n'auroit pas beſoin d'être gouverné.

A prendre le terme dans la rigueur de l'acceptation, il n'a jamais exiſté de véritable Démocratie, & il n'en exiſtera jamais. Il eſt contre l'ordre naturel que le grand nombre gouverne & que le petit ſoit gouverné. On ne peut imaginer que le peuple reſte inceſſamment aſſemblé pour vaquer aux affaires publiques, & l'on voit aiſément qu'il ne ſçauroit établir pour cela des commiſſions ſans que la forme de l'adminiſtration change.

En effet, je crois pouvoir poſer en principe, que quand les fonctions du gouvernement ſont partagées entre pluſieurs tribunaux, les moins nombreux acquierent tôt

ou tard la plus grande autorité; ne fût-ce qu'à cauſe de la facilité d'expedier les affaires qui les y amene naturellement.

D'ailleurs que de choſes difficiles à réunir, ne ſuppoſe pas ce Gouvernement? Premierement un État très-petit où le peuple ſoit facile à raſſembler, & où chaque citoyen puiſſe aiſement connoître tous les autres; ſecondement, une grande ſimplicité de mœurs, qui prévienne la multitude d'affaires & les diſcuſions épineuſes; enſuite, beaucoup d'égalité dans les rangs & dans les fortunes, ſans quoi l'égalité ne ſçauroit ſubſiſter long-temps dans les droits & l'autorité; enfin, peu ou point de luxe; car ou le luxe eſt l'effet des richeſſes, ou il les rend néceſſaires; il corrompt à la fois le riche & le pauvre, l'un par la poſſeſſion, l'autre par la convoitiſe; il vend la patrie à la molleſſe, à la vanité; il ôte à l'État tous ſes citoyens, pour les aſſervir les uns aux autres, & tout à l'opinion.

Voilà pourquoi un Auteur célebre a donné la vertu pour principe à la République; car

toutes ces conditions ne ſçauroient ſubſiſter ſans la vertu, mais, faute d'avoir fait les diſtinctions néceſſaires, ce beau génie a manqué ſouvent de juſteſſe, quelque fois de clarté, & n'a pas vu que l'autorité ſouveraine étant par-tout la même, le même principe doit avoir lieu dans tout État bien conſtitué, plus ou moins, il eſt vrai, ſelon la forme du Gouvernement.

Ajoutons qu'il n'y a pas de Gouvernement ſi ſujet aux guerres civiles & aux agitations inteſtines, que le Démocratique ou populaire, parce qu'il n'y en a aucun qui tende ſi ſottement & ſi continuellement à changer de forme, ni qui demande plus de vigilance & de courage pour être maintenu dans la ſienne. C'eſt ſur-tout dans cette conſtitution que le Citoyen doit s'armer de force & de conſtance, & dire chaque jour de ſa vie au fond de ſon cœur, ce que diſoit un vertueux palatin* dans la Diete de Pologne:

* Le Palatin de Poſnanie, pere du Roi de Pologne Duc de Lorraine.

Malo periculosam libertatem quam quietum servitium.

S'il y avoit un peuple de Dieux, il se gouverneroit démocratiquement. Un Gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes.

CHAPITRE V.

De l'Ariſtocratie.

NOUS avons ici deux perſonnes morales très-diſtinctes, ſçavoir le Gouvernement & le Souverain, & par conſéquent deux volontés générales, l'une par rapport à tous les citoyens, l'autre ſeulement pour les membres de l'adminiſtration. Ainſi, bien que le Gouvernement puiſſe regler ſa police intérieure comme il lui plait, il ne peut jamais parler au peuple qu'au nom du Souverain, c'eſt-à-dire, au nom du peuple même; ce qu'il ne faut jamais oublier.

Les premieres ſociétés ſe gouvernerent ariſtocratiquement. Les chefs des familles délibéroient entre eux des affaires publiques; les jeunes gens cédoient ſans peine à l'autorité de l'experience. De-là les noms de *Prêtres*, d'*Anciens*, de *Sénat*, de *Gérontes*. Les Sauvages de l'Amerique ſeptentrionale ſe gouvernent encore ainſi de nos jours,

& ſont très-bien gouvernés.

Mais à meſure que l'inégalité d'inſtitution l'emporta ſur l'inégalité naturelle, la richeſſe ou la puiſſance * fut préférée à l'âge, & l'Ariſtocratie devint élective. Enfin la puiſſance tranſmiſe avec les biens du pere aux enfants, rendant les familles patriciennes, rendit le Gouvernement héréditaire, & l'on vit des Sénateurs de vingt ans.

Il y a donc trois ſortes d'Ariſtocratie; naturelle, élective, héréditaire. La premiere ne convient qu'à des peuples ſimples; la troiſieme eſt le pire de tous les Gouvernements; la deuxieme eſt meilleure, c'eſt l'Ariſtocratie proprement dite.

Outre l'avantage de la diſtinction des deux pouvoirs, elle a celui du choix de ſes membres; car dans le Gouvernement populaire tous les Citoyens naiſſent Magiſtrats; mais celui-ci les borne à un petit nombre, & ils ne le deviennent que par élection ** ; moyen

* Il eſt clair que le mot *Optimates* chez les anciens ne veut pas dire les meilleurs, mais les plus puiſſants.

** Il importe beaucoup de régler par des loix la forme de l'élection des Magiſtrats: car en l'abandonnant à la

par lequel la probité, les lumieres, l'expérience, & toutes les autres raisons de préférence & d'estime publique, sont autant de nouveaux garants qu'on sera sagement gouverné.

De plus, les assemblées se font plus commodément, les affaires se discutent mieux, s'expédient avec plus d'ordre & de diligence, le crédit de l'État est mieux soutenu chez l'étranger par des vénérables Sénateurs que par une multitude inconnue ou mépriſée.

En un mot, c'est l'ordre le meilleur & le plus naturel, que les plus sages gouvernent la multitude, quand on est sur qu'ils la gouverneront pour son profit & non pour le leur; il ne faut point multiplier envain les ressorts, ni faire avec vingt mille hommes ce que cent hommes choisis peuvent faire encore mieux. Mais il faut remarquer que l'intérêt de corps commence à moins diriger

volonté du Prince, on ne peut éviter de tomber dans l'Aristocratie héréditaire, comme il est arrivé aux Républiques de *Veniſe* & de *Berne*. Aussi la premiere est-elle depuis long temps un État dissout, mais la seconde se maintient par l'extreme sageſſe de son Sénat; c'eſt une exception bien honorable & bien dangereuſe.

ici la force publique sur la regle de la volonté générale, & qu'une autre pente inévitable enleve aux loix une partie de la puissance executive.

A l'égard des convenances particulieres; il ne faut ni un État si pétit, ni un peuple si simple & si droit, que l'exécution des loix suive immédiatement de la volonté publique, comme dans une bonne Démocratie. Il ne faut pas non plus une si grande nation que les chefs épars pour la gouverner puissent trancher du Souverain, chacun dans son département, & commencer par se rendre indépendants pour devenir enfin les maîtres.

Mais, si l'Aristocratie exige quelques vertus de moins que le gouvernement populaire, elle en exige aussi d'autres qui lui sont propres; comme la modération dans les riches & le contentement dans les pauvres; car il semble qu'une égalité rigoureuse y seroit déplacée; elle ne fut pas même observée à Sparte.

Au reste, si cette forme comporte une certaine inégalité de fortune, c'est bien pour

qu'en général l'adminiſtration des affaires publiques ſoit confiée à ceux qui peuvent le mieux y donner tout le temps, mais non pas comme prétend Ariſtote, pour que les riches ſoient toujours préférés. Au contraire, il importe qu'un choix oppoſé apprenne quelquefois au peuple, qu'il y a dans le mérite des hommes, des raiſons de préférence plus importantes que la richeſſe.

CHAPITRE VI.

De la Monarchie.

JUSQU'ICI nous avons considéré le Prince comme une personne morale & collective, unie par la force des loix, & dépositaire dans l'Etat de la puissance exécutive. Nous avons maintenant à considérer cette puissance réunie entre les mains d'une personne naturelle, d'un homme réel, qui seul ait droit d'en disposer selon les loix. C'est ce qu'on appelle un Monarque ou un Roi.

Tout au contraire des autres administrations, où un être collectif represente un individu: dans celle-ci un individu représente un être collectif; en sorte que l'unité morale, qui constitue le Prince, est en même temps une unité phisique, dans laquelle toutes les facultés que la loi réunit dans l'autre, avec tant d'efforts, se trouvent naturellement réunies.

Ainſi la volonté du peuple, & la volonté du Prince, & la force publique de l'État, & la force particuliere du Gouvernement, tout répond au même mobile, tous les reſſorts de la machine ſont dans la même main, tout marche au même but, il n'y a point de mouvements oppoſés qui s'entredétruiſent & l'on ne peut imaginer aucune ſorte de conſtitution dans laquelle un moindre effort produiſe une action plus conſidérable. Archimede aſſis tranquillement ſur le rivage, & tirant ſans peine à flot un grand vaiſſeau, me repréſente un Monarque habile, gouvernant de ſon cabinet ſes vaſtes États, & faiſant tout mouvoir en paroiſſant immobile.

Mais s'il n'y a point de Gouvernement qui ait plus de vigueur, il n'y en a point où la volonté particuliere ait plus d'empire & domine plus aiſément les autres; tout marche au même but, il eſt vrai, mais ce but n'eſt point celui de la félicité publique, & la force même de l'adminiſtration tourne ſans ceſſe au préjudice de l'État.

Les Rois veulent être abſolus, & de loin

on leur crie que le meilleur moyen de l'être eſt de ſe faire aimer de leurs peuples. Cette maxime eſt très-belle, & même très-vraie à certains égards. Malheureuſement on s'en moquera toujours dans les Cours. La puiſſance qui vient de l'amour des peuples, eſt ſans doute la plus grande ; mais elle eſt précaire & conditionnelle, jamais les Princes ne s'en contenteront. Les meilleurs Rois veulent pouvoir être méchants s'il leur plait, ſans ceſſer d'être les maîtres. Un ſermoneur politique aura beau leur dire que la force du peuple étant la leur, leur plus grand intérêt eſt que le peuple ſoit floriſſant, nombreux, rédoutable ; ils ſçavent très-bien que cela n'eſt pas vrai. Leur intérêt perſonnel eſt premierement que le peuple ſoit foible, miſerable, & qu'il ne puiſſe jamais leur réſiſter. J'avoue que, ſuppoſant les ſujets toujours parfaitement ſoumis, l'intérêt du prince ſeroit alors que le peuple fût puiſſant afin que cette puiſſance étant la ſienne, le rendît redoutable à ſes voiſins ; mais comme cet intérêt n'eſt que ſecondaire & ſubordonné,

donné, & que les deux suppositions sont incompatibles, il est naturel que les Princes donnent toujours la préférence à la maxime qui leur est le plus immédiatement utile. C'est ce que Samuel représentoit fortement aux Hebreux ; c'est ce que Machiavel a fait voir avec évidence. En feignant de donner des leçons aux Rois, il en a donné de grandes aux peuples. Le Prince de Machiavel est le livre des Républicains.

Nous avons trouvé par les rapports généraux, que la Monarchie n'est convenable qu'aux grands États, & nous le trouvons encore en l'examinant en elle même. Plus l'administration publique est nombreuse, plus le rapport du Prince aux sujets diminue & s'approche de l'égalité, en sorte que ce rapport est un ou l'égalité même dans la Démocratie. Ce même rapport augmente à mesure que le Gouvernement se resserre, & il est dans son *maximum*, quand le Gouvernement est dans les mains d'un seul. Alors il se trouve une trop grande distance entre le Prince & le peuple, & l'Etat manque de

ſſaiſon. Pour la former, il faut donc des ordres intermédiaires; il faut des Princes, des Grands, de la Nobleſſe pour les remplir. Or rien de tout cela ne convient à un petit État, que ruinent tous ces dégrés.

Mais s'il eſt difficile qu'un grand État ſoit bien gouverné, il l'eſt beaucoup plus qu'il ſoit bien gouverné par un ſeul homme, & chacun ſçait ce qu'il arrive quand le Roi ſe donne des ſubſtituts.

Un défaut eſſentiel & inévitable, qui mettra toujours le gouvernement monarchique au-deſſous du républicain, eſt que dans celui-ci la voix publique n'éléve preſque jamais aux premieres places que des hommes éclairés & capables qui les rempliſſent avec honneur: au lieu que ceux qui parviennent dans les monarchies, ne ſont le plus ſouvent que des petits brouillons, de petits fripons, de petits intrigans, à qui les petits talents qui font dans les Cours parvenir aux grandes places, ne ſervent qu'à montrer au public leur ineptie auſſi-tôt qu'ils y ſont parvenus. Le peuple ſe trompe bien moins ſur

ce choix que le Prince ; & un homme d'un vrai merite eſt preſque auſſi rare dans le miniſtere, qu'un ſot à la tête d'un gouvernement républicain. Auſſi, quand par quelque heureux hazard un de ces hommes nés pour gouverner, prend le timon des affaires dans une Monarchie preſque abîmée par ces tas de jolis régiſſeurs, on eſt tout ſurpris des reſſources qu'il trouve, & cela fait époque dans un pays.

Pour qu'un Etat monarchique pût être bien gouverné, il faudroit que ſa grandeur ou ſon étendue fût meſurée aux facultés de celui qui gouverne. Il eſt plus aiſé de conquérir que de régir. Avec un levier ſuffiſant, d'un doigt on peut ébranler le monde, mais pour le ſoûtenir il faut les épaules d'Hercule. Pour peu qu'un Etat ſoit grand, le Prince eſt preſque toujours trop petit. Quand au contraire il arrive que l'Etat eſt trop petit pour ſon chef, ce qui eſt très rare, il eſt encore mal gouverné, parce que le chef, ſuivant toujours la grandeur de ſes vues, oublie les intérêts des peuples,

& ne les rend pas moins malheureux par l'abus des talens qu'il a de trop, qu'un chef borné par le défaut de ceux qui lui manquent. Il faudroit, pour ainſi dire, qu'un royaume s'étendit ou ſe reſſerat à chaque regne ſelon la portée du Prince ; au lieu que les talens d'un Sénat ayant des méſures plus fixées, l'État peut avoir des bornes conſtantes, & l'adminiſtration n'aller pas moins bien.

Le plus ſenſible inconvenient du Gouvernement d'un ſeul, eſt le défaut de cette ſucceſſion continuelle qui forme dans les deux autres une liaiſon non interrompue. Un Roi mort, il en faut un autre ; les élections laiſſent des intervalles dangereux ; elles ſont orageuſes, & à moins que les citoyens ne ſoient d'un déſintéreſſement, d'une intégrité que ce Gouvernement ne comporte gueres, la brigue & la corruption s'en mêlent. Il eſt difficile que celui à qui l'État s'eſt vendu ne le vende pas à ſon tour, & ne ſe dédommage pas ſur les foibles de l'argent que les puiſſans lui ont extorqué. Tôt ou tard

tout dévient vénal, ſous une pareille adminiſtration, & la paix dont on jouit alors ſous les Rois, eſt pire que le deſordre des interregnes.

Qu'a-t-on fait pour prévenir ces maux? On a rendu les Couronnes héréditaires dans certaines familles, & l'on a établi un ordre de Succeſſion qui prévient toute diſpute à la mort des Rois. C'eſt-à-dire que, ſubſtituant l'inconvénient des régences à celui des élections, on a préferé une apparente tranquillité à une adminiſtration ſage, & qu'on a mieux aimé riſquer d'avoir pour chefs des monſtres, des imbécilles, que d'avoir à diſputer ſur le choix des bons rois; on n'a pas conſidéré qu'en s'expoſant ainſi aux riſques de l'alternative, on met preſque toutes les chances contre ſoi. C'étoit un mot très-ſenſé que celui du jeune Denis, à qui ſon pere en lui reprochant un action honteuſe diſoit: T'en ai je donné l'exemple? Ah, repondit le fils, votre pere n'étoit pas Roi!

Tout concourt à priver de juſtice & de raiſon un homme élevé pour commander aux

autres. On prend beaucoup de peine, à ce qu'on dit, pour enſeigner aux jeunes Princes l'art de regner ; il ne paroit pas que cette éducation leur profite. On feroit mieux de leur enſeigner l'art d'obéir. Les plus grands Rois qu'ait célébré l'hiſtoire, n'ont point été élevés pour regner ; c'eſt une ſcience qu'on ne poſſede jamais moins qu'après l'avoir trop appriſe, & qu'on acquiert mieux en obéiſſant qu'en commandant. *Nam ultiſſimus idem ac breviſſimus bonarum malarumque rerum delectus, cogitare quid aut nolueris ſub alio Principe aut volueris* *.

Une ſuite de ce défaut de cohérence eſt l'inconſtance du gouvernement royal qui, ſe réglant tantôt ſur un plan & tantôt ſur un autre, ſelon le caractere du Prince qui regne ou des gens qui regnent pour lui, ne peut avoir long-temps un objet fixe ni une conduite conſéquente : variation qui rend toujours l'État flotant de maxime en maxime, de projet en projet, & qui n'a pas lieu dans les autres Gouvernements où le Prince

* Tacit. Hiſt. Liv. I.

eſt toujours le même. Auſſi voit-on qu'en général, s'il y a plus de ruſe dans une Cour il y a plus de ſageſſe dans un Sénat, & que les Républiques vont à leurs fins par des vues plus conſtantes & mieux ſuivies, au lieu que chaque révolution dans le miniſtere en produit une dans l'État; la maxime commune à tous les miniſtres, & preſque à tous les Rois, étant de prendre en toute choſe le contrepied de leur prédéceſſeur.

De cette même incoherence ſe tire encore la ſolution d'un ſophiſme très-familier aux politiques royaux; c'eſt, non ſeulement de comparer le Gouvernement civil au Gouvernement domeſtique, & le Prince au pere de famille, erreur déjà réfutée; mais encore de donner libéralement à ce Magiſtrat toutes les vertus dont il auroit beſoin, & de ſuppoſer toujours que le Prince eſt ce qu'il devroit être: ſuppoſition à l'aide de laquelle le Gouvernement royal eſt évidemment préférable à tout autre, parce qu'il eſt inconteſtablement le plus fort; & que pour être auſſi le meilleur;

ne lui manque qu'une volonté de corps plus conforme à la volonté générale.

Mais si selon Platon* le Roi par nature est un personnage si rare, combien de fois la nature & la fortune concourront-elles à le couronner ? & si l'éducation royale corrompt nécessairement ceux qui la reçoivent, que doit-on esperer d'une suite d'hommes élevés pour regner ? C'est donc bien vouloir s'abuser que de confondre le Gouvernement royal avec celui d'un bon Roi. Pour voir ce que c'est que gouvernement en lui même, il faut le considérer sous des Princes bornés ou méchants ; car ils arriveront tels au Trône, ou le Trône les rendra tels.

Ces difficultés n'ont pas échappé à nos Auteurs, mais ils n'en font point embarrassés. Le remede est, disent-ils, d'obéir sans murmure. Dieu donne les mauvais Rois dans sa colere, & il les faut supporter comme des châtimens du ciel. Ce discours est édifiant, sans doute ; mais je ne sçais s'il ne conviendroit pas mieux en chaire que dans un livre

* *In Civili.*

de politique. Que dire d'un Médecin qui promet des miracles, & dont tout l'art eſt d'exhorter ſon malade à la patience ; On ſçait bien qu'il faut ſouffrir un mauvais Gouvernement quand on l'a ; la queſtion ſeroit d'en trouver un bon.

CHAPITRE VII.

Des Gouvernemens mixtes.

A Proprement parler il n'y a point de Gouvernement ſimple. Il faut qu'un chef unique ait des Magiſtrats ſubalternes; il faut qu'un Gouvernement populaire ait un chef. Ainſi dans le partage de la puiſſance exécutive il y a toujours gradation du grand nombre au moindre, avec cette différence que tantôt le grand nombre dépend du petit, & tantôt le petit du grand.

Quelquefois il y a partage égal; ſoit quand les parties conſtitutives ſont dans une dépendance mutuelle, comme dans le Gouvernement d'Angleterre, ſoit quand l'autorité de chaque partie eſt indépendante mais imparfaite, comme en Pologne. Cette derniere forme eſt mauvaiſe, parce-qu'il n'y a point d'unité dans le Gouvernement, & que l'Etat manque de liaiſon.

Lequel vaut le mieux, d'un Gouvernement

ſimple ou d'un Gouvernement mixte? Queſtion fort agitée chez les politiques, & à laquelle il faut faire la même reponſe que j'ai faite ci-devant ſur toute forme de Gouvernement.

Le Gouvernement ſimple eſt le meilleur en ſoi, par cela ſeul qu'il eſt ſimple. Mais quand la puiſſance exécutive ne dépend pas aſſez de la légiſlative, c'eſt-à-dire quand il y a plus de rapport du Prince au Souverain, que du peuple au prince, il faut remédier à ce défaut de proportion en diviſant le Gouvernement; car alors toutes ces parties n'ont pas moins d'autorité ſur les ſujets, & leur diviſion les rend toutes enſemble moins fortes contre le Souverain.

On prévient encore le même inconvenient en établiſſant des magiſtrats intermédiaires, qui, laiſſant le Gouvernement en ſon entier, ſervent ſeulement à balancer les deux Puiſſances & à maintenir leurs droits reſpectifs. Alors le Gouvernement n'eſt pas mixte, il eſt tempéré.

On peut remédier par des moyens ſemblables à l'inconvénient oppoſé, & quand le

Gouvernement eſt trop lâche ériger des Tribunaux pour le concentrer. Cela ſe pratique dans toutes les Démocraties. Dans le premier cas, on diviſe le Gouvernement pour l'affoiblir, & dans le ſecond pour le renforcer; car les *maximum* de force & de foibleſſe ſe trouvent également dans les Gouvernemens ſimples; au lieu que les formes mixtes donnent une force moyenne.

CHAP.

CHAPITRE VIII.

Que toute forme de Gouvernement n'eſt pas propre à tout Pays.

LA liberté n'étant pas un fruit de tous les climats, n'eſt pas à la portée de tous les peuples. Plus on médite ce principe établi par Monteſquieu, plus on en ſent la vérité. Plus on le conteſte, plus on donne occaſion de l'établir par des nouvelles preuves.

Dans tous les Gouvernemens du monde la perſonne publique conſomme & ne produit rien. D'où lui vient donc la ſubſtance conſommée? du travail de ſes membres. C'eſt le ſuperflu des particuliers, qui produit le néceſſaire du public; d'où il ſuit que l'état civil ne peut ſubſiſter qu'autant que le travail des hommes rend au-delà de leurs beſoins.

Or cet excédent n'eſt pas le même dans tous les pays du monde. Dans pluſieurs il eſt conſidérable, dans d'autres médiocre, dans d'au-

tres nul, dans d'autres négatif. Ce rapport dépend de la fertilité du climat, de la sorte de travail que la terre exige, de la nature de ses productions, de la force de ses habitans, de la plus ou moins grande consommation qui leur est nécessaire; & de plusieurs autres rapports semblables desquels il est composé.

D'autre part, tous les Gouvernemens ne sont pas de même nature; il y en a de plus ou moins dévorans, & les différences sont fondées sur cet autre principe que, plus les contributions publiques s'éloignent de leur source, & plus elles sont onéreuses. Ce n'est pas sur la quantité des impositions qu'il faut mesurer cette charge, mais sur le chemin qu'elles ont à faire pour retourner dans les mains dont elles sont sorties; quand cette circulation est prompte & bien établie, qu'on paye peu ou beaucoup, il n'importe; le peuple est toujours riche & les finances vont toujours bien. Au contraire, quelque peu que le peuple donne, quand ce peu ne lui revient point, en donnant toujours, bien-tôt

il s'épuiſe; l'état n'eſt jamais riche, & le peuple eſt toujours gueux.

Il ſuit de-là que plus la diſtance du peuple au Gouvernement augmente, & plus les tributs deviennent onéreux; ainſi dans la Démocratie le peuple eſt le moins chargé; dans l'Ariſtocratie, il l'eſt d'avantage; dans la Monarchie, il porte le plus grand poids. La Monarchie ne convient donc qu'aux nations opulentes, l'Ariſtocratie aux Etats médiocres en richeſſes ainſi qu'en grandeur, la Démocratie aux Etats petits & pauvres.

En effet plus on y réfléchit, plus on trouve en ceci de différence entre les États libres & les monarchiques : Dans les premiers tout s'employe à l'utilité commune; dans les autres les forces publiques & particulieres ſont réciproques, & l'une s'augmente par l'affoibliſſement de l'autre. Enfin, au lieu de gouverner les ſujets pour les rendre heureux, le deſpotiſme les rend miſérables pour les gouverner.

Voilà donc dans chaque climat des cauſes naturelles ſur leſquelles on peut aſſigner

la forme du Gouvernement à laquelle la force du climat l'entraîne, & dire même quelle eſpéce d'habitans il doit avoir. Les lieux ingrats & ſtériles, où le produit ne vaut pas le travail, doivent reſter incultes & deſerts, ou ſeulement peuplés de Sauvages. Les lieux où le travail des hommes ne rend exactement que le néceſſaire, doivent être habités par des peuples barbares, tout politié y ſeroit impoſſible: les lieux où l'excès du produit ſur le travail eſt médiocre conviennent aux peuples libres; ceux où le terroir abondant & fertile donne beaucoup de produit pour peu de travail, veulent être gouvernés monarchiquement, pour conſumer, par le luxe du Prince, l'excès du ſuperflu des ſujets; car il vaut mieux que cet excès ſoit abſorbé par le gouvernement que diſſipé par les particuliers? Il y a des exceptions, je le ſçais; mais ces exceptions mêmes confirment la regle, en ce qu'elles produiſent tôt ou tard des révolutions qui ramenent les choſes dans l'ordre de la nature.

Distinguons toujours les loix générales des causes particulieres qui peuvent en modifier l'effet. Quand tout le midi seroit couvert de Républiques & tout le nord d'États despotiques, il n'en seroit pas moins vrai que par l'effet du climat le despotisme convient aux pays chauds, la barbarie aux pays froids, & la bonne politie aux régions intermédiaires. Je vois encore qu'en accordant le principe on pourra disputer sur l'application : on pourra dire qu'il y a des pays froids très-fertiles & des méridonaux très-ingrats. Mais cette difficulté n'en est une que pour ceux qui n'examinent pas la chose dans tous ses rapports. Il faut, comme je l'ai déjà dit, compter ceux des travaux, des forces, de la consommation, &c.

Supposons que de deux terreins égaux l'un rapporte cinq & l'autre dix. Si les habitans du premier consomment quatre, & ceux du dernier neuf, l'excès du premier produit de ces deux excès étant donc inverse de celui des produits, le terrein qui ne produi-

ra que cinq, donnera un ſuperflu double de celui du terrein qui produira dix.

Mais il n'eſt pas queſtion d'un produit double, & je ne crois pas que perſonne oſe mettre la fertilité des pays froids en égalité même avec celle des pays chauds. Toutefois ſuppoſons cette égalité; laiſſons, ſi l'on veut, en balance l'Anglettere avec la Scicile, & la Pologne ave l'Egypte. Plus au midi nous aurons l'Afrique & les Indes, plus au nord nous n'aurons plus rien. Pour cette égalité de produit, quelle différence dans la culture? En Sicile, il ne faut que grater la terre, en Angleterre que des ſoins pour la labourer! Or là où il faut plus de bras pour donner le même produit, le ſuperflu doit être néceſſairement moindre.

Conſiderez, outre cela, que la même quantité d'hommes conſomme beaucoup moins dans les pays chauds. Le climat demande qu'on y ſoit ſobre pour s'y porter bien: les Européens qui veulent y vivre comme chez eux, périſſent tous de diſſenterie & d'indigeſtion. *Nous ſommes*, dit Chardin *des bêtes carnacieres, des loups, en compa-*

raiſon des Aſiatiques. Quelques-uns attribuent la ſobriété des Perſans à ce que leur pays eſt moins cultivé, & moi je crois au contraire que leur pays abonde moins en denrées parce qu'il en faut moins aux habitans. Si leur frugalité, continue-t'il, *étoit un effet de la diſette du pays, il n'y auroit que les pauvres qui mangeroient peu, au lieu que c'eſt généralement tout le monde, & on mangeroit plus ou moins en chaque province, ſelon la fertilité du pays ; au lieu que la même ſobriété ſe trouve par tout le Royaume. Ils ſe louent fort de leur maniere de vivre, diſant qu'il ne faut que regarder leur teint pour reconnoitre combien elle eſt plus excellente que celle des Chrètiens. En effet le teint des Perſans eſt uni, ils ont la peau belle, fine & polie ; au lieu que le teint des Arméniens, leur ſujets, qui vivent à l'Européenne, eſt rude, couperoſé, & que leurs corps ſont gros & peſants.*

Plus on approche de la ligne, plus les peuples vivent de peu. Ils ne mangent preſque pas de viande : le ris, le mays, le cuzcuz, le mil, la caſſave, ſont leurs alimens

ordinaires. Il y a aux Indes des millions d'hommes dont la nourriture ne coûte pas un sol par jour. Nous voyons en Europe même des différences sensibles pour l'appétit entre les peuples du nord & ceux du midi. Un espagnol vivra huit jours du dîner d'un Allemand. Dans les pays où les hommes sont plus voraces, le luxe se tourne aussi vers les choses de consommation. En Angleterre il se montre sur une table chargée de viandes ; en Italie on vous régale de sucre & de fleurs.

Le luxe des vêtemens offre encore de semblables différences. Dans les climats où les changemens des saisons sont prompts & violens, on a des habits meilleurs & plus simples ; Dans ceux où l'on ne s'habille que pour la parure, on y cherche plus d'éclat que d'utilité, les habits eux-mêmes y sont un luxe. A Naples, vous verrez tous les jours se promener au Pausylipe des hommes en veste dorée & point de bas. C'est la même chose pour les bâtimens ; on donne tout à la magnificence quand on n'a rien à craindre des injures de l'air. A Paris, à Londres, on

veut être logé chaudement & commodément. A Madrid on a des ſallons ſuperbes, mais point de fenêtres qui ferment, & l'on couche dans des nids-à-rats.

Les alimens ſont beaucoup plus ſubſtantiels & ſucculents dans les pays chauds; c'eſt une troiſiéme différence qui ne peut manquer d'influer ſur la ſeconde. Pourquoi mange-t'on tant de légumes en Italie? Parce qu'ils y ſont bons, nourriſſants, d'excellent goût? En France où ils ne ſont nourris que d'eau, ils ne nourriſſent point, & ſont preſque comptés pour rien ſur les tables. Ils n'occupent pourtant pas moins de terrein, & coûtent du moins autant de peine à cultiver. C'eſt une expérience faite, que les bleds de Barbarie, d'ailleurs inférieurs à ceux de France, rendent beaucoup plus en farine, & que ceux de France à leur tour rendent plus que les bleds du Nord. D'où l'on peut inférer qu'une gradation ſemblable s'obſerve généralement dans la même direction de la ligne au pôle. Or n'eſt-ce pas un déſavantage viſible d'avoir dans un produit égal une moindre quantité d'alimens?

A toutes ces différentes considérations j'en puis ajouter une qui en découle, & qui les fortifie ; c'eſt que les pays chauds ont moins beſoin d'habitans que les pays froids, & pourroit en nourrir davantage ; ce qui produit un double ſuperflu, toujours à l'avantage du deſpotiſme. Plus le même nombre d'habitans occupe une grande ſurface, plus les révoltes deviennent difficiles ; parce qu'on ne peut ſe concerter ni promptement ni ſecrétement, & qu'il eſt toujours facile au Gouvernement d'éventer les projets & de couper les comunications ; mais plus un peuple nombreux ſe raproche, moins le Gouvernement peut uſurper ſur le Souverain ; les chefs déliberent auſſi ſûrement dans leurs chambres que le prince dans ſon conſeil ; & la foule s'aſſemble auſſi-tôt dans les places que les troupes dans leurs quartiers. L'avantage d'un Gouvernement tyrannique eſt donc en ceci d'agir à grandes diſtances. A l'aide des points d'appui qu'il ſe donne, ſa force augmente au loin comme celle des leviers *. Celle du peuple au contraire n'a-

* Ceci ne contredit pas ce que j'ai dit ci-devant L. II.

git que concentrée, elle s'évapore & se perd en s'étendant, comme l'effet de la poudre éparse à terre & qui ne prend feu que grain à grain. Les pays les moins peuplés sont ainsi les plus propres à la tyrannie; les bêtes féroces ne regnent que dans les déserts.

Chap. IX. Sur les inconvénients des grands Etats: car il s'agissoit-là de l'autorité du Gouvernement sur les membres, & il s'agit ici de sa force contre les suet. Ses membres épras lui servent de points d'appui pour agir au loin sur le peuple, mais il n'a nul point d'appui pour agir directement sur les membres. Ainsi dans l'un des cas la longueur du levier en fait la foiblesse, & la force dans l'autre cas.

CHAPITRE IX.

Des signes d'un bon Gouvernement.

QUAND donc on demande absolument quel est le meilleur Gouvernement, on fait une question insoluble comme indéterminée; ou, si l'on veut, elle a autant de bonnes solutions qu'il y a de combinaisons possibles dans les positions absolues & rélatives des peuples.

Mais si l'on demandoit à quel signe on peut connoître qu'un peuple donné est bien ou mal gouverné, ce seroit autre chose, & la question de fait pourroit se résoudre.

Cependant on ne la résout point, parce que chacun veut la résoudre à sa maniere. Les sujets vantent la tranquillité publique, les citoyens la liberté des particuliers; l'un préfere la sûreté des possessions, & l'autre celle des personnes; l'un veut que le meilleur Gouvernement soit le plus sévere, l'autre soutient que c'est le plus doux; celui-ci veut qu'on punisse les crimes, & celui-là qu'on

qu'on les prévienne; l'un trouve beau qu'on ſoit craint des voiſins, l'autre aime mieux qu'on en ſoit ignoré; l'un eſt content quand l'argent circule, l'autre exige que le peuple ait du pain. Quand même on conviendroit ſur ces points & d'autres ſemblables, en ſeroit-on plus avancé? Les quantités morales manquant de meſure préciſe, fût-on d'accord ſur le ſigne, comment l'être ſur l'eſtimation?

Pour moi, je m'étonne toujours qu'on méconnoiſſe un ſigne ſi ſimple, ou qu'on ait la mauvaiſe foi de n'en pas convenir. Quelle eſt la fin de l'aſſociation politique? C'eſt la conſervation & la proſpérité de ſes membres. Et quel eſt le ſigne le plus ſûr qu'ils ſe conſervent & proſperent? C'eſt leur nombre & leur population. N'allez donc pas chercher ailleurs ce ſigne ſi diſputé. Toute choſe d'ailleurs égale, le Gouvernement ſous lequel, ſans moyens étrangers, ſans naturaliſations, ſans colonies les citoyens peuplent & multiplient davantage, eſt infailliblement le meilleur: celui ſous lequel un peuple diminue & dépérit, eſt le

pire. Calculateurs, c'eſt maintenant votre affaire ; comptez, meſurez, comparez *.

* On doit juger ſur le même principe, des ſiécles qui méritent la preference pour la proſperité du genre humain. On a trop admiré ceux où l'on a vû fleurir les Lettres & les Arts, ſans pénétrer l'objet ſecret de leur culture, ſans en conſidérer le funeſte effet, *idque apud imperitos humanitas vocabatur, cùm pari ſervitutis eſſet.* Ne verrons-nous jamais dans les maximes des livres l'intérêt groſſier qui fait parler les Auteurs Non : quoiqu'ils en puiſſent dire, quand malgré ſon éclat un Pays ſe dépeuple, il n'eſt pas vrai que tout aille bien, & il ne ſuffit pas qu'un Poete ait cent mille livres de rente, pour que ſon ſiecle ſoit le meilleur de tous. Il faut moins regarder au répos apparent, & à la tranquillité des chefs, qu'au bien-être des nations entieres, & ſur-tout des Etats les plus nombreux. La grêle déſole quelques cantons, mais elle fait rarement diſette. Les émutes, les guerres civiles effarouchent beaucoup les chefs ; mais elles ne font pas les vrais malheurs des peuples, qui peuvent même avoir du relâche tandis qu'on diſpute à qui les tyranniſera. C'eſt de leur état permanent que naiſſent leurs proſpérités ou leurs calamités réelles. Quand tout le reſte eſt écraſé ſous le joug, c'eſt alors que tout déperit ; c'eſt alors que les chefs les détruiſent à leur aiſe, *ubi ſolitudinem faciunt, pacem appellant.* Quand les tracaſſeries des Grands agitoient le Royaume de France, & que le Coadjuteur de Paris portoit au Parlement un poignard dans ſa poche, cela n'empêchoit pas que

le peuple François ne vécut heureux & nombreux dans une honnête & libre aisance. Autrefois la Grece fleurissoit au sein des plus cruelles guerres ; le sang y couloit à flots, & tout le Pays étoit couvert d'hommes. Il sembloit, dit Machiavel, qu'au milieu des meurtres, des proscriptions, des guerres civiles, notre République en devint plus puissante ; la vertu de ses Citoyens, leurs mœurs, leur indépendance avoient plus d'effet pour la renforcer, que toutes ses dissentions n'en avoient pour l'affoiblir. Un peu d'agitation donne du ressort aux ames, & ce qui fait vraiment prosperer l'espéce, est moins la paix que la liberté.

CHAPITRE X.

De l'abus du Gouvernement, & de sa pente à dégénérer.

COMME la volonté particuliere agit sans cesse contre la volonté générale, ainsi le Gouvernement fait un effort continuel contre la Sonveraineté. Plus cet effort augmente, plus la constitution s'altére, & comme l n'y a point ici d'autre volonté de corps qui résistant à celle du Prince fasse équilibre avec elle, il doit arriver tôt ou tard que le Prince opprime enfin le Souverain & rompe le traité social. C'est-là le vice inhérent & inévitable qui dès la naissance du corps politique, tend sans relâche à le détruire, de même que la vieillesse & la mort détruisent enfin le corps de l'homme.

Il y a deux voies générales par lesquelles un gouvernement degénere; sçavoir, quand il se resserre, ou quand l'État se dissout.

Le Gouvernement se resserre, quand il passe du grand nombre au petit, c'est-à-dire

de la Démocratie à l'Ariſtocratie, & de l'Ariſtocratie à la Royauté. C'eſt-là ſon inclinaiſon naturelle *. S'il rétrogradoit du petit nombre au grand, on pourroit dire qu'il ſe

* La formation lente & le progrès de la République de Veniſe dans ſes langues, offre un exemple notable de cette ſucceſſion ; & il eſt bien étonnant que depuis plus de douze cens ans les Vénitiens ſemblent n'en être encore qu'au ſecond terme, lequel commença au *Serrar di Conſiglio*, en 1198. Quand aux anciens Ducs qu'on leur reproche, quoiqu'on puiſſe dire le *Squirinio della liberta Veneto*, il eſt prouvé qu'ils n'ont point été leurs Souverains.

On ne manquera pas de m'objecter la République Romaine qui ſuivit, dira-t'on, un progrès tout contraire, paſſant de la Monarchie à l'Ariſtocratie, & de l'Ariſtocratie à la Démocratie. Je ſuis bien éloigné d'en penſer ainſi.

Le premier établiſſement de Romulus fut un Gouvernement mixte qui dégénera promptement en Deſpotiſme. Par des cauſes particulieres l'Etat périt avant le temps, comme on voit mourir un nouveau-né avant d'avoir atteint l'âge d'homme. L'expulſion des Tarquins fut la véritable époque de la naiſſance de la République. Mais elle ne prit pas d'abord une forme conſtante, parce qu'on ne fit que la moitié de l'ouvrage en n'abolifſant pas le patriciat. Car de cette maniere l'Ariſtocratie héréditaire, qui eſt le pire des adminiſtrations légitimes, reſtant en conflit avec la Démocratie, la forme du Gouvernement toujours incertaine & flotante ne

relâche ; mais ce progrès inverſe eſt impoſſible.

En effet, jamais le gouvernement ne chan-

fut fixée, comme l'a prouvé Machiavel, qu'à l'établiſſement des Tribuns ; alors ſeulement il y eut un vrai Gouvernement & une véritable Démocratie : en effet, le peuple alors n'étoit pas ſeulement Souverain, mais auſſi magiſtrat & juge ; le Sénat n'étoit qu'un tribunal en ſous-ordre pour tempérer ou concentrer le Gouvernement, & les conſuls eux-mêmes, bien que Patriciens, bien que premiers Magiſtrats, bien que Généraux abſolus à la guerre, n'étoient à Rome que les Préſidents du peuple.

Dès lors on vit auſſi le Gouvernement prendre ſa pente naturelle & tendre fortement à l'Ariſtocratie. Le Patriciat s'aboliſſant comme de lui-même, l'Ariſtocratie n'étoit plus dans le corps des Patriciens comme elle eſt à Veniſe & à Genes, mais dans le corps du Sénat compoſé de Patriciens & de Plébéiens, même dans le corps des Tribuns quand ils commencerent d'uſurper une puiſſance active : [car les mots ne font rien aux choſes], & quand le peuple a des chefs qui gouvernent pour lui, quelque nom que portent ces chefs, c'eſt toujours une Ariſtocratie.

De l'abus de l'Ariſtocratie nâquirent les guerres civiles & le Triumvirat. Sylla, Jules-Ceſar, Auguſte devinrent dans le fait de véritables Monarques, & enfin ſous le Deſpotiſme de Tibere l'Etat fut diſſout. L'Hiſtoire Romaine ne dément donc pas mon principe ; elle le confirme.

ge de forme que quand ſon reſſort uſé le laiſſe trop affoiblir pour pouvoir conſerver la ſienne. Or, s'il ſe relâchoit encore en s'étendant, ſa force deviendroit tout-à-fait nulle, & il ſubſiſteroit encore moins. Il faut donc remonter & ſerrer le reſſort à meſure qu'il céde, autrement l'État qu'il ſoutient, tomberoit en ruine.

Le cas de la diſſolution de l'État peut arriver de deux manieres.

Premierement quand le Prince n'adminiſtre plus l'État ſelon les loix & qu'il uſurpe le pouvoir ſouverain. Alors, il ſe fait un changement remarquable, c'eſt que, non pas le Gouvernement, mais l'État ſe reſſerre; je veux dire que le grand État ſe diſſout, & qu'il s'en forme un autre dans celui-là, compoſé ſeulement des membres du Gouvernement, & qui n'eſt plus rien au reſte du peuple que ſon maître & ſon tyran. De ſorte qu'à l'inſtant que le Gouvernement uſurpe la Souveraineté, le pacte ſocial eſt rompu, & tous les ſimples Citoyens, rentrés de droit dans leur liberté naturelle, ſont forcés, mais non pas obligés d'obéir.

Le même cas arrive auſſi quand les membres du Gouvernement uſurpent ſéparément le pouvoir qu'ils ne doivent exercer qu'en corps; ce qui n'eſt pas une moindre infraction des loix, & produit encore un plus grand deſordre. Alors, on a, pour ainſi dire, autant de Princes que de Magiſtrats, & l'État, non moins diviſé que le Gouvernement, périt ou change de forme.

Quand l'État ſe diſſout, l'abus du Gouvernement, quel qu'il ſoit, prend le nom commun d'*Anarchie*. En diſtinguant, la Démocratie dégénere en *Ochlocrarie*, l'Ariſtocratie en *Olygarchie*; j'ajoûterois que la Royauté dégénere en *Tyrannie*; mais ce dernier mot eſt équivoque & demande explication.

Dans le ſens vulgaire un Tyran eſt un Roi qui gouverne avec violence & ſans égard à la juſtice & aux loix. Dans le ſens précis un Tyran eſt un particulier qui s'arroge l'autorité royale ſans y avoir droit. C'eſt ainſi que les Grecs entendoient ce mot de Tyran: ils le donnoient indifféremment aux bons & aux mauvais Princes dont l'autorité n'étoit

pas légitime *. Ainſi, *Tyran* & *Uſurpateur* ſont deux mots parfaitement ſynonimes.

Pour donner différents noms à différentes choſes; j'appelle *Tyran* l'uſurpateur de l'autorité royale, & *Deſpote* l'uſurpateur du pouvoir Souverain. Le Tyran eſt celui qui s'ingére contre les loix à gouverner ſelon les loiy; le Deſpote eſt celui qui ſe met au-deſſus des loix mêmes. Ainſi, le Tyran peut n'être pas Deſpote; mais le Deſpote eſt toujours Tyran.

* *Omnes enim, & habentur & dicuntur Tyranni, qui poteſtate utuntur perpetuâ, in ea Civitate quæ libertate uſa eſt.* Corn. Nep. in Militiad. Il eſt vrai qu'Ariſtote, *Mor. Nicom. L. VIII. c.* 10. diſtingue le Tyran du Roi, en ce que le premier gouverne pour ſa propre utilité, & le ſecond ſeulement pour l'utilité de ſes ſujets; mais outre que généralement tous les Auteurs Grecs ont pris le mot Tyran, dans un autre ſens, comme il paroît ſur-tout par le Hieron de Xenophon, il s'enſuivroit de la diſtinction d'Ariſtote, que depuis le commencement du monde, il n'auroit pas encore exiſté un ſeul Roi.

CHAPITRE XI.

De la mort du corps politique.

TELLE eſt la pente naturelle & inévitable des Gouvernements les mieux conſtitués. Si Sparte & Rome ont peri, quel État peut eſperer de durer toujours? Si nous voulons former un établiſſement durable, ne ſongeons donc point à le rendre éternel. Pour réuſſir il ne faut pas tenter l'impoſſible, ni ſe flatter de donner à l'ouvrage des hommes une ſolidité que les choſes humaines ne comportent pas.

Le corps politique, auſſi bien que le corps de l'homme, commence à mourir dès ſa naiſſance & porte en lui-même les cauſes de ſa deſtruction. Mais l'un & l'autre peut avoir une conſtitution plus ou moins robuſte & propre à le conſerver plus ou moins long-temps. La conſtitution de l'homme eſt l'ouvrage de la nature, celle de l'État eſt l'ouvrage de l'art. Il ne dépend pas des hom-

mes de prolonger leur vie, il dépend d'eux de prolonger celle de l'État auſſi loin qu'il eſt poſſible, en lui donnant la meilleure conſtitution qu'il puiſſe avoir : Le mieux conſtitué finira, mais plus tard qu'un autre, ſi nul accident imprévu n'amene ſa perte avant le temps.

Le principe de la vie politique eſt dans l'autorité ſouveraine. La puiſſance légiſlative eſt le cœur de l'État, la puiſſance exécutive en eſt le cerveau, qui donne le mouvement à toutes les parties. Le cerveau peut tomber en paralyſie & l'individu vivre encore. Un homme reſte imbécille & vit : mais ſi-tôt que le cœur a ceſſé ſes fonctions, l'animal eſt mort.

Ce n'eſt point par les loix que l'État ſubſiſte, c'eſt par le pouvoir légiſlatif. La loi d'hier n'oblige pas aujourd'hui, mais le conſentement tacite eſt préſumé du ſilence, & le Souverain eſt cenſé confirmer inceſſamment les loix qu'il n'abroge pas, pouvant le faire. Tout ce qu'il a déclaré vouloir une fois, il le veut toujours, à moins qu'il ne le revoque.

Pourquoi donc porte-t-on tant de reſpect aux anciennes loix? C'eſt pour cela même. On doit croire qu'il n'y a que l'excellence des volontés antiques qui les ait pu conſerver ſi long-tems ; ſi le Souverain ne les eût reconnu conſtamment ſalutaires, il les eût mille fois révoquées. Voila pourquoi, loin de s'affoiblir, les loix acquierent ſans ceſſe une force nouvelle dans tout Etat bien conſtitué, le préjugé de l'antiquité les rend chaque jour plus vénerables ; au lieu que par tout où les lotx s'affoibliſſent en vieilliſſant, cela prouve qu'il n'y a plus de pouvoit légiſlatif, & que l'Etat ne vit plus.

CHAP

CHAPITRE XII.

Comment peut ſe maintient l'autorité ſouveraine.

LE Souverain n'ayant d'autre force que la puiſſance légiſlative, n'agit que par des loix, & les loix n'étant que des actes authentiques de la volonté générale, le Souverain ne ſçauroit agir que quand le peuple eſt aſſemblé. Le peuple aſſemblé, dira-t-on! quelle chimere! C'eſt une chimere aujourd'hui, mais ce n'en étoit pas une il y a deux mille ans: les hommes ont-ils changé de nature?

Les bornes du poſſible dans les choſes morales, ſont moins étroites que nous ne penſons: ce ſont nos foibleſſes, nos vices, nos préjugés qui les rétréciſſent. Les ames baſſes ne croient point aux grands hommes: de vils eſclaves ſourient d'un air moqueur à ce mot de liberté.

Par ce qui s'eſt fait, conſiderons ce qui ſe peut faire; je ne parlerai pas des ancien-

nes Républiques de la Gréce, mais la République Romaine étoit, ce me ſemble, un grand Etat, & la ville de Rome une grande Ville. Le dernier Cens donna dans Rome quatre cents mille Citoyens portant armes, & le dernier dénombrement de l'Empire plus de quatre millions de Citoyens, ſans compter les ſujets, les étrangers, les femmes, les enfans, les eſclaves.

Quelle difficulté n'imagineroit-on pas d'aſſembler fréquemment le peuple immenſe de cette Capitale & de ſes environs ? Cependant il ſe paſſoit peu de ſemaines que le Peuple Romain ne fût aſſemblé, & même pluſieurs fois. Non-ſeulement il éxerçoit les droits de la ſouveraineté, mais une partie de ceux du Gouvernement. Il traitoit certaines affaires, il jugeoit certaines cauſes, & tout ce peuple étoit ſur la place publique, preſqu'auſſi ſouvent Magiſtrat que Citoyen.

En remontant aux premiers temps des Nations, on trouveroit que la plûpart des anciens Gouvernements, même monarchi-

ques, tels que ceux des Macédoniens & des Francs, avoient de semblables Conseils. Quoi qu'il en soit, ce seul fait incontestable, répond à toutes les difficultés : De l'existant au possible, la conséquence me paroit bonne.

CHAPITRE XIII.

Suite.

IL ne suffit pas que le peuple assemblé ait une fois fixé la constitution de l'Etat, en donnant la sanction à un corps de loix: il ne suffit pas qu'il ait établi un gouvernement perpétuel ou qu'il ait pourvu une fois pour toutes à l'élection des Magistrats. Outre les Assemblées extraordinaires que des cas imprévus peuvent exiger, il faut qu'il y en ait de fixes & de periodiques que rien ne puisse abolir ni proroger, tellement qu'au our marqué le peuple soit légitimement convoqué par la loi, sans qu'il soit besoin pour cela d'aucune autre convocation formelle.

Mais hors de ces assemblées juridiques par leur seule date, toute assemblée du peuple qui n'aura pas été convoquée par les Magistrats prépostés à cet effet, & selon les formes prescrites, doit être tenue pour illégitime, & tout ce qui s'y fait pour nul; parce

que l'ordre même de s'assembler doit émaner de la loi.

Quant aux rétours plus ou moins fréquents des assemblées légitimes, ils dépendent de tant de considérations, qu'on ne sçauroit donner là-dessus de régles préciſes. Seulement on peut dire en général, que plus le Gouvernement a de force, plus le Souverain doit se montrer fréquemment.

Ceci, me dira-t-on, peut être bon pour une seule ville; mais que faire quand l'Etat en comprend plusieurs? Partagera-t-on l'autorité souveraine, ou bien doit-on la concentrer dans une seule Ville, & assujettir tout le reste?

Je réponds qu'on ne doit faire ni l'un ni l'autre. Premierement l'autorité souvéraine est simple & une, & l'on ne peut la diviser sans la détruire. En second lieu, une Ville, non plus qu'une nation, ne peut être légitimément sujette d'une autre, parce que l'essence du corps politique est dans l'accord de l'obéissance & de la liberté, & que ces mots de *Sujet* & de *Souverain*, sont des corélations identiques dont l'idée se reunit

ſous le ſeul mot de citoyen.

Je réponds encore que c'eſt toujours un mal d'unir pluſieurs Villes en une ſeule Cité, & que voulant faire cette union, l'on ne doit pas ſe flater d'en éviter les inconvenients naturels. Il ne faut point objecter l'abus des grands États à celui qui n'en veut que des petits : mais comment donner aux petits Etats aſſez de force pour réſiſter aux grands? Comme jadis les Villes Grecques réſiſterent au grand Roi, & comme plus récemment la Hollande & la Suiſſe ont réſiſté à la Maiſon d'Autriche.

Toutefois ſi l'on ne peut réduire l'Etat à de juſtes bornes, il reſte encore une reſſource; c'eſt de n'y point ſouffrir de Capitale, de faire ſiéger le Gouvernement alternativement dans chaque Ville, & d'y raſſembler auſſi tour-à-tour les États du Pays.

Peuplez également le territoire, étendez-y par-tout les mêmes droits, portez-y partout l'abondance & la vie; c'eſt ainſi que l'État deviendra tout à la fois le plus fort & le mieux gouverné qu'il ſoit poſſible. Souvenez-vous que les murs des Villes ne ſe

forment que du débris des maiſons & des champs. A chaque Palais que je vois élever dans la Capitale, je crois voir mettre en maſure tout un Pays.

CHAPITRE XIV.

Suite.

A L'INSTANT que le peuple eſt légitimement aſſemblé en Corps Souverain, toute Juriſdiction du Gouvernement ceſſe, la puiſſance exécutive eſt ſuſpendue, & la perſonne du dernier Citoyen eſt auſſi ſacrée & inviolable que celle du premier Magiſtrat, parce qu'où ſe trouve le Repréſenté, il n'y a plus beſoin de Repréſentant. La plupart des tumultes qui s'éléverent à Rome dans les comices, vinrent d'avoir ignoré ou négligé cette regle. Les conſuls alors n'étoient que les Preſidents du Peuple, les Tribuns de ſimples Orateurs*, le Sénat n'étoit rien du tout.

Ces intervalles de ſuſpenſion où le Prince reconnoît ou doit reconnoître un ſupérieur

* A-peu près ſelon le ſens qu'on donne à ce nom dans le Parlement d'Angleterre. La reſſemblance de ces emplois eût mis en conflit les Conſuls & les Tribuns, quand même toute juriſdiction eut été ſuſpendue.

actuel, lui ont toujours été redoutables, & ces assemblées du peuple, qui sont l'égide du corps politique & le frein du Gouvernement, ont été de tout temps l'horreur des chefs : aussi n'épargnent-ils jamais ni soins, ni objections, ni difficultés, ni promesses, pour en rebuter les Citoyens. Quand ceux-ci sont avares, lâches, pusillanimes, plus amoureux du repos que de la liberté, ils ne tiennent pas long-temps contre les efforts redoublés du Gouvernement ; c'est ainsi que la force résistante augmentant sans cesse, l'autorité souveraine s'évanouit à la fin, & que la plûpart des Cités tombent & périssent avant le temps.

Mais entre l'autorité souveraine & le gouvernement arbitraire, il s'introduit quelquefois un pouvoir moyen dont il faut parler.

CHAPITRE XV.

Des Deputés ou Repréſentants.

SI-TOT que le ſervice public ceſſe d'être la principale affaire des Citoyens, & qu'ils aiment mieux ſe ſervir de leur bourſe que de leur perſonne, l'Etat eſt déjà près de ſa ruine. Faut-il marcher au combat : ils payent des troupes & reſtent chez eux ; faut-il aller au Conſeil ? ils nomment des Députés & reſtent chez eux. A force de pareſſe & d'argent ils ont enfin des ſoldats pour aſſervir la patrie, & des répréſentants pour la vendre.

C'eſt le tracas du commerce & des arts, c'eſt l'avide intérêt du gain, c'eſt la molleſſe & l'amour des commodités, qui changent les ſervices perſonnels en argent. On céde une partie de ſon profit pour l'augmenter à ſon aiſe. Donnez de l'argent, & bien-tôt vous aurez des fers. Ce mot de *finance* eſt un mot d'eſclave ; il eſt un con-

fu dans la Cité. Dans un Etat vraiment libre les Citoyens font tout avec leurs bras & rien avec de l'argent : loin de payer pour s'exempter de leurs devoirs, ils payeroient pour les remplir eux-mêmes. Je ſuis bien loin des idées communes ; je crois les corvées moins conraires à la liberté que les taxes.

Mieux l'Etat eſt conſtitué, plus les affaires publiques l'emportent ſur les privées dans l'eſprit des Citoyens. Il y a même beaucoup moins d'affaires privées, parce que la ſomme du bonheur commun fourniſſant une portion plus conſidérable à celui de chaque individu, il lui en reſte moins à chercher dans les ſoins particuliers. Dans une Cité bien conduite chacun vole aux aſſemblées ; ſous un mauvais Gouvernement nul n'aime à faire un pas pour s'y rendre ; parce que nul ne prend intérêt à ce qui s'y fait, qu'on prèvoit que la volonté générale n'y dominera pas ; & qu'enfin les ſoins domeſtiques abſorbent tout. Les bonnes loix en font faire des meilleures, les

mauvaiſes en amenent de pires. Si-tôt que quelqu'un dit des affaires de l'Etat, *que m'importe*? on doit compter que l'Etat eſt perdu.

L'attiediſſement de l'amour de la patrie; l'activité de l'intérêt privé, l'immenſité des Etats, les conquêtes, l'abus du Gouvernement ont fait imaginer la voie des Députés ou Repréſentants du peuple dans les aſſemblées de la Nation. C'eſt ce qu'en certains pays on oſe appeller le Tiers-Etat. Ainſi, l'intérêt particulier de deux ordres eſt mis au premier & au ſecond rang, l'intérêt public n'eſt qu'au troiſiéme.

La Souveraineté ne peut être repréſentée, par la même raiſon qu'elle ne peut être aliénée; elle conſiſte eſſentiellement dans la volonté générale, & la volonté ne ſe repréſente point: elle eſt la même, ou elle eſt autre; il n'y a point de milieu. Les députés du peuple ne ſont donc ni ne peuvent être ſes Repréſentants; ils ne ſont que ſes Commiſſaires; ils ne peuvent rien conclure définitivement. Toute loi que le peuple en perſonne

perſonne n'a pas ratifiée eſt nulle; ce n'eſt point une loi. Le peuple Anglois penſe être libre; il ſe trompe fort, il ne l'eſt que durant l'Élection des Membres du Parlement ſi-tôt qu'ils ſont élus, il eſt eſclave, il n'eſt rien. Dans les courts moments de ſa liberté, l'uſage qu'il en fait mérite bien qu'il la perde.

L'idée des Repréſentans eſt moderne: elle nous vient du Gouvernement féodal, de cet inique & abſurde Gouvernement dans lequel l'eſpece humaine eſt dégradée, & où le nom d'homme eſt en deshonneur. Dans les anciennes Républiques, & même dans les Monarchies, jamais le peuple n'eut de Repréſentans; on ne connoiſſoit pas ce mot-là. Il eſt très-ſingulier qu'à Rome où les Tribuns étoient ſi ſacrés on n'ait pas même imaginé qu'ils puſſent uſurper les fonctions du peuple; & qu'au millieu d'une ſi grande multitude, ils n'aient jamais tenté de paſſer de leur chef un ſeul Plébiſcite. Qu'on juge cependant l'embarras que cauſoit quelquefois la foule, par ce qui arriva

du temps des Gracques, où une partie des Citoyens donnoit ſon ſuffrage de deſſus les toits.

Où le droit & la liberté ſont toutes choſes, les inconvenients ne ſont rien. Chez ce ſage peuple tout étoit mis à ſa juſte méſure : il laiſſoit faire à ſes Licteurs ce que ces Tribuns n'euſſent oſé faire, il ne craignoit pas que les Licteurs vouluſſent le repréſenter.

Pour expliquer cependant comme les Tribuns le repréſentoient quelque fois, il ſuffit de concevoir comment le Gouvernement repréſente le Souverain. La Loi n'étant que la déclaration de la volonté générale, il eſt clair que dans la puiſſance légiſlative le peuple ne peut être repréſenté; mais il peut & doit l'être dans la puiſſance exécutive, qui n'eſt que la force appliquée à la Loi. Ceci fait voir qu'en examinant bien les choſes on trouveroit que très-peu de Nations ont des loix. Quoi qu'il en ſoit, il eſt ſur que les Tribuns, n'ayant aucune partie du pouvoir exécutif, ne purent jamais repré-

ſenter le peuple Romain par les droits de leurs charges, mais ſeulement en uſurpant ſur ceux du Sénat.

Chez les Grecs tout ce que le peuple avoit à faire il le faiſoit par lui-même; il étoit ſans ceſſe aſſemblé ſur la place. Il habitoit un climat doux, il n'étoit point avide, des eſclaves faiſoient ſes travaux, ſa grande affaire étoit ſa liberté. N'ayant plus les mêmes avantages, comment conſerver les mêmes droits? Vos climats plus durs vous donnent plus de beſoins *, ſix moix de l'année n'eſt pas tenable, vos langues ſourdes ne peuvent ſe faire entendre en plein air, vous donnez plus à votre gain qu'à votre liberté, & vous craignez bien moins l'eſclavage que la miſere.

Quoi! la liberté ne ſe maintient qu'à l'appui de la ſervitude? Peut-être les deux excès ſe touchent. Tout ce qui n'eſt point dans la nature, a ſes inconvenients, & la ſociété civile plus que tout le reſte. Il y a telles

* Adopter dans les pays froids le luxe & la moleſſe des orientaux, c'eſt vouloir ſe donner leurs chaines; c'eſt s'y ſoumettre encore plus néceſſairement qu'eux.

positions malheureuses où l'on ne peut conserver sa liberté qu'aux dépens de celle d'autrui, & où le citoyen ne peut être parfaitement libre, que l'esclave ne soit extrêmement esclave. Telle étoit la position de Sparte. Pour vous, peuples modernes, vous n'avez point d'esclaves, mais vous l'êtes; vous payez leur liberté de la vôtre. Vous avez beau vanter cette préference; j'y trouve plus de lâcheté que d'humanité.

Je n'entends point par tout cela qu'il faille avoir des esclaves ni que le droit d'esclavage soit légitime, puisque j'ai prouvé le contraire. Je dis seulement les raisons pourquoi les peuples modernes, qui se croyent libres, ont des Représentans, & pourquoi les peuples anciens n'en avoient pas. Quoiqu'il en soit, à l'instant qu'un peuple se donne des représentants, il n'est plus libre, il n'est plus.

Tout bien examiné, je ne vois pas qu'il soit désormais possible au Souverain de conserver parmi nous l'exercice de ses droits, si la Cité n'est très petite. Mais si elle est très petite elle sera subjuguée? Non. Je ferai

voir ci-après * comment on peut réunir la puiſſance extérieure d'un grand Peuple avec la police aiſée & le bon ordre d'un petit Etat.

* C'eſt ce que je m'étois propoſé de faire dans la ſuite de cet ouvrage, lorſqu'en traitant des rélations externes j'en ſerois venu aux confédérations: matiere toute neuve & où les principes ſont encore à établir.

CHAPITRE XVI.

Que l'Inſtitution du Gouvernement n'eſt point un Contrat.

LE pouvoir légiſlatif une fois bien établi, il s'agit d'établir de même le pouvoir exécutif; car ce dernier, qui n'opere que par des Actes particuliers, n'étant pas de l'eſſence de l'autre, en eſt naturellement ſéparé. S'il étoit poſſible que le Souverain, conſidéré comme tel, eût la puiſſance exécutive, le droit & le fait ſeroient tellement confondus qu'on ne ſçauroit plus ce qui eſt loi & ce qui ne l'eſt pas, & le corps politique ainſi dénaturé ſeroit bien-tôt en proie à la violence contre laquelle il fut inſtitué.

Les Citoyens étant tous égaux par le Contrat Social, ce que tous doivent faire tous peuvent le preſcrire; au lieu que nul n'a droit d'exiger qu'un autre faſſe ce qu'il ne fait pas lui-même. Or c'eſt proprement ce droit, indiſpenſable pour faire vivre & mouvoir le corps politique, que le Souverain donne

au Prince ; en inſtituant le Gouvernement.

Pluſieurs ont prétendu que l'acte de cet établiſſement étoit un contrat entre le Peuple & les chefs qu'il ſe donne ; contrat par lequel on ſtipuloit entre les deux parties les conditions ſous leſquelles l'une s'obligeoit à commander & l'autre à obéir. On conviendra, je m'aſſure, que voilà un étrange maniere de contracter ! Mais voyons ſi cette opinion eſt ſoutenable.

Premierement l'autorité ſûpreme ne peut pas plus ſe modifier que s'aliéner : la limiter c'eſt la détruire. Il eſt abſurde & contradictoire que le Souverain ſe donne un ſupérieur ; s'obliger d'obéir à un maître c'eſt ſe remettre en pleine liberté.

De plus, il eſt évident que ce contrat du peuple avec telles perſonnes, ſeroiet un acte pprticulier. D'où il ſuit que ce contrat ne ſçauroit être une loi ni un acte de ſouveraineté, & que par conſéquent il ſeroit illégitime.

On voit encore que les parties contractantes ſeroient entre elles ſous la ſeule loi

de nature & ſans aucun garant de leurs engagemens réciproques, ce qui répugne de toutes manieres à l'état civil: celui qui a la force en main étant toujours le maître de l'exécution, autant voudroit donner le nom de contrat à l'acte d'un homme qui diroit à un autre; " Je vous donne tout mon bien „ à condition que vous m'en rendrez ce qu'il „ vous plaira. "

Il n'y a qu'un Contrat dans l'État; c'eſt celui de l'aſſociation; & celui-là ſeul en exclud tout autre. On ne ſçauroit immaginer aucun Contrat public, qui ne fût une violation du premier.

CHAPITRE XVII.

De l'inſtitution du Gouvernement.

SOUS quelle idée faut-il donc concevoir l'acte par lequel le Gouvernement eſt inſtitué? Je remarquerai d'abord que cet acte eſt complexe ou compoſé de deux autres; ſçavoir, l'établiſſement de la loi, & l'exécution de la loi.

Par le premier, le Souverain ſtatue qu'il y aura un Corps de Gouvernement établi ſous telle ou telle forme; & il eſt clair que cet acte eſt une loi.

Par le ſecond, le peuple nomme les chefs qui ſeront chargés du Gouvernement établi. Or cette nomination étant un acte particulier, n'eſt pas une ſeconde loi, mais ſeulement une ſuite de la premiere & une fonction du Gouvernement.

La difficulté eſt d'entendre comment on peut avoir un acte de Gouvernement avant que le Gouvernement exiſte, & comment

le Peuple qui n'eſt que Souverain ou Sujet peut devenir Prince ou Magiſtrat dans certaines circonſtances.

C'eſt encore ici que ſe découvre une de ces étonnantes propriétés du corps politique par leſquelles il concilie des opérations contradictoires en apparence. Car celle-ci ſe fait par une converſion ſubite de la Souveraineté en Démocratie; enſorte que, ſans aucun changement ſenſible, & ſeulement par une rélation de tous à tous, les Citoyens devenus Magiſtrats paſſent des actes généraux aux actes particuliers, & de la loi à l'exécution.

Ce changement de rélation n'eſt point une ſubtilité de ſpéculation ſans exemple dans la pratique: il a lieu tous les jours dans le Parlement d'Angleterre, où la Chambre-baſſe en certaines occaſions ſe tourne en grand Commité, pour mieux diſcuter les affaires, & devient ainſi ſimple commiſſion, de Cour ſouveraine qu'elle étoit l'inſtant précedent; en telle ſorte qu'elle ſe fait enſuite rapport à elle-même comme Cham-

bre des Communes, de ce qu'elle vient de régler en grand Commité, & délibere de nouveau ſous un titre, de ce qu'elle a déjà réſolu ſous un autre.

Tel eſt l'avantage propre au Gouvernement Démocratique, de pouvoir être établi dans le fait par une ſimple acte de la volonté générale. Après quoi ce Gouvernement proviſionnel reſte en poſſeſſion, ſi telle eſt la forme adoptée ; on établit au nom du Souverain le Gouvernement preſcrit par la loi, & tout ſe trouve ainſi dans la régle. Il n'eſt pas poſſible d'inſtituer le gouvernement d'aucune autre maniere légitime, & ſans renoncer aux principes ci-devant établis.

CHAPITRE XVIII.

Moyens de prevenir les uſurpations du Gouvernement.

DE ces éclairciſſemens il réſulte en confirmation du Chapitre XVI. que l'acte qui inſtitue le Gouvernement, n'eſt point un contrat mais une loi; que les dépoſitaires de la puiſſance exécutive ne ſont point les maîtres du peuple, mais ſes officiers; qu'il peut les établir & les deſtituer quand il lui plaît; qu'il n'eſt point queſtion pour eux de contracter mais d'obéir, & qu'en ſe chargeant des fonctions que l'Etat leur impoſe, ils ne font que remplir leur devoir de citoyens, ſans avoir en aucune ſorte le droit de diſputer ſur les conditions.

Quand donc il arrive que le peuple inſtitue un Gouvernement héréditaire, ſoit monarchique dans une famille, ſoit ariſtocratique dans un ordre de citoyens, ce n'eſt point un engagement qu'il prend; c'eſt une forme

forme provisionnelle qu'il donne à l'administration, jusqu'à ce qu'il lui plaise d'en ordonner autrement.

Il est vrai que ces changemens sont toujours dangereux, & qu'il ne faut jamais toucher au Gouvernement établi que lorsqu'il devient incompatible avec le bien public; mais cette circonspection est une maxime de politique & non pas une regle de droit, & l'Etat n'est pas plus tenu de laisser l'autorité civile à ses Chefs, que l'autorité militaire à ses Généraux.

Il est vrai encore qu'on ne sçauroit en pareil cas observer avec trop de soin toutes les formalités requises pour distinguer un acte régulier & légitime d'un tumulte séditieux, & la volonté de tout un peuple des clameurs d'une fonction. C'est ici sur-tout qu'il ne faut donner au cas odieux que ce qu'on ne peut lui réfuser dans toute la rigueur du droit, & c'est aussi de cette obligation que le Prince tire un grand avantage pour conserver sa puissance malgré le peuple, sans qu'on puisse dire qu'on l'ait usurpée. Car en parroissant n'user que de ses

droits, il lui eſt fort aiſé de les étendre, & d'empêcher, ſous le prétexte du repos public, les aſſemblées deſtinées à rétablir le bon ordre; de ſorte qu'il ſe prévaut d'un ſilence qu'il empêche de rompre, ou des irregularités qu'il fait commettre, pour ſuppoſer en ſa faveur l'aveu de ceux qui oſent parler. C'eſt ainſi que les Décemvirs, ayant été d'abord élus pour un an, puis continués pour une autre année, tenterent de retenir à perpétuité leur pouvoir, en ne permettant plus aux Comices de s'aſſembler; & c'eſt par ce facile moyen que tous les Gouvernemens du monde, une fois revêtus de force publique, uſurpent tôt ou tard l'autorité ſouveraine.

Les aſſembées périodiques, dont j'ai parlé ci devant, ſont propres à prévenir ou différer ce malheur ſur-tout quand elles n'ont pas beſoin de convocation formelle : car alors le Prince ne ſçauroit les empêcher ſans ſe déclarer ouvertement infracteur des loix & ennemi de l'Etat.

L'ouverture de ces aſſemblées qui n'ont pour objet que le maintien du traité ſocial,

doit toujours se faire par deux propositions qu'on ne puisse jamais supprimer, & qui passent séparément par les suffrages.

La premiere ; *S'il plait au Souverain de conserver la presente forme du Gouvernement.*

La seconde ; *S'il plait au peuple d'en laisser l'administration à ceux qui en sont actuellement chargés.*

Je suppose ici ce que je crois avoir démontré, sçavoir qu'il n'y a dans l'État aucune loi fondamentale qui ne se puisse révoquer, non pas même le pacte social ; car si tous les citoyens s'assembloient pour rompre ce pacte d'un commun accord, on ne peut douter qu'il ne fut très légitimement rompu. Grotius pense même que chacun peut renoncer à l'État dont il est membre, & reprendre sa liberté naturelle & ses biens en sortant du pays*. Or il seroit absurde que tous les Citoyens réunis ne pussent pas ce que peut séparement chacun d'eux.

* Bien entendre qu'on ne quitte pas pour éluder son devoir & se dispenser de servir la patrie au moment qu'elle a besoin de nous. La fuite alors seroit criminelle & punissable ? ce ne seroit plus retraite, mais desertion.

PRINCIPES DU DROIT POLITIQUE.

LIVRE QUATRIEME.

CHAPITRE I.

Que la volonté génèrale eſt indeſtructible.

TANT que pluſieurs hommes réunis ſe conſidérent comme un ſeul corps, ils n'ont qu'une ſeule volonté, qui ſe rapporte à la commune conſervation, & au bien être général. Alors tous les reſſorts de l'Etat

ſont vigoureux & ſimples, ſes maximes ſont claires & lumineuſes, il n'a point d'intérêts embrouillés, contradictoires, le bien commun ſe montre par-tout avec évidence, & ne demande que du bon ſens pour être apperçu. La paix, l'union, l'égalité ſont ennemies des ſubtilités politiques. Les hommes droits & ſimples ſont difficiles à tromper à cauſe de leur ſimplicité, les leurres, les prétextes rafinés ne leur en impoſent point ; ils ne ſont pas même aſſez fins pour être dupes Quand on voit chez le plus heureux peuple du monde des troupes de payſans régler les affaires de l'État ſous un chêne, & ſe conduire toujours ſagement, peut-on s'empêcher de mépriſer les rafinemens des autres nations, qui ſe rendent illuſtres & miſérables avec tant d'art & de myſtéres ?

Un État ainſi gouverné a beſoin de très-peu de Loix, & à meſure qu'il devient néceſſaire d'en promulger de nouvelles, cette néceſſité ſe voit univerſellement. Le premier qui les propoſe ne fait que dire ce que tous ont déjà ſenti, & il n'eſt queſtion ni de brigues ni d'éloquence pour faire paſſer

en loi ce que chacun a déjà réſolu de faire ; ſi-tôt qu'il ſera ſûr que les autres le feront comme lui.

Ce qui trompe les raiſonneurs, c'eſt que ne voyant que des États mal conſtitués dès leur origine, ils ſont frappés de l'impoſſibilité d'y maintenir une ſemblable police. Ils rient d'imaginer toutes les ſottiſes qu'un fourbe adroit, un parleur inſinuant pourroit perſuader au peuple de Paris ou de Londres. Ils ne ſçavent pas que Cromvel eut été mis aux ſonnettes par le peuple de Berne, & le Duc de Beaufort à la diſcipline par les Génévois.

Mais, quand le nœud ſocial commence à ſe relâcher & l'État à s'affoiblir ; quand les intérêts particuliers commencent à ſe faire ſentir, & les petites ſociétés à influer ſur la grande, l'intérêt commun s'altere & trouve des oppoſans ; l'unanimité ne regne plus dans les voix, la volonté générale n'eſt plus la volonté de tous, il s'éleve des contradictions, des débats, & le meilleur avis ne paſſe point ſans diſputes.

Enfin : quand l'État près de sa ruine ne subsiste plus que par une forme illusoire & vaine, que le lien social est rompu dans tous les cœurs, que le plus vil intérêt se pare effrontément du nom sacré du bien public ; alors la volonté générale devient muette, tous guidés par des motifs secrets n'opinent pas plus comme Citoyens que si l'État n'eût jamais existé, & l'on fait passer faussement sous le nom de Loix, des décrets iniques qui n'ont pour but que l'intérêt particulier.

S'ensuit-il de-là que la volonté générale soit anéantie ou corrompue ? Non, elle est toujours constante, inaltérable & pure ; mais elle est subordonnée à d'autres qui l'emportent sur elle. Chacun, détachant son intérêt de l'intérêt commun, voit bien qu'il ne peut l'en séparer tout-à-fait, mais sa part du mal public ne lui paroît rien, auprès du bien exclusif qu'il prétend s'approprier. Ce bien particulier excepté, il veut le bien général pour son propre intérêt tout aussi fortement qu'aucun autre. Même en vendant son suf-

frage à prix d'argent, il n'éteint pas en lui la volonté générale, il l'élude. La faute qu'il commet eſt de changer l'état de la queſtion & de répondre autre choſe que ce qu'on lui demande : en ſorte qu'au lieu de dire par ſon ſuffrage, *il eſt avantageux à l'Etat*, il dit, *il eſt avantageux à tel homme ou à tel parti que tel ou tel avis paſſe.* Ainſi, la loi de l'ordre public dans les aſſemblées n'eſt pas tant d'y maintenir la volonté générale, que de faire qu'elle ſoit toujours interrogée & qu'elle réponde toujours.

J'aurois ici bien des réflexions à faire ſur le ſimple droit de voter dans tout acte de ſouveraineté ; droit que rien ne peut ôter aux Citoyens ; & ſur celui d'opiner, de propoſer, de diviſer, de diſcuter, que le Gouvernement a toujours gand ſoin de ne laiſſer qu'à ſes membres ; mais cette importante matiere demanderoit un traité à part, & je ne puis tout dire dans celui-ci.

CHAPITRE II.

Des Suffrages.

ON voit par le chapitre précédent que la maniere dont ſe traitent les affaires générales peut donner une indice aſſez ſûre de l'état actuel des mœurs, & de la ſanté du corps politique. Plus le concert regne dans les aſſemblées, c'eſt-à-dire, plus les avis approchent de l'unanimité, plus auſſi la volonté générale eſt dominante; mais les longs débats, les diſſentions, le tumulte, annoncent l'aſcendant des intérêts particuliers & le déclin de l'État.

Ceci paroît moins évident quand deux ou pluſieurs ordres entrent dans ſa conſtitution comme à Rome les Patriciens & les Plébéiens, dont les querelles troublerent ſouvent les comices, même dans les plus beaux temps de la République; mais cette exception eſt plus apparente que réelle; car alors par le vice inhérent au corps politique

on a, pour ainſi dire, deux États en un; ce qui n'eſt pas vrai des deux enſemble, eſt vrai de chacun ſéparément. Et en effet, dans les temps même les plus orageux, les plébiſcites du peuple, quand le Sénat ne s'en mêloit pas, paſſoient toujours tranquillement & à la grande pluralité des ſuffrages. Les Citoyens n'ayant qu'un intérêt, le peuple n'avoit qu'une volonté.

A l'autre extrémité du cercle, l'unanimité revient. C'eſt quand les Citoyens, tombés dans la ſervitude, n'ont plus ni liberté ni volonté. Alors, la crainte & la flatterie changent en acclamations les ſuffrages; on ne délibere plus, on adore ou l'on maudit. Telle étoit la vîle maniere d'opiner du Sénat, ſous les Empereurs. Quelquefois cela ſe faiſoit avec des précautions ridicules. Tacite obſerve que ſous Othon les Sénateurs accablant Vitellius d'exécrations, affectoient de faire en même temps un bruit épouvantable, afin que, ſi par haſard il devenoit le maître, il ne pût ſçavoir ce que chacun d'eux avoit dit.

De ces diverſes conſidérations naiſſent les maximes ſur leſquelles on doit régler la maniere de compter les voix & de comparer les avis, ſelon que la volonté générale eſt plus ou moins facile à connoître, & l'État plus ou moins déclinant.

Il n'y a qu'une ſeule loi qui par ſa nature exige un conſentement unanime. C'eſt le pacte ſocial : car l'aſſociation civile eſt l'acte du monde le plus volontaire, tout homme étant né libre & maître de lui-même, nul ne peut, ſous quelque pretexte que ce puiſſe être, l'aſſujettir ſans ſon aveu. Décider que le fils d'une eſclave naît eſclave, c'eſt décider qu'il ne naît pas homme.

Si donc lors du pacte ſocial il s'y trouve des oppoſants, leur oppoſition n'invalide pas le contrat, elle empêche ſeulement qu'ils n'y ſoient compris ; ce ſont des étrangers parmi les Citoyens. Quand l'État eſt inſtitué, le conſentement eſt dans la réſidence ; habiter le territoire, c'eſt ſe ſoumettre à la ſouveraineté *.

* Ceci doit toujours s'entendre d'un État libre ; car d'ailleurs la famille, les biens, le défaut d'azile, la né-

Hors ce contrat primitif, la voix du plus grand nombre, oblige toujours tous les autres, c'eſt une ſuite du contrat même. Mais on demande comment un homme peut être libre, & forcé de ſe conformer à des volontés qui ne ſont pas les ſiennes ; comment les oppoſants ſont-ils libres & ſoumis à des loix auſquelles ils n'ont pas conſenti ?

Je reponds que la queſtion eſt mal poſée. Le Citoyen conſent à toutes les loix, même à celles qu'on paſſe malgré lui, & même à celles qui les puniſſent quand il oſe en violer quelqu'une. La volonté conſtante de tous les membres de l'Etat eſt la volonté générale ; c'eſt par elle qu'ils ſont citoyens & libres.** Quand on propoſe une loi dans l'aſſemblée du Peuple, ce qu'on leur demande n'eſt pas

ceſſité, la violence, peuvent retenir un habitant dans le pays malgré lui, & alors ſon ſéjour ſeul ne ſuppoſe plus ſon conſentement au contrat, ou à la violation du contrat.

* A Genes, on lit au devant des priſons & ſur les fers des galeries ce mot, *Libertas*. Cette application de la deviſe eſt belle & juſte. En effet il n'y a que les malfaiteurs de tous états qui empêchent le Citoyen d'être libre. Dans un pays ou tous ces gens-là ſeroient aux galeres, on jouiroit de la plus parfaite liberté.

précisément s'ils approuvent la proposition ou s'ils la rejettent, mais si elle est conforme ou non à la volonté générale qui est la leur; chacun en donnant son suffrage dit son avis là-dessus, & du calcul des voix se tire la déclaration de la volonté générale. Quand donc l'avis contraire au mien l'emporte, cela ne prouve autre chose sinon que je m'étois trompé, & que ce que j'estimois être la volonté générale ne l'étoit pas. Si mon avis particulier l'eût emporté, j'aurois fait autre chose que ce que j'avois voulu, c'est alors que je n'aurois pas été libre.

Ceci supposé, il est vrai, que tous les caracteres de la volonté générale sont encore dans la pluralité: quand ils cessent d'y être, quelque parti qu'on prenne, il n'y a plus de liberté.

En montrant ci-devant comment on substituoit des volontés particulieres à la volonté générale dans les délibérations publiques, j'ai suffisamment indiqué les moyens praticables de prévenir cet abus; j'en parlerai encore ci-après. A l'égard du nombre proportionnel des suffrages, pour déclarer cette vo-

lonté, j'ai auſſi donné les principes ſur leſquels on peut le déterminer. La différence d'une ſeule voix rompt l'égalité, un ſeul oppoſant rompt l'unanimité ; mais entre l'unanimité & l'égalité il y a pluſieurs partages inégaux, à chacun deſquels on peut fixer ce nombre ſelon l'état & les beſoins du corps politique.

Deux maximes générales peuvent ſervir à regler ces rapports : l'une que plus les délibérations ſont importantes & graves, plus l'avis qui l'emporte doit approcher de l'unanimité : l'autre, que plus l'affaire agitée exige de célérité, plus on doit reſſerrer la différence preſcrite dans le partage des avis, dans les délibérations qu'il faut terminer ſur le champ, l'excédent d'une ſeule voix doit ſuffire. La premiere de ces maximes paroit plus convenable aux loix, & la ſeconde aux affaires. Quoiqu'il en ſoit, c'eſt ſur leur combinaiſon que s'établiſſent les meilleurs rapports qu'on peut donner à la pluralité pour prononcer.

CHAPITRE III.

Des Élections.

A L'égard des élections du Prince & des Magiſtrats qui ſont, comme je l'ai dit des actes complexes, il y a deux voyes pour y procéder; ſçavoir, le choix & le ſort. L'une & l'autre ont été employées en diverſes Républiques: & l'on voit encore actuellement un mélange très-compliqué des deux, dans l'élection d'un Doge de Véniſe.

Le ſuffrage par le ſort, dit Monteſquieu, *eſt de la nature de la Démocratie.* J'en conviens, mais comment cela? *Le ſort*, continue-t'il, *eſt une façon d'élire qui n'afflige perſonne; il laiſſe à chaque Citoyen une eſpérance raiſonable de ſervir la Patrie.* Ce ne ſont pas là des raiſons.

Si l'on fait attention que l'élection des Chefs eſt une fonction du Gouvernement, & non de la ſouveraineté, on verra pourquoi la voie du ſort eſt plus dans la nature

de la Démocratie, où l'administration est d'autant meilleure, que les actes en sont moins multipliés.

Dans toute véritable Démocratie la Magistrature n'est pas un avantage; mais une charge onéreuse, qu'on ne peut justement imposer à un particulier plûtôt qu'à un autre. La Loi seule peut imposer cette charge à celui sur lequel le sort tombera. Car alors la condition étant égale pour tous, & le choix ne dépendant d'aucune volonté humaine, il n'y a point d'application particuliere qui altére l'université de la loi.

Dans l'Aristocratie, le Prince choisit le Prince, le Gouvernement se conserve par lui-même, & c'est-là que les suffrages sont bien placés.

L'exemple de l'élection du Doge de Venise confirme cette distinction loin de la détruire: cette forme mêlée convient dans un Gouvernement mixte. Car c'est une erreur de prendre le Gouvernement de Venise pour une véritable Aristocratie. Si le peuple n'y a nulle part au Gouvernement, la

Nobleſſe y eſt peuple elle-même. Une multitude de pauvres Barnabotes n'approcha jamais d'aucune Magiſtrature, & n'a de ſa nobleſſe que le vain titre d'excellence & le droit d'aſſiſter au grand Conſeil. Ce grand Conſeil étant auſſi nombreux que notre Conſeil général à Généve, ſes illuſtres membres n'ont pas plus de priviléges que nos ſimples Citoyens. Il eſt certain qu'ôtant l'extreme diſparité des deux Républiques, la Bourgeoiſie de Genéve repréſente exactement le Patriciat Venitien, nos natifs & habitans repréſentent les Citadins & le peuple de Veniſe, nos payſans repréſentent les ſujets de terre-ferme: enfin, de quelque maniere que l'on conſidere cette République, abſtraction faite de ſa grandeur, ſon Gouvernement n'eſt pas plus ariſtocratique que le nôtre. Toute la différence eſt que n'ayant aucun chef à vie, nous n'avons pas le même beſoin du ſort.

Les élections par ſort auroient peu d'inconvenient dans une véritable Démocratie où tout étant égal, auſſi bien par les mœurs

& par les talents que par les maximes & par la fortune, le choix deviendroit preſqu'indifférent. Mais j'ai déjà dit qu'il n'y auoit point de véritable Démocratie.

Quand le choix & le ſort ſe trouvent mêlés, le premier doit remplir les places qui demandent des talents propres, telles que les emplois militaires; l'autre convient à celles où ſuffiſent le bon ſens, la juſtice, l'intégrité, telles que les charges de judicature; parce que dans un État bien conſtitué ces qualités ſont communes à tous les Citoyens.

Le ſort ni les ſuffrages n'ont aucun lieu dans le Gouvernement monarchique. Le Monarque étant de droit ſeul Prince & ſeul Magiſtrat, le choix de ſes Lieutenants n'appartient qu'à lui. Quand l'Abbé de St. Pierre propoſoit de multiplier les Conſeils du Roi de France, & d'en élire les membres par Scrutin, il ne voyoit pas qu'il propoſoit de changer la forme du Gouvernement.

Il me reſteroit à parler de la maniere de donner & de recueillir les voix dans l'aſſemblée du peuple mais peut-être l'hiſtori-

que de la police Romaine à cet égard expliquera-t-il plus ſenſiblement toutes les maximes que je pourrois établir. Il n'eſt pas indigne d'un lecteur judicieux de voir un peu en détail comment ſe traitoient les affaires publiques & particulieres, dans un Conſeil de deux-cent mille hommes.

CHAPITRE IV.

Des Comices Romains.

NOUS n'avons nuls monuments bien assurés des premiers temps de Rome; il y a même grande apparence que la plûpart des choses qu'on en debite sont des fables *; & en général la partie la plus instructive des annales des peuples, qui est l'histoire de leur établissement, est celle qui nous manque le plus. L'expérience nous apprend tous les jours de quelles causes naissent les révolutions des Empires; mais comme il ne se forme plus de peuples, nous n'avons gueres que des conjectures pour expliquer comment ils se sont formés.

Les usages qu'on trouve établis attestent au moins qu'il y eut une origine à ces usa-

* Le nom de *Rome* qu'on prétend venir de *Romulus* est grec, & signifie *force*; le nom de *Numa* est Grec aussi, & signifie *Loi*. Quelle apparence que les deux premiers Rois de cette ville aient porté d'avance des noms si bien relatifs à ce qu'ils ont fait.

ges. Des traditions qui remontent à ces origines, celles qu'appuyent les plus grandes autorités & que de plus fortes raisons confirment, doivent passer pour les plus certaines. Voilà les maximes que j'ai tâché de suivre en recherchant comment le plus libre & le plus puissant peuple de la terre exerçoit son pouvoir suprême.

Après la fondation de Rome la République naissante, c'est-à-dire, l'armée du fondateur, composée d'Albains, de Sabins, & d'étrangers, fut divisée en trois classes, qui de cette division prirent le nom de *Tribus*. Chacune de ces Tribus fut subdivisée en dix Curies, chaque Curie en Décuries, à la tête desquelles on mit des chefs, appellés *Curions* & *Décurions*.

Outre cela on tira de chaque Tribu un corps de cent Cavaliers ou Chevaliers, appelié Centurie; par où l'on voit que ces divisions, peu nécessaires dans un Bourg, n'étoient d'abord que militaires. Mais il semble qu'un instinct de grandeur portoit la petite ville de Rome à se donner d'avance une police convenable à la capitale du monde

De ce premier partage réſulta bien-tôt un inconvénnient. C'eſt que la Tribu des Albains (*a*) & celle des Sabins (*b*) reſtant toujours au même état, tandis que celle des étrangers (*c*) croiſſoit ſans ceſſe par le concours perpétuel de ceux-ci, cette derniere ne tarda pas à ſurpaſſer les deux autres. Le remede que Servius trouva à ce dangereux abus ; fut de changer la diviſion, & à celle des races, qu'il abolit, d'en ſubſtituer une autre tirée des lieux de la Ville occupés par chaque Tribu. Au lieu de trois Tribus, il en fit quatre ; chacune deſquelles occupoit une des colines de Rome & en portoit le nom. Ainſi, remédiant à l'inégalité préſente, il la prévint encore pour l'avenir ; & afin que cette diviſion ne fût pas ſeulement de lieux, mais d'hommes, il défendit aux habitans d'un quartier de paſſer dans un autre, ce qui empêcha les races de ſe confondre.

Il doubla auſſi les trois anciennes centuries de Cavalerie, & y en ajouta douze autres, mais toujours ſous les anciens noms :

(*a*) *Ramnenſes.* (*b*) *Tatienſes.* (*c*) *Luceres.*

moyen ſimple & judicieux par lequel il acheva de diſtinguer le corps des Chevaliers de celui du peuple, ſans faire murmurer ce dernier.

A ces quatre Tribus urbaines Servius en ajouta quinze autres appellées Tribus ruſtiques, parce qu'elles étoit formées des habitants de la campagne, partagés en autant de cantons. Dans la ſuite, on en fit autant de nouvelles, & le Peuple Romain ſe trouva enfin diviſé à trente cinq Tribus; nombre auquel elles reſterent fixées juſqu'à la fin de la République.

De cette diſtinction des Tribus de la ville & des Tribus de la campagne réſulta un effet digne d'être obſervé, parce qu'il n'y en a point d'autre exemple, & que Rome lui dut à la fois la conſervation de ſes mœurs & l'accroiſſement de ſon empire. On croiroit que les Tribus urbaines s'arrogerent bien-tôt la puiſſance & les honneurs, & ne tarderent pas d'avilir les Tribus ruſtiques; ce fut le contraire. On connoît le goût des premiers Romains pour la vie champêtre,

Ce goût leur venoit du sage instituteur qui unit à la liberté les travaux rustiques & militaires, & rélégua, pour ainsi dire, à la ville les arts, les métiers, l'intrigue, la fortune & l'esclavage.

Ainsi tout ce que Rome avoit d'illustre vivant aux champs & cultivant les terres, on s'accoutuma à ne chercher que là les soutiens de la République. Cet Etat étant celui des plus dignes Patriciens fut honoré de tout le monde: la vie simple & laborieuse des Villageois fut préférée à la vie lâche des Bourgeois de Rome, & tel n'eut été qu'un malheureux prolétaire à la ville, qui laboureur aux champs, devint un Citoyen respecté. Ce n'est pas sans raison, disoit Varron, que nos magnanimes ancêtres établirent au Village la pépiniere de ces augustes & vaillans hommes qui les défendoient en temps de guerre & les nourrissent en temps de paix. Pline dit positivement que les Tribus des camps étoient honorées à cause des hommes qui les composoient; au lieu qu'on transferoit par ignominie dans celles de la ville les lâches qu'on vouloit avilir

lir. Le Sabin Appius Claudius étant venu s'établir à Rome y fut comblé d'honneurs, & inscrit dans une Tribu rustique, qui prit dans la suite le nom de sa famille. Enfin, les affranchis entroient tous dans les Tribus urbaines, jamais dans les rurales; & il n'y a pas, durant toute la République un seul exemple d'aucun de ces affranchis parvenu à aucune Magistrature, quoique devenu Citoyen.

Cette maxime étoit excellente; mais elle fut poussée si loin, qu'il en résulta enfin un changement, & certainement un abus dans la police.

Premierement, les Censeurs, après s'être arrogés long-tems le droit de transférer arbitrairement les Citoyens d'une Tribu à l'autre, permirent à la plûpart de se faire inscrire dans celle qu'il leur plaisoit, permission qui sûrement n'étoit bonne à rien, & ôtoit un des grands ressorts de la censure. De plus, les grands & les puissants se faisant tous inscrire dans les Tribus de la campagne, & les affranchis devenus citoyens

reſtant avec la populace dans celles de la Ville, les Tribus en général n'eurent plus de lieu ni de Territoire; mais toutes ſe trouverent tellement mêlées qu'on ne pouvoit plus diſcerner les membres de chacune que par les regiſtres; en ſorte que l'idée du mot *Tribu* paſſa ainſi du réel au perſonnel, ou plutôt devint preſque une chimere.

Il arriva encore que les Tribus de la Ville, étant plus à portée, ſe trouverent ſouvent les plus fortes dans les Comices, & vendirent l'Etat à ceux qui daignoient acheter les ſuffrages de la canaille qui les compoſoit.

A l'égard des Curies l'Inſtituteur en ayant fait dix en chaque Tribu, tout le Peuple Romain alors renfermé dans les murs de la Ville, ſe trouva compoſé de trente Curies, dont chacune avoit ſes Temples, ſes Dieux, ſes Officiers, ſes Prêtres, & ſes Fêtes, appellées *Compitalia*, ſemblables aux *Paganalia* qu'eurent dans la ſuite les Tribus ruſtiques.

Au nouveau partage de Servius ce nombre de trente ne pouvant ſe ré répartir égale-

ment dans ſes quatre Tribus, il n'y voulut point toucher, & les Curies indépendantes des Tribus devinrent une autre diviſion des habitants de Rome : mais il ne fut point queſtion de Curies ni dans les Tribus ruſtiques ni dans le peuple qui les compoſoit, parce que les Tribus étant devenues un établiſſement purement civil, & une autre police ayant été introduite pour la levée des troupes, les diviſions militaires de Romulus ſe trouverent ſuperflues. Ainſi quoique tout Citoyen fut inſcrit dans une Tribu, il s'en falloit beaucoup que chacun ne le fût dans une Curie.

Servius fit encore une troiſiéme diviſion qui n'avoit aucun rapport aux deux précédentes, & devint par ſes effets la plus importante de toutes. Il diſtribua tout le Peuple Romain en ſix claſſes, qu'il ne diſtingua ni par le lieu ni par les hommes, mais par les biens: enſorte que les premieres claſſes étoient remplies par les riches, les dernieres par les pauvres, & les moyennes par ceux qui jouiſſoient d'une fortune médiocre.

Ces six classes étoient subdivisées en 193 autres corps, appellés Centuries, & ces corps étoient tellement distribués que la premiere classe en comprenoit seule plus de la moitié, & la derniere n'en formoit qu'un seul. Il se trouva ainsi que la classe la moins nombreuse en hommes l'étoit le plus en Centuries, & que la derniere classe entiere n'étoit comptée que pour une subdivision, bien qu'elle contînt seule plus de la moitié des habitants de Rome.

Afin que le peuple pénétrât moins les conséquences de cette derniere forme, Servius affecta de lui donner un air militaire: il inféra dans la seconde classe deux Centuries d'armuriers, & deux d'instrumens de guerre dans la quatrieme: dans chaque classe, excepté la derniere, il distingua les jeunes & les vieux, c'est-à-dire, ceux qui étoient obligés de porter les armes, & ceux que leur âge en exemptoit par les loix; distinction qui plus que celle des biens produisit la nécessité de recommencer souvent le cens ou dénombrément: enfin il voulut que l'as-

ſemblée ſe tînt au camp des Mars, & que tous ceux qui étoient en âge de ſervir y vinſſent avec leurs armes.

La raiſon pour laquelle il ne ſuivit pas dans la derniere claſſe cette même diviſion des jeunes & de vieux, c'eſt qu'on n'accordoit point à la populace dont elle étoit compoſée, l'honneur de porter les armes pour la Patrie; il falloit avoir des foyers, pour obtenir le droit de les défendre, & de ces innombrables troupes de gueux, dont brillent aujourd'hui les armées des Rois, il n'y en a pas un, peut-être, qui n'eût été chaſſé avec dédain d'une Cohorte Romaine, quand les Soldats étoient les défenſeurs de la liberté.

On diſtingua pourtant encore dans la derniere claſſe les *Proletaires* de ceux qu'on appelloit *capite cenſi*. Les premiers, non tout-à-fait réduits à rien, donnoient aumoins des Citoyens à l'Etat, quelquefois même des ſoldats dans les beſoins préſſants. Pour ceux qui n'avoient rien du tout, & qu'on ne pouvoit dénombrer que par leurs têtes, ils étoient

tout-à-fait regardés comme nuls, & Marius fut le premier qui daigna les enroller.

Sans décider ici si ce troisieme dénombrement étoit bon ou mauvais en lui-même, je crois pouvoir affirmer qu'il n'y avoit que les mœurs simples des premiers Romains, leur désintéressement, leur goût pour l'agriculture, leur mépris pour le commerce & pour l'ardeur du gain, qui pussent le rendre praticable. Où est le peuple moderne chez lequel la dévorante avidité, l'esprit inquiet l'intrigue, les déplacements continuels, les perpetuelles révolutions des fortunes pussent laisser durer vingt ans un pareil établissement, sans bouleverser tout l'État? Il faut même bien remarquer que les mœurs & la censure plus fortes que cette institution, en corrigerent le vice à Rome, & que tel riche se vit relégué dans la classe des pauvres pour avoir trop étalé sa richesse.

De tout ceci l'on peut comprendre aisément pourquoi il n'est presque jamais fait mention que de cinq classes, quoiqu'il y en eût réellement six. La sixieme ne fournissant

ni ſoldats à l'armée ni votants au champ de Mars *, & n'étant preſque d'aucun uſage dans la République, étoit rarement comptée pour quelque choſe.

Telles furent les différentes diviſions du Peuple Romain. Voyons à préſent l'effet qu'elles produiſoient dans les aſſemblées. Ces aſſemblées légitimément convoquées, s'appelloient *Comices*; elles ſe tenoient ordinairement dans la place de Rome, ou au champ de Mars, & ſe diſtinguoient en Comices par Curies, Comices par Centuries, & Comices par Tribus, ſelon celle de ces trois formes ſur laquelle elles étoient ordonnées: les Comices par Curies étoient de l'inſtitution de Romulus; ceux par Centuries, de Servius; ceux par Tribus, par Tribuns du Peuple. Aucune loi ne recevoit la ſanction, aucun Magiſtrat n'étoit élu que dans les Comices, & comme il n'y avoit aucun

* Je dis au *champ de Mars*, parce que c'étoit-là que s'aſſembloient les Comices par Centuries; dans les deux autres formes le Peuple s'aſſembloit au *forum* ou ailleurs; & alors les *capite cenſi* avoient autant d'influence & d'autorité que les premiers Citoyens.

Citoyen qui ne fut inſcrit dans une Curie; dans une Centurie, ou dans une Tribu; il s'enſuit qu'aucun Citoyen n'étoit exclu du droit de ſuffrage, & que le peuple Romain étoit véritablement ſouverain de droit & de fait.

Pour que les Comices fuſſent légitimément aſſemblés, & que ce qui s'y faiſoit eût la force de la loi, il falloit trois conditions: la premiere, que le corps ou le Magiſtrat qui les convoquoit, fût revêtu pour cela de l'autorité néceſſaire; la ſeconde, que l'aſſemplée ſe fît un des jours permis par la loi; la troiſiéme, que les augures fuſſent favorables.

Le raiſon du premier réglement n'a pas beſoin d'être expliquée. Le ſecond eſt une affaire de police; ainſi il n'étoit pas permis de tenir les Comices les jours de férie & de marché, où les gens de la campagne, venant à Rome pour leurs affaires, n'avoient pas le tems de paſſer la journée dans la place publique. Par le troiſiéme, le Senat tenoit en bride un peuple fier & remuant, &

temperoit à propos l'ardeur des Tribuns ſéditieux; mais ceux-ci trouverent plus d'un moyen de ſe délivrer de cette gêne.

Les Loix & l'élection des Chefs n'étoient pas les ſeuls points ſoumis au jugement des Comices: le Peuple Romain ayant uſurpé les plus importantes fonctions du Gouvernement, on peut dire que le ſort de l'Europe étoit reglé dans ſes aſſemblées. Cette varieté d'objets donnoit lieu aux diverſes formes que prenoient ces aſſemblées, ſelon les matieres ſur leſquelles il y avoit à prononcer.

Pour juger de ces diverſes formes, il ſuffit de les comparer. Romulus en inſtituant les Curies, avoit en vue de contenir le Sénat par le Peuple; & le Peuple par le Sénat, en dominant également ſur eux. Il donna donc au Peuple par cette forme toute l'autorité du nombre, pour balancer celle de la puiſſance & des richeſſes qu'il laiſſoit aux Patriciens. Mais, ſelon l'eſprit de la Monarchie, il laiſſa cependant plus d'avantage aux Patriciens, par l'influence de leurs clients ſur la pluralité des ſuffrages.

Cette admirable inſtitution des Patrons & des Clients fut un chef-d'œuvre de politique & d'humanité, ſans lequel le Patriciat, ſi contraire à l'eſprit de la République; n'eût pu ſubſiſter. Rome ſeule a eu l'honneur de donner au monde ce bel exemple, duquel il ne réſulta jamais d'abus, & qui pourtant n'a jamais été ſuivi.

Cette même forme des Curies ayant ſubſiſté ſous les Rois juſqu'à Servius, & le régne du dernier Tarquin n'étant point compté pour légitime, cela fit diſtinguer généralement les loix royales par le nom de *leges curiatæ*.

Sous la République des Curies, toujours bornées aux quatre Tribus urbaines, & ne contenant plus que la populace de Rome, ne pouvoient convenir ni au Sénat qui étoit à la tête des Patriciens, ni aux Tribuns qui quoique Plébéiens, étoient à la tête des Citoyens aiſés. Elles tomberent donc dans le diſcrédit, & leur aviliſſemtnt fut tel, que leurs trente Licteurs aſſemblés faiſoient ce que les Comices par Curies auroient dû faire.

La diviſion par Centuries étoit ſi favorable à l'Ariſtocratie, qu'on ne voit pas d'abord comment le Sénat ne l'emportoit pas toujours dans les Comices qui portoient ce nom, & par leſquels étoient élus les Conſuls, les Cenſeurs & les autres Magiſtrats curules. En effet, des cent quatre-vingt treize Centuries qui formoient les ſix claſſes de tout le Peuple Romain, la premiere Claſſe, en comprenant quatre-vingt-dix-huit, & les voix ne ſe comptant que par Centuries, cette ſeule premiere Claſſe l'emportoit en nombre de voix ſur toutes les autres. Quand toutes ces Centuries étoient d'accord, on ne continuoit pas même à recueillir les ſuffrages; ce qu'avoit décidé le plus petit nombre paſſoit pour une déciſion de la multitude, & l'on peut dire que dans les Comices par Centuries les affaires ſe régloient à la pluralité des écus bien plus qu'à celle des voix.

Mais cette extrême autorité ſe temperoit par deux moyens. Premiérement les Tribuns pour l'ordinaire, & toujours un grand

nombre de Plébéiens, étant dans la Classe des riches, balançoient le crédit des Patriciens dans cette premiere classe.

Le second moyen consistoit en ceci, qu'au lieu de faire voter d'abord les Centuries selon leur ordre, ce qui auroit toujours fait commencer par la premiere, on en tiroit une au sort, & cella-là* procedoit seule à l'élection; après quoi toutes les Centuries, appellées un autre jour selon leur rang, répétoient la même élection & la confirmoient ordinairement. On ôtoit ainsi l'autorité de l'exemple au rang, pour la donner au sort, selon le principe de la Démocratie.

Il resultoit de cet usage un autre avantage encore; c'est que les Citoyens de la campagne avoient le temps entre les deux élections de s'informer dn mérite du Candidat provisionnellement nommé, afin de ne donner leur voix qu'avec connoissance de cause. Mais sous prétexte de célérité l'on vient

* Cette Centurie ainsi tirée au sort s'appelloit *prærogativa*, à cause qu'elle étoit la premiere à qui l'on demandoit son suffrage, & c'est de là qu'est venu le mot de prérogative.

se

à bout d'abolir cet usage, & les deux élections se firent le même jour.

Les Comices par Tribus étoient proprement le conseil du Peuple Romain. Ils ne se convoquoient que par les Tribuns; les Tribuns y étoient élus & y paroissoient leurs plébiscites. Non-seulement le Senat n'y avoit point de rang, il n'avoit pas même le droit d'y assister; & forcés d'obéir à des loix sur lesquelles ils n'avoient pu voter, les Senateurs à cet égard étoient moins libres que les derniers Citoyens. Cette injustice étoit tout-à fait mal entendue, & suffisoit seule pour invalider les décrets d'un corps où tous ses membres n'étoient pas admis. Quand tous les Patriciens eussent assisté à ces Comices, se on le droit qu'ils en avoient comme Citoyens, devenus alors comme simples particuliers ils n'eussent guére influé sur une forme de suffrages qui se recueilloient par tête, & où le moindre proletaire pouvoit autant que le Prince du Senat.

On voit donc qu'outre l'ordre qui résultoit de ces diverses distributions pour le re-

cueillement des ſuffrages d'un ſi grand peuple, ces diſtributions ne ſe réduiſoient pas à des formes indifférentes en elles-mêmes ; mais que chacune avoit des effets relatifs aux vues qui la faiſoient préferer.

Sans entrer là-deſſus en de plus longs détails, il réſulte des éclairciſſemens précédens que les Comices par Tribus étoient les plus favorables au Gouvernement populaire, & les Comices par Centuries à l'Ariſtocratie. A l'égard des Comices par Curies, où la ſeule populace de Rome formoit la pluralité, comme ils n'étoient bons qu'à favoriſer la tyrannie & les mauvais deſſeins, ils durent tomber dans le décri, les ſeditieux eux-mêmes s'abſtenant d'un moyen qui mettoit trop à découvert leurs projets. Il eſt certain que toute la majeſté du peuple Romain ne ſe trouvoit que dans les Comices par Centuries, qui ſeuls étoient complets, attendu que dans les Comices par Curies, manquoient les Tribus ruſtiques, & dans les Comices par Tribus, le Senat & les Patriciens.

Quant à la maniere de récueillir les ſuffrages, elle étoit chez les premiers Romains auſſi ſimple que leurs mœurs, quoique moins ſimple encore qu'à Sparte. Chacun donnoit ſon ſuffrage à haute voix, un Greffier les écrivoit à meſure; la pluralité des voix dans chaque Tribu déterminoit le ſuffrage de la Tribu, pluralité de voix entre les Tribus déterminoit le ſuffrage du peuple, & ainſi des Curies & des Centuries. Cet honnêteté regnoit entre les Citoyens, & que chacun avoit honte de donner publiquement ſon ſuffrage à un avis injuſte ou à un ſujet indigne, mais quant le peuple ſe corrompit & qu'on acheta les voix, il convint qu'elles ſe donnaſſent en ſecret pour contenir les acheturs par la défiance, & fournir aux fripons le moyen de n'être pas des traîtres.

Je ſçais que Ciceron blâme ce changement & lui attribue en partie la ruine de la République. Mais, quoique je ſente le poids que doit avoir ici l'autorité de Ciceron, je ne puis être de ſon avis. Je penſe au contraire, que pour n'avoir pas fait aſſez de chan-

gemens ſemblables, on accélera la perte de l'Etat. Comme le régime des gens ſains n'eſt pas propre aux malades, il ne faut pas vouloir gouverner un peuple corrompu par les mêmes Loix qui conviennent à un bon peuple. Rien ne prouve mieux cette maxime que la durée de la République de Veniſe, dont le ſimulacre exiſte encore, uniquement parce que ſes loix ne convienent qu'à des méchants hommes.

On diſtribua donc aux Citoyens des tablettes par leſquelles chacun pouvoit voter ſans qu'on ſçût quel étoit ſon avis. On établit auſſi des nouvelles formalités pour le recueillement des tablettes, le compte des voix, la comparaiſon des nombres, &c. Ce qui n'empêcha pas que la fidélité des Officiers chargés de ces fonctions * ne fût ſouvent ſuſpectée. On fit enfin, pour empêcher la brigue & le trafic des ſuffrages, des Edits, dont la multitude montre l'inutilité.

Vers le derniers tems, on étoit ſouveut contraint de récourir à des expédients ex-

* Cuſtodes, Diribitores, Rogatores ſuffragiorum.

tra ordinaires pour ſuppléer à l'inſuffiſance des Loix. Tantôt on ſuppoſoit des prodiges; mais ce moyen qui pouvoit en impoſer au Peuple, n'en impoſoit pas à ceux qui le gouvernoient; tantôt on convoquoit bruſquement une aſſemblée avant que les Candidats euſſent eu le temps de faire leurs brigues; tantôt on conſumoit toute une ſeance à parler quand on voyoit le peuple gagné prêt à prendre un mauvais parti. Mais enfin l'ambition éluda tout; & ce qu'il y a d'incroyable; c'eſt qu'au milieu de tant d'abus, ce peuple immenſe, à la faveur de ſes anciens Réglements, ne laiſſoit pas d'élire des Magiſtrats, de paſſer les Loix, de juger les cauſes, d'expedier les affaires particulieres & publiques, preſque avec autant de facilité qu'eût pû faire le Sénat lui-même.

CHAPITRE V.

Du Tribunal.

QUAND on ne peut établir une exacte proportion entre les parties constitutives de l'État, ou que des causes indestructibles en altérent sans cesse les rapports, alors on institue une Magistrature particuliere qui ne fait point corps avec les autres, qui réplace chaque terme dans son vrai rapport, & qui ait une liaison ou un moyen terme, soit entre le Prince & le Peuple, soit entre le Prince & le Souverain, soit à la fois des deux côtés, s'il est nécessaire.

Ce Corps que j'appellerai *Tribunal*, est le conservateur des Loix & du pouvoir législatif. Il sert quelquefois à protéger le Souverain contre le Gouvernement; comme faisoient à Rome les Tribuns du peuple à quelquefois à soutenir le Gouvernement contre le Peuple, comme fait maintenant à Venise le Conseil de Dix, & quelquefois à maintenir l'équilibre de part & d'autre,

comme faiſoient les Ephores à Sparte.

Le Tribunal n'eſt point une partie conſtitutive de la Cité, & ne doit avoir aucune portion de la puiſſance légiſlative ni de l'exécutive; mais c'eſt en cela même que la ſienne eſt plus grande, car ne pouvant rien faire, il peut tout empêcher. Il eſt plus ſacré & plus révéré comme défenſeur des Loix, que le Prince qui les exécute & que le Souverain qui les donne. C'eſt ce qu'on vit bien clairement, quand ces fiers Patriciens, qui mépriſerent toujours le peuple entier, furent forcés de fléchir devant un ſimple officier du peuple, qui n'avoit ni auſpices, ni juriſdiction.

Le Tribunal ſagement tempéré eſt le plus ferme appui d'une bonne conſtitution; mais pour peu de force qu'il ait de trop, il renverſe tout. A l'égard de la foibleſſe, elle n'eſt pas dans ſa nature, & pourvu qu'il ſoit quelque choſe, il n'eſt jamais moins qu'il ne faut.

Il dégénere en tyrannie quand il uſurpe la puiſſance exécutive dont il n'eſt que le modérateur, & qu'il veut diſpenſer les loix

qu'il ne doit que protéger. L'énorme pouvoir des Ephores, qui fut ſans danger tant que Sparte conſerva ſes mœurs, en accéléra la corruption commencée. Le ſang d'Agis égorgé par ces tyrans, fut vengé par ſon ſucceſſeur: le crime & le châtiment des Ephores hâterent également la perte de la République, & après Cléomene Sparte ne fut plus rien. Rome périt encore par la même voie, & le pouvoir exceſſif des Tribuns, uſurpé par dégrés, ſervit enfin, à l'aide des loix faites par la liberté, de ſauvegarde aux Empereurs qui la détruiſirent. Quand au Conſeil des Dix à Veniſe, c'eſt un Tribunal de ſang, horrible également aux Patriciens & au Peuple, & qui, loin de protéger hautement les loix, ne ſert plus, après leur aviliſſement, qu'à porter dans les ténébres des coups qu'on n'oſe appercevoir.

Le Tribunat s'affoiblit comme le Gouvernement, par la multiplication de ſes membres. Quand les Tribuns du Peuple Romain, d'abord au nombre de deux, puis de cinq, voulurent doubler ce nombre, le

Sénat les laiſſa faire, bien ſûr de contenir les uns par les autres ; ce qui ne manqua pas d'arriver.

Le meilleur moyen de prévenir les uſurpations d'un ſi rédoutable corps, moyen dont nul Gouvernement ne s'eſt aviſé juſqu'ici, ſeroit de ne pas rendre ce corps permanent, mais de régler des intervalles, durant leſquels il reſteroit ſupprimé. Ces intervalles, qui ne doivent pas être aſſez grands pour laiſſer aux abus le temps de s'affermir, peuvent être fixés par la loi, de maniere qu'il ſoit aiſé de les abréger au beſoin par des commiſſions extraordinaires.

Ce moyen me paroît ſans incovenient, parce que, comme je l'ai dit, le Tribunat ne faiſant point partie de la conſtitution, peut être ôté ſans qu'elle en ſouffre ; & il me paroit efficace, parce qu'un Magiſtrat nouvellement rétabli, ne part point du pouvoir qu'avoit ſon prédéceſſeur, mais de celui que la loi lui donne.

CHAPITRE IV.

De la Dictature.

L'INFLEXIBILITÉ des loix, qui les empêche de ſe plier aux événements, peut en certains cas les rendre pernicieuſes, & cauſer par elles la perte de l'Etat dans ſa criſe. L'ordre & la lenteur des formes demandent une eſpece de temps que les circonſtances refuſent quelquefois. Il peut ſe préſenter mille cas auſquels le légiſlateur n'a point pourvu, & c'eſt une prévoyance très-néceſſaire de ſentir qu'on ne peut tout prévoir.

Il ne faut donc pas vouloir affermir les inſtitutions politiques juſqu'à ôter le pouvoir d'en ſuſpendre l'effet. Sparte elle-même a laiſſé dormir ſes loix.

Mais il n'y a que les plus grands dangers qui puiſſent balancer celui d'altérer l'ordre public, & l'on ne doit jamais arrêter le pouvoir ſacré de loix, que quand il s'agit du ſalut de la Patrie. Dans ces ces rares & ma-

nifeſtes on pourvoit à la sûreté publique par un acte particulier qui en remet la charge au plus digne. Cette commiſſion peut ſe donner de deux manieres ſelon l'eſpece du danger.

Si pour y remédier il ſuffit d'augmenter l'activité du Gouvernement, on le concentre dans un ou deux de ſes membres: ainſi ce n'eſt pas l'autorité des loix qu'on altére, mais ſeulement la forme de leur adminiſtration. Que ſi le péril eſt tel que l'appareil des loix ſoit un obſtacle à s'en garentir, alors on nomme un chef ſuprême qui faſſe taire toutes les loix, & ſuſpende un moment l'autorité ſouveraine; en pareil cas la volonté générale n'eſt pas douteuſe; & il eſt évident que la premiere intention du peuple eſt que l'Etat ne periſſe pas. De cette maniere la ſuſpenſion de l'autorité l'égiſlative ne l'abolit point; le Magiſtrat qui la fait taire ne peut la faire parler, il la domine ſans pouvoir la répreſenter; il peut tout faire excepté des loix.

Le premier moyen s'employoit par le Sénat Romain, quand il chargeoit les Conſuls

par une formule consacrée du pouvoir au salut de la République; le second avoit lieu, quand un des deux Consuls nommoit un Dictateur *; usage dont Albe avoit donné l'exemple à Rome.

Dans les commencements de la République on eut très souvent recours à la Dictature, parce que l'Etat n'avoit pas encore une assiete assez fixe pour pouvoir se soutenir par la seule force de sa constitution. Les mœurs rendant alors superflues bien de précautions qui eussent été nécessaires dans un autre temps, on ne craignoit ni qu'un Dictateur abusât de son autorité, ni qu'il tentât de la garder au delà du terme. Il sembloit au contraire, qu'un si grand pouvoir fût à charge à celui qui en étoit revêtu, tant il se hâtoit de s'en défaire; comme si ç'eût été un poste trop pénible & trop périlleux de tenir la place des loix.

Aussi n'est ce pas le danger de l'abus, mais celui de l'avilissemet, qui me fait

* Cette nomination se faisoit de nuit & en secret. comme si l'on avoit eu honte de mettre un homme au dessus des loix.

blâmer

blâmer l'uſage indiſcret de cett ſuprême Magiſtrature, dans les premiers temps. Car tandis qu'on la prodiguoit à des Elections, à des Dédicaces, à des choſes de pure formalité, il étoit à craindre qu'elle ne devînt moins redoutable au beſoin, & qu'on ne s'accoutumât à regarder comme un vain titre celui qu'on n'employoit qu'à de vaines cérémonies.

Vers la fin de la République, les Romains, devenus plus circonſpects, ménagerent la Dictature avec auſſi peu de raiſons qu'ils l'avoient prodiguée autre fois. Il étoit aiſé de voir que leur crainte étoit mal fondée, que la foibleſſe de la Capitale faiſoit alors la ſûreté contre les Magiſtrats qu'elle avoit dans ſon ſein, qu'un Dictateur pouvoit, en certains cas, défendre la liberté publique, ſans jamais y pouvoir attenter, & que les fers de Rome ne ſeroient point forgés dans Rome même, mais dans ſes armées. Le peu de réſiſtance que firent Marius à Sylla, & Pompée à Céſar, montra bien ce qu'on pouvoit attendre de l'autorité du dedans, contre la force du dehors.

Cette erreur leur fit faire de grandes fautes. Telle, par exemple, fut celle de n'avoir pas nommé un Dictateur dans l'affaire de Catilina ; car commeil n'étoit queſtion que du dedans de la Ville, & tout au plus de quelques Provinces d'Italie, avec l'autorité ſans bornes que les loix donnoient au Dictateur, il eût facilement diſſipé la conjuration, qui ne fut étouffée que par un concours d'heureux hazards que jamais la prudence humaine ne devoit attendre.

Au lieu de cela, le Sénat ſe contenta de remettre tout ſon pouvoir aux Conſuls ; d'où il arriva que Ciceron, pour agir efficacement, fut contraint de paſſer ce pouvoir dans un point capital, & que ſi les premiers tranſports de joie firent approuver ſa conduite, ce fut avec juſtice que dans la ſuite on lui demanda compte du ſang des Citoyens verſé contre les loix ; reproche qu'on n'eût pu faire à un Dictateur. Mais l'éloquence du Conſul entraîna tout ; & lui-même, quoique Romain, aimant mieux ſa gloire que ſa patrie, ne cherchoit pas tant le moyen le plus légitime &

le plus sûr de sauver l'Etat, que celui d'avoir tout l'honneur de cette affaire*. Aussi fut-il honoré justement, comme libérateur de Rome, & justement puni comme infracteur des loix. Quelque brillant qu'ait été son rappel, il est certain que ce fut une grace.

Au reste, de quelque maniere que cette importante commission soit conferée, il importe d'en fixer la durée à un terme très-court, qui jamais ne puisse être prolongé; dans les crises qui la font établir, l'Etat est bien-tôt détruit ou sauvé, &, passé le besoin pressant, la Dictature devient tyrannique ou vaine. A Rome les Dictateurs ne l'étant que pour six mois, la plûpart abdiquerent avant ce terme. Si le terme eût été plus long, peut-être eussent-ils été tentés de le prolonger encore, comme firent les Décemvirs celui d'une année. Le Dictateur n'avoit que le temps de pourvoir au besoin qui l'avoit fait élire, il n'avoit pas celui de songer à d'autres projets.

* C'est ce dont il ne pouvoit se sépondre en proposant un Dictateur: n'osont se nommer lui-même, & ne pouvant s'assurer que son College le nommeroit.

CHAPITRE VII.

De la Cenſure.

DE même que la déclaration de la volonté générale ſe fait par la loi, la déclaration du jugement puplic ſe fait par la Cenſure; l'opinion publique eſt l'eſpece de loi dont le Cenſeur eſt le Miniſtre, & qu'il ne fait qu'appliquer aux cas particuliers, à l'exemple du Prince.

Loin donc que le Tribunal cenſorial ſoit l'arbitre de l'opinion du peuple, il n'en eſt que déclarateur, & ſi-tôt qu'il s'en écarte, ſes déciſions ſont vaines & ſans effet.

Il eſt inutile de diſtinguer les mœurs d'une nation, des objets de ſon eſtime; car tout cela tient au même principe, & ſe confond néceſſairement. Chez tous les peuples du monde, ce n'eſt point la nature, mais l'opinion qui décide du choix de leurs plaiſirs. Redreſſez les opinions des hommes, & leurs mœurs s'épureront d'elles-mêmes. On aime toujours ce qui eſt beau ou ce qu'on trou-

ve tel, mais c'eſt ſur ce jugement qu'on ſe trompe; c'eſt donc ce jugement qu'il s'agit de régler. Qui juge des mœurs, juge de l'honneur, & qui juge de l'honneur prend ſa loi de l'opinion.

Les opinions d'un peuple naiſſent de ſa conſtitution; quoique la loi ne regle pas les mœurs, c'eſt la légiſlation qui les fait naître; quand la légiſlation s'affoiblit, les mœurs dégénérent, mais alors le jugement des Cenſeurs ne fera pas ce que la force des loix n'aura pas fait.

Il ſuit delà que la Cenſure peut être utile pour conſerver les mœurs, jamais pour les rétablir. Etabliſſez des Cenſeurs durant la vigueur des loix; ſi-tôt qu'elles l'ont perdue, tout eſt déſeſpéré; rien de légitime n'a plus de force lorſque les loix n'en ont plus.

La Cenſure maintient les mœurs en empêchant les opinions de ſe corrompre, en conſervant leur droiture par des ſages applications, quelquefois même en les fixant lorſquelles ſont encore incertaines. L'uſage des ſeconds dans les duels porté juſqu'à la

fureur dans le Royaume de France, y fut aboli par ces seuls mots d'un Edit du Roi ; *quand à ceux qui ont la lâcheté d'appeller des seconds.* Ce jugement prévenant celui du public, le détermina tout d'un coup. Mais quand les mêmes Edits voulurent prononcer que c'étoit aussi une lâcheté de se battre en duel, ce qui est très-vrai, mais contraire à l'opinion commune, le public se moqua de cette décision, sur laquelle son jugement étoit déjà porté.

J'ai dit ailleurs * que l'opinion publique, n'étant point soumise à la contrainte, il n'en falloit aucun vestige dans le tribunal établi pour la représenter. On ne peut trop admirer avec quel art ce ressort, entierement perdu chez les modernes, étoit mis en œuvre chez les Romains, & mieux encore chez les Lacédémoniens.

Un homme de mauvaises mœurs ; ayant ouvert un bon avis dans le Conseil de Sparte, les Ephores, sans en tenir compte, firent

* Je ne fais qu'indiquer dans ce Chapitre ce que j'ai traité plus au long dans la Lettre à M. d'Alembert.

propoſer le même avis par un Citoyen vertueux. Quel honneur pour l'un, quelle note pour l'autre, ſans avoir donné ni louange ni blâme à aucun de deux ! Certains ivrognes de Samos ſouillerent le Tribunal des Ephores : le lendemain par Edit public, il fut permis aux Samiens d'être des vilains. Un vrai châtiment eût été moins ſévere, qu'une pareille impunité. Quand Sparte a prononcé ſur ce qui eſt ou n'eſt pas honnête, la Grece n'appelle pas de ſes jugemens.

CHAPITRE VIII.

De la Religion civile.

LES hommes n'eurent point d'abord d'autres Rois que les Dieux, ni d'autre Gouvernement que le Théocratique. Ils firent le raisonnement de Caligula, & alors ils raisonnoient juste. Il faut une longue altération de sentiments & d'idées, pour qu'on puisse se résoudre à prendre son semblable pour maître, & se flater qu'on s'en trouvera bien.

De cela seul qu'on mettoit Dieu à la tête de chaque société politique, il s'ensuivit qu'il y eut autant de Dieux que de peuples. Deux peuples étrangers l'un à l'autre, & presque toujours ennemis, ne purent long-tems réconnoître un même maître: deux armées se livrant bataille ne sçauroient obéir au même Chef. Ainsi des divisions nationalles résulta le polithéisme, & de là l'intolérance théologique & civile, qui naturellement est la même, comme il sera dit ci-après.

La fantaiſie qu'eurent les Grecs de retrouver leurs Dieux chez les peuples barbares, vint de celles qu'ils avoient auſſi de ſe regarder comme les Souverains naturels de ces peuples. Mais c'eſt de nos jours une érudition bien ridicule que celle qui roule ſur l'identité des Dieux de diverſes nations ; comme ſi Moloch, Saturne & Chronos pouvoient être le même Dieu ; comme ſi le Baal des Phéniciens, le Zéus des Grecs, & le Jupiter des Latins pouvoient être le même ; comme s'il pouvoit reſter quelque choſe commune à des êtres chimériques, portant des noms différens!

Que ſi l'on demande, comment dans le Paganiſme, où chaque Etat avoit ſon culte & ſes Dieux, il n'y avoit point de guerres de Réligion, Je répons que cétoit par cela même que chaque Etat ayant ſon culte propre, auſſi-bien que ſon Gouvernement, ne diſtinguoit point ſes Dieux de ſes loix. La guerre politique étoit auſſi théologique : les départements des Dieux étoient, pour ainſi dire, fixés par les bornes des na-

nions. Le Dieu d'un peuple n'avoit aucun droit sur les autres peuples. Les Dieux des Payens n'étoient point des Dieux jaloux ; ils partageoient entr'eux l'empire du monde : Moyse même, & le Peuple Hébreu se prêtoient quelquefois à cette idée, en parlant du Dieu d'Israël. Ils regardoient, il est vrai, comme nuls les Dieux des Cananéens, peuples proscrits, voués à la destruction, & dont ils devoient occuper la place ; mais voyez comment ils parloient des Divinités des peuples voisins qu'il leur étoit défendu d'attaquer. *La possession de ce qui appartient à Chamos votre Dieu*, disoit Jephté aux Ammonites, *ne vous est-elle pas légitimément dûe? Nous possedons au même titre les terres que notre Dieu vainqueur s'est acquises.**

* *Nonne ea quæ possidet Chamos Deus tuus tibi jure debentur?* Tel est le Texte de la Vulgate. Le P. de Carrieres a traduit : *Ne croyez-vous pas avoir droit de posséder ce qui appartient à Chamos votre Dieu?* J'ignore la force du Texte Hébreu ; mais je vois que dans la Vulgate Jephté reconnoit positivement le Droit du Dieu Chamos, & que le Traducteur Français affoibli cette réconnoissance par un *selon vous* qui n'est pas dans le latin.

C'étoit-là, ce me ſemble, une parité bien réconnue, entre les droits de Chamos, & ceux du Dieu d'Iſraël?

Mais quand les Juifs, ſoumis aux Rois de Babilone, & dans la ſuite aux Rois de Sirie voulurent s'obſtiner à ne réconnoître aucun autre Dieu que le leur, ce réfus, régardé comme une rébellion contre le vainqueur, leur attira les perſécutions qu'on lit dans leur hiſtoire, & dont on ne voit aucun autre exemple avant le Chriſtianiſme.*

Chaque Religion étant donc uniquement attachée aux loix de l'État qui la preſcrivoit, il n'y avoit point d'autre maniere de convertir un peuple que de l'aſſervir, ni d'autres Miſſionnaires que les Conquerants, & l'obligation de changer de culte étant la loi des vaincus, il falloit commencer par vaincre avant d'en parler. Loin que les hommes combatiſſent pour les Dieux, c'étoient comme dans Homére, les Dieux qui com-

* Il eſt de la derniere évidence que la guerre des Phociens, appellée guerre ſacrée, n'étoit point une guerre de Réligion. Elle avoit pour objet de punir des ſacrilléges, & non de ſoumettre des mécréans.

battoient pour les hommes; chacun demandoit au ſien la victoire, & la payoit par de nouveaux autels. Les Romains, avant de prendre une place ſommoient ſes Dieux de l'abandonner; & quand ils laiſſoient aux Tarentins leurs Dieux irrités, c'eſt qu'ils regardoient alors ces Dieux, comme ſoumis aux leurs, & forcés de leur faire hommage: ils laiſſoient aux vaincus leurs Dieux comme ils leur laiſſoient leurs loix. Une couronne au Jupiter du Capitole, étoit ſouvent le ſeul tribut qu'ils impoſoient.

Enfin les Romains, ayant étendu avec leur empire, leur culte & leurs Dieux, & ayant ſouvent eux-mêmes adopté ceux des vaincus, en accordant aux uns & aux autres le droit de Cité, les peuples de ce vaſte Empire ſe trouverent inviſiblement avoir des multitudes de Dieux & de cultes, à peu près les mêmes par-tout; & voilà comment le Paganiſme ne fut enfin, dans le monde connu, qu'une ſeule & même Réligion.

Ce fut dans ces circonſtances que Jéſus vint établir ſur la terre un Royaume Spirituel;

tuel, ce qui, séparant le système théologique du système politique, fit que l'État cessa d'être un, & causa les divisions intestines qui n'ont jamais cessé d'agiter les peuples chrétiens. Or cette idée nouvelle d'un royaume de l'autre monde n'ayant pû jamais entrer dans la tête des Payens, ils regarderent toujours les Chrétiens comme de vrais rebelles, qui sous une hipocrite soumission, ne cherchoient que le moment de se rendre indépendans & maîtres, & l'usurper adroitement l'autorité qu'ils feignoient de respecter dans leur foiblesse. Telle fut la cause des persécutions.

Ce que les payens avoient craint est arrivé; alors tout a changé de face, les humbles Chrétiens ont changé de langage, & bientôt on a vu ce prétendu royaume de l'autre monde devenir, sous un chef visible, le plus violent despotisme dans celui-ci.

Cependant, comme il y a toujours eu un Prince & des loix civiles, il a résulté de cette double puissance un perpétuel conflit de jurisdiction, qui a rendu toute bonne poli-

tie impossible dans les États chrétiens, & l'on n'a jamais pu venir à bout de sçavoir auquel, du Maître ou du Prêtre, on étoit obligé d'obeir.

Plusieurs Peuples cependant, même dans l'Europe ou à son voisinage, ont voulu conserver ou rétablir l'ancien système, mais sans succès; l'esprit du Christianisme a tout gagné. Le culte sacré est toujours resté ou redevenu indépendant du Souverain, & sans liaison nécessaire avec le corps de l'État. Mahomet eut des vues très-saines, il lia bien son système politique, & tant que la forme de son Gouvernement subsista sous les Caliphes ses successeurs, ce Gouvernement fut exactement un & bon en cela. Mais les Arabes devenus florissants, lettrés, polis, mous & lâches, furent subjugués par des barbares; alors la division entre les deux puissances recommença; quoiqu'elle soit moins apparente chez les Mahométans que chez les Chrétiens, elle y est pourtant, surtout dans la Secte d'Ali, & il y a des États, tels que la Perse, où elle ne cesse de se faire sentir.

Parmi nous, les Rois d'Angleterre se sont établis chefs de l'Église; autant en ont fait les Czars, mais par ce titre ils s'en sont moins rendus les maîtres que les ministres: ils ont moins acquis le droit de la changer, que le pouvoir de la maintenir; ils n'y sont pas Législateurs, ils n'y sont que Princes. Partout où le Clergé fait un Corps, * il est maître & Législateur dans sa patrie. Il y a donc deux Puissances, deux Souverains en Angleterre & en Russie, tout comme ailleurs.

De tous les Auteurs Chrétiens le Philosophe Hobbes est le seul qui ait vû le mal & le remède, qui ait osé proposer de réunir les deux têtes de l'aigle, & de tout ramener à l'unité politique, sans laquelle jamais État

* Il faut bien remarquer que ce ne sont pas tant des assemblées formelles, comme celles de France, qui lient le Clergé, en un corps, que la communion des Églises. La Communion & l'Excommunication sont le pacte social du Clergé, pacte avec lequel il sera toujours le maître des Peuples & des Rois. Tous les Prêtres qui communiquent ensemble sont concitoyens, fussent-ils des deux bouts du monde. Cette invention est un chef-d'œuvre en politique. Il n'y avoit rien de semblable parmi les Prêtres Payens; aussi n'ont-ils jamais fait un Corps de Clergé.

ni Gouvernement ne sera bien constitué.

Mais il a dû voir que l'esprit dominateur du Christianisme étoit incompatible avec son système, & que l'intérêt du Prêtre seroit toûjours plus fort que celui de l'État. Ce n'est pas tant ce qu'il y a d'horrible & de faux dans sa politique, que ce qu'il y a de juste & de vrai l'a rendue odieuse.*

Je crois qu'en dévélopant sous ce point de vue les faits historiques, on réfuteroit aisément les sentimens opposés de Bayle & de Warbutton, dont l'un prétend que nulle Religion n'est utile au corps politique, & dont l'autre soutient au contraire que le Christianisme en est le plus ferme appui. On prouveroit au premier que jamais Etat ne fut fondé que la Réligion ne lui servît de base, & au second que la loi chrétienne est au fond plus nuisible qu'utile à la forte cons-

* Voyez entr'autres dans une Lettre de Grotius à son frere, 11. Avril 1643. ce que ce savant homme approuve & qu'il blâme dans le livre *de Cive*. Il est vrai que, porté à l'indulgence, il paroît pardonner à l'Auteur le bien en faveur du mal; mais tout le monde n'est pas si clément

titution de l'État. Pour achever de me faire entendre, il ne faut que donner un peu plus de préciſion aux idées trop vagues de Religion rélatives à mon ſujet.

La Religion, conſiderée par rapport à la ſociété, qui eſt ou générale ou particuliere, peut auſſi ſe diviſer en deux eſpeces, ſçavoir la Religion de l'homme & celle du Citoyen. La premiere ſans Temples, ſans Autels, ſans Rites, bornée au culte purement intérieur du Dieu ſuprême & aux devoirs éternels de la moralle, eſt la pure & ſimple Religion de l'Evangile, le vrai Théiſme, & ce qu'on appelle le droit divin naturel. L'autre inſcrite dans un ſeul pays, lui donne ſes Dieux, ſes Patrons propres & tutélaires: elle a ſes dogmes, ſes rites, ſon culte extérieur preſcrit par des loix; hors la ſeule Nation qui la ſuit, tout eſt pour elle infidelle, étranger barbare; elle n'étend les devoirs & les droits de l'homme qu'auſſi loin que ſes Autels. Telles furent toutes les Religions des premiers peuples, auſquels on peut donner le nom de droit divin, civil ou poſitif.

Il y a une troisiéme sorte de Religion plus bisarre, qui donnant aux hommes deux législations, deux chefs, deux parties, les soumet à des devoirs contradictoires & les empêche de pouvoir être à la fois dévots & Citoyens. Telle est la Religion des Lamas, telle est celle des Japonois.

La seconde est bonne, en ce qu'elle réunit le culte divin & l'amour des loix, & que faisant de la partie l'objet de l'adoration des Citoyens, elle leur apprend que servir l'Etat c'est en servir le Dieu tutélaire. C'est une espece de théocratie, dans laquelle on ne doit point avoir d'autre Pontife que le Prince, ni d'autres Prêtres que les Magistrats. Alors mourir pour son pays, c'est aller au martyre, violer les loix c'est être impie, & soumettre un coupable à l'exécration publique, c'est le devouer au courroux des Dieux: *sacer esto*.

Mais elle est mauvaise en ce qu'étant fondée sur l'erreur & sur le mensonge elle trompe les hommes, les rend crédules superstitieux, & noie le vraie culte de la Divinité

dans un vain cérémonial. Elle eſt mauvaiſe encore, quand devenant excluſive & tyrannique, elle rend un peuple ſanguinaire & intolerant; enſorte qu'il ne reſpire que meurtre & maſſacre; & croit faire une action ſainte en tuant quiconque n'admet pas ſes Dieux. Cela met un tel peuple dans un état naturel de guerre avec tous les autres, très-nuiſible à ſa propre ſûreté.

Reſte donc la Religion de l'homme ou le chriſtianiſme, non pas celui d'aujourd'hui, mais celui de l'Evangile, qui en eſt tout-à-fait différent. Par cette Religion ſainte, ſublime, véritable, les hommes, enfans du même Dieu, ſe reconnoiſſent tous pour freres, & la ſociété qui les unit ne ſe diſſout pas même à la mort.

Mais cette Religion n'ayant nulle rélation particuliere avec le corps politique laiſſe aux loix la ſeule force qu'elles tirent d'elles mêmes, ſans leur en ajoûter aucune autre: & par-là un des grands liens de la ſociété particuliere reſte ſans effet. Bien plus; loin d'attacher les cœurs des Citoyens à l'État, elle

les en détache comme de toutes les choſes de la terr : je ne connois rien de plus contraire à l'eſprit ſocial.

On nous dit qu'un peuple de vrais Chrétiens formeroit la plus parfaite ſociété que l'on puiſſe immaginer. Je ne vois à cette ſuppoſition qu'une grande difficulté ; c'eſt qu'une ſociété de vrais Chrétiens ne ſeroit plus une ſociété d'hommes.

Je dis même que cette ſociété ſuppoſée ne ſeroit avec toute ſa perfection ni la plus forte ni la plus durable : A force d'être parfaite, elle manqueroit de liaiſon ; ſon vice deſtructeur ſeroit dans ſa perfection même.

Chacun rempliroit ſon devoir ; le peuple ſeroit ſoumis aux loix, les chefs ſeroient juſtes & modérés, les magiſtrats integres, incorruptibles, les ſoldats mépriſeroient la mort, il n'y auroit ni vanité ni luxe ; tout cela eſt fort bien, mais voyons plus loin.

Le Chriſtianiſme eſt une Religion toute ſpirituelle, occupée uniquement des choſes du Ciel : la patrie du Chretien n'eſt pas de ce monde. Il fait ſon devoir, il eſt vrai ;

mais il le fait avec une profonde indifférence sur le bon ou mauvais succès de ses soins. Pourvu qu'il n'ait rien à se réprocher, peu lui importe que tout aille bien ou mal ici bas. Si l'Etat est florissant, à peine ose-t-il jouir de la félicité publique, il craint de s'enorgueillir de la gloire de son pays ; si l'Etat dépérit, il benit la main de Dieu qui s'apésantit sur son peuple.

Pour que la société fût paisible, & que l'harmonie se maintînt, il faudroit que tous les Citoyens sans exception fussent également bons Chrétiens : mais si malheureusement il s'y trouve un seul ambitieux, un seul hypocrite, un Catilina, par exemple, un Cromwel, celui-là très-certainement aura bon marché de ses pieux compatriotes. La charité chrétienne ne permet pas aisément de penser mal de son prochain. Dès qu'il aura trouvé par quelque ruse l'art de leur en imposer & de s'emparer d'une partie de l'autorité publique, voilà un homme constitué en dignité, Dieu veut qu'on le respecte ; voilà une puissance. Dieu veut qu'on lui obéisse ; le dépositaire de cette puissance en

abuſe-t-il ? c'eſt la verge dont Dieu punit ſes enfans. On ſe feroit conſcience de chaſſer l'uſurpateur ; il faudroit troubler le repos public, uſer de violence, verſer du ſang ; tout cela s'accorde mal avec la douceur du Chrétien ; & après tout qu'importe qu'on ſoit libre ou ſerf dans cette vallée de miſeres ; l'eſſentiel eſt d'aller en Paradis, & la réſignation n'eſt qu'un moyen de plus pour cela.

Survient-il quelque guerre étrangere ; les Citoyens marchent ſans peine au combat ; nul d'entre eux ne ſonge à fuir, ils font leur devoir, mais ſans paſſion pour la victoire ; ils ſçavent plûtot mourir que vaincre. Qu'ils ſoient vainqueurs ou vaincus, qu'importe ; La Providence ne ſçait-elle pas mieux qu'eux ce qu'il leur faut ? Qu'on immagine quel parti un ennemi fier, impétueux, paſſionné, peut tirer de leur ſtoïciſme ! Mettez vis-à-vis d'eux ces peuples généreux que dévoroit l'ardent amour de la gloire & de la patrie, ſuppoſez votre République Chrétienne vis-à-vis de Sparte ou de Rome, les pieux Chrétiens ſeront battus, écraſés, détruits,

avant d'voir eu le temps de ſe réconnoître; ou ne devront leur ſalut qu'au mépris que leur ennemi concevra pour eux. C'étoit un beau ſerment à mon gré que celui des ſoldats de Fabius, ils ne jurerent pas de mourir ou de vaincre, ils jurerent de revenir vainqueurs, & tinrent leur ſerment: jamais des Chrétiens n en euſſent fait un pareil; ils auroient cru tenter Dieu.

Mais je me trompe, en diſant une République Chrétiene; chacun de ces deux mots exclut l'autre. Le Chriſtianiſme ne prêche que ſervitude & dépendance. Son eſprit eſt trop favorable à la tyrannie pour qu'elle n'en profite pas toujours. Les vrais Chrétiens ſont faits pour être eſclaves; ils le ſçavent & ne s'en émeuvent guéres; cette courte vie a trop peu de prix à leurs yeux.

Les Troupes Chrétiennes ſont excellentes, nous dit-on. Je le nie. Qu'on m'en montre de telles? Quant à moi, je ne connois point de Troupes Chrétiennes. On me citera les Croiſades. Sans diſputer ſur la valeur des Croiſés, je remarquerai que bien-

loin d'être des Chrétiens, c'étoient des Soldats du Prêtre, c'étoient des Citoyens de l'Egliſe ; ils ſe battoient pour ſon pays ſpirituel, qu'elle avoit rendu temporel, on ne ſçait comment. A le bien prendre, ceci rentre ſous le paganiſme ; comme l'Evangile n'établit point une Réligion nationale, toute guerre ſacrée eſt impoſſible parmi les Chrétiens.

Sous les Empereurs Païens, les Soldats Chrétiens étoient braves, tous les Auteurs Chrétiens l'aſſurent, & je le crois : c'étoit une émulation d'honneur contre les Troupes Païennes. Dès que les Empereurs furent Chrétiens, cette émulation ne ſubſiſta plus, & quand la Croix eut chaſſé l'Aigle, toute la valeur romaine diſparut.

Mais laiſſant à part les conſidérations politiques, revenons au droit, & fixons les principes ſur ce point important. Le droit que le pacte ſocial donne au Souverain ſur les ſujets, ne paſſe point, comme je l'ai dit, les bornes de l'utilité publique.* Les ſujets ne

* *Dans la République*, dit le M. d'A, chacun eſt parfaite-

doivent

doivent donc compte au Souverain de leurs opinions, qu'autant que ces opinions importent à la Communauté. Or il importe bien à l'État que chaque Citoyen ait une Réligion qui lui faſſe aimer ſes devoirs ; mais les dogmes de cette Réligon n'intéreſſent ni l'État ni ſes membres, qu'autant que ſes dogmes ſe rapportent à la morale & aux devoirs que celui qui la profeſſe eſt tenu de remplir envers autrui. Chacun peut avoir au ſurplus telles opinions qu'il lui plaît, ſans qu'il appartienne au Souverain d'en connoître : car comme il n'a point de compétence dans l'autre monde, quel que ſoit le ſort des ſujets dans la vie à venir, ce n'eſt pas ſon affaire, pourvu qu'ils ſoient bons Citoyens dans celle-cy.

Il y a donc une profeſſion de foi purement civile, dont il appartient au Souverain de

ment libre en qui & nuit pas aux autres. Voilà la borne invariable ; on ne peut la poſer plus exactement. Je n'ai pu me refuſer au plaiſir de citer quelque fois ce manuſcrit quoique non connu du public, pour rendre honneur à la mémoire d'un homme illuſtre & reſpectable, qui avoit conſervé juſques dans le Miniſtere le cœur d'un vrai citoyen, & des vues droites & ſaines ſur le gouvernement de ſon pays.

fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de Réligion, mais comme des sentiments de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon Citoyen ni sujet fidéle. * Sans pouvoir obliger personne à les croire, il peut banir de l'État quiconque ne les croit pas; il peut le banir, non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincerement les loix de la justice, & d'immoler au besoin sa vie à son devoir. Que si quelqu'un, après avoir réconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort; il a comis le plus grand des crimes, il a menti devant les loix.

Les dogmes de la Réligion civile doivent être simples, en petit nombre, énoncés avec précision, sans explication ni commentaires. L'existence de la Divinité puissante, in-

* Cesar plaidant pour Catilina tachoit d'établir le dogme de la mortalité de l'ame; Caton & Ciceron pour le refuter ne s'amuserent point à philosopher: ils se contenterent de montrer que Cesar parloit en mauvais Citoyen & avançoit une doctrine pernicieuse à l'État. En effet voilà de quoi devoit juger le Sénat de Rome, & non d'une question de théologie.

telligente, bien-faisante, prévoyante & pourvoyante, la vie à venir, le bonheur des justes, le châtiment des méchants, la sainteté du contrat social & des loix; voilà les dogmes positifs. Quant aux dogmes négatifs, je les borne à un seul; c'est l'intolerance: elle rentre dans les cultes que nous avons exclus.

Ceux qui distinguent l'intolerance théologique se trompent à mon avis. Ces deux intolerances sont inséparables. Il est impossible de vivre en paix avec des gens qu'on croit damnés; les aimer, seroit haïr Dieu qui les punit; il faut absolument qu'on les ramene ou qu'on les tourmente. Par-tout où l'intolerance théologique est admise, il est impossible qu'elle n'ait pas quelque effet civil*,

* Le mariage, par exemple, étant un contrat civil, a des effets civils sans lesquels il est même impossible que la société subsiste. Supposons donc qu'un Clergé vienne à bout de s'attribuer à lui seul le droit de passer cet acte; droit qu'il doit nécessairement usurper dans toute Réligion intolérante. Alors n'est-il pas clair qu'en faisant valoir à propos l'autorité de l'Eglise il rendra vaine celle du Prince, qui n'aura de sujets, que ceux que le Clergé voudra bien lui donner. Maître de marier ou de ne pas marier les gens selon qu'ils auront ou n'au-

& ſi-tôt qu'elle en a le Souverain n'eſt plus Souverain, même au temporel; dès-lors les Prêtres ſont les vrais maîtres, les Rois ne ſont que leus Officiers.

Maintenant qu'il n'y a plus & qu'il ne peut plus y avoir de Religion nationale excluſive, on doit tolerer toutes celles qui tolerent les autres, autant que leurs dogmes n'ont rien de contraire aux devoirs de citoyen. Mais quiconque oſe dire, *Hors de l'Egliſe point de Salut*, doit ête chaſſé de l'Etat; à moins que l'Etat ne ſoit l'Egliſe, & que le Prince ne ſoit le Pontife. Un tel dogme n'eſt bon que dans un Gouverne-

ront pas telle ou telle doctrine, ſelon qu'ils admettront ou rejetteront tel ou tel formulaire, ſelon qu'ils lui ſeront plus ou moins dévoués, en ſe conduiſant prudement & tenant ferme, n'eſt-il pas clair qu'il diſpoſera ſeul des héritages, des charges, des Citoyens, de l'Etat même, qui ne ſçauroit ſubſiſter n'étant plus compoſé que des bâtards. Mais dira-t-on, l'on appellera comme d'abus, on ajournera, décrétéra, ſaiſira le temporel. Quelle pitié! Le Clergé, pour peu qu'il ait, je ne dis pas du courage, mais de bon, ſens, laiſſera faire & ira ſon train; il laiſſera trainquillement appeller, ajourner, décréter, ſaiſir, & finira par reſter le maître. Ce n'eſt pas, ce me ſemble, un grand ſacrifice d'abandonner une partie, quand on eſt ſûr de s'emparer de tout.

ment Théocratique, dans tout autre il eſt pernicieux. La raiſon ſur laquelle on dit qu'Henri IV embraſſa la Relion Romaine, la devroit faire quitter à tout honnête homme, & ſur-tout à tout Prince qui ſçauroit raiſonner.

CHAPITRE IX.

Conclusion.

APRÉS avoir posé les vrais principes du droit politique, & taché de fonder l'État sur sa base, il resteroit à l'appuyer par ses rélations externes; ce qui comprendroit le droit des gens, le comerce, le droit de la guerre & les conquêtes, le droit public, les ligues, les négociations, les traités, &c. mais tout cela forme un nouvel objet trop vaste pour ma courte vue; j'aurois dû la fixer toujours plus près de moi.

Fin de la Quatrième & derniere Partie.

LETTRE

DE J. J. ROUSSEAU DE GENEVE;

Qui contient sa rénonciation à la Société civile, & ses derniers adieux aux Hommes, adressée au seul Ami qui lui reste dans le monde.

VOtre Lettre m'a donné la satisfaction de voir qu'il me restoit un ami dans le monde, & que la vérité avoit encore un partisan; mais au nom de notre amitié, ne me parlez plus de justification; quel parti voudriez-vous que prît un homme, qui étant accusé d'un assassinat, représenteroit le prétendu mort, sans pouvoir désarmer ses Juges? celui de mourir comme Socrate, & tant d'autres victimes de l'erreur & de la méchanceté. J'avois consacré ma plume à la vérité & à la vertu; j'ai plaidé la cause & défendu les droits de l'une & de l'autre, à la face du genre humain; resolution témeraire & dangereuse pour des hommes bas & flatteurs; mais généreuse & louable pour un vrai Philosophe. Je n'ignorois pas, lorſ-

que je pris la plume pour la premiere fois ; combien la route que je me proposois de tenir étoit périlleuse ; je connoissois trop bien le siécle pour ne pas prévoir un évenement que votre affection pour moi (seul lien par lequel je tiens encore aux hommes) vous fait envisager comme triste & funeste, mais que je regarde en effet comme glorieux & triomphant. Car ditez-moi, Monsieur, que pouvoient faire les hommes de plus conforme à mon inclination, & de plus propre à me procurer ce doux repos, que je cherche depuis si long-tems, que de me proscrire de leur société ? Je ne serai plus le complice de ses crimes, le spectateur oisif de ses injustices, l'esclave de ses caprices, & le témoin de sa misere ; il n'y a plus pour moi d'engagement social ; celui que mes peres [au sens de mes adversaires] auroient pu contracter, vient d'être cassé & anéanti ; plus de Patrie, plus de Concitoyen, par conséquent plus de devoirs ni envers l'une ni envers l'autre : j'ai enfin recouvert ce bien si précieux aux yeux du sage, les immunités de l'état primitif, en un mot, c'est en ce moment que je peux m'écrier : *Je suis libre* !

Ne pensez pas Mr. qu'il fût de mon honneur, de prévenir le genre humain, ma partie adverse, par une rénonciation en forme à sa societé ; de solides raisons doivent

vous en convaincre : premierement on n'auroit pas manqué de me denier le droit de faire une pareille renonciation. Vos ancêtres m'auroit-on dit, ſe ſont engagés à vivre eux & leur poſtérité dans l'eſclavage ſocial; vous n'êtes par conſéquent pas le maître de réſoudre ce contrat à votre volonté : *eodem modo dirimitur contractum quo colligatur :* Tant que vous ne produirez pas le conſentement de votre partie adverſe, vous porterez des fers. J'aurois en vain reclamé les droits de la nature, de vils eſclaves, mes Juges & mes Parties ne les conoiſſent point : ils m'auroient injuſtement condamné à vivre & mourir au milieu d'eux. Je vous dirai en ſecond lieu que je dois avoir prouvé dans l'un de mes écrits, que l'homme eſt né compatiſſant, & porté par *inſtinct* à ſecourir ſes ſemblables au beſoin, & quoique la ſociété détruiſe cette douce impreſſion, que la nature a gravée dans nos cœurs, on ne m'auroit pas accuſé avec moins d'emportement, de vouloir me ſouſtraire aux devoirs de l'humanité; on auroit ſuppoſé, dans mon indifference apparente pour les hommes, un fond de haine & d'averſion que leur perverſité n'a jamais pu y faire naître. Il étoit donc à propos d'éviter ce ſoupçon injurieux, pour pouvoir mettre la juſtice de mon côté, & le genre humain dans ſon tort.

Enfin, mon cher ami, [permettez-moi

de vous donner ce titre pour la derniere fois] l'amitié qui nous unit depuis longtems, & qui ſera le ſeul objet de mes regrets pendant le divorce que je viens d'obtenir m'a empêché de ſolliciter plutôt cet heureux Décret * de ma liberté originelle. Ne croyez pas que je puiſſe jamais perdre le ſouvenir de cette généreuſe & conſtante amitié; en repaſſant dans mon eſprit les cruautés que j'ai éprouvées dans la ſociété des hommes, les bienfaits que j'ai reçu de vous viendront en adoucir le reſſentiment; je m'en entretiendrai ſouvent, non pas avec des Etres vils, orgueilleux & pervers, mais avec les ours, les tigres & les panthères, dont la douceur & l'innocence n'empoiſonneront point mes diſcours. Sages ennemis de ce prodige honteux de l'imagination & de l'ambition des hommes, de ces inſtrumens odieux de la tyannie & du deſpotiſme, de ces loix enfin, qui ont enfanté tous les crimes, en étouffant toutes les vertus, on peut avec eux, ſans crainte d'oppreſſion, pratiquer la vertu & dire la vérité; ils ne peuvent méconnoître les droits précieux & inébranlables de *l'égalité*. Là je n'aurai plus devant les yeux des Miniſtres ſans foi & dégradés par un vil intérêt, des hommes lâches & cruels comblés d'honneur & de gloire, pour avoir égorgé un million

* L'arrêt du Parlement.

d'hommes, dont ils ne reçurent jamais la moindre offenſe; d'autres hommes s'emparer du Continent, que dis-je ! des quatre Elemens, & par un progès inconcevable de corruption & de renverſement, reformer les loix de la nature, inſulter à leur auteur, en accablant les uns ſous le poids de l'opulence & réduiſant les autres à mourir de faim. Quelle ſociété, grand Dieu ! que cet aſſemblage monſtrueux de tyrans, & d'eſclaves, de lâches & de furieux, de bourreaux & de victimes, où des loix barbares enchaînent l'Univers, où tous les droits de l'humanité ſont anéanties, où le crime levant ſon front audacieux, tient la vérité attachée à ſon char de triomphe, où il ne reſte à l'homme vertueux d'autre bien à eſperer que le bonheur & la gloire d'en être ſéparé : ô chers habitans des bois mes compatriotes futurs ! [que cette expreſſion me ſoit encore permiſe] je vous porte des préceptes dont la ſageſſe eſt démontrée par une triſte & déplorable expérience. Chaſſez bien loin de vous cette peſte terrible, qu'on nomme parmi les hommes, ſciences, belles lettres, beaux arts, bel eſprit, politeſſe : vous êtes perdus ſi cette contagion peut une fois pénétrer juſqu'à vous, mais ſur-tout je vous en conjure, que cette hydre dévorante l'eſprit de propriété, ne s'y montre jamais ; point de partage entre vous de la Terre que vous foulez aux pieds, c'eſt le funeſte avant-

coureur de la société, & la société l'est de toutes les horreurs qui désolent la Terre. Je sçais que votre conservation, la propagation de l'espece, exigeut nen sorte de commerce entre vous, lien délicieux par lequel la nature nous porte au bien, par l'attrait du plaisir : vous ne pourriez meme vous réfuser à ce doux pechant, sans vous rendre criminels, mais qu'il soit borné aux hazards des rencontres momentanées, que deux individus aussi raprochés, s'unissent par ce nœud, source féconde de la vie, qu'un desir reciproque a préparé en eux, j'y consens : c'est aller au but marqué par l'auteur de la Nature; mais que ce commerce, que cette société ne dure pas plus long-tems que le nœud, qui en est le principe. Je sais que ces idées vaines & factices de beauté, de Jeunesse & d'agrémens, sont inconnues parmi vous, que tout Etre propre à remplir la distination marquée par la nature, ne mérite pas plus de préferance ni de mépris qu'un autre qui jouit de la même faculté; c'est là le gage de cette paix inestimable, qui regne parmi vous, & qui y regnera éternellement; que si vous aviez le malheur de vous laisser séduire un jour, [évenement qu'on ne sçauroit prévoir] par ce titre superbe de Philosophie, dont les hommes se parent avec tant d'insolence, ne les écoutez point, sur la définition de la philosophie, leur langage est celui du mensonge & de l'imposture; sçachez

que la vraie, la saine philosophie est renfermée dans les fonctions animales de chaque individu ; qu'elle consiste à sçavoir boire, manger, dormir, se battre au besoin, & produire son semblable ; mais que cette borne respectable fixe à jamais vos progrès philosophiques ; la franchir d'un pas, c'est ouvrir la boëte de Pandore sur vos têtes, & vous plonger dans un déluge de maux : si la dépravation vous faisoit trouver un jour cette carriere trop resserrée, il me suffira de vous répondre, que chez les hommes même où cette dépravation est portée à son comble, la plûpart de ceux qui sont décorés du nom de Sage & de Philosophe, n'ont pas cru devoir aller plus loin ; en cela seul dignes de nos éloges & de notre imitation. Il ne me reste plus qu'un article à regler avec l'espece orgueilleuse que je quitte, & je suis à vous sans retour.

Je n'ai pu m'empêcher, Monsieur, de vous avouer mon étonnement sur ce passage de votre Lettre, où vous me parlez d'exil & de banissement ; je vous dirai même, je vous en demande pardon, qu'il m'est échappé d'en rire, quoique cela ne me soit arrivé que deux fois en ma vie, la premiere à la vue du rolle de Crispin, dans la Comédie des Nouveaux Philosophes, & la seconde *ad hoc.*) Vous me dites avec un ton sérieux, sur ce que les hommes qualifient d'exil, de banissement, que ce dernier impri-

me une note d'infamie, tandis que le premier eſt un titre d'honneur, comme s'il étoit au pouvoir des hommes de flétrir la vertu & de décorer le vice à leur gré; je pourrois vous demander ici ce que c'eſt qu'une note d'infamie parmi des infames : je ne veux cependant pas vous preſſer de me répondre ſur cette queſtion, vos réflexions rappellées au vrai vous ſerviront mieux que ma plume ne pourroit le faire : mais dites-moi, Monſieur qui lui a donné le droit de me priver de la faculté de jouir de l'Univers, & de me contraindre à reſpirer dans un lieu plutôt que dans un autre? Si c'eſt la force, à la bonne heure, c'eſt un droit que je reſpecte dans chaque individu en particulier, il eſt fondé ſur un titre qui n'a ni commencement ni fin, titre immortel, ſur les débris duquel la ſociété en a élevé une infinité d'autres qui le captivent ſans pouvoir le détruire; mais cette force individuelle, ce droit acquis par la nature, n'eſt que momentané. Si-tôt que je me ſuis dérobé à la vue & délivré des mains d'un être dont les forces ſont ſupérieures aux miennes, ſon droit eſt éteint, & tout rapport entre lui & moi rentre dans le néant juſqu'à ce qu'une nouvelle rencontre nous offre un nouveau combat : cependant je veux ſuppoſer pour un moment que ces Décrets émanés d'une force illicite & injurieuſe à la nature, fuſſent tolerables; par quelles étranges raiſons

pourriez-vous me persuader que l'exil est un monument glorieux ; le bannissement au contraire, le partage de l'opprobre & de l'infamie ? habitude honteuse pour un Philosophe ! d'enviſager & de juger des objets ſuivant les miſérables préjugés d'une troupe d'eſclaves & d'imbeciles, qui veut donner des fers à la nature entiere ! Exiler un homme libre, d'un certain lieu, & le confiner dans un autre qui lui eſt circonſcript, avec défenſe d'en ſortir ſous de peines plus rigoureuſes, c'eſt l'acte le plus deſpotique que l'on puiſſe imaginer de la part de celui qui l'exerce, & l'eſclavage le plus ignominieux & le plus accablant pour celui qui le ſubit ; il n'a plus à craindre que le cachot ou la mort, que dis-je ; il doit bien plutôt la deſirer. Je rendrai donc cette juſtice à ceux qui ſe diſent *mes Juges*, à ceux qui viennent de briſer mes fers en me rendant à ma liberté originelle ; ils ont penſé qu'un Philoſophe, pour avoir oſé dire la vérité ſans l'envelopper d'un voile tiſſu par une crainte lâche & deshonorante, ne méritoit pas un traitement auſſi barbare ; ils m'ont laiſſé l'option ſur le lieu de ma retraite, je peux fixer mon ſéjour où il me plaira, & porter les débris d'un eſclavage qui n'eſt plus, ſous le climat qui me conviendra le mieux. Ils ſçavent que tout animal qui reſpire a ſa portion ſur le continent qui l'a reçu en naiſſant, c'eſt-là une légitime, un patrimoine qui

lui eſt accordé par la nature, un droit inhérent à ſa perſonne, qui ne peut jamais en être ſéparé, il ne peut pas même s'en dépoſſeder lui-même, par quelque acte conventionnel que ce puiſſe être : & comme ce Continent n'eſt point partagé entre tous ceux qui ont le droit d'y prétendre, ou ce qui eſt la même choſe, qu'il ne l'eſt pas regulierement, ajoutons encore qu'il ne peut ni ne doit l'être irrévocablement ; il ſuit de-là que chaque individu en particulier a droit de jouir du tout, parce que ſa portion perſonnelle ſe trouvant confondue dans ce tout, & chacun des autres individus étant dans le même cas, les loix de l'équilibre & de l'égalité ſe trouvant parfaitement remplies dans cet état des choſes. Mais ſuppoſons encore, je le veux pour un moment, que le continent que nous habitons (je borne mes prétentions à cette partie du monde, parce que je ſuis perſuadé que les animaux terreſtres d'un Continent n'ont aucun droit à prétendre dans les autres parties du monde, la nature ayant elle-même établi des limites à cet égard que l'homme n'a pu franchir ſans ſe rendre criminel autant que malheureux) ſuppoſons dis-je, que le Continent que nous habitons, eut été diviſé par nos peres d'une maniere égale entr'eux, ne ſeroit-ce pas le comble de l'extravagance de ſoutenir que le partage eſt irrévocable à l'égard de leur poſterité, que les révolutions

que le tems y a apporté doivent pareillement subsister, que ceux qui auront reçu d'un fourbe, d'un fripon, d'un traitre d'un diable en un mot, seront ainsi nés dans une criminelle abondance au préjudice d'un homme de bien. Tous les hommes ne conviennent-ils pas en suivant leurs propres principes, qu'un contrat pour avoir un état stable & permanent, pour être revêtu de ses formalités essentielles, doit être fait avec toutes les parties intéressées; si cela est, où est le consentement des autres animaux qui avoient le droit d'acceder à ce Traité concurrament avec l'homme? comment ce dernier pourroit-il leur donner l'exclusion de ce même droit, lui qui malgré tous les efforts d'un orgueil audacieux & téméraire n'eut jamais le pouvoir de les dépossèder? mais qui au contraire se trouve souvent dans la mortifiante nécessité de leur ceder la meilleure part du propre fruit de ses travaux. Je ne m'étendrai pas davantage sur l'incapacité où étoient mes ancêtres, de me lier par un contrat de cette espece, ni des abus qu'un petit nombre en a fait & fait encore, pour s'attribuer les portions de plusieurs milliers, & reduire cette multitude, à ne respirer que precairement. Je me réduirai quant à présent à leur déclarer que je prétends jouir de mes droits, de cette portion du Continent qui m'est dévolue à titre d'animal, portion inséparable de mon individu,

mobile, errante comme lui de climat en climat : toujours placé dans le centre de ce patrimoine territorial, je ne ſuis pas plutôt chaſſé d'un lieu par une force irréſiſtible, qu'il change de place avec moi ; ce n'eſt que par ma deſtruction individuelle que je peux le perdre ; or comme j'ai actuellement plus de liberté que jamais de le porter ſur toute la ſurface de ce Contient, mon droit de jouir du tout ſucceſſivement, eſt ſans contredit le droit le plus inconteſtable. Enfin, j'ajoute que je renonce pour toujours à leurs Loix, à leurs Uſages, à leurs coutumes, que je me dépouille avec tranſport de toutes marques, de tout caractere d'homme civiliſé, même du titre d'homme qui ne manqueroit pas de m'attirer la haine & le mépris de mes Compatriotes nouveaux ; que je n'attends d'autre protection, d'autre ſecours contre ceux qui voudroient attenter à ma liberté, que celui de mes mains, & des autres armes défenſives que la nature m'a données, heureux ſi le funeſte ſéjour, que j'ai fait parmi des êtres corrompus, n'en avoit point ruiné les forces ? que ſi les hommes fiers & impérieux comme je les connois veulent s'obſtiner à ſoutenir que ce Continent que nous habitons doit être diviſé entre nous, & que le droit de propriété puiſſe jamais être praticable ſans nous creuſer des abîmes de malheurs ; (ce que je ne penſe pas) je leur déclare, en qualité d'être ſenſible &

compatiſſant, que pour finir tout ſujet de guerre & de diſſention avec eux, je tâcherai de convoquer une Diéte générale de toutes les eſpéces d'animaux, entre leſquels le droit de ſuffrage, & la domination naturelle, ſe trouvent partagée : peut-être que dans ce Congrès univerſel, on pourroit trouver des moyens propres à finir la guerre allumée depuis tant de ſiécles, entre l'homme & les autres eſpeces, & particulierement les inſectes. Je dis que je leur en parlerai, non pas dans le langage que j'ai appris parmi les hommes, je me garderai bien de leur faire connoître ce poiſon deſtructeur; mais par des ſignes démonſtratifs qui forment le véritable & le ſeul langage de la nature : Bref, dans le cas où je parviendrois à les déterminer à quelques arrangemens rélatifs à cette pacification générale, que je deſire ſans l'eſperer, il ne ſera pas difficile à l'eſpece que j'abandonne, de faire lever par un de ſes Mathématiciens ou Calculateurs, autre eſpece ſubordonnée qui fourmille dans ſon ſein, & qui peut connoître d'un coup d'œil le nombre des mouches qui figureront ſur la face de l'Europe pendant l'Eté prochain, un état exact de tous les animaux privilégiés dont je viens de parler, & notamment de ceux dont j'ai fait la deſcription anatomique & morale, dans les Notes que j'ai joint au Diſcours ſur l'inégalité, pour pouvoir faire avec eux un partage au moins

provisionnel : A l'égard des reptiles & des volatiles, je ne crois pas quant à présent qu'il soit nécessaire de les appeller à ce contrat, peut-être que la suite des temps nous fera appercevoir quelques autres rapports entre eux & nous, que nous ne connoissons pas encore, & dans ce dernier cas nous serons bien-tôt disposés à leur rendre justice.

Je suis avec égalité votre très-libre & très-heureux ami..

J. J. Rousseau, jusqu'à ce jour homme civilisé, & Citoyen de Geneve ; mais à présent,

Orang-Outang *.

Donné la.....année de mon âge, à l'entrée de la Fôrêt noire, qui est au pied du Mont Jura près des Alpes.

* C'est-à-dire, Habitants des Bois.